LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

35 CENTS

Vol. LXXIV — No 71 | Ensoleillé et moins froid. Max.: 0. Demain: ennuagement | Montréal, samedi 26 mars 1983 | (Côte-Nord, **45 cents**; Nouveau-Brunswick, **50 cents**; Iles-de-la-Madeleine, **90 cents**)

LOCATION NOMA inc. L'AutoBall

les professionnels de la location d'automobiles

15,949 rue Sherbrooke, Mtl. Tél.: 642-2220

Laurin modifie son projet de réforme

☐ Le suffrage universel est maintenu
☐ Commissions scolaires linguistiques
☐ Abandon du statut de corporation
☐ Moins de contrôles du ministère

par Gilles Lesage

QUÉBEC — Des commissions scolaires linguistiques seront créées sur l'ensemble du territoire québécois et non pas seulement sur l'île de Montréal, en vertu du projet de loi qui sera déposé à l'Assemblée nationale avant la fin du mois prochain.

Cet amendement majeur au livre blanc sur la réforme scolaire, rendu public en juin dernier, est au nombre des modifications dévoilées hier par le ministre de l'Éducation; elles font suite à une consultation publique de M. Camille Laurin à travers le Québec. Le projet de réforme scolaire sera soumis à une commission parlementaire aussitôt après sa divulgation, de sorte que tous les intéressés pourront à nouveau faire valoir leurs points de vue et présenter des amendements avant son adoption en deuxième lecture (principe même de la loi). Il a donné l'assurance que toute hâte intempestive sera évitée et que l'ensemble de la réforme sera mise en oeuvre de façon graduelle.

En plus de faire droit à l'une des principales craintes des anglophones concernant les commissions scolaires, le ministre a aussi accepté de :

- maintenir le suffrage universel aux élections scolaires;
- ne pas transformer chaque école en une corporation publique, tout en accroissant ses responsabilités;
- tenter de réduire la taille et les contrôles du ministère;
- consolider le rôle des enseignants dans l'ensemble du projet éducatif.

Le ministre veut préciser le rôle du ministère à la faveur d'une démarche de décentralisation administrative et de « responsabilisation » des communautés de base locales et régionales; la taille et le style d'intervention du ministère seront modifiés en conséquence, mais M. Laurin n'a pas donné hier d'indications précises à cet égard.

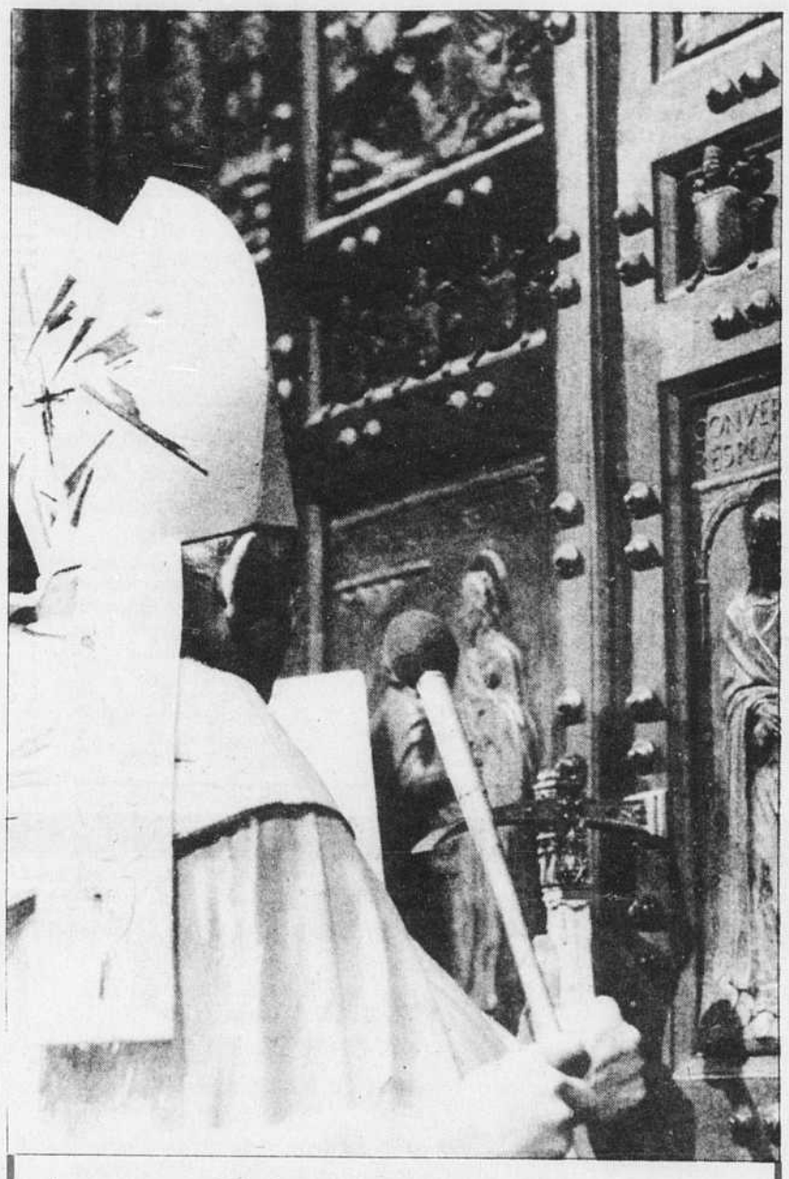
Il insiste sur la latitude des milieux d'éducation qui seront chargés de l'implantation de la réforme scolaire. « Personne, dit-il, ne désire être bousculé ou happé par de brusques modifications ». Aussi, des étapes de transition seront aménagées et les délais d'application de certaines dispositions seront étalées. Il en sera ainsi, par exemple, en ce qui concerne l'exercice des nouveaux pouvoirs octroyés aux conseils d'école, chaque communauté ayant alors l'occasion de prendre en charge son école, « ce qui demeure le grand objectif du projet gouvernemental ».

Entretemps, des élections scolaires auront lieu tel que prévu en juin prochain, selon le mode actuel, et la transition durera au moins un an.

Le ministre a pris acte que « les anglophones craignent la mise en minorité et la baisse de la qualité des services offerts aux écoles. Sans doute applaudissent-ils à l'octroi d'un statut linguistique aux établissements mais ils demeurent convaincus que le développement harmonieux de leurs écoles tient, partout au Québec, à leur rattachement à des commissions scolaires anglophones ». Aussi le livre blanc sera modifié dans le sens de la division linguistique des commissions scolaires sur tout le territoire québécois, de sorte qu'il y aura une dizaine de commissions anglophones, en gros une par grande région économique.

D'autre part, le principe du suffrage universel est maintenu, mais M. Laurin entend favoriser un mode de scrutin universel qui consacrera désormais l'école comme une source majeure de la

Voir page 16: Laurin



Le pape déclare ouverte l'Année sainte

Au cours d'une cérémonie solennelle hier à la Basilique Saint-Pierre de Rome, Jean-Paul II a déclaré ouverte l'Année sainte qui marque le 1,950e anniversaire de la mort et de la résurrection du Christ. Le pape a frappé à trois reprises avec un marteau d'argent sur les battants de bronze de la porte, fermée depuis la fin de la dernière Année sainte en 1975, avant de déclarer: « Ouvrez-moi les portes de la justice ». Pour l'entrée de l'édifice, une imposante croix de bois portée par des équipes de six jeunes de différents pays qui se relayaient, a précédé le pape, les cardinaux et les prélats. (Photolaser AP)

La CEQ reporte sa décision sur le rapport de conciliation

par Bernard Descôteaux

QUÉBEC — Les dirigeants syndicaux des enseignants de commissions scolaires ont reporté à la semaine prochaine leur décision sur le rapport de conciliation étant incapables, pour l'instant, de s'entendre sur une proposition de rejet ou d'acceptation.

Tel est le résultat de plusieurs heures de débat des 150 membres de la commission des enseignants de commissions scolaires (CECS) qui a décidé hier soir d'élargir plutôt la consultation.

Cette attitude d'attentisme révèle l'ambivalence des dirigeants syndicaux qui avaient pourtant devant eux une proposition de leur exécutif de recommander l'acceptation du rapport de conciliation comme « le meilleur contenu possible dans la conjoncture actuelle » en dépit du fait qu'il soit nettement insatisfaisant.

Le président de la CECS, M. Robert Bisaillon, a refusé de rencontrer la presse, faisant savoir qu'il se « trouvait un peu démuni devant l'absence d'événements ». Son porte-prole, M. Guy Bourdages, s'est contenté de faire connaître les diverses propositions qui avait été soumises à la CECS pr son exécutif.

En fait, il n'y a pas pour l'instant d'entente de principe dans le conflit des enseignants de commissions scolaires, la décision est difficile à prendre et les dirigeants syndicaux veulent faire partager par le plus grand nombre de militants cette décision qui pourrait être ultimement positive, compte tenu de la proposition de l'exécutif.

Une résistance assez forte à un règlement au sein de la CECS peut aussi expliquer ce nouveau délai. On estimait en effet du côté syndical comme du côté gouvernemental qu'une conclusion allait pouvoir être tirée mercredi, les enseignants ayant à peu près tous voté en assemblée générale sur le rapport de conciliation. Cette conclusion ne pourra être tirée avant le week-end prochain puisque la CECS ne reprendra ses délibérations que mercredi.

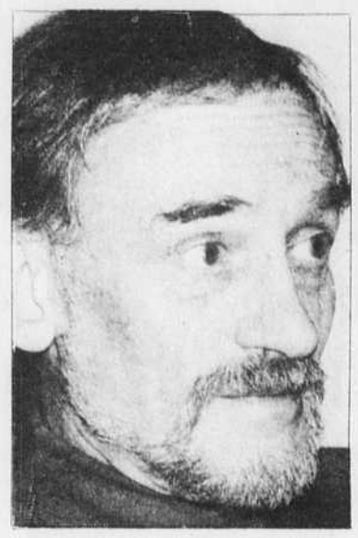
D'ici à mercredi, les membres de la CECS devront consulter chacune des instances itermédiaires des syndicats locaux d'enseignants, c'est-à-dire les comités exécutifs, conseils d'administration ou conseils de délégués. La consultation se fera sur le contenu du rapport de conciliation comme sur les recommandations de l'exécutif de la CECS. Pendant ce temps, l'équipe de négociateurs syndicaux a été mandatée pour rencontrer les négociateurs du gouvernement pour obtenir une « interprétation sous forme de classes » du rapport de conciliation.

Cette résistance peut s'expliquer en partie par le grand nombre de réserves que l'exécutif avait mises dans sa proposition qui était discutée hier. Celle-ci contenait six points et notait que les objectifs poursuivis par les enseignants étaient toujours valables; que le gouvernement avait délibérément bloqué la voie de la négociation; que le gouvernement aura à porter la responsabilité pleine et entière de la détérioration de la qualité de l'éducation qui découlera de l'application du raport de conciliation; que le contenu de ce rapport de conciliation est nettement insatisfaisant; qu'il s'agit du meileur contenu possible dans la conjoncture actuelle; que la CECS s'engage à poursuivre la lutte pour la qualité de l'éducation.

Si le rapport de conciliation signé par le conciliateur, M. Raymond Désilets, constitue le « meilleur contenu possible dans la conjonctue actuelle », c'est qu'il contient pour les enseignants certain

Voir page 16: CEQ

culture et société



L'insaisissable Oncle Vania

Hier soir, pour la première fois, Jean-Louis Roux entrait comme simple comédien au Théâtre du Nouveau Monde, dont il fut le directeur artistique de 1966 à l'an dernier. Il tient, en effet, le rôle-titre dans *Oncle Vania* de Tchekhov, que le TNM présente dans une mise en scène d'André Brassard. Un rôle particulièrement difficile, a-t-il confié à Robert Lévesque, avec son sourire un peu sec, très contrôlé, secret.

Page 17



Les Genie, pour quoi faire?

Que représentent les prix Genie, distribués cette semaine à Toronto? Pas grand-chose, explique Nathalie Petrowski, puisque la plupart des oeuvres primées ne seront peut-être jamais présentées à l'auditoire canadien-anglais, trop occupé à regarder *E.T.* ou *Tootsie*. Ci-dessus, Donald Sutherland, lauréat du prix du meilleur acteur pour son rôle dans *Threshold*.

Page 17

Le gouvernement français décide de sévères mesures d'assainissement

PARIS (d'après AFP et Reuter) — Le troisième gouvernement socialo-communiste de M. Pierre Mauroy s'est engagé hier dans un difficile pari en lançant, au risque de se rendre impopulaire, un plan d'assainissement de l'économie fondé en partie sur une ponction du pouvoir d'achat de la grande majorité des Français.

Ce « programme d'action pour le rétablissement des équilibres extérieurs de la France », véritable plan d'austérité, devrait rapporter à l'État 72 milliards de francs ($ 10 milliards). Il prévoit une forte réduction de la consommation et une stricte limitation des dépenses des touristes français à l'étranger. En revanche, le gouvernement veille à ne pas augmenter les charges des entreprises afin de leur permettre d'améliorer leur compétitivité.

La Bourse de Paris ne s'y est pas trompée: elle enregistrait à l'heure où ce plan était annoncé, hier en début d'après-midi, une envolée des valeurs françaises dont l'indicateur progressait instantanément de 2.6 %.

Plusieurs de ces mesures, au caractère relativement inflationniste, destinées à rétablir les équilibres des entreprises nationalisées et de la sécurité sociale, toucheront uniformément tous les Français: dès avril, relèvement de 8 % de l'ensemble des tarifs publics, non-répercussion sur les carburants de la baisse des prix du pétrole, imposition d'une « vignette-alcool » (10 f par litre pour plus de 25 degrés) et d'une « vignette-tabac » (25 %), entrée en vigueur du « forfait hospitalier » (les malades hospitalisés devront tous payer 20 francs par jour pour couvrir une partie des frais de nourriture).

D'autres mesures, déflationnistes celles-là, en raison de leur impact direct sur la consommation, sont plus hiérarchisées et ne concernent pas les plus bas revenus.

Ainsi, un emprunt obligatoire correspondant à 10 % de l'impôt sur le revenu payé au titre de 1982, remboursable en trois ans, sera prélevé en mai. Destiné à l'industrie et à la promotion des exportations, ses recettes sont évaluées à 14 milliards de francs.

De plus, un prélèvement de 1 % sera effectué sur l'ensemble des revenus imposables avant le 1er juillet, pour rétablir l'équilibre de la sécurité sociale en 1983 et 1984.

Le gouvernement a également décidé de rétablir le carnet de change touristique, abandonné en 1970, qui limitera les dépenses annuelles des Français se rendant en vacances à l'étranger à 2,000 francs ($280) par adulte et 1,000 francs par enfant. Cette mesure ne pénalisera pas le tourisme organisé dont la plupart des frais sont payés avant le départ de France. Le cours de certaines sociétés spécialisées s'est d'ailleurs aussitôt envolé à la Bourse.

Le gouvernement entend lui-même donner l'exemple de cette austérité en effectuant 15 milliards d'économies budgétaires directes notamment par l'annulation de crédits de réserve.

Il a demandé aux grandes entreprises nationalisées de réaliser 7 milliards d'économies nouvelles qui viennent s'ajouter aux 9,5 milliards d'économies imposées en février dernier. De même les collectivités locales devront réduire leurs emprunts de 2 milliards de francs en 1983 et la sécurité sociale réaliser des économies pour un montant de 4 milliards.

Pour tenter de juguler l'inflation, le gouvernement s'est donné pour objectif de ramener la progression de la masse monétaire (volume d'argent mis en circulation) de 12 % l'an dernier à 9 % en 1983, contre les 10 % prévus dans le budget initial.

En revanche le gouvernement n'a pas

Voir page 16: Gouvernement

Lalonde promet de stimuler l'économie

par Paule des Rivières

OTTAWA — Le ministre des Finances, M. Marc Lalonde, a promis hier que son budget, attendu vers la fin d'avril, contiendrait des meures pour stimuler l'économie. « Nous allons faire des choses », a-t-il dit.

« Il y aura sûrement des mesures pour stimuler l'économie. J'ai indiqué qu'il fallait que le secteur privé soit encouragé à créer de l'emploi plus qu'à l'heure actuelle et aussi que la question du chômage était primordiale », a déclaré le responsable du budget à la sortie de la Chambre des communes.

M. Lalonde a une fois de plus été harcelé par l'opposition en Chambre sur ce qu'il entend faire pour redonner espoir au 1.6 million de chômeurs — 12.5 % —. Le chef néo-démocrate, M. Ed Broadbent, a été particulièrement virulent.

Tout ce qu'il a su hier, c'est que le ministre des Finances annoncera la date de son budget avant mercredi soir, moment où commencent les vacances pascales des députés.

Hier cependant, M. Lalonde a donné une bonne indication de ce qui s'en vient; ses propos devraient rassurer ceux qui craignaient que les

Voir page 16: Lalonde



HENRY FONDA, MA VIE
Henry Fonda,
« Je n'aurais jamais imaginé, écrit Fonda,pouvoir aller aussi loin dans mes confessions, car j'étais honteux de mes 5 mariages, de mes rapports difficiles avec Jane et Peter, pudique sur ma vie privée émaillée de suicides et de maladies; et puis j'ai tout dit. Tout y est. J'espère que ce livre vous plaira. » 14,95$

LA STRATÉGIE DU SEXE
Helen E. Fisher
Une théorie révolutionnaire: le contrat sexuel. La famille, nos émotions, notre organisation sociale sont la conséquence du plus incroyable contrat passé il y a quelques millions d'années, lorsque les femelles s'acquérirent l'aide des mâles en devenant des êtres les plus sexuellement disponibles de toute la planète. 16,95$

L'ENFANT MAGIQUE
Joseph Chilton Pearce
Pour leur permettre un plein développement et leur donner toutes les chances, il faut cesser d'imposer à nos enfants un monde conditionné par l'inquiétude, par nos inquiétudes. Joseph C. Pearce, dont les précédents ouvrages ont déjà eu un grand retentissement, propose une nouvelle approche, un programme. 12,95$





FRANCE-AMÉRIQUE

Ottawa hausse ses fonds à l'enseignement des langues

OTTAWA (PC) - Pour la première fois depuis 1979 le gouvernement fédéral augmentera cette année les fonds qu'il entend accorder aux provinces afin d'appuyer l'enseignement des langues officielles.

Ottawa allouera pour la prochaine année financière $190 millions à ce chapitre aux provinces, une augmentation de $15 millions, ou de 8.5 % par rapport aux années précédentes. En outre Ottawa s'engage à hausser ses contributions de cinq pour cent pour les deux années suivantes.

Les fonds fédéraux sont destinés à financer en partie l'enseignement d'une langue seconde et l'éducation dans la langue des minorités linguistiques.

En conférence de presse, le Secrétaire d'Etat Serge Joyal a soutenu que les provinces avaient accepté la condition fédérale voulant qu'Ottawa puisse connaître l'utilisation des sommes qu'il versait.

Depuis 1970 le gouvernement fédéral a versé quelque $1.8 milliards aux provinces à cette fin, les provinces comptant une forte proportion d'étudiant dans la langue minoritaire se taillant la plus grande part.

Le Québec s'est ainsi attiré 57 % des contributions pour l'enseignement qu'il dispense en anglais tandis que 23 % des sommes allaient en Ontario pour l'enseignement en français.

Ottawa entend surtout financer les intentions de développement de ces systèmes d'enseignements, c'est ainsi que l'annonce récente faite par le gouvernement ontarien d'étendre l'enseignement en français à tous les francophones pourrait être en large part défrayée par Ottawa, a admis M. Joyal.

L'an dernier au Canada anglais, 47 % des élèves du niveau élémentaire et 39 % du niveau secondaire étudiaient le français comme langue seconde. En outre 42,000 élèves étaient inscrits dans des cours d'immersions en français, une augmentation de 20 % par rapport à l'année antérieure.

Au Québec 42 % des élèves de l'élémentaire et presque 100 % au secondaire étudiaient l'anglais.



Le conducteur de cette voiture qui a plongé, hier, du haut d'un viaduc d'une hauteur de 8 mètres et qui a atterri sur le toit près de Windsor en Ontario, n'a subi que de légères blessures.

L'enquête relative au règlement hors cour sur le saccage de LG-2

Lalonde redoute que le gouvernement fasse tout pour éluder la vraie question

par Gilles Lesage

QUÉBEC — La commission parlementaire sur les circonstances entourant le règlement hors cour pour le saccage de LG-2 donnera lieu à un double « procès » mené parallèlement par l'opposition libérale et la majorité péquiste.

C'est ce qu'a prédit hier le leader parlementaire de l'opposition à l'Assemblée nationale, Fernand Lalonde, qui prévoit que le gouvernement fera tout pour faire dévier le débat de la question de fond, soit le fait que le premier ministre ait trompé ou non la chambre à propos de cette affaire.

Le mandat de la commission est d'examiner les circonstances entourant la décision de la Société d'énergie de la Baie James d'accepter un règlement hors cour (de $200,000 pour la poursuite de $31 millions) pour le saccage de LG-2 et « plus spécifiquement le rôle du premier ministre et de son bureau à cet égard ».

De l'avis de M. Lalonde, ce mandat est mal fait et permettra au gouvernement de démontrer qu'un tel règlement hors cour était justifié. Ce sera selon lui le premier « procès » auquel on assistera. Le deuxième « procès », ce sera celui que mènera l'opposition pour démontrer s'il y a eu des pressions de la part du premier ministre et de son bureau auprès de la SEBJ pour l'amener à accepter le règlement hors cour. Même s'il est mal fait, le mandat de la commission est assez large, de dire M. Lalonde, pour que l'opposition puisse faire son travail et forcer le gouvernement à faire la lumière sur la question de fond.

Il y a quelques jours, M. Lalonde réclamait la tenue d'une commission d'enquête indépendante, demande qu'il justifiait en disant qu'il fallait faire la lumière non seulement sur l'accusation portée contre le premier ministre mais également sur le bien fondé d'un tel règlement hors cour. Il semble avoir changé un peu d'avis puisque dans sa conférence de presse d'hier il a insisté à plusieurs reprises que ce qui comptait était de faire la lumière sur le fait que M. René Lévesque a possiblement trompé la chambre, accusation qui est très grave.

M. Lalonde a réitéré sa position de la veille qu'il n'avait pas à reprendre à son compte les accusations du journal La Presse et de se porter accusateur, comme l'a sommé de le faire le premier ministre. Selon lui, il est trop facile de mettre quelqu'un au défi de mettre son siège en jeu alors que le sien l'est déjà. C'est par responsabilité qu'il dit ne pas vouloir le faire car il s'agit d'une question grave. Autrement n'importe quel député libéral pourrait le faire sachant qu'il n'aurait aucune difficulté à se faire réélire par les temps qui courent.

Même s'il ne veut pas se transformer en accusateur, il semble bien que dans l'esprit de M. Lalonde c'est ni plus ni moins qu'un procès qui aura lieu. C'est du moins le terme qu'il a employé à plusieurs reprises, parlant aussi des témoins qui comparaîtront à « la barre des témoins ».

Pour leur part, les députés libéraux ont l'intention de faire comparaître un fort nombre de témoins, rendant publique une première liste de 11 personnes hier. Mentionnons parmi ceux-là le chef de cabinet du premier ministre, Jean-Roch Boivin, et un attaché politique, Yves Gauthier; trois anciens dirigeants de la SEBJ: Robert Boyd, Roland Giroux et Lucien Saulnier; le président de la SEBJ, Claude Laliberté, qui était en fonction à l'époque; trois avocats représentant les parties, Michel Jasmin, Jean-Paul Cardinal et Rosaire Beaulé; puis M. Yvan Latouche, qui prétend que le gouvernement a donné des armes aux syndicats pour convaincre la SEBJ, et Daniel Latouche, alors conseiller constitutionnel du premier ministre, qui aurait mis son cousin en contact avec le bureau de M. Lévesque.

Ces témoins pourront, s'ils voulaient se désister, être forcés de témoigner en vertu des pouvoirs de l'Assemblée nationale. Sur requête d'un député, ils pourront même être assermentés. Le gouvernement aura aussi sa liste de témoin parmi lesquels devrait figurer M. Lévesque. On ne sait cependant s'il sera



Fernand Lalonde

membre de la commission, ce que l'opposition croit impensable étant donné son rôle. En principe, la commission commencera ses travaux mercredi et devrait siéger que deux jours. Plusieurs questions de procédures sont cependant en suspens dont celle de la télédiffusion en direct des débats des travaux de cette commission. Soulignons que c'est la première fois qu'une commission parlementaire siégera avec le pouvoir ainsi d'étudier une question spécifique. Ces commissions à l'américaine sont rendues possibles par la nouvelle loi de l'Assemblée nationale adoptée en décembre dernier.

Il qualifie Davis et Mulroney de « régionaux »

Clark s'estime le seul candidat de tout le pays

(D'après PC) Interviewé hier matin sur les ondes de la station de radio montréalaise CKVL, M. Joe Clark a affirmé qu'il était le seul candidat qui parle au nom de tous les Canadiens.

Il a affirmé qu'il était également le seul candidat jouissant d'une expérience sur le plan national. « Nous sommes 11 candidats. Le premier ministre William Davis serait le 12e mais à l'instar de Brian Mulroney, M. Davis est un candidat régional » a dit l'ex-leader conservateur.

« Je suis un candidat canadien, je parle au nom de tous les Canadiens et j'ai la ferme conviction que je peux continuer à obtenir l'appui de toutes les régions du pays. »

M. Clark avoué avoir beaucoup de respect pour M. Davis parce qu'il est un premier ministre provincial efficace, mais « une province n'est pas un pays et les différences auxquelles on doit faire face sont multiples entre l'Ontario et le Canada ».

« C'est la même chose que de diriger une entreprise. C'est bien différent que de diriger un pays. » de poursuivre M.Clark en visant M.Brian Mulroney.

Interrogé au sujet de la fameuse notion des deux nations fondatrices du Canada, M. Clark a dit qu'il acceptait « l'identité d'un peuple québécois », ajoutant qu'il croyait que « nous devons traiter les Québécois comme une entité culturelle distincte ».

« Je ne veux pas employer des mots qui peuvent être mal interprétés dans le reste du Canada, mais dans toutes mes déclarations et dans toutes mes initiatives à titre de chef de parti, j'ai uniformément indiqué à chaque occasion ma compréhension de la réalité québécoise, de la réalité du peuple québécois et de la culture québécoise. » a dit M. Clark.

Abordant la décision annoncée mercredi par le premier ministre de l'Ontario d'accorder à tous les écoliers d'expression française de cette province la chance d'étudier dans leur langue maternelle, M. Clark a dit qu'il croit que « M. Davis s'est probablement longuement penché sur ce problème, mais qu'il ne souhaite pas risquer d'être accusé d'avoir agi par opportunisme ».

« De tels changements, a opiné M.Clark, sont plutôt difficiles dans le contexte ontarien. Je crois qu'il veut que cette décision soit jugée à son mérite et non pas comme un geste opportuniste. Voila mon impression. »

Au sujet de la constitution canadienne, M. Clark a dit qu'il n'était pas question que le travail soit laissé en plan.

« Je crois que probablement la première étape qu'il nous faudra franchir consistera de notre part à offrir au Québec et aux autres provinces le droit à une compensation pour les pouvoirs qui sont sujets à la formule de retrait en vertu des derniers amendements constitutionnels. En réalité, a-t-il poursuivi, c'est un non sens que d'offrir aux provinces le droit de retrait sans compensation financière. »

Répondant au téléphone au journaliste Gilles Proulx, M. Clark a également dit qu'il croyait que les Québécois seront nombreux à l'appuyer au congrès de juin, à Ottawa, « pour s'assurer qu'ils feront partie intégralemnt du prochain gouvernement. »

A Halifax où M. Joe Clark s'est ensuite rendu,hier,il a répété que le premier ministre de l'Ontario, M. William Davis, risque d'être accusé d'opportunisme politique s'il décide de solliciter le leadership national du Parti progressiste conservateur après avoir proposé des droits plus grands pour les Franco-ontariens.

Le chef démissionnaire du PC a dit aux journalistes, à l'issue d'une rencontre avec une centaine de partisans, à Halifax, dont plus de la moitié des députés conservateurs de la législature de la Nouvelle-Ecosse, que M. Davis va lui accorder son appui plutôt que de se lancer lui-même dans la course.

Les partisans de M. Clark, qui proclament que M. Davis ne viendra pas sur les rangs, ne cachent pas qu'une éventuelle participation du premier ministre de l'Ontario à la course au leadership nuirait aux chances de M. Clark de reconquérir le poste auquel il a renoncé à la suite du vote de confiance de Winnipeg qu'il a jugé insuffisant.

Ils espèrent qu'un appui non équivoque en faveur de M. Clark dans la région Atlantique, où il sera en tournée cette fin de semaine-ci, de même qu'une manifestation éloquente en sa faveur en Colombie-Britannique, où il se rendra le week-end prochain, combinés à une solide performance de la part des partisans pro-Clark au Québec, où une quarantaine d'assemblées se dérouleront en cette fin de semaine pour le choix des délégués au congrès de juin à Ottawa, auront un effet dissuasif sur le premier ministre Bill Davis.

Une vingtaine de députés conservateurs, y inclus une dizaine de ministres dans le gouvernement provincial de la Nouvelle-Ecosse, ont participé au déjeuner présidé hier à Halifax par M. Joe Clark. Le ministre du Développement de la Nouvelle-Ecosse, M. Roland Thornhill, a affirmé que le chef démissionnaire est assuré de l'appui de 27 des 37 députés conservateurs de la législature néo-écossaise.

Tout en reconnaissant qu'il ne jouit pas d'un appui aussi massif au sein du caucus conservateur fédéral, il se fait fort de proclamer qu'il est le seul des 11 candidats en lice jouissant d'un appui dans toutes les régions du pays sans exception.

« Les règles du jeu devraient être clairement énoncées au départ ,a dit M.Clark. Nous sommes ici pour former le prochain gouvernement et non pour former une fanfare qui se met en marche dans 10 directions différentes »

Alors que le processus pour le choix des délégués au congrès de leadership conservateur vient à peine de débuter, même certains des adversaires de M. Joe Clark concèdent que le chef démissionnaire semble sur le point de se rallier la ville qui a tant fait pour entraîner sa perte - le Toronto métropolitain.

Une série d'interviews avec des représentants de plusieurs camps adverses et des représentants d'associations de comté démontrent que M. Clark dispose d'une organisation locale supérieure et qu'il est assuré de l'appui d'un plus grand nombre des 186 délégués de la région du Toronto métxropolitain que n'importe lequel des 10 autres candidats en lice.

guérin
l'éditeur qui édite

Libérez-vous de vos maux de tête
J.R. Saper, m.d. et K.-R. Magee, m.d.
238 pages — 7.25 $

En vente dans toutes les librairies



Chapitre 1 **Douleur et traitement**
Chapitre 2 **La migraine: mal de tête**
Chapitre 3 **Maux de têtes dus a la contraction musculaire**
Chapitre 4 **Groupement de maux de tête**
Chapitre 5 **Maux de tête des sinus, ou un don de la Madison Avenue à la médecine**
Chapitre 6 **Maux de tête psychogéniques: maux de tête sans cause physique apparente**
Chapitre 7 **Maux de tête symptômes d'autres troubles médicaux**
Chapitre 8 **Évaluation diagnostique, ou le résultat d'examen — Ce qu'il faut attendre du médecin**
Chapitre 9 **Les maux de tête et les aliments que vous mangez**
Chapitre 10 **« D'abord, ne faites pas mal » — L'ultime responsabilité**
Chapitre 11 **Voir le médecin et s'aider soi-même**
Appendice **Le cerveau et les maux de tête**

guérin editeur limitée
4501 Drolet
Montréal H2T 2G2
Tél.: (514)842-3481

En vente dans les librairies:

4560 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 849-1112
Station Métro-Longueuil, Longueuil, Québec, Tél.: (514) 677-6525
168 est, rue Sainte-Catherine, Montréal, Québec, Tél.: (514) 861-5647
4440 rue Saint-Denis, Montréal, Québec, Tél.: (514) 843-6241



QUÉBÉCOISES DEBOUTTE! Tome 2
Collection complète des journaux

Suivie de deux tables rondes avec des femmes du Front de libération des femmes (1969-1971) et du Centre des femmes (1972-1975)

Pour toutes celles qui s'intéressent au féminisme d'ici, voici un instrument précieux, capital et de toute première main.

370 pages 20,50$ l'exemplaire

les éditions du remue-ménage
4800 Henri-Julien, Mtl. H2T 2E1





CAMP D'ÉQUITATION "MILL VILLAGE FARM"
Expérience unique estivale pour filles de 10 à 16 ans
Cours d'équitation (technique anglaise), soins des chevaux, randonnées, canoe, artisanat.
Inscription limitée/atmosphère familiale
Pour renseignements: Mill Village Farm, Riding Camp, Box MC, Craftsbury Common, Vermont 05827, Tél.: 802 586-2206

Université de Montréal
Faculté des sciences de l'éducation

Programmes offerts en enseignement secondaire et collégial

La Section d'**enseignement secondaire et collégial** offre aux futurs enseignants des niveaux secondaire et collégial

un **certificat en enseignement** permettant d'acquérir des connaissances de base en psychopédagogie et en didactique et assurant dans le milieu approprié une formation pratique à l'enseignement secondaire ou à l'enseignement collégial; ce certificat assure l'octroi, par le ministère de l'Education, d'un permis d'enseignement.

Elle offre à l'enseignant en exercice des niveaux secondaire ou collégial

une **maîtrise professionnelle** (M.Ed.) qui veut répondre à des besoins qu'il a connus et identifiés au cours de son expérience d'enseignant; pour ce faire, la M.Ed., option enseignement secondaire et collégial assure un approfondissement des connaissances acquises lors des études conduisant à la certification; elle assure également une amélioration des habiletés d'enseignement; tout le travail de la maîtrise peut être axé sur un centre d'intérêt particulier.

La **Section d'enseignement secondaire et collégial** offre aussi un programme de **maîtrise de recherche** (M.A.) et de **doctorat** (Ph.D.). A l'intérieur de ces programmes pourront être effectuées des recherches que fait naître une problématique portant sur tout sujet d'intérêt et d'investigation qu'on retrouve dans le monde de l'enseignement secondaire ou collégial.

Il est fortement recommandé de déposer les dossiers de demande d'admission le plus tôt possible.

Pour tous renseignements, prière de s'adresser au Bureau d'information, Faculté des sciences de l'éducation, C.P. 6203, succursale A, Montréal (Québec), Tél.: 343-7622

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

Samedi le 26 mars
de 14h à 16h
Jean Provencher
auteur de
"c'était L'été et,
"c'était le printemps
Editions du Boréal Express

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669

Une oeuvre magistrale!



Un outil fondamental dans le "pari de survivre au XXe siècle".

Une prodigieuse synthèse critique de la psychanalyse, de l'anthropologie, de la philosophie, de la linguistique, de la biologie, de la théorie de l'information et de la communication, de la cybernétique, des études marxiennes, de la littérature, de la pensée féministe...

Volume de LVIII + 685 pages, en vente dans toutes les librairies à 27,50$

BORÉAL EXPRESS

en bref...

■ 5 autres policiers impliqués

Cinq policiers de la métropole ont été suspendus de leurs fonctions en attendant les résultats d'une enquête portant sur une fraude qui pourrait atteindre un montant de $500,000, a révélé hier l'agent Charles Poxon, porte-parole du SPCUM, qui n'a toutefois pas révélé de noms en précisant qu'aucune arrestation n'avait jusqu'ici été effectuée. La fraude aurait été réalisée à l'aide de faux constats à l'amiable utilisés en cas d'accident. Le Bureau des enquêtes criminelles procède actuellement à l'analyse des documents saisis en rapport avec cette affaire. Ce nouvel incident, qui n'a pas manqué de secouer les 4,536 policiers de la CUM, survient quelques jours après l'arrestation et la comparution, sous une accusation de trafic de drogues, du chef de l'escouade des stupéfiants du SPCUM, M. Henri Marchessault, et d'un ex-policier.

■ Refus de mauvais aloi

QUÉBEC (d'après PC) — Les députés Jean-Pierre Saint-Onge (Laprairie) et Christos Sirros (Laurier) soutiennent, dans un communiqué conjoint, que le Québec a fait preuve de mauvaise foi en se retirant du programme fédéral de relance de l'aide à l'emploi (RELAIS). « Le gouvernement... démontre un entêtement qui place la guerre des drapeaux bien au-delà de la guerre au chômage », ajoutant que c'est précisément le ministre responsable de la création d'emplois et de la lutte au chômage (M. Pierre Marois) qui provoque cette situation.

■ Les plus chers du monde

TOKYO (d'après AFP) — Les appartements les plus chers du monde seront bientôt vendus dans le quartier résidentiel de Minato-Ku, au centre de Tokyo. Baptisé Dorms Moto-Azabu, l'immeuble de six étages, qui sera terminé en juin, comprendra 33 appartements vendus de $400,000 (US) a $4,24 millions l'unité (un milliard de yens). Les murs extérieurs seront en « briques de Pompéi » et de l'acajou importé d'Amérique latine sera utilisé pour l'intérieur. Le hall d'entrée et les murs intérieurs seront en granit et en marbre et toutes les salles de bain aussi en marbre.

■ M. Papandreou au Canada

ATHÈNES (d'après AFP) — Le développement de la coopération gréco-romaine dans les secteurs économique, technologique et militaire sera au centre de la visite du premier ministre grec, M. Andreas Papandreou, au Canada à compter de demain jusqu'à samedi prochain. M. Papandreou, qui répond à une invitation de son homologue canadien, M. Pierre Elliott Trtudeau, sera à la tête d'une délégation importante composée notamment de deux ministres et quatre secrétaires d'Etat.

■ Quoi faire, vraiment?

TOKYO (d'après AFP) — Les habitants de l'île d'Oshima, à 100 kms au large de Tokyo, livrent depuis un mois une bataille de tous les instants contre une invasion inattendue de millions de crapauds, un animal inconnu sur l'île il y a encore trois ans. Apparus lors de la dernière saison des pluies, les batraciens se sont apparemment multipliés inconsidérément, en l'absence d'ennemis naturels. D'abord remarqués aux abords des plans d'eau, ces crapauds souvent larges comme la main ont fini par déferler en rangs serrés sur les routes, les jardins et les habitations.

■ Le Saint Suaire au Vatican

ROME (AFP) — L'ex-roi d'Italie, Umberto de Savoie, a fait don du Saint Suaire de Turin au pape Jean-Paul II, dans le testament qu'il a établi avant de mourir à Genève, a-t-on annoncé hier à Rome. La précieuse relique à Turin appartenait à la maison de Savoie depuis 1457.

■ Un double suicide

RIVIÈRE-du-LOUP (d'après PC) — Deux femmes se sont suicidées, jeudi à Rivière-du-Loup, en se jetant en bas du pont Couturier enjambant la rivière du Loup. Le corps de l'une des victimes, Mme Odette Lévesque, 43 ans, a été retrouvé à environ 400 mètres de la chute. La police locale poursuit les recherches pour retrouver le corps de l'autre victime, une dame âgée entre 50 et 60 ans dont l'identité n'a pas été révélée.

■ La femme commis voyageur

EDMONTON (PC) — La femme commis voyageur a maintenant sa place parmi les vendeurs industriels et au détail. La compagnie 3M, qui vend de tout, des abrasifs industriels aux machines de traitement de texte, se targue maintenant d'avoir un effectif à 10 % féminin. Les ventes à domicile sont devenues l'apanage des femmes aussi qui, semble-t-il, ne traitent pas les affaires de la même façon, se veulent persuasives tout en respectant le client éventuel et obtiennent ainsi certains succès.

Sept accusations de détournement de mineures

Gilles Grégoire arrêté pour actes sexuels

QUÉBEC (PC) — Le député péquiste de Frontenac, M. Gilles Grégoire, devra subir son procès devant le Tribunal de la jeunesse le 3 mai prochain à Québec sous sept chefs d'accusation d'immoralité sexuelle sur des mineures de sexe féminin.

Le député a été appréhendé vers 14 h 45 hier à son bureau du parlement de Québec par les agents Jean-Claude Verret et Jean Filion de la section Police-Jeunesse de la Sûreté municipale de Québec.

Il a été conduit au Tribunal de la jeunesse où il a enregistré un plaidoyer de non-culpabilité devant le juge Rodolphe Roy.

Selon un porte-parole de la police municipale, les délits reprochés auraient été commis entre les mois de septembre 1982 et janvier 1983.

Les accusations ont été portées en vertu de la Loi des jeunes délinquants.

M. Grégoire a été remis en liberté moyennant trois conditions: interdiction de communiquer avec les victimes ou leurs parents; interdiction se se trouver avec des mineures non-accompagnées; et obligation de se présenter à la police municipale de Québec une fois par semaine.

Les jeunes filles impliquées dans cette affaire sont âgées de 12 à 17 ans et domiciliées à Vanier et Québec. La plainte aurait été déposée par les parents de l'une d'elles.

Après sa comparution, M. Grégoire a soutenu qu'il était l'objet de chantage et a précisé avoir embauché un détective privé à ce sujet il y a six semaines.

Il a aussi affirmé qu'il n'avait pas pris de décision quant à son avenir politique.

M. Grégoire avait déjà plaidé coupable en juin 1980 à deux accusations de détournement de mineures portées elles aussi en vertu de la Loi des jeunes délinquants. Il avait alors été condamné à deux amendes de $300.

Agé de 56 ans, M. Grégoire représente la circonscription de Frontenac à l'Assemblée nationale depuis que le Parti québécois a été porté au pouvoir en 1976.

Il a commencé sa carrière politique en 1962 quand il a été élu député de la circonscription de Lapointe aux Communes sous la bannière créditiste.

Quatre ans plus tard, il devenait président du Ralliement national, un mouvement indépendantiste qui devait fusionner en 1968 avec le mouvement Souveraineté-Association de M. René Lévesque pour former le Parti québécois.



Gilles Grégoire, député de Frontenac

Montréal créera 2,200 emplois

par
Rodolphe Morissette

La Ville de Montréal augmente sa contribution aux programme de création d'emplois temporaires dans son réseau d'employés auxiliaires sans travail. En sus des 400 emplois d'été offerts en vertu du programme québécois « Municom », la Ville se prévaudra du programme « Relais », fédéral-provincial, pour créer 2,200 emplois d'un an à compter du mois de juin.

Le président du Comité exécutif de la Ville de Montréal, M. Yvon Lamarre, a confié hier au DEVOIR que les 2,200 emplois créés pour un an à compter de juin prochain dans le contexte du programme Relais visaient exclusivement des employés auxiliaires de la Ville, cols bleus et cols blancs, qui sont en chômage, ont épuisé leurs prestations d'assurance-chômage et sont maintenant bénéficiaires de l'aide sociale.

Comme pour le programme Municom, qui, lui, crée des emplois d'une durée de 20 semaines seulement, la Ville paiera $50 par semaine et par employé en salaire, tandis que le ou les gouvernements impliqués (selon le programme) verseront $200 par semaine et par employés. Les emplois nouveaux consisteront, explique M. Lamarre, en divers travaux d'entretien, de nettoyage et de réparation d'installations ou de terrains appartenant à la Ville et aux commissions scolaires, etc.

Le Syndicat des cols bleus de la Ville (FTQ, local 301) a fort mal reçu, il y a 15 jours, les conditions offertes par la Ville à l'application du programme Municom. Les employés auxiliaires de la municipalité qui sont sans travail et qui sont visés par le programme demandent à la Ville d'augmenter sa contribution hebdomadaire par employé de $50 à $223, sans quoi il leur est financièrement désavantageux de se remettre au travail pour 20 semaines cet été. Pourquoi ?

Le programme Municom s'adresse tant à des chômeurs qui reçoivent encore leurs prestations d'assurance-chômage qu'à ceux qui les ont épuisées et vivent désormais de l'aide sociale. L'auxiliaire sans emploi qui vit de l'assurance chômage reçoit à ce titre $231/semaine (net d'impôt), soit le montant maximum permis en regard du traitement de $423/semaine qu'il recevait, conformément à la convention collective des cols bleus, avant d'être mis à pied. S'il prend un emploi d'été, pour lequel il sera payé $250/semaine (salaire brut) pour 20 semaines, le montant net qu'il lui revient chaque semaine sera sensiblement le même que celui de l'assurance-chômage. Et quand les 20 semaines seront écoulées, ses prestations d'assurance-chômage - soit 60 % du traitement reçu au cours des 20 dernières semaines - sera désormais de $150/semaine. Bref, ce n'est pas très payant d'accepter un poste temporaire.

De même, si le col bleu visé vit de l'aide sociale - et l'employé moyen en l'occurrence est marié et a deux enfants à charge, a estimé le syndicat -, il reçoit des prestations mensuelles de quelque $718 (nets) à titre d'aide sociale ou, s'il accepte l'emploi temporaire, un salaire mensuel de $1,000 (brut). Une fois que l'impôt s'est servi, ce dernier montant n'est guère plus élevé que la prestation d'aide sociale.

Voilà pourquoi le Syndicat des cols bleus a décidé, lors de son assemblée générale du 12 mars, de réclamer de la Ville de Montréal qu'elle porte sa contribution de $50 à $223/semaine par employé.

Précisons que 1,200 syndiqués assitaient à l'assemblée, dont près de 300 employés auxiliaires. (La Ville emploie quelque 5,000 cols bleus permanents, tandis qu'elle a 2,000 les employés auxiliaires actuellement sans travail. Depuis deux ans, en effet, la Ville a effectué chez les cols bleus environ 2,200 mises à pied.)

Le Syndicat réclamait en outre que le temps accumulé par ceux qui jouieront des programmes d'emplois temporaires soit compté dans l'échelle de l'ancienneté. (Car un auxiliaire peut devenir permanent une fois qu'il a accumulé un certain nombre d'heures de travail.)

M. Yvon Lamarre a confié hier au DEVOIR qu'il était à rédiger sa réponse aux cols bleus sur toute ces questions. Il a dit que la Ville ne contribuera pas pour plus de $50/semaine par employé; qu'il n'était pas question non plus que ce temps d'emploi contribue à augmenter l'ancienneté des auxiliaires et, enfin, que le syndicat « révise sa position ». Il sera intéressant de savoir combien de cols bleus auxiliaires voudront profiter des deux programmes de création d'emplois-temporaires.

Charles Lapointe arrive au Cameroun

YAOUNDE (AFP) — Le ministre d'Etat canadien aux Relations extérieures, M. Charles Lapointe, est arrivé hier à Yaoundé pour une visite officielle de quatre jours au Cameroun.

M. Lapointe, qui est accompagné des représentants de sociétés canadiennes privées, a été reçu en fin de matinée par le premier ministre camerounais, M. Bello Bouba Maigari.

La coopération entre le Cameroun et le Canada et les échanges commerciaux entre les deux pays ont été au centre de leur entretien, indique-t-on de source camerounaise.

Le ministre du Revenu se tait sur la charité vue par le fisc

OTTAWA (PC) — Le ministre du Revenu national, M. Pierre Bussières, s'est refusé, hier, à faire tout commentaire sur le cas des groupes politiquement engagés qui profitent des exemptions fiscales accordées aux organismes de charité.

Selon le ministre, les dossiers du ministère du Revenu, qu'ils concernent les citoyens, les corporations ou les organismes, sont « strictement confidentiels » et il n'est pas question de discuter de cas particuliers.

M. Bussières s'est contenté de rappeler que les fonctionnaires qui s'occupent d'émettre des certificats d'enregistrement aux organismes dits de charité « ont des lignes directrices et que des vérifications sont faites pour s'assurer que l'esprit de la loi est respecté ».

Le ministre avait été interpelé, hier aux Communes, par le député néo-démocrate Jim Fulton qui se plaignait que de nombreux organismes qui ne sont, selon lui, que des « couvertures » du Parti libéral, tels que le Conseil pour l'unité canadienne, le Mouvement scolaire confessionel ou les Jeunes canadiens pour une civilisation chrétienne.

Le député Fulton s'est également demandé pourquoi un institut de recherches comme le Fraser Institute recevait le statut d'organisme de charité alors que le Centre de recherches en politiques alternatives ne l'est pas.

Le ministre s'est contenté de rappeler que de nombreux groupes sont radiés de la liste de ceux qui jouissent d'exemptions fiscales et que ces groupes ont plutôt tendance — à l'inverse du député — de se plaindre que le ministère est beaucoup trop sévère.

Entrées illégales

Nirva Tate, une Canadienne d'origine haïtienne, a écopé hier de $1,500 d'amende, après avoir été reconnue coupable d'avoir conspiré pour faire admettre illégalement au pays trois ressortissants haïtiens.

À défaut de payer l'amende, le juge Gilbert Morier, de la Cour des sessions de la paix, a décrété qu'elle devrait purger neuf mois de prison.

Selon la preuve présentée par le procureur de la Couronne, Me Gontran Chamard, la prévenue, âgée de 45 ans, avait facilité l'entrée au pays de trois Haïtiens en contractant avec eux des mariages de convenance.

En janvier dernier, Nirva Tate avait été condamnée à deux ans de prison, par le juge Benjamin Schecter, après avoir été reconnue coupable d'un vol de $106,000 au Centre des marronniers, un organisme du ministère des Affaires sociales.

LE CLUB SOCIAL DES LECTEURS DU TROISIÈME ÂGE INC.

Un organisme à but non lucratif et non subventionné au service des aînés.

NOS RÉALISATIONS:
- publication, depuis 13 ans, d'un journal mensuel «Le Troisième Âge»
- un concours littéraire annuel pour les plus de 60 ans

NOS PROJETS:
- aide à la publication de manuscrits écrits par des retraités
- création d'un lieu d'échanges socio-culturels pour les aînés
- etc. etc.

Nous avons besoin de votre aide

Adressez vos dons à:

CLUB SOCIAL DES LECTEURS DU TROISIÈME ÂGE INC.
8162 rue Saint-Denis
Montréal, Qué.
H2P 2G6
Tél: (514) 384-2356

ABONNEMENT GRATUIT AVEC TOUT DON DE $25.00 ET PLUS.

Nous émettons des reçus pour fins d'impôt pour les dons de $10.00 et plus.

No. de permis 059-5314-56-08.

CENTRE DE GESTION POUR FEMMES

Session printemps 1983
11 avril — 29 juin

La femme et le monde financier
10 semaines — lundi 13 h à 15 h 30, mercredi 18 h à 20 h 30 — 145$

Le marché boursier
6 semaines — mardi 18 h à 20 h, mercredi 13 h à 15 h — 85$

Comment gérer son portefeuille
6 semaines — mercredi 18 h à 20 h — 85$

Les mathématiques démystifiées
8 semaines — mardi 18 h à 20 h — 85$

L'INFORMATIQUE

L'informatique démystifiée
12 semaines — lundi 13 h à 15 h, 20 h 15 à 22 h 15, mercredi 18 h à 20 h — 155$

Intensif — samedi et dimanche 9/10 avril, 23/24 avril, 4/5 juin — 85$

Bien utiliser son ordinateur personnel
12 semaines — jeudi 18 h à 20 h — 155$

Intensif — samedi et dimanche 28 et 29 mai — 85$

Traitement de texte
12 semaines — mardi 13 h à 15 h, mercredi 20 h 15 à 22 h 15 — 240$

YWCA • 1355 Dorchester ouest • 866-9141

HÔTEL — Une nuit à l'Hôtel de VOTRE choix jusqu'à 50% de réduction sur le prix demandé consenti à l'achat du billet d'avion

GRÈCE — 838 et +

EUROPE AVION — VOLS RÉGULIERS — 699 et + Haute; 538 Basse

PARIS à partir de

AUTO — À L'achat d'un billet d'avion pour

	2 sem	3 sem	4 sem	5 sem	6 sem
R 5	269	399	499	599	699
R 18	469	559	699	799	899

Km illimité, assurances et taxes incluses. Peugeot avec radio similaire à R5 ou R18. Citroen R5 automatique, R9 disponibles. Prix pour livraison un lundi avec remise d'auto un vendredi.

TOUR — AVEC LE CIRCUIT DE VOTRE CHOIX (Terratours, Tours Chantecler, etc...) Jusqu'à 75% de réduction sur une nuit à l'hôtel de votre choix

TRAIN — avec chaque Eurailpass 1 GUIDE MICHELIN VERT GRATUIT

Eurail	15 jrs	21 jrs	1 mois	2 mois
... Pass	290	380	480	
... jeunesse			339	430

Prix à l'achat d'un billet d'avion

CROISIÈRE ET DESTINATION SOLEIL
POUR LES VÉRITABLES SPÉCIAUX APPELEZ (844-6795)
TOUS CES PRIX ANULENT LES PRÉCÉDENTS

ASSURANCES, TAXES, FRAIS DE SERVICES ET GESTION EN SUS

ACCEPTONS VISA MasterCard

1081A, rue Saint-Denis, Montréal
288-2322
Permis du Québec
ACTA IATA
Agence de voyages VOYABEC INC

BELLERIVE

Lave-vaisselle inclus...

Un panorama saisissant sur Montréal et la rivière des Prairies

788 APARTEMENTS DE 3½, 4½, 5½, SPACIEUX ET LUXUEUX • 2 salles de bains par appartement • Transport gratuit au métro par l'autobus "Bellerive" • 2 courts de tennis • Piscine de compétition avec saunas • Équipe complète d'ouvriers spécialisés à votre service • Inclus dans le prix: lave-vaisselle, câble T.V., taxe d'eau, électricité, réfrigérateur et cuisinière • Moniteur vidéo de sécurité • Parc à pique-nique avec B.B.Q. • Magnifique promenade riveraine • Parc d'amusement pour enfants • Port de plaisance • Un environnement permettant le jogging, le ski de randonnée • Balcons • Terrasse • Salles de réception • Garderie • Ménage avant emménagement

5, Place Bellerive, Chomedey, Laval - Tél.: 331-5512

D19598 - 8-83

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications



Étude et réflexion sur :
- l'omniprésence des médias
- ses effets sur l'éducation
- les avenues de l'école parallèle
- les visages d'une nouvelle jeunesse.

Version abrégée
80 p.
EOQ 19350-8
3,95 $

Également offert :
Grandir avec la télévision. La télévision et les valeurs dans le projet éducatif
1982, X+81 p.
EOQ 19260-9
2,95 $

En vente à la librairie de l'Éditeur officiel du Québec :

Montréal
Complexe Desjardins
Tél. : 873-6101

ou par commande postale à :
Ministère des Communications
Case postale 1005
Québec (Québec) G1K 7B5

Paiement par chèque ou mandat-poste à l'ordre de **Les publications du Québec**

Québec

San Antonio verse une rançon de $1.2 million pour sa fillette

Les ravisseurs libèrent Joséphine Dard

GENEVE(Reuter)La fille de Frédéric Dard, célèbre auteur français de romans policiers signés de son pseudonyme San Antonio, qui avait été enlevée dans la nuit de de mardi à mercredi, a été remise en liberté hier contre une rançon de deux millions de francs suisses($1.2 million).

Frédéric Dard, a déclaré que sa fille Joséphine,12 ans, se portait bien, mais quelle était encore sous le choc se son enlèvement.

Un porte-parole de la police a indiqué que la fillette avait été enlevée en pleine nuit dans sa chambre au premier étage de la maison familiale située dans un quartier résidentiel de Genève par un ou plusieurs ravisseurs qui ont utilisé une échelle.

Contacté au téléphone par les ravisseurs, Frédéric Dard a déclaré leur avoir demandé une preuve que son enfant était encore en vie avant de payer toute rançon.

L'annonce de son enlèvement est intervenue presque en même temps que sa libération. Josephine a été retrouvée hier matin à l'aube dans la banlieue de Genève après que son père eût payé la rançon exigée.

Au cours d'une conférence de presse tenue hier, le porte-parole de la police a précisé que Frederic Dard « avait reçu des instructions pour remettre la rançon sur les bords du Rhone ».

« Il a accroché le sac contenant la rançon à un crochet bien en vue sur une portière de la voiture. Le crochet était relié à une poulie et le colis a disparu en contrebas », a-t-il ajouté.

« A ce stade del'enquête, a-t-il poursuivi, on ne peut dire avec certitude s'il y a un seul ravisseur ou s'il s'agit d'une bande. Toutefois, les procédés utilisés laissent penser qu'il s'agit d'une bande organisée, mais rien ne le prouve ».

Au cours de cette conférence, l'enregistrement d'une conversation téléphonique entre Frédéric Dard et le ravisseur a été diffusée. En voici un extrait :

(Dard) :« Pourquoi faire des choses comme ça; si tu voulais du pognon, tu avais d'autres moyens de me le demander sans me faire un coup pareil (...)

(Dard): « Je t'en supplie, ne lui fais pas de mal. Cette môme, c'est toute ma vie... Je veux être sur qu'elle va bien... Ecoute-moi, grand, t'as une mère non... Je te le donne le pognon, mais rends-moi ma gosse...Prouve-moi que ma gosse est vivante... On est des hommes, on n'est pas des bêtes... »

« Ce langage peut surprendre, a déclaré San Antonio, mais d'entrée de jeu ce garçon m'a tutoyé. Jai constaté qu'il était d'origine méditerranéenne. Il avait un accent du Sud.Il fallait prolonger la conversation, tout le monde sait qu'on a intérêt a prolonger une conversation téléphonique dans ce genre de cas avec un ravisseur », a-t-il expliqué.

« J'ai averti la police immédiatement. Quand notre enfant a été enlevée. Ma femme et moi avons hurlé de détresse. Il n'était pas pensable de se priver de la police », a-t-il dit.

Évoquant ensuite la santé de Josephine, il a dit : « Ma fille va bien mais elle est tout de même traumatisée. Elle est choquée, mais d'une façon qui me laisse espérer que ce sera vite oublié ».

Joséphine Dard est née du second mariage de Frédéric Dard qui a trois autres enfants dont un Tunisien adopté.L'enlèvement a été commis à sa villa cossue et bien protégée du Chemin du Paradis, à Vandoeuvres, une banlieue résidentielle de Genève.

La police a coûté $696.1 millions

QUÉBEC (PC) — Il en a coûté $696,1 millions aux contribuables québécois en 1982 pour maintenir les effectifs des 186 corps policiers de la province, révèle le dernier rapport annuel de la Commission de police du Québec.

On dénombrait l'an dernier un total de 13,451 policiers au Québec. Si l'on tient compte de toutes les dépenses, le coût de revient par policier s'élevait à $55,635.

A la Communauté urbaine de Montréal (CUM), ce coût moyen a été de $52,632. Dans les municipalités de 5,000 habitants et plus (excluant la CUM), le coût par policier s'établissait à $47,489 tandis qu'il était de $47,170 dans les municipalités dont la population est inférieure à 5,000 âmes.

Ces chiffres tiennent compte des dépenses d'équipement et du traitement salarial des quelque 2,500 civils à l'emploi des divers corps policiers.

Ils ont été établis à partir de données fournies par les municipalités ou les corps policiers eux-mêmes au moyen d'un questionnaire que leur avait fait parvenir la commission.

Même si certaines municipalités ont fourni des chiffres approximatifs de leurs dépenses, le président de la CPQ, le juge Roger Gosselin, estime que les données du rapport sont "assez fiables".

Le rapport révèle par ailleurs que le nombre de plaintes adressées à la Commission de police a diminué de près de 15 pour cent l'an dernier, passant de 296 en 1981 à 258 en 1982.

Une nouvelle revue aux objectifs infinis

par André Tardif

Un nouveau mensuel, ***Objectif: infini***, tiré initialement à 20,000 exemplaires, vient de voir le jour. Il vise essentiellement à véhiculer « de l'information objective et de qualité sur les divers courants spirituels ou humanistes » que l'on retrouve aujourd'hui au Québec, souligne en éditorial Louise Delisle, l'éditeur adjoint.

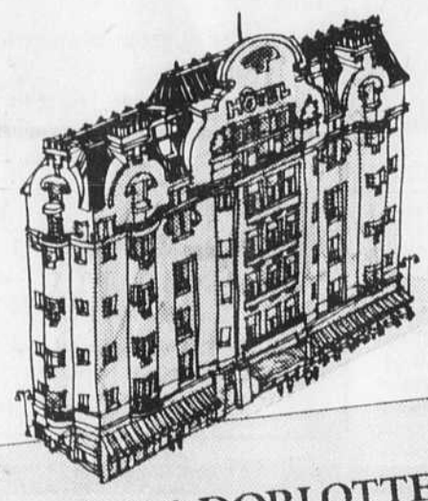
Le premier numéro touche une demi-douzaine de sujets bien d'actualité, relevant surtout du domaine ésotérique. On y retrouve notamment une entrevue avec Richard Glenn, qui anime une émission hebdomadaire genre « talk show » sur Câblevision Nationale et dont le potentiel de spectateurs pourrait atteindre le demi million.

Il y a aussi cette entrevue touchante avec une sœur cloîtrée, qui raconte avec grande conviction ce qui l'a attirée vers une vie contemplative. Jacques Languirand nous est également présenté sous une nouvelle facette: l'homme d'affaires « new look », et on aborde la Scientologie, cette Eglise qui en fait n'en est pas une.

Le clou de cette première livraison est peut-être une entrevue avec une disciple montréalaise de Bhagwan, ce sage en provenance de l'Inde que le magazine Paris-**match** qualifiait de « gourou rouge de l'Oregon », dans un grand reportage l'automne dernier.

L'éditeur Jean-Claude Dauphin, qui ne s'occupait jusqu'ici que de magazines ou journaux spécialisés, avoue qu'il est plutôt difficile d'identifier le produit et sa clientèle et que partant, la réclame, limitée à trois pages sur 42, n'est pas facile a vendre. Mais il estime, suite à une étude-maison, que le lecteur moyen est âgé de moins de 40 ans, qu'il possède un diplôme universitaire ou collégial, et qu'il adore les lectures et les voyages.

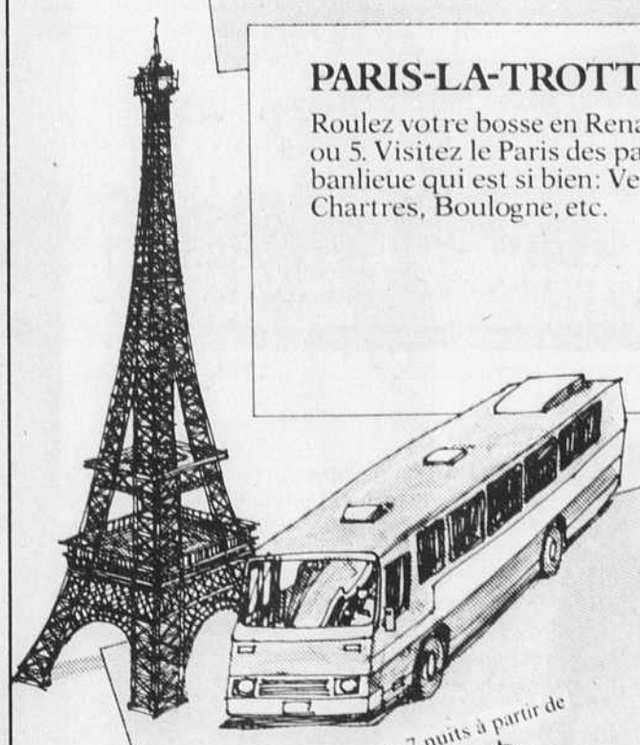
PLUS DE PARIS
AVEC
LE PRÊT-À-PARTIR



PARIS-LA-DORLOTTE
Fini l'ennui, vive les nuits de Paris. Et pour vous reposer à peu de frais après la bamboche, voici "l'occase" rêvée. Chambre avec salle de bain, petit déjeuner continental, taxes et service compris. Séjour minimum: 3 jours.

32$ par personne, occupation double
Présenté par Unitours.
Jusqu'au 31 octobre 1983.





PARIS-LA-TROTTE
Roulez votre bosse en Renault 4 ou 5. Visitez le Paris des parisiens et la banlieue qui est si bien: Versailles, Chartres, Boulogne, etc.

A partir de 150$ par semaine
7 jours de location, kilométrage illimité.
Présenté par Unitours.
Jusqu'au 31 octobre 1983.

PARIS-LA-BOUGEOTTE
Paris hôtel de luxe. Chambre avec salle de bain dans l'hôtel que vous aurez sélectionné, petit déjeuner continental, billets pour le transport en commun, tour de bateau-mouche, une demi-journée de visite du Paris historique. Taxes et service compris. Transport entre l'hôtel et l'aéroport.

8 jours et 7 nuits à partir de 229$ par personne, occupation double.
Présenté par Unitours.
Du 1er avril au 31 octobre 1983.

Le Prêt-à-partir d'Air Canada, c'est votre billet pour l'aventure. Plus de plaisirs, plus d'inédit, plus de souvenirs. OUI... LAISSEZ AIR CANADA S'OCCUPER DE VOUS. Après tout, c'est lorsqu'on a tout prévu que l'aventure commence.

L'Intercontinental en Service Hospitalité
Profitez de toute la classe du Service Intercontinental dans une formule économique qui convient à votre budget. *Sans frais supplémentaires,* Air Canada vous offre un menu gastronomique, un bon choix de vins sélectionnés, de grands magazines internationaux, des apéritifs ainsi qu'un film récent et une grande variété de programmes musicaux.
Le Paris d'Air Canada c'est aussi une gamme complète de forfaits spécialement mis au point pour vous: voiture, hôtel, visites touristiques, etc.
Rien n'est laissé au hasard pour mieux vous permettre de vivre... votre Paris.

CONDITIONS: Tarif avion en vigueur pour les départs du 1er au 26 mai 1983. À ce tarif, tous les voyages doivent être complétés le 9 juin 1983. Tarif sujet à l'homologation gouvernementale. Le nombre de places est limité. Séjour minimum: 7 jours. Séjour maximum: 3 mois. Réservations au moins 21 jours à l'avance. Les tarifs peuvent changer sans préavis. Dépôt de 100 $ non remboursable sept jours suivant la réservation. Taxes d'aéroport non comprises.

Intercontinental SERVICE HOSPITALITÉ

Mille et un Prêt-à-partir en vacances

Détenteur d'un permis du Québec. Prêt-à-partir est une marque de commerce d'Air Canada.

AIR CANADA

Jacques-Yvan Morin en faveur d'une constitution interne

Le Québec n'est qu'une « province comme les autres »

par Gilles Lesage

QUÉBEC — « Le Québec, désormais, ne peut plus compter sur le droit et les garanties traditionnelles pour assurer sa protection constitutionnelle. Il est devenu « une province comme les autres » et ne peut plus compter que sur son poids et sa détermination politique pour défendre ses intérêts fondamentaux. »

Telle est la thèse que le vice-premier ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Québec, M. Jacques-Yvan Morin, a présentée hier au colloque « La loi constitutionnelle de 1982: un an après », organisé par la Faculté de droit et le Département de science politique de l'Université Laval, en collaboration avec le Barreau canadien.

Depuis novembre 81, explique M. Morin, le Québec se trouve devant une porte verrouillée par un cadenas à combinaison. M. Trudeau possède une partie de la combinaison tandis que les provinces anglophones possèdent l'autre. De toute évidence, ils ne semblent pas pressés de s'entendre. « Sans doute espère-t-on qu'avec le passage du temps, le Québec, coincé entre Ottawa et les provinces, s'habituera à son statut diminué et rentrera dans le rang à titre de province comme les autres, sans prétention désormais à quelque caractère distinct. » Mais, ajoute le ministre, le Canada anglais commet une grave erreur s'il croit que « les choses vont finir par se tasser » et que le Québec acceptera éventuellement de vivre dans un tel environtution interne n'est pas nouvelle, elle est même dans l'air depuis une vingtaine d'années. Elle a repris de la vigueur depuis le « Canada Bill » et certains des participants au colloque de Laval s'en font d'ardents propagandistes.

M. Morin est lui-même favorable à une telle démarche, et depuis longtemps. « Que le Québec de demain continue ou non de faire partie du système canadien, je la favorise toujours. Mais l'élaboration d'un outil aussi important pour notre évolution, s'il veut constituer un véritable projet de société, ne doit pas provenir exclusivement du milieu gouvernemental. »

Le ministre a répété par ailleurs que le Québec devra régler la question de son adhésion au « Canada Bill » et s'assurer que ses exigences fondamentales visant à protéger sa spécificité soient acceptées avant de songer au reste. « Autrement, il serait exposé, sans protection suffisante, à être entraîné dans un processus de révision qui s'oriente nettement dans le sens de la centralisation, comme le démontre le mandat de la commission d'enquête MacDonald sur l'union économique canadienne.

D'autre part, M. Gordon Robertson soutient quant à lui qu'un réaménagement important et effectif du Sénat canadien offre la meilleure perspective d'un véritable « renouveau » du fédéralisme.

Ancien haut fonctionnaire fédéral, président de l'Institut de recherches politiques d'Ottawa, M. Robertson préconise, dans sa communication d'aujourd'hui au colloque qui regroupe une centaine d'experts, l'élection des membres du Sénat. Mais au moins quatre autres conditions sont nécessaires pour que la réforme du Sénat contribue au règlement des problèmes du fédéralisme canadien:

- les sénateurs devraient être élus, en même temps que les députés, pour un mandat de deux parlements;
- il faut minimiser l'empire des partis sur les candidats et les sénateurs;
- il faut accroître sensiblement la représentation proportionnelle de l'Ouest;
- les pouvoirs du nouveau Sénat doivent contenir des mécanismes de protection du Canada français et du Québec.

À ce titre, M. Robertson parle de minorité francophone plutôt que du Québec comme tel. À l'heure actuelle, la formule d'amendement constitutionnel ne permet pas au Québec de remplir son rôle historique d'empêcher les changements auxquels le Canada anglais pourrait consentir et qui menaceraient les fondements de la langue et de la culture françaises au Canada. Aussi longtemps que la procédure d'amendement ne permet pas au Québec de jouer ce rôle, il importe de trouver d'autres mécanismes de protection aussi efficaces que possible.

Quant au droit de veto, il ne serait pas accordé au gouvernement du Québec, mais aux représentants élus du Québec au Sénat canadien, soumet M. Robertson.

Selon M. Morin, le référendum de mai 80 constituait l'amorce et non pas l'aboutissement d'un processus de maturation politique. Reprenant les termes du discours inaugural du premier ministre, il ajoute que « seule l'émancipation politique du Québec, son indépendance, sauront vraiment répondre aux aspirations de notre peuple ».

Dans cette perspective, le vice-premier ministre estime qu'un débat public doit avoir lieu dans les meilleurs délais sur l'opportunité pour le Québec de se doter de sa propre constitution, afin que les citoyens puissent s'exprimer sur une question aussi fondamentale. L'idée que le Québec se dote d'une constinement constitutionnel, étriqué, marginalisé, pervers même.

L'Ordre des ingénieurs suggère un conseil inter-énergétique

QUÉBEC (PC) — L'Ordre des ingénieurs du Québec a recommandé hier la création d'un conseil inter-énergétique qui relèverait d'un organisme neutre.

Ce conseil aurait le mandat de faire une mise à jour continuelle de la situation énergétique globale a dit l'OIQ à une commission parlementaire siégeant afin d'entendre les opinions sur les relations entre la politique énergétique et le développement économique.

Dans la poursuite de son objectif d'auto-suffisance énergétique, Québec devrait établir un équilibre entre ses importations d'énergie fossile et ses exportations d'hydroélectricité, dit aussi l'OIQ.

Le mémoire présenté à la commission parlementaire par les ingénieurs est, selon le ministre de l'Energie et des Ressources Yves Duhaime, un des plus étoffés de la soixantaine de mémoires reçus par la commission.

Il comporte 19 recommandations, dont celle de planifier de petites centrales hydro-électriques pour répondre à l'accroissement graduel de la demande.

Ces petites centrales devraient être mises "en chantier selon les besoins en tenant compte du développement régional et en y intéressant l'entreprise privée".

"Le conseil inter-énergétique agirait comme assemblée consultative formée de représentants d'entreprises privées, publique et para-publiques du domaine de l'énergie," disent les ingénieurs.

Il aurait pour rôle d'émettre des avis sur des sujets d'intérêt économique national touchant l'énergie. "Ces avis seraient basés sur les positions respectives des différents intervenants, tout en recherchant le maximum d'objectivité en vue du bien-être général."

Par ailleurs, la société Gazoduc Trans Québec et Maritimes -TQMchargée de desservir en gaz naturel les nouveaux marchés ouverts à l'est de Montréal par la construction du gazoduc, a admis que, depuis quelques mois, les gaziers éprouvent des difficultés à pénétrer le marché.

L'abolition de la taxe sur les ventes de gaz naturel à partir du 1er janvier dernier contribuera à améliorer cette situation causée en partie par la récession économique et la baisse des prix du pétrole.

Mais le gaz naturel doit aussi faire face à la compétition d'Hydro-Québec, qui est l'entrave réelle à la pénétration du gaz au Québec, dit la TQM.

Dans le but d'écouler le surplus de capacité de production qu'elle aura au cours des quatre prochaines années, Hydro-Québec offre depuis 1981 des volumes importants à prix de rabais au secteur industriel.

De sorte que ce secteur "ne voit pas beaucoup d'intérêt à convertir ses installations au gaz naturel dans l'immédiat," dit la TQM qui souligne que le secteur industriel est "absolument vital pour l'expansion du gaz au Québec".

"Tout cela neutralise les mesures incitatives mises sur pied par les deux paliers de gouvernement pour favoriser la pénétration du gaz naturel, risquant ainsi d'évincer le gaz du marché industriel qu'il se doit absolument de pénétrer dès le départ."

Rappelant que le gaz et l'électricité ont tous deux comme objectif de remplacer le pétrole importé, la TQM conclue qu'il "faut éviter de solutionner les difficultés conjoncturelles d'Hydro-Québec en mettant en péril la pénétration du gaz dans les nouveaux marchés" si l'on ne veut pas compromettre les objectifs énergétiques à long terme du gouvernement québécois.

Pas besoin d'entrepreneurs certifiés pour oter la MIUF

par Louis-Gilles Francoeur

Les propriétaires d'immeubles isolés à la mousse d'urée formol peuvent faire appel à des entrepreneurs en construction qui ne sont pas accrédités auprès du programme fédéral d'aide aux victimes de la MIUF, s'ils ont eux-mêmes passé avec succès le cours sur les opérations de « démiuffage » et obtenu leur accréditation.

C'est ce qu'a affirmé au DEVOIR Mme Thérèse Boisclair, porte-parole du Centre fédéral de coordination et d'aide aux victimes de la MIUF.

La documentation remise aux victimes n'est pas explicite sur ce point. On y précise que les victimes peuvent faire appel à un entrepreneur « accrédité » auprès du centre fédéral ou effectuer eux-mêmes les travaux, en tout ou en partie, s'ils ont suivi le même cours que les entrepreneurs accrédités et, bien-entendu, passé l'examen avec succès. Mais les documents remis aux victimes ne précisent pas si un propriétaire accrédité peut confier, en tout ou en partie, les travaux à des entrepreneurs non accrédités.

Dans la région de Montréal, on dénombre présentement une soixantaine d'entrepreneurs accrédités sur un total de plusieurs centaines qui ne le sont pas. La Fédération des comités de victimes de la MIUF estime que le petit nombre d'entrepreneurs accrédités est à l'origine d'une hausse artificielle des coûts, de l'ordre de 15 à 50% dans certains cas, selon elle. Elle réclame des autorités fédérales l'abolition du système d'accréditation des entrepreneurs afin de diminuer le coût des travaux grâce à une saine concurrence: la fédération soutient qu'Ottawa aurait pu exercer un contrôle réel sur la qualité des travaux par l'imposition de normes aux entrepreneurs pour les opérations de « démiuffage », a affirmé au DEVOIR le porte-parole de la Fédération, Mme Nicole Lamer.

Les propriétaires « accrédités » qui pourront ainsi recourir sans pénalité aux entrepreneurs « ordinaires » de l'industrie de la construction, ne sont toutefois pas légion. A la fédération des victimes, on estime que huit personnes sur dix ratent l'examen parce qu'on exigerait d'eux une connaissance trop générale du code canadien du bâtiment, ce qui avantagerait les entrepreneurs. A Ottawa, on estime qu'environ 50 % des candidats qui ne sont pas des entrepreneurs sont éliminés.

A la Société centrale d'hypothèque et de logement (SCHL), qui a été chargée de l'inspection des travaux de « démiuffage » à travers le pays, on se dit prêt à accepter des soumissions d'entrepreneurs non accrédités auprès du programme fédéral si le propriétaire d'un immeuble a subi avec succès l'examen requis. On voit même des avantages dans cette formule car plusieurs propriétaires accrédités, qui exécutent eux-mêmes la totalité des travaux, auraient avantage à obtenir le concours, pour certaines étapes difficiles, de la main-d'oeuvre spécialisée de l'industrie même non accréditée. On estime en effet qu'un propriétaire accrédité surveillera avec minutie les travaux sur sa demeure et souvent avec plus d'assiduité qu'un entrepreneur général obligé de superviser simultannément un grand nombre de chantiers.

En ayant recours aux entrepreneurs non spécialisés, les propriétaires accrédités pourront économiser les $250 que réclament actuellement la plupart des entrepreneurs accrédités pour rédiger simplement une évaluation écrite des travaux. Or le programme fédéral exige au moins trois évaluations du genre avant d'autoriser les travaux aux fins de la subvention de $5,000. Certains entrepreneurs déduisent toutefois ce montant des travaux si le contrat leur est confié.

Les propriétaires non accrédités peuvent aussi faire appel à un ami ou parent qui l'a été. Ils peuvent alors eux aussi faire appel à des entrepreneurs non spécialisés. Un propriétaire accrédité peut superviser des travaux de démiuffage sur sa maison et sur une seule autre qui ne lui appartient pas.

LE COLLÈGE OFFRE
aux personnes oeuvrant dans l'administration
UN ATELIER
COMMENT PROGRAMMER EN LANGAGE BASIC

Durée: une fin de semaine, 15 heures
Coût: 100$ incluant la documentation et l'usage d'un micro-ordinateur par personne
Dates: 10 et 17 avril
14 et 15 mai
11 et 12 juin

Pour renseignements et inscriptions, présentez-vous sans rendez-vous au pavillon Ignace-Bourget, local R-135, le mardi 5 avril 1983 à 19h30.

10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L4
Tél.: (514) 332-3000, postes 308-313

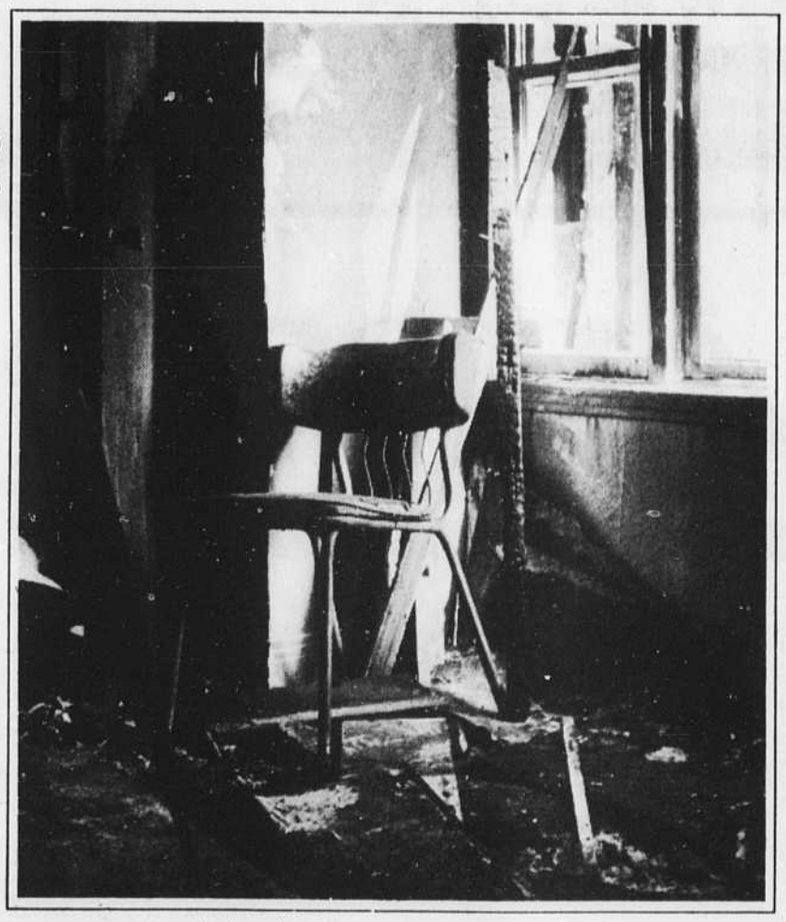
Collège de Bois-de-Boulogne

Notre collection printemps-été est arrivée!
•Tenues de détente.
VIRILIS
vêtements pour hommes
1220 av. Bernard O., Outremont, 279-5881

LANGAGE PLUS
PRÉSENTE
ROTOGRAMMES
de JEAN-PIERRE KOHLER
30 MARS — 17 AVRIL '83
Vernissage le 30 mars à 20h30
SALLE TREMBLÉ
675, boul. Auger O.
Alma — G8B 2B7
Tél.: (418) 662-6332

9 et 10 avril 83, de 23h à 20 h
Le téléthon de la paralysie cérébrale
moi, j'y crois!

vous souviendriez-vous de ce qu'il y avait ?



Après un incendie, vous souviendriez-vous de tout ce qu'il y avait chez vous ? Bien sûr, vous penseriez à vos meubles, à vos vêtements et à vos objets de valeur. Mais seriez-vous en mesure de vous rappeler tout ce que contenait le garage, le sous-sol ou le grenier ? Pourriez-vous faire l'inventaire de toutes les armoires, de toutes les garde-robes et de tous les placards ? Et pire encore ! Vous souviendriez-vous de la valeur de chacun de ces articles ?

Le jour où vous avez pris une assurance incendie, avez-vous évalué combien pourraient valoir vos biens ? Avez-vous pensé que si vous perdiez tout, vous auriez à tout remplacer y compris votre réfrigérateur, vos outils et vos articles de sport ?

Faire l'inventaire de ses biens, c'est être prévoyant. Tout comme souscrire une bonne assurance. Votre courtier ou votre assureur a un formulaire prévu à cet effet, dans lequel vous trouverez une liste de ce que contient une maison, et à côté de chacun des articles, un espace pour inscrire la valeur à l'achat et un autre pour inscrire la valeur de ce même objet si un incendie ravageait votre demeure aujourd'hui. Cet inventaire peut aussi devenir un outil précieux si vous êtes victime de vol ou de vandalisme car vous savez que dans ces moments-là, il est difficile de se souvenir de tout ce qui a disparu.

Cet inventaire doit bien sûr être tenu à jour au fil des années et votre courtier, votre assureur ou le Bureau d'assurance du Canada peuvent vous aider à le remplir si vous avez des difficultés.

Nous sommes là pour vous aider. C'est pourquoi nous vous incitons à faire l'inventaire de vos biens.

L'INVENTAIRE DE VOS BIENS au cas où le malheur frapperait...

Le BAC met à votre disposition une série de dépliants et de brochures qui répondent à toutes vos questions en matière d'assurance habitation.

Remplissez le coupon ci-joint et recevez gratuitement toutes les réponses à vos questions.

question d'assurance habitation ?

...le BAC

☐ L'inventaire de vos biens meubles
☐ L'assurance habitation : Questions et réponses
☐ Guide pratique de l'évaluation des maisons
☐ Pour faire assurer vos objets de valeur
☐ Soixante façons de prévenir l'incendie
☐ Les poêles à bois et à charbon : Quelques règles de sécurité
☐ Alerte à l'incendiaire
☐ Une prime d'assurance, ça se contrôle
☐ L'inflation et le coût des réparations aux habitations
☐ Le BAC, Bureau d'assurance du Canada

Je désirerais obtenir gratuitement, sans aucune obligation de ma part, le(s) document(s) suivant(s): ☐ Propriétaire ☐ Locataire

NOM :
ADRESSE :
VILLE :
PROVINCE : CODE POSTAL :

Faites parvenir ce coupon à l'adresse qui suit:

Bureau d'assurance du Canada
Boîte Postale 360, Succursale S
Montréal (Qué.) H4E 4J8

12A

AUX ÉDITIONS SAINT-MARTIN



LA TÉLÉVISION EN VRAC
essai sur le triste spectacle
Jean-Pierre Desaulniers

L'auteur dans ce livre se demande qui regarde la télévision et à qui cela profite.

Un livre indispensable pour bien comprendre l'impact de la télévision dans notre société.

200 pages 13,00 $

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Éditions Coopératives Albert Saint-Martin, 5089 Garnier, Montréal H2J 3T1

Nette victoire du Parti travailliste à Darlington

LONDRES (AFP) — Le Parti travailliste britannique, en conservant jeudi le siège parlementaire de Darlington (nord-est de l'Angleterre), a remporté un succès électoral dont il avait bien besoin après son désastre du mois dernier à l'élection partielle de Bermondsey (banlieue sud de Londres).

Le Labour a doublé sa majorité par rapport aux élections générales de mai 1979, et a conforté la position de son leader, M. Michael Foot, qui avait été directement mis en cause par la défaite du mois dernier.

Le candidat travailliste, M. Oswald O'Brien, a obtenu une majorité de 2,412 voix, soit 39. % des suffrages dans l'élection qui a vu une participation massive de 80,1 % de l'électorat.

Les conservateurs, qui à aucun moment n'avaient été donnés gagnants, sont arrivés en seconde position avec 18,132 voix (34.8 %).

L'alliance libérale-sociale-démocrate, par contre, a enregistré un score décevant dans une circonscription où la faible majorité travailliste semblait lui laisser toute ses chances: le candidat du Parti social-démocrate est arrivé en troisième position avec 12,735 voix (24.5 %).

M. David Owen, ancien ministre travailliste et un des leader du SDP, a estimé que le résultat constituait un avertissement pour son parti, la dernière née des formations politiques qui, en coalition avec le Parti libéral, cherche à briser le moule du bipartisme politique en Grande-Bretagne.

Selon un sondage d'opinion Marplan, publié hier par le Guardian, les conservateurs bénéficient à l'échelle nationale de 42 % des intentions de vote, alors que le Parti travailliste et l'alliance sont presque à égalité avec respectivement 28.5 et 28 % des intentions de vote.

Selon les observateurs, les conservateurs peuvent être satisfaits du résultat de l'élection partielle de Darlington dans la mesure où celui-ci conforte le leadership de M.Foot à la tête du Labour et semble mettre un hola à la remontée de popularité de l'alliance.

Certains tacticiens conservateurs considèrent le fait que M.Foot dirige le Labour comme un atout pour leur parti aux prochaines élections étant donné son manque de popularité et son image d'homme vieux et fragile à la tête d'un parti divisé. Certains députés du Labour avaient exprimé la crainte, après Bermondsey, que le parti n'aille à la catastrophe aux prochaines élections générales si M. Foot en restait le chef.

Le calme revient lentement en Équateur

QUITO (AFP) — Un relatif retour au calme était observé paradoxalement hier matin en Équateur, alors que le pays était confronté pour la troisième journée consécutive à une grève générale marquée notamment mercredi par la mort d'un manifestant étudiant à Cuenco (sud du pays), tué par balles.

Les syndicats ouvriers du Front uni des travailleurs (FUT), avec ceux des chauffeurs et des fonctionnaires, ont décidé jeudi soir de transformer en mouvement illimité l'arrêt de travail de 48 heures lancé mercredi pour faire revenir le gouvernement sur des mesures économiques (dévaluation et hausses de prix) décrétées samedi dernier, rappelle-t-on.

Toutefois hier les rues du centre de Quito avaient repris un aspect normal, les débris calcinés des mini-barricades dressées à chaque carrefour par les manifestants des deux jours précédents ayant été enlevés par les services de la voirie aidés par une forte pluie tombée durant la nuit.

Seuls font exception les transports publics qui ont appliqué le mot d'ordre de poursuite de la grève lancé par le FUT et certains quartiers du sud de la capitale où les ouvriers ont érigé de nouvelles barricades. À Guayaquil, grand port au sud du pays, commerces, banques et administrations ont rouvert.

C'est à la suite d'une dévaluation de 27 % du sucre, la monnaie nationale, et de certaines hausses (combustibles ménagers, lait) décrétées le 18 mars qu'une grève générale de 48 heures a été déclenchée mercredi à l'appel, outre le FUT, des syndicats de fonctionnaires, des organisations étudiantes, du patronat et des commerçants.

Le FUT a présenté une plate-forme de revendications, présentant notamment l'annulation des mesures décrétées et une substantielle augmentation du salaire minimum comme condition à une reprise du travail.

Le gouvernement du président Osvaldo Hurtado (démocrate-chrétien), tout en se déclarant prêt au dialogue et en tentant de limiter les affrontements violents entre police et manifestants, s'est montré jusqu'ici d'une grande fermeté quant à l'irréversibilité des mesures prises.

Cette attitude semble avoir payé, notent les observateurs, puisque hier la situation tendait à se normaliser un peu partout dans le pays, et le FUT paraissait relativement isolé.

En dépit des consignes de leur syndicat, les fonctionnaires, sous la menace d'un licenciement, ont repris le travail, les magasins ont rouvert, les taxis circulent. En revanche les transports publics municipaux et routiers appliquent le mot d'ordre de grève, et les universités demeurent fermées par ordre du ministre de l'Éducation nationale.

L'adoption des dernières mesures économiques répondent, notent les observateurs, aux exigences du Fonds monétaire international (FMI) et des créanciers du pays, et visent à redresser l'économie de l'Équateur qui, au cours des dernières années, s'est habitué à vivre largement en raison de ses ressources pétrolières.

La dette publique de l'Équateur est de plus de 6 milliards de dollars, rappelle-t-on.

La plupart des dirigeants politiques du pays opposés à la politique gouvernementale se sont contentés d'exprimer une critique prudente, constatent les observateurs.

La Chambre des représentants a refusé de se réunir en session extraordinaire comme le lui demandait le FUT pour faire invalider par les parlementaires les récentes mesures gouvernementales.

L'armée, qui avait été appelée à la rescousse en octobre dernier par le gouvernement, lors de l'état d'urgence décrété pour faire face à une première crise sociale, est restée neutre.

Le Honduras nie avoir envahi le Nicaragua

TEGUCIGALPA (AFP) — Le Honduras a démenti hier que son armée ait pénétré, jeudi, en territoire nicaraguayen et, à son tour, a accusé ce pays d'avoir violé ses eaux territoriales, dimanche dernier.

L'armée du Honduras « n'a jamais franchi la frontière avec le Nicaragua », a déclaré le gouvernement de Tegucigalpa. Ce démenti officiel répondait aux déclarations du Nicaragua, dénonçant une incursion militaire hondurienne jeudi sur son territoire, qui aurait été repoussée et aurait fait un blessé dans les rangs sandinistes.

L'armée reste à son poste, et a l'ordre exprès de sauvegarder la souveraineté nationale et l'intégrité territoriale du Honduras, poursuit le communiqué hondurien. C'est la menace de guerre du Nicaragua contre le Honduras qui altère la paix dans la région, et viole les principes des Nations unies et de l'Organisation des États américains (OEA), poursuit le communiqué. C'est le régime militaire marxiste du Nicaragua qui a mobilisé des troupes à la frontière et entretenu un climat de tension, afin de soutenir l'offensive propagandiste et diplomatique qu'il a engagée à l'ONU, affirme aussi ce texte.

Dans le meme temps, le ministère hondurien des Affaires étrangères a affirmé que le Nicaragua avait violé les eaux territoriales honduriennes, arraisonné deux bateaux de pêche et arrêté quatre membres d'équipage, dimanche dernier, dans le golfe de Fonsequa (océan Pacifique).

Le ministre des Affaires étrangères, M. Edgardo Paz Barnica, a indiqué qu'il avait envoyé une énergique protestation au Nicaragua, exigeant le rapatriement immédiat des pêcheurs arretés.

Il s'agit dune nouvelle provocation de la part des autorités sandinistes, a déclaré le ministre, qui voit là une tentative de provoquer une réaction violente du Honduras afin de l'impliquer dans le conflit intérieur au Nicaragua, mettant aux prises rebelles anti-communistes et forces régulières dans les régions septentrionales proches du Honduras.

Chili: mise en garde contre les manifestations

SANTIAGO (AFP) — Le gouvernement chilien a affirmé hier qu'il ne tolérerait pas « la répétition » des manifestations de rue, qui se sont déroulées jeudi dans les principales villes du Chili et qui témoignent de la montée des oppositions à laquelle il doit faire face.

Ces manifestations, qui ont eu lieu notamment à Santiago, Valparaiso et Concepcion, apparemment à l'initiative des partis de gauche interdits, ont été marquées par de violents incidents dans la capitale qui ont fait de nombreux blessés. Elles ont entraîné 230 arrestations, dont celle de deux prêtres catholiques, selon la police, qui a précisé que les manifestants étaient toujours détenus hier.

Le gouvernement a exprimé sa préoccupation au nonce apolostique après l'arrestation des deux prêtres, a-t-on rapporté officiellement à Santiago.

Cet incident entraîne une nouvelle dégradation des relations, déjà mauvaises, entre le pouvoir et l'Église, marquées notamment par l'expulsion il y a une semaine de deux prêtres, un Irlandais et un Australien.

Avant les manifestations, la police avait arrêté dans la capitale et plusieurs villes du pays, quatre personnes accusées d'être communistes, et un vingtaine de dirigeants syndicaux et estudiantins liés au centre-gauche.

Jeudi également, une série de huit attentats à l'explosif dans la capitale chilienne, visant des installations d'électricité, de distribution d'eau potable et des autobus, avait fait deux blessés.

Le gouvernement a affirmé que les attentats étaient coordonnés avec les manifestations et que Radio-Moscou avait annoncé ces incidents plusieurs jours à l'avance.

En réalité, ces manifestations ont comme toile de fond la grave crise sociale que traverse le pays. Les manifestants de jeudi criaient « Pain, travail, justice, et liberté », slogan déjà entendu ces dernières semaines dans des mouvements de mécontentement de chômeurs ou de déshérités.

Le Chili connaît en effet une situation économique extrêmement mauvaise, qui a mis brutalement terme à ce que les autorités appelaient « le miracle économique chilien »: chute de 14 % de la production, chômage affectant 25 % de la force de travail, en 1982, selon les chiffres officiels, et dette extérieure de 17 milliards de dollars.

Voyage en Grèce
AVEC L'AGENCE
DARMIS
laquelle a une connaissance vraiment approfondie de la GRÈCE.
De plus, notre propre bureau d'Athènes **DARMIS TRAVEL** sera à vos côtés dès votre arrivée jusqu'à votre départ. Notre service est hors concurrence.
Vous avez un grand choix de circuits à l'intérieur de ce beau pays, des croisières de 3, 4 et 7 jours, des hôtels de toutes catégories. Avec **DARMIS**, vous n'êtes pas obligé(e) de suivre des groupes organisés.
Profitez de la dévaluation de la monnaie grecque, elle vous convient.
Billet d'avion Montréal/New York/Athènes à partir de $Cdn 790 ou $Cdn 889.
Billet d'avion Montréal/Athènes à partir de $1,087.
Tél. 849-6077/6078/6079
Darmis Ltée Agence de Voyages
72 Ouest, rue Sherbrooke, Montréal, Qué. H2X 1X3
DÉTENTEUR D'UN PERMIS DU QUÉBEC

Un été en voyage? Pourquoi pas...
À l'horaire du **Club Jeunesse:** vie de groupe, joie, camaraderie, activités culturelles, touristiques et sportives.
Nos prix (tout inclus):
14 jours en Ontario: **$565.**
29 jours en Europe: **$1629.** à **$2095.**
En tout: 11 circuits (11-14; 14-18 ans)
Demandez notre brochure chez votre agent Club Voyages ou à notre bureau, 1027 Laurier Ouest, 274-9323
Détenteur d'un permis

L'ANIMATION EN QUESTION (S)
Colloque
Rimouski, 21, 22, 23 avril 1983
L'animation au Québec : l'état actuel et l'avenir.
- Les types : sociale, communautaire, syndicale, pédagogique, culturelle, de petit et grand groupes.
- Les acteurs (trices), théoricien (nes) et praticiens (nes).
- Les idéologies et les valeurs.
- La formation.
- Panels, débats, conférences, communications.
- Invités spéciaux : Jacques Languirand, Michel Chartrand, Guy Beaugrand-Champagne
- Coût : avant 1er avril 45 $ (étudiants (es) 30 $). après 1er avril 55 $ (étudiants (es) 40 $).
- **Information et inscription : David Michaud (418) 724-1622**
Université du Québec à Rimouski

À VOTRE CHANTÉ!


*Dans les succursales de la S.A.Q.
Aussi disponible dans les épiceries et dépanneurs licenciés.

Andropov fait taire les rumeurs sur sa santé

Gromyko conserve son poste aux Affaires étrangères

MOSCOU (AFP) — M. Andrei Gromyko, 73 ans, nommé jeudi premier vice-président du conseil des ministres de l'URSS, conserve le portefeuille des Affaires étrangères, a indiqué hier soir l'agence Tass.

Dressant la liste des personnalités qui ont accueilli, hier soir à Moscou, le président du conseil des ministres, M. Nikolai Tikhonov, de retour de Belgrade, l'agence officielle soviétique a en effet cité le nom de M. Gromyko, avec le titre de membre du Politburo du PCUS, premier vice-président du conseil des ministres et ministre des Affaires étrangères.

Le nom de M. Gromyko est cité immédiatement après celui de M. gueidar Aliev, également membre du Politburo et premier vice-président du conseil des ministres, dans cette liste établie selon l'ordre alphabétique.

Le communiqué qui avait annoncé jeudi la désignation de M. Gromyko comme premier vice-premier ministre n'indiquait pas clairement s'il cumulait cette fonction avec celle de ministre des Affaires étrangères qu'il assume depuis 1957.

Par ailleurs, M.Youri Andropov, secrétaire général du Parti communiste soviétique, a coupé court aux rumeurs selon lesquelles il serait souffrant en recevant hier à Moscou M.Daniel Ortega, membre de la direction du Front sandiniste de libération nationale du Nicaragua.

L'annonce, par l'agence Tass, de cette entrevue intervient alors que depuis plusieurs jours déjà, des rumeurs persistantes circulaient dans la capitale soviétique selon lesquelles le numéro un du Kremlin aurait été hospitalisé à la suite de troubles rénaux.

Dans les milieux officieux soviétiques, on n'exclut pas cependant que M.Andropov ait pu connaître ces derniers temps des problèmes de santé.

Quant à la nomination de M.Gromyko comme premier vice-premier ministre, elle serait davantage une mesure technique destinée à renforcer l'exécutif qu'une opération politique, laisse-t-on entendre dans ces mêmes milieux.

L'une des hypothèses avancées dans ces milieux est que M.Gromyko pourrait être appelé dans ses nouvelles fonctions à concentrer sous son autorité l'activité des différents ministères chargés des relations avec l'étranger : Commerce, Économie et Diplomatie. Il conserverait ainsi le portefeuille des Affaires étrangères, ce qui créerait une situation sans précédent en URSS.

Autre hypothèse : M.Gromyko aurait pour tâche de renforcer et équilibrer l'appareil gouvernemental en allégeant la charge des deux autres premiers vice-premiers ministres, M.Ivan Arkhipov et surtout M.Gueidar Aliev. Ce dernier, rappellent les observateurs, a fait une ascension fulgurante en accédant à ce poste et en entrant simultanément au Politburo, peu après l'accession au pouvoir de M.Youri Andropov en novembre dernier.

Dans les milieux diplomatiques occidentaux, on n'écarte pas l'hypothèse que M.Gromyko puisse être appelé à terme à succéder à l'actuel premier ministre, M.Nikolai Tikhonov, 78 ans, au cas où celui-ci prendrait sa retraite. Dans cette hypothèse le nom d'Anatoli Dobrynine, actuel ambassadeur à Washington est avancé pour le poste de chef de la diplomatie soviétique.

Toutefois, de source officieuse soviétique, on fait observer que le poste de chef de gouvernement est en URSS traditionnellement confié à des spécialistes de l'économie ou de l'industrie et qu'à cet égard M.Gromyko est loin de présenter le profil requis.

Si M.Andropov a réellement eu des problèmes de santé, le choix de M.Gromyko comme premier vice-président du conseil pourait traduire,selon certains observateurs, le souci du chef du PCUS de renforcer le pouvoir exécutif, en prévision de remaniements plus importants.

Quoi qu'il en soit, la nomination de M.Gromyko semble, de l'avis général des analystes occidentaux l'écarter, du moins pour le moment, de la course à la présidence du praesidium du Soviet suprême (chef de l'État), poste vacant depuis la mort de Leonid Brejnev le 10 novembre dernier.

En effet, notent-ils, M.Gromyko se trouve ainsi profondément engagé dans la filière exécutive, alors que le chef de l'État est traditionnellement choisi dans le vivier législatif, celui du praesidium du Soviet suprême, dont le chef de la diplomatie soviétique ne fait pas partie.

USA: le Congrès renfloue le fonds de la sécurité sociale

WASHINGTON (d'après AFP et Reuter) — Le Congrès des États-Unis a adopté hier matin une réforme du régime des pensions et des retraites destiné à le sauver d'une faillite imminente.

Juste avant de partir en vacances de Pâques, les parlementaires ont voté un ensemble de réformes qui augmentera de 165 milliards de dollars d'ici à 1989 les ressources du fonds de la « sécurité sociale ». Ce fonds verse des suppléments de revenus à 36 millions d'Américains, pour l'essentiel les retraités, les invalides et les personnes à leur charge.

Le vote du Congrès met fin à deux années de controverses parlementaires telles que le président Reagan avait dû constituer une commission indépendante sur la réforme de la sécurité sociale pour tenter de dépolitiser le débat.

Contrairement aux voeux de M. Reagan, cette commission n'a pu résoudre les problèmes structurels de la sécurité sociale et de la charge croissante qu'elle fait peser sur la population active. Un des adversaires du compromis adopté hier, le sénateur William Armstrong (républicain-Colorado), estime même que « rien ne dit que nous ne devrons pas élaborer un nouveau plan de sauvetage de la sécurité sociale en 1985 ou 1986 ».

Le texte voté par le Congrès prévoit essentiellement

■ l'accroissement des cotisations en 1984, 1988 et 1989

■ l'imposition des retraites pour les personnes disposant de revenus moyens ou élevés

■ le report de six mois de l'augmentation des prestations en fonction du coût de la vie.

■ la participation obligatoire au régime des retraites des employés fédéraux engagés à partir de 1984. Ces employés bénéficiaient jusqu'à présent d'un fonds propre et se sont violemment opposés à cette disposition.

■ le relèvement progressif de l'âge de la retraite (65 ans actuellement) à 66 ans en l'an 2009 et 67 ans en 2027.

Ironiquement, lorsque le président avait proposé cette dernière mesure en 1981, elle avait suscité un tollé général et nui gravement à son prestige. L'opposition démocrate avait immédiatement dénoncé son insensibilité aux problèmes des vieux, et les observateurs au Congrès estiment que cette gaffe politique a coûté leur siège à de nombreux républicains aux élections de novembre dernier.

D'autre part, la crise ouverte à l'Agence gouvernementale américaine de l'environnement par le départ de sa directrice, Mme Anne Burford, cible d'une campagne de presse, continue. Hier a été annoncée la démission de cinq hauts fonctionnaires de l'agence qui fait l'objet d'une enquête sur de présumées malversations et manipulations politiques.

Il y a deux semaines, Mme Burford avait démissionné malgré le soutien du président Reagan qui avait publiquement exprimé sa totale confiance en elle et dénoncé énergiquement ceux qui la critiquaient.

Le fisc interroge à nouveau Walesa

VARSOVIE (AFP) — L'ancien président de Solidarité, M. Lech Walesa, a été entendu hier matin pendant deux heures à l'Administration des finances (fisc) de Gdansk, a-t-on appris par téléphone à son domicile à Gdansk.

Selon un ancien journaliste de la télévision polonaise à Gdansk, M. Adam Kinaszewski, voisin de M. Walesa et auquel il sert de porte-parole, le dirigeant ouvrier a d'abord été interrogé sur les salaires qu'il a perçus en 1981 et 1982 au titre de ses responsabilités syndicales.

Il a indiqué que ses appointements, d'abord fixés à 5,000 zlotys (à l'époque 165 dollars) par mois, avaient été portés, dans un premier temps, à 7,000 zl, pour atteindre, fin 1981, 15,000 zl (deux fois le salaire mensuel moyen à la même date). Cette rémunération avait été fixée, rappelle-t-on, lors du congrès de Solidarité à Gdansk.

Le fonctionnaire des finances lui a ensuite demandé ce qu'il était advenu d'une Fiat 125 qu'on lui avait offerte. Lech Walesa a répondu qu'il avait mis cette voiture à la disposition du secrétaire du presidium de la commission nationale de Solidarité, M. Andrzej Celinski, et que la section des transports du syndicat s'était occupée des formalités administratives.

M.Walesa a indiqué qu'il n'avait touché aucun prix, n'avait pas de compte à l'étranger et avait deux comptes en devises en Pologne, à Sopot avec un solde de 600 dollars, et à Gdansk avec 170 dollars.

Mme Danuta Walesa a ensuite été entendue pendant une demi-heure par le même fonctionnaire à propos d'un minibus Volkswagen offert en 1981 par une organisation ouest-allemande et sur lequel le fisc, lui a-t-il indiqué, entend percevoir la somme de 130,000 zl (1,530 dollars au cours actuel) au titre de l'impôt sur les donations, augmentée d'une amende de 100,000 zl.

Mme Walesa a ajouté qu'elle avait obtenu une exemption du voivode (préfet) de Gdansk.

L'IMMATRICULATION

Y AVEZ-VOUS PENSÉ?



CETTE ANNÉE ENCORE, LA DATE LIMITE DE RENOUVELLEMENT D'IMMATRICULATION EST LE 31 MARS.

Présentez-vous dès que possible à un centre de services de la Régie, à une caisse ou chez un mandataire affichant le signe I.V.A. Faites vite! N'attendez pas la date limite.

Régie de l'assurance automobile du Québec

VOUS AVEZ TOUTE NOTRE *ATTENTION*

PORTS INTERNATIONAL CHEZ EATON



Vivez l'été dans ces ensembles de Ports en coton de Madras

Fraîcheur et simplicité confèrent à ces ensembles de Ports un irrésistible charme. Ils sont réalisés dans un coton indien tissé à la main et coloré à l'aide de teintures végétales (à l'exception du pull). Jupes à plis groupés avec glissière latérale et poches prises dans les coutures. Laver à la main. Tailles 4 à 16.

Choix incomplet de tailles et de teintes dans certains magasins.

Eaton Centre-ville, 3e étage, et à ou par tous les autres magasins Eaton. Rayon 646.

Venez ou téléphonez: 284-8484

1. Ensemble à manches courtes. Choix de rayures. **115.00** l'ens.

2. Ensemble à manches longues. Choix de quadrillés. **120.00** l'ens.

3. Pull à manches courtes, créé dans un léger tricot de coton. Turquoise, lavande, rose, fuchsia, blanc. Tailles petite, moyenne, grande. **25.00** ch.

EATON

LE COLLÈGE

vous offre des cours en

GESTION DES AFFAIRES pour la P.M.E.

- Comment lancer une entreprise
- La tenue de livre et une introduction à la comptabilité
- Les dix commandements de la finance
- Les principes généraux de marketing
- La gestion efficace pour votre entreprise
- Comment exploiter un commerce de détail
- L'ordinateur à votre service

Coût: 40 $ pour 30 heures de cours
Début des cours: le 11 avril 1983

Pour renseignement et inscriptions, présentez-vous sans rendez-vous au pavillon Ignace-Bourget, local R-135, le mardi 5 avril 1983 à 19h30.

Collège de Bois-de-Boulogne

10555, avenue de Bois-de-Boulogne
Montréal (Québec)
H4N 1L4
Tél.: (514) 332-3000, postes 308-313

L'ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE

TORONTO

Cominco perd $2

Un nombre limité de titres a manifesté de la vigueur et a additionné quelques fractions hier à la Bourse de Toronto, où les transactions se sont suivies à un rythme plutôt modéré. Le volume a été de 6.1 millions d'actions transigées au regard de 6.7 millions jeudi. L'indice composé des 300 a avancé de 0.36 point à 2,122.63.

Parmi les industrielles très actives, Banque de Nouvelle-Ecosse a progressé de 1-8 à $40 7-8; Genstar de 3-4 à $24 3-4; Banque de Commerce de 1-4 à $34 5-8; Develcon de 1 1-4 à $23 1-2 et Turbo Resources de 9 cents à 69 cents. Mais Cominco a dégringolé de 2 1-8 à $45 5-8; Falconbridge Ltd. de 1 3-4 à $61 1-4; Northern Telecom de 1 1-2 à $94; Nova Corp. A de 1-8 à $8 et Seagram Co. de 1-8 à $33 3-4.

Parmi les mines, Campbell Red Lake a ajouté 1-8 à $27 1-8; Dome Mines 7-8 à $19 3-8 et Denison Mines 1-4 à $34 3-4. Mais Placer Development a délaissé 1-4 à $21 5-8 et Giant Yellowknife 3-8 à $18 3-8.

Au nombre des pétroles, Ocelot B a acquis 3-8 à $9 3-8; Canadian Reserve Oil and Gas 1-4 à $19 1-4 et Numac Oil and Gas 5-8 à $14 7-8. Mais Asamera Inc. a reculé de 3-4 à $28 et Ranger Oil de 1-4 à $7.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
AMCA Int	9190	$25⅝	25¼	25¼	— ¼
Abti Prce	1600	$21¼	21	21¼	— ¼
Acklands	600	$12⅝	12⅝	12⅝	+ ¼
Adanac M o	z200	57	57	57	
Aero E o	10000	45	45	45	+ 5
Agassiz o	3000	180	175	180	
Agassiz w	500	75	75	75	— 5
Agnico E	7909	$15½	14⅞	15⅛	+ ⅜
AXGRAIndA	3900	$11⅞	11½	11⅞	+ ½
Albany o	2000	115	115	115	
Alt Energy	16160	$14⅛	14	14	— ⅛
Alt Enr A	2000	$30¾	30⅝	30¾	
Al Enr 1125	569	$33½	32½	32½	— 1
Alta Nat	600	$24⅜	23½	23⅞	— ⅜
Alcan	10750	$37⅜	37⅛	37⅛	— ⅜
Alcan w	13750	$11¾	11	11	— ½
Algoma St	2140	$32	31¾	31¾	— ¾
AStel p	1100	$22	22	22	
Alum A	14875	$25⅜	25⅛	25¼	
Alum 1st p	350	$24	24	24	
Alum B	see below				
Am Eagle o	3000	152	152	152	
Am Leduc	3000	29	29	29	+ 1
Andrs WA f	1000	$27	27	27	
Andres W B	1050	$27⅛	27⅛	27⅛	+ 1⅛
Ang UDev o	1700	135	130	135	
Anthes	4000	43	42	42	— 1
Args 250 p	100	$23½	23½	23½	
Argus B pr	100	$24¾	24¾	24¾	
Argus C pr	570	$5½	5½	5½	
Argyll o	10400	275	255	275	+ 15
Asamera	11906	$28⅛	27⅞	28	— ¾
Asoc Porc o	165	460	460	460	—15
Astral f	1700	$6⅜	6⅜	6⅜	
Atco I f	500	$9¼	9¼	9¼	+ ¼
Atco 11½	2650	$31¾	31⅝	31¾	
Atl C Cop	9000	135	125	125	—10
Atlantis o	1000	68	68	68	— 2
Atlas Yk o	32150	39½	36½	36½	
Atlas w	1000	6	6	6	— 1
Augmitto o	3000	220	200	220	+ 20
BC Sugar A	3100	$16¾	16⅜	16¾	+ ¼
BC Sugar P	z60	$10¼	10¼	10¼	
BP Ref B	2500	$13	12⅞	13	+ ⅛
BP Res	28030	$19¾	19⅝	19⅝	— ⅜
Bachelor o	1400	$7	6⅞	7	+ ⅛
Bkrtlc	500	50	50	50	+ 1
Banister C	14176	$9½	9⅜	9½	+ ⅛
Bank BC	12376	$19¼	19	19¼	
Bk BC 228	z25	$22⅛	22⅛	22⅛	
Bank Mtl	36672	$29	28¾	29	+ ¼
Bk Mtl 285	5235	$34¼	33⅞	34¼	+ ¼
BkMTL¼%?	⅛⅛⅜⅝?		13⅜?⅛	29⅝	29⅝
Bk Mtl w	15400	$8	7⅝	7⅞	+ ¼
Bank N S	86225	$41⅛	40⅝	40⅞	+ ⅛
Bankeno o	1776	265	260	260	— 5
Barymin o	1000	20	20	20	
Basic Res o	500	175	170	170	—11
Becker B p	395	$16½	16½	16½	— ½
Bell Canad	78486	$25¼	25	25⅛	
Bell C pr	300	$24⅞	24⅞	24⅞	+ ⅜
Bell 1.80	550	$19½	19⅛	19⅛	— ⅜
Bell 2.05	650	$25¼	25⅛	25⅛	+ ⅛
Bell 2.70	10910	$29⅞	29½	29¾	+ ¼
Black Phot	10875	$16½	16¼	16½	+ ⅜
Blake Res o	7000	43	40	43	+ 3
Bluesky	2945	280	275	275	
Bomac A f	200	$5	5	5	— ¼
Bonza O	200	340	335	340	—10
Bow Valy	13300	$16	15⅜	15⅝	— ⅜
Bow Vly 7	1300	$64	62	62	—2½
Bow Vly 205	6050	$26	25⅜	25⅝	— ⅛
Bow Vly 200see below					
Bow Vly R	700	$5½	490	490	— 5
Bralor Res	4000	475	460	465	
Bramalea	2075	$11⅜	10¾	11¼	— ⅛
Brscade p	13884	$37¾	37¼	37½	
Brascan A	5592	$29	28	28⅝	+ ⅝
Brscn 8½	200	$24	24	24	
Brscn 1981	5485	$26½	26⅛	26¼	+ ⅛
Brkwater o	24485	$14½	14	14	
Brenda M	1300	$13	12¾	12⅞	+ ⅛
Brinco	161	315	315	315	+ 5
Brinco p	1973	460	440	440	—10
BCFP	4945	$11	10⅜	11	+ ⅛
BC Res	37155	305	292	292	— 3
BC Res p	3600	$27	26¾	26⅝	— ⅛
BC Phone	8550	$19⅛	18¾	18¾	+ ⅛
BCPh 4⅜ p	100	$42½	42½	42½	— 1
BCPh 4¾ p	z25	$43	43	43	
BCPh 4.84	z50	$12	12	12	
BCPh 5.15	z50	$47	47	47	
BCPh 6.80	300	$17½	17	17	— ½
BCP 7.04 p	450	$18½	18¼	18¼	+ ¼
BCP 10.16 p	630	$26⅛	26	26⅛	+ ¼
BCP 11.24 p	1200	$28¼	28	28¼	— ¼
Brooke pr	z45	$19¼	19¼	19¼	
Broul Reef	2300	125	122	122	— 1
Brunswk	1339	$16⅛	15⅞	16	
Budd Can	2500	$9¼	9¼	9¼	+ ⅛
CAE	37530	$11	11	11	+ ⅛
CIL	2500	$25½	25¼	25¼	
CIL pr	150	$34¾	34¾	34¾	
CME Res o	3300	95	93	93	— 2
Cableshar	4850	480	475	475	— 5
Cabre o	1900	180	180	180	+ 5
Cad Frv	2925	$8	7⅞	8	
Cad Frv A	940	$7½	7½	7½	+ ⅛
Calvert o	4000	59	58	58	— 1
Camchib	500	$6⅜	6⅜	6⅜	
Cmchib w	500	150	150	150	+ 25
Camel O G	1098	262	262	262	+ 7
Camflo	1400	$12½	12¼	12½	+ ⅜
Camp RL	42050	$27⅛	26¼	27⅛	+ ⅛
Camp Res	4024	$12	11¾	12	+ ⅛
Campeau f	12456	$14¼	14⅛	14¼	
Camreco o	1800	120	110	120	+ 8
Can Cem	2997	$16¼	16	16	
C Cem 6½	106	$11¾	11¾	11¾	— ¼
CCem 2 p	2475	$19¼	18⅞	19	+ ⅛
CDC f	1149	$7⅝	7½	7⅝	+ ⅛
CDC pr B	460	$98	98	98	+ ½
CDC 1980	36450	$15⅜	15	15¼	— ¼
Can Malt	875	$49¾	49¾	49¾	+ ⅜
C Nor West	7400	$22½	22	22½	— ¼
CanP Ent	62870	$22¾	21¼	22¾	+ ¾
C Packrs	4425	$40½	40	40½	+ ½
CS Pete f	2800	350	340	345	— 5
Can Trust	2000	$41	41	41	
C Trust 11	2300	$22¾	22¾	22¾	
CTr w	100	$22	22	22	
CTrust w A	6600	$19¾	19	19⅜	— ⅜
Canadex o	10700	149	145	147	+ 7
CC Man Y	6400	$16	16	16	
C Formst f	3750	235	225	225	—20
C Fms s	2350	215	215	215	
C Found pr	3450	$11¼	10¾	11¼	+ ¼
CGE	z5	$44¼	44¼	44¼	
Cl Bk Com	56275	$35	34⅜	34⅝	+ ¼
CIBC 250 p	1215	$26¾	26½	26½	
CIBC 2.05 p	7865	$28	27¾	27⅞	+ ⅛
CIBC 35625	23865	$31	30¾	30⅞	
CIBC w	16300	$12	11⅝	11⅞	+ ⅜
C Manoir	300	450	440	450	+ 20
C Marconi	1900	$56⅝	56	56⅝	+ ⅛
CNat R	8997	189	182	189	+ 3
C Nat 8.50	300	$14	14	14	+ ¼
C Ocdental	330	$13¾	13¼	13¾	— ⅛
CP Ltd	27640	$44½	42¾	44	+ ⅞
CPL A p	z23	$8⅜	8⅜	8⅜	
CPL 4 p	100	$10	10	10	— ½
C Reserve	4300	$19¼	19	19¼	+ ¼
Cdn Tire	z20	$59½	59½	59½	
CTire A f	6920	$59	58¼	58⅝	+ ⅜
CUtil A f	1960	$13¾	13¾	13¾	
CU 10¼	2680	$26	25½	26	+ ½
C Util 9.24	300	$24	24	24	
C Util 7.30	100	$19½	19½	19½	— ⅜
CUtil 2nd D	400	$27	26⅞	26⅞	+ ⅛
CUtil 2nd E	100	$27¾	27¾	27¾	
CUtil 2nd F	28200	$30⅛	30	30⅛	+ ⅛
CUtil 2nd G	1200	$31½	31	31¼	
CUtil 2nd H	39400	$22¾	22½	22⅝	— ⅛
Canbra	500	$6¼	6¼	6¼	
Canray o	8000	36	35	36	
Canron A	1400	$13⅛	13⅛	13⅛	
Canusa	26890	265	250	251	—13
Canusa w	12500	5	3	5	— 1
Cnwst Fin p	1000	$25¾	25⅜	25⅜	
Cara	4400	$13	12¾	13	+ ½
Carl OK	3300	$14⅛	13⅞	13⅞	— ⅛
Carl A p	550	$22½	22¼	22½	+ ¼
Carl B p	100	$27¼	27¼	27¼	+ ¼
Carma 8¾	z50	460	460	460	
Carma A	22100	160	157	159	+ 2
Carma cvp	9900	335	320	335	+ 10
Carolin o	1600	$16⅝	16½	16½	— ⅛
Celanese	3511	$7⅞	7⅞	7⅞	— ⅛
Centri Tr	1400	$11½	11	11½	+ ¾
Chnclr	3900	135	133	133	— 2
Cherokee	125	$5¾	5¾	5¾	— ¼
Chieftan	446	$20	20	20	
Chieftan B	500	$52	51½	52	
Chieftain C	910	$47½	47¼	47¼	— ¼
Chrysler	1895	$21⅛	20⅞	20⅞	— ⅜
Cineplx w	z500	5	5	5	
Cinequity	2260	18	18	18	
Cibor A	300	220	220	220	+ 15
Coastl A f	600	$8⅜	8	8⅜	+ ⅜
Coha A f	1855	435	435	425	
Colonial o	1400	200	200	200	
Color Y W	500	$6	6	6	— ¼
Cmplx	6500	95	95	95	+ 10
Cominco	1089	$47¼	45⅜	45⅝	—2⅛
Cominco A	200	$22	22	22	
Cominco D	2200	$27⅞	27⅝	27⅞	
Cmrcl OG o	1000	178	178	178	+ 1
Cmplg	4300	$5¾	5⅝	5⅝	
Comterm	1726	$10¾	10⅝	10⅝	
Comterm r	10800	32	29	32	
Coniagas o	4200	310	305	310	+ 10
Con Bath A	3513	$19⅞	19⅝	19⅝	— ⅜
Con Bath B	322	$19½	19½	19½	
C Bath 575	1550	$52⅜	52	52⅜	+ ⅜
C Bath 55	see below				
C Copper o	2000	48	45	45	+ 2
C Durham	5800	108	100	100	— 8
Con Prof o	6900	199	185	191	+ 6
C Rambler	64300	$6	6	6	
C Summit o	35500	35	34½	35	+ 3
Consoltex	1000	325	315	315	—15
Con Distrb	1100	$19	19	19	
Cons Gas	2804	$18	17¾	17⅞	
C Gas 13½	1500	$30⅝	30½	30⅝	+ ¼
Cons Gas w	14600	360	345	350	+ 10
Con Glass	300	$18¾	18¾	18¾	
CTL Bank	4180	$12¾	12⅝	12¾	+ ¼
Conventrs	1700	$5½	5¼	5⅜	— ⅛
Conwst B f	1511	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Conwst 6 p	z300				
Conwst 12	131	$27	27	27	+ ⅛
Cop Fields	200	$10	10	10	
Corby vt	568	$32¼	32	32	— ½
Corby B f	200	$31⅜	31⅜	31⅜	+ ⅜
C Falcon C	6600	$17⅛	16⅞	16⅞	— ⅛
Corrida o	11850	105	97	97	— 8
Coseka R	20460	330	305	320	
Coseka 7 p	1300	$5¼	5¼	5¼	+ ⅛
Costain Ltd	600	$7⅞	7¾	7¾	+ ⅛
Courvan o	10000	158	150	150	— 2
Craigmt	1750	190	190	190	
CZelrba A f	z55	$31⅜	31⅜	31⅜	
Cullaton o	22900	310	296	310	+ 11
Culaton 10	16300	420	415	420	
Cuvier o	6000	61	56	56	— 5
Czar Res	29100	158	150	150	— 1
Dalmy C f	300	$7¼	6¾	6¾	—1¼
Daon Dev	43311	197	176	180	— 5
Daon A f	1750	195	195	195	
Daon 8⅜ p	1400	270	250	250	—20
Datline	z1	$8⅛	8⅛	8⅛	
Dejour o	10600	48	46	48	
D Eldona o	2200	53	52	53	+ 1
Delhi Pac o	7000	38	36	36	
Denison	9832	$34¾	34¼	34¼	+ ¼
Develcon	7900	$23¾	22½	23½	+ 1¼
Dicknsn A f	9000	$5⅝	5¼	5¼	— ⅛
Dicknsn B	7200	$5	475	475	—10
Digitech	2700	76	73	75	— 1
Digitech w	5000	15	15	15	
Discovry	1841	210	202	210	+ 5
Dofasco A	2082	$41¾	41¼	41¾	+ ¼
Dfs 235	800	$23½	23	23	
Dofasco wt	200	$8½	8¼	8¼	— ⅜
Doman I	21014	$8⅞	8⅝	8¾	+ ⅛
Dome Cda	18063	435	420	420	
Dme Cda w	20960	12	11	12	— ½
Dome Mine	30543	$19⅜	18½	19⅜	+ ⅞
Dome Pete	49486	325	315	320	
DPete A p	4000	$12½	12½	12½	
DPete B p	500	$12½	12½	12½	— ¼
D Pete w	21391	11	10	10	— 1
Dome Res p	z10	$58⅛	58⅛	58⅛	
D Explor o	20400	99	92	95	
Dom Store	6936	$16⅛	16	16⅛	+ ⅛
D Textile	550	$17½	17	17	— ¼
Domtar	7700	$23⅜	23½	23⅛	— ⅜
Domtar pr	z50	$9⅛	9⅛	9⅛	
Drm P	272564	48½	43	48½	+ 6½
Dunrgine o	19000	60	52	60	+ 10
Du Pont A	200	$23	23	23	
Dylex A f	43200	$17	17	17	
Dynamar	18291	170	160	170	+ 5
Dynex A	1900	120	116	116	+ 1
Eaglet o	3500	340	340	340	
East Sul	300	410	410	410	
Echo B 300	8010	$24½	24¼	24¼	— ¼
Echo 1986 w	1310	$5½	5⅛	5½	+ ½
Echo 1987 w	810	$5	490	5	
Echo 1988 w	2510	$5	5	5	
Echo 1989 w	4140	$5	475	475	—25
Ego Res o	3000	53	53	53	
Elcthom X	1200	$7½	7¼	7¼	— ⅛
Elcthm Y f	4350	$7⅜	7⅛	7¼	— ¼
Emco	634	$14	13⅞	13⅞	
Empire A f	1100	$12¾	12½	12¾	+ ½
Energy R o	1000	120	120	120	+ 20
Epitek	10751	190	180	190	+ 10
Equity Svr	1100	$36	35¾	35¾	— ¾
Ext A f	1200	$11⅞	11½	11⅞	+ ¼
FCA Intl	2100	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Fibrda	12460	$62	61	61¼	—1¾
Flcnbrda w	3300	$20⅝	20¼	20½	— ⅜
Fathm Ocn	3900	495	490	490	
Fed Ind A	28350	$13	13	13	+ ⅛
Fidelty Tr p	300	$15	15	15	
Finning A	2000	$11¾	11⅝	11¾	— ⅛
Firan	2000	165	155	160	
F Calgary o	500	115	115	115	— 4
F City Fin	300	$19¼	19	19¼	+ ¼
F Cty Tr B	500	$7½	7½	7½	
F Cty Tr C	4200	$6¾	6½	6½	
F Cty Tr D	1884	$8⅛	8⅛	8⅛	— ⅛
F Mar	1200	245	245	245	
Foodex p	1200	145	140	145	+ 5
Fraser	100	$16½	16½	16½	
GB Auto o	600	$9	8⅞	9	
G M Res	4400	280	260	275	+ 15
Galtaco	100	190	190	190	+ 20
Galveston	5500	170	150	170	+ 20
Gandalf	601	$19¾	19½	19½	— ¼
Gane	4090	55	55	55	
Gaz Metr	2400	$6⅜	6⅜	6⅜	— ⅛
G Distrb A	900	$19⅝	19⅝	19⅝	
G Distrb w	20300	$11⅜	11⅜	11½	— ¼
GMC	674	$76¾	72¾	73⅛	— 1
Genstar L	89412	$25½	24¼	24¾	+ ¾
Gnstar 2.35	21950	$30⅜	29⅜	30	
Geocrude	10790	195	190	190	
Giant Yk	9000	$18⅝	18¼	18⅜	— ⅜
Gibraltar	700	$11⅜	11⅛	11¼	+ ¼
Goldale A f	1500	390	390	390	
Goldlund o	5500	163	155	155	— 5
Goodyear	200	$27	27	27	+ 1
Gowanda o	7700	150	141	150	+ 10
Grandma	511	320	320	320	—10
Granduc	700	161	156	156	— 6
GL Forest	225	$7⅝	7⅜	7½	— ½
Gt Pacific	420	$22	21¾	22	+ ½
G Goose 9¾	500	$9⅛	9⅛	9⅛	
Grevhnd C	200	215	215	215	
Grevhnd	12252	$24	23	23	—1⅛
Guard Cap	920	$11⅛	11⅛	11⅛	— ⅜
Gulf Can	54585	$13	12¾	12¾	— ¼
Gulfstrm o	17700	140	136	136	
HCI A f	8040	91	90	90	— 5
HCI Hldg B	15500	96	90	96	+ 3
HCI Hld w	4600	25	20	25	
HCI w B	1400	30	23	23	— 7
Haley	200	$6⅞	6⅝	6⅞	
H Group A	300	275	275	275	—10
Hardee	12100	124	120	124	+ 2
Hrding A f	2600	155	150	155	+ 5
Harris B	500	$7¼	7¼	7¼	+ ¼
H Wood	1000	95	95	95	+ 5
Hawker	3800	$17⅜	17¼	17¼	
Hawker pr	z75	$53¾	53¾	53¾	
Hayes D	1605	$12⅛	12⅛	12⅛	— ⅛
Highwod o	1020	230	220	220	— 5
Hollinger	184	$29	29	29	+ ⅛
H Bay Mng	5483	$18	18	18	+ ¼
H Bay Co	3267	$22¾	22½	22½	— ¼
HBC A p	3723	$16⅛	15⅞	16⅛	+ ⅜
HBC B p	9625	$31	30⅜	31	+ ⅜
Husky Oil	27352	$8¼	8	8¼	+ ⅛
Husky 13 p	3750	$38½	38	38	
Hydra Ex o	4000	66	65	65	
IU Intl	758	$21¾	21¾	21¾	
Imasco	7557	$35½	35	35⅛	+ ⅛
Imasco B p	1450	$70¼	69⅛	70¼	+ ¼
Imp Life p	400	$28	28	28	+ ¼
Imp Oil A	34530	$28¼	27⅞	28⅛	
Inca o	19550	$6	5½	5⅝	+ ⅛
Inca w	11150	180	160	165	+ 5
Inco	21611	$16⅜	15¾	16	+ ¼
Inco 7.85	200	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Inco wt	12900	$6½	6¼	6½	+ ¼
Indal	300	$18¼	18¼	18¼	+ ¼
Indusmin	z10	$11½	11⅛	11½	
Inglis	200	$22¾	22¾	22¾	— ½
Inland Gas	975	$13	13	13	— ⅛
Inland G p	214	$9⅞	9¾	9⅞	+ ⅛
Inind G 10p	100	$25	25	25	
Inter-City	31746	$10⅝	10¼	10⅜	
Inter C A p	200	$13	13	13	
Intrmetco	200	$9	9	9	
IBM	z431	$127	124¼	124½	
Intpr Pipe	5117	$27⅜	26⅞	27⅛	+ ⅛
Ipsco	1584	$22¼	22	22	
Inverness	200	385	385	385	
Iron Bay T	300	$5⅞	5⅞	5⅞	
Irwin Toy	6610	$12⅝	12	12	+ ⅛
Irwin Toy f	2943	$11	10¾	11	+ ½
Island Tel	z74	$18	18	18	
Ivaco A f	1214	$15	14½	14½	— ¼
Ivaco B	1100	$14½	14½	14½	
Ivaco C p	z20	$37½	37½	37½	
Ivaco D p	1100	$23⅜	23½	23½	
JQ Res o	7000	50	50	50	+ 7
Jannock	17400	$11⅞	11⅜	11⅞	— ⅜
Jannock 8	610	$10½	10¼	10½	— ¼
Janock wt 2	1100	$5¼	5¼	5¼	
Jofre o f	4500	50	46	46	— 5
Jorex Ltd	13500	38½	37	37	— 2
Joutel o	11600	90	88	88	— 2
Kam Kotia	1600	220	215	215	— 5
Keg Rest	800	325	325	325	
Keg A f	2800	325	305	310	—10
Keg w	3200	95	90	90	+ 10
Kerr Add	756	$16¾	16⅜	16⅜	
Labatt A	1333	$42	41½	42	+ ¾
Lac Mnrls	16114	$22⅛	21⅝	22	
Lacana	1900	$8	7¾	8	+ ⅛
Laidlaw A	700	$19	19	19	
Laidlw B f	2400	$18½	18¼	18⅜	+ ⅛
L Shore	2200	$35½	34½	34½	— 1¼
Larder o	10000	50	41	47	+ 9
Laurasia o	10820	58	55	57	— 1
Lava Cap o	4800	170	167	170	
Leigh Inst	8300	$6	5¾	5⅞	+ ⅛
Linear T	800	$9⅜	9¼	9⅜	+ ⅛
LL Lac	2500	$27¾	27¼	27½	— ¼
Lablaw Co	48050	$9⅞	9¾	9¾	
Lab Co pr	445	$24¼	24¼	24¼	— ¼
Lab Ltd Ap	200	$15¼	15¼	15¼	— ⅛
Lab Ltd Bp	z50	$15½	15½	15½	
Lochel A j f	3400	125	123	123	+ 3
Lochiel B	500	125	125	125	—10
Lumonics	2263	$27¼	26	27	+ 1
Lytton M o	6000	60	56	60	+ 5
MICC	30300	$8½	8	8½	+ ½
MICC 8⅝	500	$17½	17½	17½	
MPG A f	100	$11¾	11¾	11¾	+ 1½
MSR Exp	1500	470	465	470	
Mcknz	1500	$11¾	11¾	11¾	+ ⅛
Mclan H X	843	$13½	13⅛	13½	
Mcln HY f	725	$13¼	13	13¼	+ ⅛
Macmillan	2342	$29¾	29¼	29¼	— ⅜
Mcmiln 200	2056	$24⅞	24¾	24¾	
Mcmiln 208	553	$24½	24½	24½	
Macquest o	6200	139	125	139	+ 9
Madeline	1500	74	74	74	+ 2
Magna A f	1307	$19⅜	19½	19½	— ⅛
Magna B	z6	$18¾	18¾	18¾	
Magnetcs	z200	70	70	70	
Maistc Wil	2850	420	405	415	— 5
Manville o	400	260	255	255	+ 5
Manvile w	4000	45	45	45	
Mrtme El p	600	$25	25	25	
Maritime f	9215	$30⅛	30	30	+ ⅛
Mar T 860	100	$8¾	8¾	8¾	+ ⅛
Mar T 940	500	$9½	9	9	— ½
Mar T 765	400	$7⅜	7⅜	7⅜	+ ⅛
Mark Spnc	500	$10⅜	10⅜	10⅜	— ⅜
Mark Wrk f	9300	117	112	115	— 5
Mass Fer	4876	475	465	465	— 5
Mas F A	1050	$9⅜	9¼	9¼	— ¼
Mas F B	400	$9½	9½	9½	
Maynard o	1100	365	355	355	—20
McAdam o	12500	39	36	38	— 1
Mentor	500	$6½	6¼	6½	— ⅛
Mercantil	4012	$16½	15¾	15¾	— ⅝
Mercntl 1	see below				
Merland E	2300	475	470	470	
Merland p	200	$16¼	16¼	16¼	— ¼
Meston o f	2200	190	181	181	+ 1
Metalore	800	300	295	300	+ 5
Midcon	200	330	330	330	+ 10
Mikes Subs	1700	209	205	209	+ 4
Minrl Res	3200	141	140	140	— 1
Mitel Corp	37152	$29¾	29	29	
Molson A f	4268	$41¼	41	41	— ½
Molson B	z68	$40½	40	40	
Moneco A f	200	$13	13	13	
Moneta o	4600	80	70	70	—15
M Trsco A	200	$8¼

De Grandpré craint que les investisseurs boudent le Canada

par Claude Turcotte

M. Jean de Grandpré, président du conseil et chef de la direction de Bell Canada, s'est dit convaincu, à la suite de ses visites récentes en Europe et aux Etats-Unis, que « les milieux bancaires et financiers internationaux sont extrêmement préoccupés par l'expansion rapide de l'intervention de l'Etat au Canada et par l'accroissement accéléré des déficits ».

Parlant hier midi devant l'Institut des fonds d'investissements du Canada, qui célèbre cette année le 50e anniversaire de l'établissement des fonds mutuels ici, M. de Grandpré a fait état de conversations avec des banquiers suisses, qui ne s'inquiéteraient pas tant de la quantité des mesures sociales que de la rapidité avec laquelle celles-ci ont été introduites. Ces gens d'affaires douteraient qu'un pays même aussi riche que le nôtre puisse en absorber autant en si peu de temps.

« Il est clair, a poursuivi le conférencier, que si nous ne faisons pas attention, les investisseurs vont oublier le Canada, à tout le moins temporairement, jusqu'à ce que nous mettions de l'ordre dans notre maison ».

Le président de Bell a dressé une liste de « 10 commandements » ou de conseils: s'attaquer résolument aux questions de subsistance et mettre de côté les débats constitutionnels; ne pas changer rétroactivement les règles fiscales du jeu; rationaliser les programmes d'études dans les universités; avoir une attitude positive envers les politiques de canadianisation; accentuer la recherche et le développement; appliquer un régime fiscal favorable aux exportations; adopter une loi de la concurrence qui permette des regroupements aptes à concurrencer les grandes multinationales; favoriser la formation économique chez les jeunes; ne pas inciter les gouvernements à accroître leurs déficits et enfin réduire le rôle de l'Etat.

M. de Grandpré s'est surtout attardé à dénoncer l'ampleur des déficits gouvernementaux, principalement celui du gouvernement fédéral. « Depuis que vous avez quitté le bureau il y a une heure et demie, a-t-il dit à son auditoire, le déficit fédéral a augmenté de $15 millions. En effet, au rythme où vont les dépenses publiques fédérales, notre déficit s'accroît à une vitesse de $2.5 milliards par mois, soit $100 millions par jour ouvrable ou près de $10 millions par heure de travail ».

Après avoir augmenté des ventes de 53 % en 1982

Comterm s'attaque au marché américain

par André Bouthillier

Un bond du côté des ventes de $10 millions à $15.3 millions a permis à la compagnie Comterm, de Pointe-Claire, de doubler ses profits en 1982, de $728,645 à $1.47 million.

Très satisfait de sa performance, ce jeune fabricant de terminaux compte percer le marché américain de l'informatique en 1983. D'ici à quelques semaines, des premiers bureaux de vente seront ainsi ouverts dans les états de la Floride et du Texas, a révélé hier au DEVOIR le président de Comterm, M. Laurent Nadeau.

« Nous nous sentons maintenant prêts à concurrencer les géants américains de la bureautique (IBM, la filiale américaine de Northern Telecom, ITT-Courier...) sur leur propre terrain», a-t-il dit.

Depuis deux ans, Comterm tente d'assurer son expansion à l'étranger en raison notamment d'un ralentissement de la demande au Canada. L'an dernier, la proportion de ses ventes réalisées à l'extérieur du pays est passée de 38 % à 58 %. Mais aucun de ses produits ne fut vendu aux Etats-Unis. A l'extérieur du Canada, elle les vend surtout en France et en Grande-Bretagne, à la suite d'ententes signées avec la Société française d'équipement pour la navigation aérienne et Cable and Wireless, de Grand-Bretagne. De plus, Comterm a décroché un contrat de $10 millions au Moyen-Orient pour la vente de son système de visualisation bilingue arabe-anglais.

D'autre part, M. Nadeau a déclaré que la compagnie étudie la possibilité de fabriquer des micro-ordinateurs afin de profiter du projet du gouvernement du Québec d'installer 40,000 appareils du genre dans les écoles au cours des prochaines années. Le ministre délégué à la Science et à la Technologie, M. Gilbert Paquette, a visité les installations de Comterm il y a quelques semaines. Comterm emploie 183 personnes, soit 45 de plus qu'en janvier 1982.

Au cours de son dernier exercice, Comterm a augmenté ses dépenses de recherche de $710,000 à $1.2 million. Elle a annoncé vers la fin de l'année un programme de recherche d'environ $7 millions, dont la moitié sera déboursée par le gouvernement fédéral sous forme de subventions.

Enfin, la valeur de l'action de Comterm est restée inchangée à $10.75 hier à la Bourse de Montréal, malgré les bons résultats publiés au cours de la journée.

La restructuration de Bell Canada

Ottawa subit un deuxième échec en Cour d'appel

La Cour d'appel du Québec a maintenu hier la décision rendue par la Cour supérieure, qui permet à Bell Canada d'effectuer sa restructuration sans l'autorisatiion préalable du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC).

Le ministre des Communications du Canada, M. Francis Fox, a laissé entendre que son gouvernement ne commenterait pas cette décision avant lundi. Les avocats du gouvernement avaient porté le premier jugement en appel, alléguant que la restructuration projetée par Bell Canada pourrait avoir des conséquences néfastes pour les consommateurs.

Selon le plan de restructuration, une nouvelle société, Entreprises Bell Canada, deviendra la société-mère de Bell Canada et de cinq autres compagnies, dont Northern Telecom, ce qui aura pour effet de soustraire à la réglementation du CRTC les filiales de Bell qui n'offrent pas le service téléphonique.

Le CRTC a maintenant jusqu'au 19 avril pour compléter son étude sur la restructuration de Bell Canada.

Le Parlement avait d'abord demandé au CRTC de remettre son rapport le 31 mars, après avoir scruté les implications et les répercussions de cette réorganisation corporative.

Le Soleil acquiert *Le Droit*

QUÉBEC (PC) — Les actifs de Le Droit Limitée seront acquis d'ici la fin d'avril par l'entreprise Le Soleil Limitée de Québec, en vertu d'une offre globale déposée hier, a annoncé le quotidien québécois dans un article de première page. LE DEVOIR avait révélé en primeur il y a quelques semaines que *Le Droit* passerait bientôt dans le giron du groupe Unimédia, propriétaire du *Soleil*.

Les actifs acquis comprennent, outre le quotidien *Le Droit*, les éditions Novalis, ainsi qu'une imprimerie toute neuve.

Le Soleil a adresssé à tous les actionnaires du Droit une offre de $2,300 par action. Dépendant du nombre d'actionnaires qui s'en prévaudront, le coût de la transaction variera entre $3.5 millions et $4 millions.

Une entente de principe avait été conclue en novembre dernier, entre le propriétaire d'Unimédia, M. Jacques G. Francoeur, et les Oblats de Marie-Immaculée, détenteurs de 80 % des actions du Droit.

L'acheteur ne sera pas Unimédia, comme on s'y attendait, mais le quotidien *Le Soleil*, de Québec. En procédant ainsi, « le rôle du *Soleil* procure un avantage fiscal au moment précis où nous concluons la transaction », a expliqué M. Jean-Guy Faucher, vice-président d'Unimédia.

Une propriété vous attend...

CONDOMINIUMS NEUFS

Vieux Montréal

Luxueux appartements, 1-2-3 chambres à coucher, incluant lave-vaisselle, four encastré, plaque chauffante, réfrigérateur, tapis. Stationnement intérieur, terrasse, piscine intérieure, sauna, bain tourbillon, conciergerie, etc.

Loyers à partir de $1,150.00/mois

FOYER INCLUS

René Patenaude, tél. 381-5601

Lundi au vendredi, de 9 h à 17 h

au jour le jour

■ *La Royale « torontoise »*

La Banque Royale du Canada a annoncé hier qu'elle transférera de Montréal à Toronto 185 de ses spécialistes en informatique au cours de l'été. Les raisons: augmentation du volume d'affaires à Toronto, impôts trop élevés au Québec et impossibilité d'attirer du personnel au Québec en raison de la difficulté d'y envoyer les enfants à l'école anglaise.

■ *Semaine Japon-Québec*

Un ambassadeur canadien à la retraite, M. Jean-Louis Delisle, organisera une semaine sur le Japon, à Québec du 11 au 17 avril. Un des buts de l'événement est de faire connaître le Québec aux diplomates et aux gens d'affaires japonais qui viendront visiter plusieurs villes de la grande région de Québec au cours de cette période. Le Japon est le premier partenaire commercial du Canada après les Etats-Unis.

■ *Nabu au Québec*

La compagnie Nabu Manufacturing, d'Ottawa, a fait un nouveau pas hier vers son installation définitive au Québec en s'inscrivant à la Bourse de Montréal. Récemment, selon les informations du DEVOIR, ce fabricant de micro-ordinateurs individuels a promis de construire une usine de l'autre côté de la rivière Outaouais, si le gouvernement du Québec lui donnait un des contrats projetés pour la fabrication des quelque 40,000 micro-ordinateurs destinés aux écoles, collèges et universités d'ici.

■ *Multitek deuxième*

C'est la firme québécoise Multitek qui a terminé deuxième dans l'appel d'offres de la Société du Palais des congrès de Montréal pour la conception du système de signalisation utilisant le vidéotex Télidon. Multitek a offert une soumission de $135,000, soit $19,000 de plus que la firme torontoise Infomart. Digital Equipment a terminé troisième avec une offre de $140,000, suivi de BGH-Infotel avec $172,000.

■ *Deux Habitas à Ro-Na*

Les Marchands Ro-Na ont remporté deux Habitas hier soir lors du deuxième Gala annuel de l'habitation. M. André Dion, président de l'entreprise, a d'abord été choisi la personnalité de l'année dans le monde de l'habitation québécoise et le détaillant Ro-Na de Bourcherville a mérité l'Habitas des « matériaux de construction ». Le programme Corvée-Habitation a été choisi le meilleur service à l'habitation de l'année.

■ *En raccourci*

Domtar vendra ses exploitations de chaux, à Blubber Bay en Colombie-Britannique, à la société américaine Oregon Portland...La compagnie de télévision payante **C-Channel** a signé des contrats d'affiliation avec cinq réseaux de câblodistribution de l'Estrie... La Banque Toronto Dominion baissera le taux de sa carte **Visa** à 18.6 % en août prochain mais imposera une cotisation annuelle de $12 ou de $6 plus 10 % des frais de transaction... Le Bureau d'assurance du Canada a lancé une campagne sur l'**assurance habitation**... Les **accidents d'avion** ont coûté $290 millions aux assureux occidentauix en 1982 au titre des appareils... Les **Distilleries Corby**, de Montréal, ont réalisé un profit net de $3.7 millions au premier semestre de 1982-83, soit $600,000 de moins que durant la même période de l'exercice précédent... La Société des amis de Maurice L.-Duplessis vient de céder tous ses avoirs ($420,000) à la Fondation **Girardin-Vaillancourt**, du Mouvement Desjardins. Cette fondation a ocroyé 107 bourses d'études en 1982 pour un montant de $85,000... Les Etats-Unis et l'Union Soviétique parlent d'augmenter leur **commerce céréalier**... Une firme privée de recherche, Chase Econometrics Canada de Toronto, prévoit que le **déficit fédéral** pour 1983-1984 atteindra $25 milliards, soit $5 milliards de moins que la prévision du ministre des Finances Marc Lalonde.

André Bouthillier

Canadien Pacifique Limitée

AVIS AUX ACTIONNAIRES

La 102e assemblée générale annuelle des actionnaires de la Compagnie, convoquée pour élire les administrateurs qui remplaceront les administrateurs sortants et examiner toutes les questions dont cette assemblée pourra être saisie, se tiendra le mercredi 4 mai prochain, au Château Champlain, Place du Canada, Montréal, à onze heures du matin, heure de Montréal.

Les registres de transfert des actions et titres seront clos en fin de journée ouvrable le mardi 26 avril 1983 et seront rouverts le jeudi 5 mai 1983.

Le conseil d'administration a fixé à dix-sept heures, heure de Montréal, le lundi 2 mai 1983, le délai avant lequel les actionnaires ayant l'intention de voter par procuration à l'assemblée générale annuelle ou à toute assemblée subséquente en cas d'ajournement sont tenus de déposer leur procuration au bureau du vice-président et secrétaire de la Compagnie, à Montréal (Québec).

Par ordre du conseil

J.C. Ames,
vice-président et secrétaire

Montréal, le 14 mars 1983



PIERRE BRUNET, C.A.

Monsieur André Charron, C.R., Président du conseil d'administration de L'Industrielle Compagnie d'Assurance sur la Vie, annonce l'élection de monsieur Pierre Brunet, C.A., au poste d'administrateur de la compagnie.

Monsieur Brunet est vice-président exécutif et directeur général de Lévesque, Beaubien Inc.; Président de la Chambre de Commerce du district de Montréal; Membre du conseil d'administration de plusieurs organismes dont l'Orchestre symphonique de Montréal; Delta des Gouverneurs; La Société des enfants handicapés du Québec et Beaubran Canagex Inc.

Une propriété vous attend...

Notre rubrique

« Une propriété vous attend... » est conçue spécialement pour la vente et l'achat de propriétés, condominiums ou autres immeubles de 100,000$ et plus. Vous la retrouverez dans ces pages tous les samedis.

Publicité
SYLVIA JOHNSON
844-3361

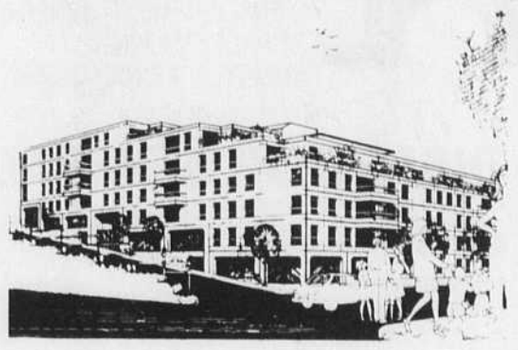
Montréal Trust

ST-MARC

Superbe propriété riveraine 45x30, immense terrain 23,400 pieds carrés, foyer en pierre, nombreux extras. Prix: $225,000 négociable.

Denis Bureau:
353-8770 — 353-6129

La Chancellerie



La Chancellerie

La fierté du Vieux Montréal

luxueuses résidences en condominium

stationnement intérieur, piscine, sauna, bain tourbillon

voisin de la station de métro Champ de Mars

à partir de $113,000 (MURB)

Pour rendez-vous: 849-5379
931-0723

Visite tous les jours de 1 heure à 5 heures

460 Champs de Mars

CARTES D'AFFAIRES

G. Moïze Côté
MENUISIER - ÉBÉNISTE
"Pour un travail de bois exclusif et personnalisé"
849-4004 842-3656

BELZILE, ST-JEAN SPERANO ET ASSOCIÉS
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
ROBERT ST-JEAN, C.A.
GILLES SPERANO, C.A.
JACQUES BRANCHAUD, C.A.
PIERRE BARBEAU, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

721-9630
ENTREPRENEUR-ÉLECTRICIEN
JEAN K. MALOUF INC.
entretien industriel - commercial résidentiel
Plus de 30 ans d'expérience
6305, 25e Ave, Rosemont
Montréal

NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322

ROBIC, ROBIC & ASSOCIÉS ASSOCIATES
Fondée en 1892
Brevets d'invention
Marques de commerce
Dessins industriels • Droits d'auteur
1514, Docteur Penfield
Montréal H3G 1X5. Tél.: (514) 934-0272
Télex 05-268656. Cable MARION
Telecopier international Xerox 400

INVESTISSEZ AVEC MESURE: ANNONCEZ DANS LE DEVOIR

Samson Bélair
Comptables agréés
Québec, Toronto, Vancouver, Sherbrooke, Kitchener, Gaspé, Hinton, Montréal, Calgary, Rimouski, Saint-Hyacinthe, Sept-Iles, Coaticook, Ottawa, Edmonton, Trois-Rivières, Gatineau, Matane, Amos

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Perfectionnez-vous et donnez une nouvelle dimension à votre carrière

MBA programme de maîtrise en administration des affaires

- Premier programme M.B.A. offert au Canada selon le régime coopératif et encore le seul au Québec.
- Possibilité de faire le lien entre la théorie et la pratique, entre l'étude des principes et leur mise en application, grâce à l'alternance des 4 sessions d'études et des 3 stages de travail rémunérés (de 1500 $ à 2000 $ par mois) de 15 semaines.
- Avantage d'un groupe limité d'étudiants.

Le programme s'adresse aux diplômés universitaires ayant une expérience de travail et désireux d'acquérir une solide formation théorique et pratique de la gestion.

Date limite pour l'envoi de la formule "Demande d'admission" pour le trimestre d'automne: **31 mai 1983**.

Pour renseignements
Louis Cherrier
Directeur / Programme M.B.A.
Faculté d'administration
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: 819/565-3449 ou 3412

Ville de Montréal
Opération 20 000 logements

Le privilège d'habiter Montréal ou d'y revenir

Si vous êtes à la recherche d'une maison unifamiliale, d'un duplex, d'un triplex, d'une habitation en copropriété ou encore d'un immeuble d'appartements, il vous suffit de téléphoner au comptoir unique de la Commission d'initiative et de développement économiques de Montréal (CIDEM) au 872-6010.

On vous enverra une liste des entrepreneurs qui ont adhéré au programme et des emplacements où l'on érige des habitations.

Surveillez également les annonces publiées par les entrepreneurs sur leurs projets en cours.

Grâce à l'*Opération 20 000 logements*, vous pouvez profiter directement du programme de subventions de la Ville de Montréal; de surcroît, on vous offre des prix concurrentiels, un choix intéressant, une valeur sûre et un habitat choisi par un jury.

Vivre à Montréal, c'est profiter d'un système de transport en commun qui permet de réaliser une économie d'essence, de ménager sa voiture et, souvent, d'éliminer le besoin d'une deuxième automobile.

Vivre à Montréal, c'est épargner du temps.

Vivre à Montréal, c'est apprécier la qualité de vie incomparable que vous assurent les installations culturelles hautement diversifiées, les meilleurs établissements d'enseignement et la gamme d'avantages allant de la meilleure eau potable au monde à des services municipaux hors pair.

Pour obtenir la liste des entrepreneurs de l'*Opération 20 000 logements* et des emplacements, composez le 872-6010.

Montréal

Les certificats de DÉPÔT GARANTI du Trust Général le mode d'épargne d'un intérêt SUPÉRIEUR



Intérêts versés à l'échéance. Période de 15 mois. Dépôt minimum 1 000$

- Taux d'intérêt élevé
- Sécurité du capital et des intérêts
- Aucun coût
- Taux d'intérêt garanti
- Souplesse dans le paiement des intérêts
- Conseillers financiers à votre service

D'autres certificats à des taux différents sont offerts pour des périodes allant de 30 jours à 5 ans.

Taux sujets à confirmation.

TRUST GÉNÉRAL
Montréal/University: 1100, University, 871-7200
Montréal/Place Ville-Marie: Galerie des Boutiques, 861-8383
Outremont: 1, Vincent d'Indy, 739-3265
Vous pouvez obtenir notre dépliant et notre carte de taux dans nos succursales de courtage immobilier.
Institution inscrite à la régie de l'assurance-dépôts du Québec

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

École secondaire requiert un:

PROFESSEUR DE GÉOGRAPHIE

qualifié et certifié.

Adresser curriculum vitae à:

Principale
7946 Wavell road
Montréal, Qué
H4W 1L7

Directeur administratif, directrice administrative

L'Association canadienne d'escrime est à la recherche d'une personne pour occuper le poste de directeur administratif ou de directrice administrative. La personne choisie sera responsable de l'administration et de la gestion financière du bureau national de l'ACE, de la communication, ainsi que de la coordination des programmes.

Exigences minimales: diplôme universitaire, dont certains cours de comptabilité, ou expérience équivalente; expérience en gestion du sport. L'anglais est essentiel, mais la préférence sera accordée aux personnes bilingues. Ce poste entraine du travail les fins de semaine et certains déplacements. Poste à Ottawa.

Salaire: 24 000 dollars (minimum, par année)

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae, ainsi que le nom de trois personnes à titre de référence, avant le 15 avril 1983 au:

Vice-président, administration
Association canadienne d'escrime
333, River Road
Vanier (Ont.)
K1L 8H9

Il est possible d'obtenir, sur demande, la description des tâches ainsi qu'un énoncé des compétences.

Téléphone: (613) 745-8497

LE COLLÈGE D'ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL ET PROFESSIONNEL ANDRÉ-LAURENDEAU

recherche les services d'un

DIRECTEUR GÉNÉRAL

(Concours également offert aux hommes et aux femmes)

CONCOURS # 83-03

ATTRIBUTIONS:

— Membre du Conseil d'administration, président du Conseil de direction, le directeur général est le principal administrateur du Collège.
— Assure la responsabilité de l'administration courante du Collège.
— Assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement à court et à long terme.
— Veille à l'administration financière et pédagogique du Collège et assure les relations internes et externes du Collège.

QUALIFICATIONS:

— Posséder un diplôme universitaire de premier cycle, mais de préférence de deuxième cycle.
— Posséder (10) années d'expérience, de préférence dans le milieu de l'éducation, dont au moins (5) ans dans un emploi de cadre.
— Posséder une habileté à résoudre des problèmes administratifs et techniques complexes.
— Toute combinaison exceptionnelle d'expérience et de scolarité peut compenser l'absence de l'une ou l'autre des conditions d'admissibilité ci-haut mentionnées.

TRAITEMENT:
Entre 47 239,00 $ et 60 596,00 $.

LE CANDIDAT DOIT FAIRE PARVENIR SON CURRICULUM VITAE, AU PLUS TARD LE JEUDI, 14 AVRIL 1983 À 16 H 00, À:

Monsieur André Poupard
Président du Comité de sélection
Cégep André-Laurendeau
1111, rue Lapierre
LaSalle, Québec
H8N 2J4

Fonction publique du Québec

Gouvernement du Québec
Office du recrutement et de la sélection du personnel

Un conseiller ou une conseillère en relations de travail

Concours spécifique numéro 100J-450001/Qc Ce concours vise à combler uniquement l'emploi identifié à cet avis.

Office des services de garde à l'enfance — 1 emploi à Longueuil

Attributions — Conseiller les autorités de l'Office et les conseils d'administration des services de garde en matière de relations de travail; développer et proposer des politiques en matière de relations de travail; développer et maintenir un système d'information nécessaire à la connaissance des relations de travail; concevoir et maintenir des méthodes d'évaluation des coûts liés à la rémunération; assurer la liaison entre l'Office et les autres instances administratives.

Conditions d'admissibilité — Diplôme universitaire de 1er cycle principalement en relations industrielles; 3 années d'expérience pertinente en relations de travail dont 2 acquises en milieux communautaires. Toute tranche d'études pertinentes de 30 crédits, supérieures à la scolarité exigée, compense pour une année d'expérience pertinente manquante. Chaque année de scolarité manquante peut être compensée par 2 années d'expérience pertinente. Inclure une photocopie de l'original de ses attestations d'études. Seules seront considérées les candidatures reçues à l'Office avant la fin de la période d'inscription.

Inscription — Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec
Case postale 2188
QUÉBEC, QC
G1K 7N8

Agent de la gestion du personnel, grade II

Traitement — de 28 672$ à 37 736$ à compter du 1er avril 1983

Période d'inscription: du 26 mars au 19 avril 1983

Comment vous inscrire

Vous inscrire à l'aide du formulaire **Offre de service** de l'Office du recrutement et de la sélection du personnel de la fonction publique du Québec, que vous pouvez vous procurer dans ses bureaux régionaux, les centres de main-d'oeuvre et la plupart des caisses populaires.

Toute **Offre de service** doit être accompagnée d'une copie des documents mentionnés à l'avis de concours. Le défaut de produire les documents exigés entraînera le rejet de la candidature au concours.

Expédier votre **Offre de service** à l'adresse indiquée à l'avis de concours correspondant.

L'Office vous invite à prendre connaissance de ses autres concours en communiquant avec l'un de ses bureaux régionaux.

BRAM INC...

en pleine expansion locale, régionale, nationale et internationale

Le Groupe Design Bram Inc. requiert les services immédiats de:

— **Designers intérieurs** (expérience 8 ans et plus)
— **Designers de produits** (expérience 10 ans et plus)
— **Graphistes/créateurs d'image** (expérience 10 ans et plus)
— **Techniciens en architecture/génie** d'expérience

Faire parvenir curriculum vitae à:

Charles Couture
Vice-président du personnel
Bram Inc.
3100 boul. Cartier
Chomedey, Laval, H7V IJ5
Tél: 681-6436

UNIVERSITÉ D'OTTAWA
FACULTÉ DES ARTS

École de traducteurs et d'interprètes

Poste:
Professeur de traduction vers le français. Un poste régulier (sujet à l'approbation budgétaire) au rang de professeur adjoint.

Exigences:

Diplôme
Doctorat en traduction ou dans une discipline connexe, ou maîtrise avec expérience pertinente.

Expérience:
Il est souhaitable que les candidats aient été traducteur, réviseur ou rédacteur professionnel, et qu'ils aient déjà enseigné la traduction. L'expérience de la traduction juridique, ou de la traduction espagnol/français, ou de l'interprétation constituera un atout précieux.

Fonctions:
Donner des cours de traduction vers le français, et des cours de rédaction française et de révision à des étudiants francophones et anglophones inscrits à un programme professionnel de baccalauréat spécialisé en traduction. Possibilité de donner des cours de traduction juridique, de traduction espagnole ou d'interprétation. Possibilité d'animer, au niveau de la maîtrise, un séminaire de recherche. Mener des recherches théoriques ou appliquées en traduction.

Traitement:
Selon l'expérience (30 000 $ maximum).

Date d'entrée en fonction:
Le 1er juillet 1983.

Prière d'envoyer candidature avant le 15 avril à:

Roda P. Roberts
Directeur
École de traducteurs et d'interprètes
5, avenue Hastey
Ottawa (Ontario)
K1N 6N5

Conformément aux règlements de l'immigration canadienne, cette annonce s'adresse aux citoyens canadiens et aux immigrants reçus.

PROFESSEUR

Le Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue (CEUAT) est à la recherche d'un (1) professeur régulier rattaché au Département des sciences de l'éducation.

PROFESSEUR RÉGULIER EN LINGUISTIQUE (PPMF) (RÉOUVERTURE DE POSTE)

Exigences:
— Maîtrise ou scolarité de Doctorat en linguistique;
— Connaissance du PPMF;
— Expérience dans l'enseignement du français.

Fonctions:
Dans le cadre du programme de perfectionnement des maîtres en français, le titulaire de ce poste sera appelé à dispenser des activités d'enseignement au 1er cycle, à faire de la recherche, à participer à l'administration et aux services à la collectivité, à élaborer des documents pédagogiques.

Durée du contrat:
2 ans, renouvelable
Entrée en fonction: immédiate.

Date limite:
Prière de soumettre votre candidature accompagnée d'un curriculum vitae et d'une copie du ou des diplômes **avant le 31 mars 1983,** en spécifiant le champ de spécialisation à l'adresse suivante:

M. Daniel Martin, directeur
Département des sciences de l'éducation
Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue
435, rue Gagné, case postale 700
Rouyn (Québec) J9X 5E4

Université du Québec
Centre d'études universitaires d'Abitibi-Témiscamingue

AUX ANNONCEURS *Carrières et professions*

D'une pierre deux coups...

ÉCONOMISEZ DOUBLEMENT
EN ANNONÇANT VOS OFFRES D'EMPLOIS
DANS LE DEVOIR

En matière d'annonces de recrutement, on ne mesure pas un journal à son tirage, mais plutôt à la qualité de son auditoire.

LE DEVOIR est l'instrument privilégié des universitaires, des professionnels(les), des gestionnaires, des hauts fonctionnaires et du personnel du milieu de l'éducation. En vous adressant à cet auditoire:

- *vous recueillez rapidement des réponses pertinentes de candidats(es) aptes à une entrevue;*
- *vous profitez de nos tarifs incomparablement bas;*
- *vous couvrez tout le Québec;*
- *vous publiez dans un contexte éditorial qui rehausse la crédibilité et l'efficacité de vos messages.*

Faites d'une pierre deux coups; ***évitez les délais*** *de procédures en visant juste et* ***économisez*** *en profitant de nos tarifs avantageux.*
Nous offrons, gracieusement, les services de composition, montage et épreuves.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

LE DEVOIR, 211, rue du St-Sacrement, Montréal, Qué. H2Y 1X1
Micheline Turgeon, *publicité, tél.: 844-3361*

LE CENTRE HOSPITALIER NOTRE-DAME DE LA MERCI
recherche un

CONSEILLER EN GESTION DU PERSONNEL

à temps complet

Poste temporaire d'un an approximatif.

Exigences:
- Baccalauréat en relations industrielles ou administration du personnel;
- Expérience du milieu hospitalier nécessaire.

Rémunération: selon les normes du Ministère des Affaires sociales.

Veuillez adresser votre curriculum vitae avant le 31 mars 1983, au:

Service du personnel
CHNDM
555, boul. Gouin Ouest
Montréal, QC.
H3L 1K5

Le CRSSS de la Côte-Nord

requiert les services d'un(e)

CONSEILLER(E) EN RECHERCHE

(2e concours)

NATURE DE LA FONCTION:
- Recherche statistique et psycho-sociale sur les accidents de la route dans la région de la Côte-Nord.

QUALIFICATIONS REQUISES:
- Maîtrise en sciences sociales et expérience de 2 ans dans le domaine de la recherche empirique.

DUREE DE L'EMPLOI:
- Environ 15 mois

REMUNERATION:
- Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

DATE DE FERMETURE DU CONCOURS:
- Les candidats(es) intéressés(ées) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant 16 heures 30 le 8 avril 1983, à l'adresse suivante:

Jury de sélection
Conseil régional de la santé et des services sociaux de la Côte-Nord
896, rue De Puyjalon
Hauterive (Québec)
G5C 1N1

CANADA

CRDI/IDRC

Le Centre de recherches pour le développement international (CRDI), est une société créée par le Parlement du Canada dans le but de subventionner des recherches visant à adapter la science et la technologie aux besoins des pays en développement. Le Centre recherche présentement un(e):

Administrateur(trice) de programme régional

Recherche sur la population et le développement Amérique latine

L'Administrateur(trice) de programme travaillera au bureau régional du CRDI pour l'Amérique latine (Bogota, Colombie) après une période d'orientation et d'information d'environ six mois au Siège social à Ottawa.

L'Administrateur(trice) de programme doit être au courant des recherches dans au moins un des domaines suivants: mobilité de la main-d'oeuvre et migration; politiques sur la santé et programmes sur la morbidité et la mortalité; ménages et fécondité; et autres sujets connexes.

En collaboration avec le personnel de programme à Ottawa, l'Administrateur(trice) de programme:

— déterminera les priorités de la recherche sur la population en Amérique latine par l'entremise de contacts avec les responsables de centres régionaux de recherche sociale et de programmes gouvernementaux;
— définira, examinera et évaluera les propositions de recherche;
— se chargera de l'élaboration et de la mise en oeuvre de certains projets de recherche par de fréquentes visites sur le terrain et par la rédaction de lettres;
— examinera la littérature sur les recherches, assistera à des réunions de professionnels; organisera des ateliers d'élaboration de projets; rédigera des documents et aura des contacts suivis avec les professionels des universités et des collectivités d'aide.

Échelle de salaire: **32 100 $ — 39 300 $** (Can) par année.

Compétences:
— doctorat ou l'équivalent dans une science sociale
— expérience en recherches sur la population et le développement en Amérique latine
— capacité de communiquer de manière efficace et avec tact
— créativité et imagination
— aptitudes administratives et capacité de résoudre des problèmes
— capacité essentielle de parler couramment l'espagnol et connaissance du portuguais serait utile.

Les demandes devront être déposées le 31 mai 1983 au plus tard et adressées à la Division des ressources humaines, CRDI, B.P. 8500, Ottawa (Ontario) K1G 3H9

ENSEIGNANTS DE FRANÇAIS POUR LA LOUISIANE

La coopération Québec-Louisiane

Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec (MAIQ) désire constituer une banque de personnes suppléantes susceptibles de participer à un programme d'enseignement du français en Louisiane au cours de l'année scolaire 1983-84. Cet enseignement est donné aux élèves du niveau primaire du réseau scolaire louisianais.

Le ministère des Affaires intergouvernementales du Québec (MAIQ) est mandaté par la partie louisianaise en ce qui a trait au recrutement.

CONDITIONS D'ADMISSIBILITÉ

— Être âgé(e) d'au moins 21 ans;
— Connaître parfaitement le français écrit et parlé;
— Posséder un diplôme universitaire d'enseignement;
— Avoir une expérience de l'enseignement au Québec ou de coopération avec l'étranger (type SUCO);
— Être en bonne santé et ne pas être affecté de maladies des voies respiratoires (certificat médical exigé);
— Avoir une connaissance d'usage de l'anglais.

MODALITÉS

La personne choisie s'engagera par contrat avec le Conseil pour le développement du français en Louisiane (CODOFIL).

Il recevra du CODOFIL une rémunération de 10 500 $ EU, comprenant prime d'installation. Cette somme est non imposable aux États-Unis, mais imposable au Canada selon les accords internationaux.

Le CODOFIL assumera les frais de transport aller-retour en versant 550 $ EU au candidat.

Le MAIQ lui versera:
— une prime d'éloignement de 1 000 $ CAN
— une prime de réintégration de 500 $ CAN à la fin de l'année scolaire.

N.B.: Cette expérience n'est pas reconnue comme année de probation par le ministère de l'Éducation du Québec et est perçue comme un véritable défi à relever.

INSCRIPTION

Demander un formulaire à une direction régionale du ministère de l'Éducation du Québec ou au service de placement d'une université, et retourner celui-ci dûment rempli avant le 20 avril 1983 à l'adresse suivante:

Programme de coopération Québec-Louisiane
Ministère des Affaires intergouvernementales
Direction États-Unis
1225, place Georges V
Édifice "H" — 1er étage
Québec (Québec)
G1R 4Z7
(418) 643-9130

Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires intergouvernementales

À SURVEILLER

Dimanche 27 mars

Concert de Maria Ciccaglione, soprano, Mark Simons, clarinettiste, Kelly Rice, flûtiste et Marc-André Lamirande, pianiste, au Musée d'art de Saint-Laurent, 615, boul. Sainte-Croix, à 14 h 30. Oeuvres de Schubert, Vivaldi, Haendel, Purcell, Mazart, Rossini, Bellini, Puccini. 747-7367

■

La Société historique du Saguenay remettra à l'Association des Bleuets le drapeau aux couleurs du Saguenay-Lac-St-Jean, ce dimanche à l'hôtel Sheraton de Laval, à l'occasion d'un brunch. 355-1625

■

Encan d'oeuvres céramiques au profit d'Interaction, à 14 h, au 4060, Saint-Laurent, suite 103. On peut visiter de midi à 14 h. 849-2791

■

À 20 h, en l'église Notre-Dame-de-Grâce (angle Décarie et Notre-Dame-de-Grâce, métro Villa-Maria), le Choeur Guillaume-Couture, sous la direction de Miklos Takac, en collaboration avec l'Orchestre civique de Montréal, interprétera le *David de Penitente* de W.A. Mozart ainsi que le *Miserere* d'Allegri. Entrée: $7; $5 pour les étudiants et l'Age d'or.

Concert de Pierre-Louis Coallier, Carole Corman et Nicolas Penny à 14 h à la Maison des Jeunes, 20, Pierre-Boucher à Boucherville. Le trio interprétera des oeuvres de Bach et Mozart. 655-3142

■

Sous la direction musicale de M. Gilles Bellemare, l'Orchestre symphonique de Trois-Rivières interprétera des oeuvres de Debussy, Roy, Elgar et Prokofiev, à 20 h, salle J.-A.-Thompson à Trois-Rivières. 374-3737

■

Le 64e congrès annuel de la Division des bois et forêts de l'Association canadienne des producteurs de pâtes et papiers a lieu jusqu'au 30 mars au Centre Sheraton. 866-6621, poste 112

■

L'Association des non-syndiqués du Québec tiendra une réunion d'information à 14 h au Club Belgo, 1665, Route 133, Sabrevois. 347-2167

■

Jean Galtier, son orgue de barbarie et ses chansons de rues escortent les tableaux de Jules Larue ce dimanche au Restaurant-musée « Au Vieux Fort », 120, Chemin Saint-Jean à Laprairie. 695-0010

■

La chorale mixte de la Basilique Notre-Dame interprétera à 11 h la messe à cinq voix de Byrd et à l'offertoire *Tristis est Anima Mea* de Groce.

■

Grande fête organisée pour clôturer les ateliers culturels de Longueuil, au Centre Olympia, 2950, rue Dumont, à compter de 14 h. Il y aura visites d'ateliers, d'expositions et rencontres avec les animateurs. 679-6490

■

Exposition des oeuvres de Yvon Quintal, pastelliste, à la Galerie 1515, 1515, rue Notre-Dame à Lachine. L'exposition est accessible tous les jours de 10 h à 21 h jusqu'au 27 avril. 634-5783

■

À l'Oratoire Saint-Joseph, Les Petits Chanteurs du Mont-Royal interpréteront la messe *Le Bien que j'ay* de Goudimel, le motet *Convertere* de De Lassus et *Pueri Haebraeorum* de Palestrina et la *Passion* selon saint Mathieu de Vittoria, à 15 h. Entrée libre.

■

Le pianiste Andreas Schiff interprétera des oeuvres de Haydn, Beethoven et Schubert lors du concert du Ladies' Morning Musical Club, à 15 h, à la Salle Maisonneuve de la Place des Arts. 341-1869

■

Réunion de la Société du Lupus, à 13 h 30, à l'hôpital de Montréal pour Enfants, 2300, rue Tuper. Invité: Dr Tyler, dentiste du Montréal General Hospital. Entrée libre. 933-8235

■

Spectacle théâtral intitulé « Voici l'Homme » avec 70 jeunes amateurs, représentant quelques-uns des derniers moments de la vie de Jésus de Nazareth, jusqu'au 31 mars, à 20 h tous les soirs, à l'École secondaire Eulalie-Durocher, 4350, rue Hochelaga.

■

Dimanche de formation à l'église du Christ-Roi, 9430, rue Lajeunesse, de 13 h 30 à 17 h. 387-7734

■

La paroisse Saint-Jean-Berchmans présente Le Choeur du Chemin du Roy de Repentigny ainsi que l'Orchestre symphonique de Repentigny (80 voix et 30 musiciens) à 20 h en l'église Saint-Jean-Berchmans, 1871, boul. Rosemont. Entrée libre.

Lundi 28 mars

Conférence de Mmes Huguette Plante et Micheline Binette intitulée « Les CLSC, ce qu'ils sont, pour qui sont-ils, et où sont-ils », à 13 h 30 au Forum des citoyens âgés de Montréal, 1800 ouest, boul. Dorchester. 937-7401

■

Soirée d'information sur les méthodes naturelles de régulation des naissances à 19 h 30 au CLSC Longueuil-Est, 388, rue Lamarre. Entrée libre. 677-4247

■

Les personnes qui auraient des jouets que leurs enfants n'utilisent plus, sont priées de les apporter au 1745, rue Décarie à la Joujouthèque de Saint-Laurent ou de téléphoner au 747-7629. La Joujouthèque se fera un plaisir de les cueillir.

■

Rencontre du club des lecteurs de Longueuil avec Mme Alice Parizeau, auteur de *Les Lilas fleurissent à Varsovie* et de *La Charge des sangliers*. Rendez-vous à 19 h 30 au Centre culturel de Longueuil, 100 ouest, rue Saint-Laurent. 670-1410

■

Rencontre d'information sur l'alimentation de l'enfant de 1 an à 6 ans, au CLSC Longueuil-Ouest, de 13 h 30 à 15 h 30, 201 ouest, Curé-Poirier. Entrée libre et garderie sur place. 651-9830, poste 319.

■

La Fédération des groupes ethniques du Québec organise des séances d'information destinées aux immigrants sur les structures économiques: lundi: secteur primaire; mardi: secteur secondaire; mercredi: secteur tertiaire; jeudi: marché du travail; vendredi: personne-ressource du ministère du Développement économique. 484-0493

■

Session de formation offerte par le Mouvement québécois des camps familiaux, aux personnes intéressées aux questions d'animation, d'encadrement et de formation. Le stage de formation se déroulera à Hull ces lundi, mardi et mercredi, et le coût est de $70. 374-4700, poste 326.

■

Conférence de la Société historique de Montréal à 20 h en la salle Saint-Sulpice de la Bibliothèque nationale, 1700, rue Saint-Denis. Mme Annette Laramée, présidente de la Société d'histoire du Marigot, présentera deux diaporamas sur les chars allégoriques de la Saint-Jean-Baptiste et sur la ville de Longueuil.

■

Cours de cuisine chinoise offerts par la Société Canada-Chine, les lundis soirs, de 19 h à 21 h, à compter de ce lundi pour six semaines. Coût: $60; et le peintre John Chan offrira des cours d'introduction à la peinture traditionnelle chinoise. Ce cours sera de 10 semaines, à raison de deux heures par semaine et commencera début avril. 866-4119

■

Collecte de sang de la Croix-Rouge à l'Université de Montréal, pavillon Marie-Victorin, 90, rue vincent-d'Indy, de 10 h à 16 h.

Mardi 29 mars

L'Association québécoise de planification fiscale et successorale invite Me Georges-H. Garneau, notaire, à titre de conférencier, à 17 h 30, au salon Duluth de l'hôtel Le Reine-Elizabeth. Me Garneau entretiendra son auditoire de « La Réforme sur les successions », projet de loi 107.

■

La Société d'étude et de conférences invite ses membres à la conférence du Père Benoît Lacroix, o.p., intitulée « Paroles sacrées et musique », à 16 h, au monastère des Pères Dominicains, 2715, Chemin de la Côte-Sainte-Catherine. Cette conférence sera suivie de la messe à 17 h 30. 849-0854

■

Récital de guitare classique au Centre culturel, 100 ouest, rue Saint-Laurent à Longueuil, de 19 h 30 à 21 h. 670-1410

■

À 17 h 30, séance d'information sur la relaxation au Centre d'épanouissement de l'Être, 10,055, Papineau. Entrée libre. Cette séance d'information sera reprise le jeudi 31 à 19 h. 387-9663

■

Séance d'information sur les augmentations de loyer offerte par l'Association des locataires de Villeray. La rencontre aura lieu à 13 h 30 au 326, rue Gounod. 270-3379

■

Soirée d'information sur « l'expérience de vie familiale Canada » à la paroisse Notre-Dame-du-Rosaire, 805, Villeray à 19 h 30. 769-7890

■

Lancement du congrès de l'Association des archivistes aux Archives nationales du Québec, salle Pierre-Georges-Roy du pavillon Casault, à l'Université Laval, à 17 h.

L'Ouverture 5675 Lafond, à Rosemont, un milieu d'échanges pour les 16-25 ans sans emploi; un soutien à votre démarche de chercheur d'emploi; une aide à l'intégration au marché du travail; un service d'orientation et d'aide psychologique. Pour inf.: 725-6016

■

Exposition de photographies rappelant les différentes périodes de l'Institut de radium de Montréal qui occupa pendant 36 ans l'ancien hôtel de ville de Maisonneuve devenu la bibliothèque du même nom. Rendez-vous jusqu'au 15 avril au 4120 est, rue Ontario. 872-4213

■

Conférence de l'Association gnostique internationale, 7527, rue Christophe-Colomb sur « Le Cardias et les sorties en Astral » à 19 h 30.

■

Conférence de Bernard Huet sur « l'architecture d'aujourd'hui en France » à 18 h, à l'amphithéâtre Fieldhouse du pavillon Leacock de l'Université McGill, dans le cadre des Conférences Alcan.

■

« Travailler avec l'esprit », cours basé sur la méditation bouddhique, est offert par le Centre Dharmadhatu, 5311, avenue du Parc, suite 200. 279-9115

■

Dans le cadre des lunchs du mardi au Y des femmes, conférence intitulée « Le bureau dangereux » avec Suzanne Bélanger, infirmière au CLSC Centre-Ville. Rendez-vous à midi 15 au 1355 ouest, Dorchester. 866-9941, poste 43. Il faut apporter un casse-croûte.

■

Vernissage des oeuvres de Louise Bélisle, jeune artiste-peintre et illustrateur, au Bar Braque, 980 est, rue Rachel à 17 h. 486-4272

■

Rencontre de l'Association de la recherche en communication du Québec à 17 h, Salle Raymond-David, Maison de Radio-Canada, entrée principale, 1400 est, boul. Dorchester. 282-3559

■

Concert de jazz avec Nick Ayoub et 17 élèves du Conservatoire de musique de Montréal à 20 h à la Maison de la culture Marie-Uguay, 6052, boul. Monk. 872-2044

■

Colloque de la Corporation professionnelle des conseillers en relations industrielles

Suite à la page 12

LE COMITÉ PROVINCIAL DES MALADES

PRÉSENTE

LE MARATHON DU SOURIRE 1983

DIMANCHE 15 MAI, DE 10 h À 22 h

COMPLEXE DESJARDINS — MONTRÉAL

QUI, MIEUX QUE LE COMITÉ PROVINCIAL DES MALADES, PEUT DONNER UNE VOIX AUX MALADES?

NOUS PRIONS LES MEMBRES D'ORGANISATIONS SPORTIVES, D'ASSOCIATIONS DE JEUNES, DE CLUBS SOCIAUX, DE REGROUPEMENTS DE TOUTES SORTES DE COMMUNIQUER AVEC NOUS POUR LE SUCCÈS DE CE SPECTACLE TÉLÉ ET RADIODIFFUSÉ.

(514) 842-3991 et 842-2719

Carrières et professions

Les postes sont offerts également aux hommes et aux femmes

DIRECTEUR DU MARKETING ET DES VENTES

Une firme de conseillers en administration en pleine expansion, possédant une clientèle stable de professionnels et de chefs d'entreprises, requiert les services d'un directeur du marketing et des ventes qui verra à recruter, entraîner et diriger une équipe de représentants en services d'analyse et de planification financière et à faire la mise en marché de nouveaux produits répondant aux besoins de sa clientèle.

Bilingue, ce candidat possède une formation universitaire en commerce, ou l'équivalent, et dix années d'expérience dans la vente et la mise en marché de services d'ordre financier dont au moins cinq années dans la direction d'une force de vente. Il aura été directement impliqué dans le monde des affaires et aura eu l'expérience d'un bureau de conseillers en administration.

Nous sommes intéressés aux candidats soucieux d'envisager une carrière à long terme avec notre client. En retour, nous offrons au prochain directeur une rémunération qui saura respecter sa compétence professionnelle et son dynamisme.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

René Forget
1180, rue Drummond
Bureau 700
Montréal (Québec)
H3G 1V7
Tél: (514) 875-5763

AGENCE CANADIENNE DE RELATIONS PUBLIQUES

RECHERCHE:

Copistes / dactylos

possédant une machine à écrire IBM, à domicile. Disponibles en soirée ou les week-ends. Orthographe impeccable, capables de taper sur dictée ou sur manuscrit, en français et en anglais. CUM ou proche banlieue seulement. Rémunération concurrentielle. Soumettre un exemple de travaux précédemment effectués à:

Mme C. Théorêt
SDL Associates Ltd.
Case 365, place d'Armes,
Montréal H2Y 3H1

Le Conseil Scolaire de Chapleau
requiert pour septembre 1983, un(e):

ENSEIGNANT(E)

qui détient un brevet d'enseignement de l'Ontario en enfance en difficulté recyclage.

Le (la) candidat(e) doit être bilingue; formation française en orientation ou en informatique serait un atout.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

M. J.B. Walsh, Directeur
Chapleau High School
C.P. 880
Chapleau, Ont. P0M 1K0

Postes d'avenir en ingénierie

Si vous détenez un diplôme universitaire en génie électrique ou génie mécanique, ou si vous êtes en voie de l'obtenir, nous aimerions vous parler du challenge et des possibilités uniques qu'offrent aux ingénieurs les Forces armées canadiennes.

En tant qu'officier de l'armée de terre, de la marine ou de l'aviation, vous aurez à diriger une équipe de techniciens chevronnés qui vous assisteront dans la mise à l'épreuve de nouveaux dispositifs ou le maintien en ordre de combat de divers appareillages.

Il est également probable qu'on vous confie la conception ou la mise au point de nouveaux équipements. En plus d'un avenir assuré et d'avantages sociaux très avantageux, vous profiterez d'un salaire de départ très intéressant.

Si votre emploi n'est pas à la hauteur des défis que vous pouvez relever ou ne fait appel qu'à une partie de vos talents, téléphonez-nous à frais virés à 418-694-7083 ou communiquez avec notre Centre de recrutement le plus rapproché. Consultez les pages jaunes à la rubrique «Recrutement».

LES FORCES ARMÉES CANADIENNES

Canada

Imbattable...la vie dans les Forces

S.O.S. IMPÔTS

Une initiative unique et exclusive!
Une équipe de comptables agréés vous offre une consultation téléphonique gratuite pour toute question relative à la préparation de votre rapport d'impôts 1982.
Profitez-en!

288-3256

samedi de 9h à 18h
dimanche de 9h à 15h

Une initiative conjointe de

Ordre des comptables agréés du Québec ca et CKAC 73

À SURVEILLER

Suite de la page 11

sur « Les relations du travail des années 80 - Vivons-nous un krach? », à l'Auberge des Gouverneurs de Sainte-Foy.

■

Soirée d'information sur la réduction du temps de travail à 19 h au Centre St-Pierre, salle 100, en préparation au colloque organisé par la FTQ qui aura lieu les 5,6 et 7 mai

■

La Pige à clowns présente à la Salle Conventum, 1235, Sanguinet, à 10 h et à 14 h, du 29 mars au 3 avril,« À l'eau mes héros », une parodie clownesque du mythe des héros de l'enfance. Adultes: $3; enfants$2. Il faut confirmer sa présence à l'avance au 845-1912

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge, à l'hôtel Le Reine-Elizabeth, étage des conventions, galerie 1, 900 ouest, boul. Dorchester, de 9 h 30 à 16 h 30; à LaSalle, Usine Lasalle Foxboro, 707, rue Dollard, de 9 h à 11 h 30 et de 13 h à 16 h; et à la Commission scolaire Jérôme-Le-Royer, centre adminstratif, 550, 53e Avenue de 14 h à 20 h.

■

Conférence de Mme Nelcya Delanoë, enseignante, traductrice et auteur de *L'Entaille rouge* sur le thème « Terres indiennes démocratie américaine 1776-1980 » à 16 h 30, à l'Université de Montréal, pavillon Lionel-Groulx, 3150, Jean-Brillant, salle 4325.

Mercredi 30 mars

À Québec, conférence de Mme Nelcya Delanoë, enseignante, traductrice et auteur de *L'Entaille rouge* sur le thème « Terres indiennes démocratie américaine 1776-1980 », à 14 h, Université Laval, pavillon de Koninck, Salle 1A.

■

« Qu'est-ce qu'une calorie? », tel est le thème d'une rencontre qui aura lieu au CLSC Longueuil-Ouest, 201 ouest, Curé-Poirier, de 19 h 30 à 21 h 30. Entrée libre. 651-9830, poste 319

■

Déjeuner de la Chambre de commerce de Laval en compagnie de M. Normand Filiatrault, ingénieur, président de l'Association québécoise des technique de l'eau, qui parlera de l'assainissement et l'économie de la région, à l'hôtel Sheraton Laval, 2440, Autoroute des Laurentides à Chomedey, à midi. 668-0340

■

L'Association québécoise pour la défense des retraités (AQDR), section Longueuil présente le film *Ça peut pas être l'hiver, on n'a même pas eu d'été*, à 13 h 30 au 201 ouest, Curé-Poirier à Longueuil. 670-4192

■

Exposition « Les Fossiles » Il était une fois, il y a 100,000,000 d'années, jusqu'au 16 avril, à la galerie Pierre-Savoie, 4840, rue St-Denis. 849-7409

■

Conférence de M. Jean-Guy Loranger, du département d'Économique de l'UdeM, sur la « pseudo-validation du crédit en étalon variable de valeur » à 14 h à la faculté des Arts, salle 37, de l'Université de Sherbrooke.

■

La moto: technique, entretien et conduite à la bibliothèque municipale de Brossard, 3200, boul. Lapinière, à 20 h

■

Le Cercle canadien de Montréal reçoit M. Claude Taylor, président- directeur général d'Air Canada lors de son déjeuner-causerie qui aura lieu à midi 30 à l'hôtel Mont-Royal.

■

Concert du Choeur d'enfants de Belgique et les Petits Chanteurs de Laval, à 20 h, en l'église Notre-Dame-de-Pontmain, 123, boul. des Prairies, à Laval-des-Rapides. Oeuvres de Mozart, Bach, Palestrina, Haendel, Victoria, Vivaldi. Entrée libre.

■

Dans le cadre des ateliers de lecture de la Fondation culturelle troisième âge, le père Louis-Bertrand Raymond, s.j., parlera de l'oeuvre d'Anne Hébert, *Les Fous de Bassan*. Rendez-vous au pavillon Lallemand du collège Brébeuf, 5625, Decelles. 342-1624

■

Exposition des oeuvres de Tibor K. Thomas, à la Galerie Claude- Lafitte, 1446 ouest, rue Sherbrooke jusqu'au 13 avril. 288-7718

■

Les enfants surdoués, tel est le thème qu'abordera M. Jérôme Poirier, psychologue, à la faculté des Sciences de l'éducation de l'Université de Montréal à 19 h 30, au 3200, rue Jean-Brillant. 343-6090

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge au Collège André-Grasset, 1001, boul. Crémazie, de 10 h 30 à 16 h 30; à Boisbriand, école Notre-Dame de Fatima, 287, Grande Côte, de 14 h à 20 h 30.

Jeudi 31 mars

Soirée-causerie du Carrefour culturel de l'amitié Québec-Cuba, à 20 h, sous le thème « Le syndicalisme à Cuba », au 323 est, rue Mont-Royal. 843-8470

■

Pièce de théâtre *Polyvalente* au Café-Théâtre Le-Quai, 1925, rue Cadillac, ces jeudi, vendredi et samedi de même que les 8, 9 et 10 avril à 20 h 30.

■

Conférence de M. Manuel Pares I. Maicas, professeur de l'Universitat Atonoma de Barcelone, de 9 h à midi, salle HA-1880 de l'Université du Québec. Il parlera de la communication de masse et de l'identité nationale en Catalogne. 282-4151

■

Collectes de sang de la Croix-Rouge à Pointe-Claire, Electrolux Canada, 2751, Transcanadienne, de 9 h 30 à 11 h 30 et de 13 h à 15 h 30; et à Varennes, Institut de recherche Hydro-Québec, 1800, Montée- Ste-Julie, de 9 h 15 à 13 h.

Vendredi 1er avril

Le CEDA, Comité d'éducation aux adultes, dans le cadre de sa campagne de financement, organise un Bazar de 10 h à 20 h (kiosque, artisanat, céramique, menuiserie, alimentation, restaurant, tirage de télé, prix en argent...) À compter de 20 h, danse avec disco. Entrée: $2.

■

Heure sainte avec l'abbé Pierre Gendron à 14 h et messe célébrée par le père Irénée Tremblay, capucin, à 15 h à la chapelle de la Réparation, 3650, de la Rousselière à Pointe-aux-Trembles. 642-5391

■

Collecte de sang du Vendredi-Saint, sous le patronage de son honneur le Maire de Montréal, au métro BerrideMontigny, couloir Dupuis, de 10 h à 20 h 30.

Samedi 2 avril

Les quartiers d'hiver des animaux, situés au Parc Angrignon, feront l'objet d'une présentation spéciale de Pâques. Les quartiers seront ouverts tout le week-end, du vendredi au lundi inclusivement de midi à 18 h. Un kiosque sera spécialement aménagé pour la circonstance et on y présentera des canetons, des poussins, des lapereaux, des pintadeaux et des faisandeaux. Les spectacles d'otaries seront présentés à 13 h, 14 h, 15 h, 16 h et 17 h. Entrée: $2 pour les adultes et $1 pour les enfants et adolescents de 5 à 17 ans et les personnes âgées. Rendez-vous station de métro Angrignon. 872-2815

■

Si l'autoconstruction de votre maison à partir de principes écologiques, simples et économiques vous intéresse, une session de 25 heures couvrant toutes les étapes menant à la réalisation d'une telle maison commence ce samedi. Cette série d'ateliers aura lieu au Centre Somakinepsie, 371, Jean-Talon est. M. François Tanguay en sera l'animateur. 389-6592

■

L'ensemble Claude Gervaise donnera une spectacle à la bibliothèque Marie-Uguay, 6052, boul. Monk à 14 h. 872-4097

Les métallos demandent à Québec d'investir $155 millions dans le cuivre à Murdochville

par Rodolphe Morissette

Le Syndicat des Métallos (FTQ) demande au gouvernement du Québec d'investir, avec Les Mines Gaspé Ltée, une filiale des Mines Noranda, $155 millions dans l'exploitation de deux gisements de cuivre de Murdochville. On veut ainsi sauver 1,700 emplois directs et empêcher la disparition de la ville, de même que l'asphyxie de la région, essentiellement minière.

Les Métallos viennent de présenter leur mémoire au ministre de l'Energie et des Ressources du Québec, M. Yves Duhaime, en même temps qu'à son homologue fédéral, responsable des Mines, Mme Judy Erola. Ils ont également saisi les dirigeants des Mines Gaspé de Murdochville du projet. Ces derniers l'auraient accueilli froidement, selon les représentants de la FTQ.

Deux gisements contiennent encore d'appréciables réserves connues de cuivre: celui du Mont Copper, situé au nord de Murdochville (mine à ciel ouvert), et un autre dans le sous-sol de la ville. La FTQ demande au gouvernement, pour exploiter le premier gisement, de garantir un prêt de $70 millions et d'en assumer lui-même le coût des intérêts. Aux Mines Gaspé, on réclame d'investir $85 millions dans le second gisement.

L'industrie du cuivre au Québec, comme en Amérique du nord, est en mauvaise posture depuis deux ans. Une étude du Service de l'économie minérale du ministère de l'Energie et des Ressources, préparée en décembre dernier, en trace le bilan. Le prix du métal, en dollars US constants, a chuté graduellement de $1.05 la livre en 1980 à $0.70 au deuxième semestre de 1982. En novembre, la firme Noranda Sales prévoyait une légère remontée à $0.85 (US) pour cette année.

La stagnation des industries de l'automobile et de la construction, principaux utilisateurs de cuivre, ont fait décroître la demande mondiale de 4.6 % au cours des neuf premiers mois de 1982; les stocks ont cru en même temps de 26.7 %.

Les capacités nord-américaine n'étaient utilisées qu'à 45 % en novembre dernier. Le Chili, premier producteur mondial de cuivre (suivent les Etats-Unis, puis le Canada), accroît, lui, sa production: ses coûts de production, à quelque 70 cents la livre, sont singulièrement inférieurs à ceux pratiqués en Amérique du nord ($1 et plus). Les salaires payés en Amérique du nord dans cette industrie sont de quatre à six fois plus élevés qu'au Chili, au Pérou et en Zambie. Enfin, la réglementation de plus en plus sévère ici des fortes émissions d'anhydride sulfureux reliées à la fonte du cuivre coûtent cher.

Depuis 1970, la production du cuivre a chuté de 45 % au Québec et Les Mines Gaspé de Murdochville représentent 56 % des réserves établies dans la province. Comme la teneur en cuivre du minerai d'ici est généralement inférieure à 1.0 %, les fonderies du Québec importent de plus en plus de concentré de cuivre pour l'affinage. La filière du cuivre, qui va de l'extraction à la transformation du métal, est l'une des plus intégrées au Québec; on y employait 9,400 travailleurs en 1981.

C'est maintenant le drame. Aux Etats-Unis, l'an dernier, le deuxième producteur du pays, la Phelps Dodge, devait fermer provisoirement toutes ses usines. A Murdochville, une agglomération de 4,000 âmes, la production a cessé durant l'été dernier (1,400 employés à pied) et la compagnie fermait la plupart de ses installations pour six mois à compter du 15 décembre. Il ne reste actuellement que quelque 450 employés au travail et l'on parle de fermeture complète pour très bientôt.

Les Mines Noranda, de Toronto, ont accusé une perte de plus de $50 millions au troisième trimestre de 1982, par contraste avec des profits de $21 millions pendant la période correspondante de l'année précédente.

Les Métallos estiment que si le projet à double volet qu'ils proposent aux deux paliers de gouvernement et aux Mines Gaspé était entrepris tout de suite, on réaliserait le plein emploi en 1985 et les gouvernements se rembourseraient aisément par les retombées économiques, et fiscales notamment.

Entente Ottawa-Québec pour rénover le canal Lachine

Ottawa et Québec viennent de conclure une entente qui permettra au gouvernement fédéral d'injecter au cours des prochains mois plus de $3 millions pour améliorer les berges du canal de Lachine, un site historique du réseau de Parcs Canada.

En annonçant cette entente, conclue récemment entre le ministère québécois des Affaires intergouvernementales et Environnement Canada, le ministre d'Etat au développement économique, à la science et à la technologie, M. Donald Johnston, a déclaré hier que le gouvernement fédéral était prêt à investir $16 autres millions dans ce projet d'ici cinq ans pour améliorer notamment la qualité de l'eau du canal, les accès et le passage d'une rive à l'autre ainsi que les équipements de sécurité.

L'entente respecte la juridiction du Québec dans le domaine municipal. Ottawa versera une somme de $3 millions à Québec pour obtenir la régie des terrains qui appartiennent à la province. Celle-ci s'est engagée, pour sa part, à verser une somme identique à la municipalité de Lachine pour qu'elle procède aux améliorations du canal selon les devis de Parcs Canada.

Lachine reconstruira le vieux pont ferroviaire numéro huit et y aménagera de nouveaux accès. Les terrains transférés sous l'autorité fédérale serviront à la mise en valeur du canal.

SERVICES PSYCHOLOGIQUES

- Évaluation, consultation et psychothérapie (enfants, adolescents, adultes et couples)

Centre d'Orientation et de réadaptation
39 ouest, boul. Gouin
Montréal
(Maison fondée en 1943) **331-5530**

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Faculté de théologie

Programme de maîtrise en sciences humaines des religions
ÉTÉ 1983

Les autochtones du Québec

- Lectures dirigées (du 15 avril au 30 juin — cours par correspondance)
- Session de sensibilisation (du 16 au 27 mai **ou** du 4 au 15 juillet — à Sherbrooke)
- Session sur le terrain (du 1er au 10 août — séjour chez les Montagnais de Sanmore, Betsiamite et Natashquan)

Ces activités sont offertes par la Faculté de théologie avec la participation de quelques représentants des communautés autochtones et de plusieurs spécialistes des études amérindiennes et inuit.

Pour renseignements:
Fernand Ouellet, Faculté de théologie, Université de Sherbrooke, Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Tél.: 819/565-5929 ou 5913

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

RÉDACTION

Cours intensifs - été 1983

•Rédaction fondamentale
(du 16 au 20 mai)
À l'intention des personnes qui travaillent au sein de l'entreprise privée ou de l'administration publique et qui veulent développer leur habileté à rédiger.

•Rédaction professionnelle
(du 6 au 10 juin)
Organisée en collaboration avec le Cercle de la presse d'affaires du Québec, cette session de perfectionnement s'adresse aux rédacteurs, aux journalistes et aux agents d'information qui veulent accroître leur compétence en matière de rédaction. Les cours de base (correction, niveaux de langue, clarté) sont donnés par des professeurs de l'Université alors que des personnes-ressources (rédacteurs, journalistes professionnels) sont chargés des cours complémentaires au choix.

Contenu — Chaque cours comporte des exposés magistraux, des exercices en équipes et des travaux individuels.

Durée — 30 heures réparties sur cinq jours.

Logement — Les personnes qui le désirent peuvent loger sur le campus au coût de 50 $ pour la semaine.

Inscription
Date limite: le 1er mai.
Frais: les frais d'inscription et de scolarité sont de 190 $.
N.B. — Les cours sont donnés à des groupes d'environ 20 participants.

Pour renseignements
Cours intensifs de rédaction
Faculté des arts
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1
Téléphone: 819/565-4699

maisons d'enseignement

Compétence: Francine Gingras 844-3361

UNIVERSITÉ CONCORDIA

Cours de langues Anglais-Français

Avril 1983

ANGLAIS

Intensif — journée complète
du 18 avril au 8 juillet
lundi–jeudi 9h–15h
vendredi 9h–13h
12 semaines–288 heures–1 200$

Semi-intensif — Matinée
du 18 avril au 8 juillet
lundi, mercredi et vendredi
9h–13h
12 semaines–144 heures–600$

Soirée
du 18 avril au 22 juin
lundi et mercredi
18h–20h
10 semaines–40 heures–125$

FRANÇAIS GÉNÉRAL

Matinée
du 19 avril au 7 juillet
mardi et jeudi
9h–12h
12 semaines–72 heures–200$

Soirée
du 19 avril au 23 juin
mardi et jeudi
18h–20h
10 semaines–40 heures–125$

FRANÇAIS COMMERCIAL

Soirée
du 19 avril au 7 juillet
mardi et jeudi
18h–21h
12 semaines–72 heures–225$

Renseignements:
CENTRE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
ÉCOLE DE LANGUES
1822, boul. de Maisonneuve ouest, bureau 101
Montréal 879-8436

Gouvernement du Québec
Ministère des Communications

AVIS

À NOTRE CLIENTÈLE

Prenez note s.v.p. que le lundi, 28 mars 1983, les librairies de l'Éditeur officiel du Québec seront fermées toute la journée afin de procéder à l'inventaire annuel.

Montréal
Complexe Desjardins
Tél.: 873-6101

Québec

UNIVERSITÉ LAVAL

Étudiants au doctorat

ASSISTANCE FINANCIÈRE

L'Université Laval offre aux étudiants inscrits à plein temps à ses programmes de doctorat la possibilité de bénéficier d'une assistance financière.

Le Fonds de soutien du revenu des étudiants et étudiantes au doctorat

Afin de contribuer au développement des études avancées et de la recherche, l'Université Laval a créé un fonds spécial pour les étudiant(e)s au doctorat qui se consacrent entièrement à leurs études. Ce fonds rend possible le versement d'une allocation trimestrielle pouvant atteindre 3 000 $.

Le choix des bénéficiaires, le travail attendu de chacun d'eux et le montant de l'allocation qui doit leur être versée sont arrêtés par la direction du département, en concertation avec la direction du programme et le directeur ou la directrice de recherche de la personne admissible.

La sélection des bénéficiaires se fonde essentiellement sur la qualité du dossier du candidat ou de la candidate.

Le bénéficiaire doit renoncer, pendant le trimestre où il obtient une assistance financière, à tout autre emploi rémunéré.

Programme d'auxiliaires d'enseignement ou de recherche

Ce programme a pour but de faciliter le recrutement d'étudiant(e)s de deuxième cycle et de permettre aux étudiant(e)s engagé(e)s dans une formation de doctorat de compléter leurs études dans des délais normaux, en leur apportant un revenu en considération de travaux d'enseignement ou de recherche qu'ils(elles) sont appelé(e)s à exécuter sous la direction d'un professeur.

L'allocation trimestrielle peut atteindre 2 250 $. Le temps consacré aux travaux effectués dans le cadre de ce programme ne dépasse pas dix heures par semaine.

Ce sont les unités d'enseignement et de recherche qui déterminent la nature du travail exigé du candidat, en concertation avec la direction du programme dans lequel le candidat est inscrit.

Compte tenu de l'existence du Fonds de soutien du revenu des étudiants et étudiantes au doctorat, ce programme est réservé en priorité aux étudiant(e)s à la maîtrise.

Bourse de doctorat de la Fondation Université Laval

La Fondation Université Laval, en collaboration avec l'Association des Anciens de Laval, offre un maximum de 30 bourses par année. Chaque bourse est d'une valeur maximum de 7 000 $ pour une période de 12 mois. Ce concours est accessible à tout étudiant ou étudiante de citoyenneté canadienne qui s'inscrit à temps complet à un programme de doctorat de l'Université Laval.

Le comité de sélection, établi par l'École des gradués, examine les demandes et, tenant compte du nombre de bourses disponibles, recommande les candidat(e)s les mieux qualifié(e)s. Les critères utilisés par le comité de sélection sont: les résultats scolaires antérieurs, leur excellence et leur progression; les progrès de l'étudiant selon l'évaluation effectuée par le comité d'admission et de supervision; les recommandations du directeur ou de la directrice de recherche de l'étudiant(e) au deuxième ou au troisième cycle; le classement présenté par le comité de la faculté.

L'étudiant(e) bénéficiaire de cette bourse est aussi admissible au programme de soutien du revenu des étudiant(e)s au doctorat de l'Université Laval. À l'exception de cette participation, les boursiers doivent consacrer tout leur temps à l'étude et à la recherche et ne doivent entreprendre aucun autre travail rémunéré.

Autres programmes de bourses de 2e et 3e cycles

En plus des programmes spécifiques énumérés précédemment, l'Université Laval dispose de la documentation pour plus de 150 programmes de bourses de 2e et 3e cycles offerts par des organismes tels que le Conseil de recherches en sciences naturelles et de génie, le Conseil de recherches en sciences humaines du Canada, le Conseil de recherches médicales, le Fonds F.C.A.C., etc.

Pour consulter cette documentation, les candidat(e)s peuvent s'adresser au Bureau de la recherche du Cabinet du vice-recteur à l'enseignement et à la recherche, ou au Service des bourses et de l'aide financière de Vie étudiante.

Troisième victoire de Rogers à l'entraînement

À tout seigneur tout honneur

par Bernard Cyr

FORT LAUDERDALE (PC) — Les Expos de Montréal ont mérité, hier, à Fort Lauderdale, un sixième gain consécutif dans la Ligue des pamplemousses en disposant des Yankees de New York au compte de 5-3. Le lanceur partant Steve Rogers a ainsi remporté sa troisième victoire du camp d'entraînement contre une seule défaite.

Rogers aura maintenant un prochain départ dans six jours, jeudi prochain, à St. Petersburg, contre les Mets de New York et il pourra ensuite bénéficier de quatre jours de repos avant d'affronter les Cubs à Chicago, le 5 avril, lors du match inaugural de la saison 1983.

Le droitier des Expos sera le lanceur du match d'ouverture pour une huitième année consécutive et même s'il avoue que la magie des premières saisons a disparu, ça demeure pour lui un grand honneur.

« C'est habituellement un honneur qu'on réserve au meilleur lanceur de l'équipe et, à chaque année, lorsqu'on m'annonce que je serai partant, je suis touché. Mais entre vous et moi, j'aimerais mieux commencer le septième match de la Série mondiale », racontait Rogers après sa journée de travail.

En six manches, Rogers a donné six coups sûrs aux Yankees et deux points mérités. Il a aussi concédé deux buts sur balles et retiré trois frappeurs sur des prises.

« Je suis satisfait de ma journée parce qu'en me réchauffant sur les lignes de côté, j'ai ressenti un léger malaise à l'épaule. Mais plus le match progressait, plus je me sentais détendu. »

Rogers est considéré comme le meilleur lanceur droitier à n'avoir jamais gagné 20 victoires dans une saison, mais il dit avoir fait tout ce qui était humainement possible pour y parvenir.

« C'est une question de régularité, a-t-il mentionné. Si on lance bien pendant sept manches durant la grosse majorité de la saison, avec une équipe comme les Expos, on ne peut faire autrement que d'accumuler les victoires. Mais je ne me blâme pas de n'avoir jamais gagné 20 matches. Qu'aurais-ju pu faire de plus en 1980 ou en 1982? En 1977, par contre, j'aurais pu faire mieux. D'autre part, le chiffre de 20 victoires est arbitraire, mais c'est celui dont on se sert pour juger la performance d'un lanceur. »

Bill Virdon, de son côté, n'a pas hésité à répondre lorsqu'on lui a demandé de soulever les points positifs qu'il avait noté au cours du match. « Steve Rogers et Jerry White, » a-t-il dit.

White, qui, comme Rogers, traîne une réputation, celle de meilleur quatrième voltigeur des ligues majeures, jouait hier au champ gauche et il a obtenu deux coups sûrs en quatre présences au marbre.

« Jerry frappe bien la balle, a dit Virdon, et il me semble qu'il devient de plus en plus fort. »

On sait que White a subi une intervention chirurgicale à un genou au cours de l'hiver et qu'il doit rattraper un peu de temps perdu, même s'il a fait des exercices de physiothérapie au cours de l'hiver.

Les Expos ont marqué leurs points de la façon suivante:

En première manche, White a réussi un double et a compté sur le simple de Tim Wallach après deux retraits et un but sur balles à Dawson.

En quatrième, Warren Cromartie a réussi un simple, a filé au troisième sur l'erreur du lanceur Dave Righetti qui tentait de le prendre en défaut et a croisé le marbre sur le double de Chris Speier.

En sixième, Cromartie a soutiré un but sur balles à Ben Callahan, a volé le deuxième, a atteint le troisième sur le coup sûr à l'avant-champ de Bobby Ramos et a marqué sur le retrait de Doug Flynn. Ramos a ensuite marqué sur l'erreur du premier-but Ken Griffey.

En huitième, les Expos ont marqué une autre fois sur le triple de Mike Phillips et le mauvais lancer de Jesus Hernez.

Phillips s'est aussi signalé en défensive, alors qu'il a volé un coup sûr à Willie Randolph, en septième manche, pour ensuite remettre à Flynn et compléter un double-jeu. Avec le départ de Mike Gates, il semble de plus en plus évident que Phillips méritera un poste de réserviste avec les Expos.

Grapenthin, la surprise du camp

FORT LAUDERDALE (PC) — La composition du personnel de lanceurs des Expos ne devrait réserver aucune surprise au début de l'année, à moins que Woodie Fryman ne puisse amorcer la saison en même temps que ses coéquipiers.

Six lanceurs sont assurés de leur poste. Il s'agit des partants Steve Rogers, Charlie Lea, Bill Gullickson et Scott Sanderson, ainsi que des releveurs Jeff Reardon et Fryman. Quatre autres sont pratiquement assurés de commencer l'année avec l'équipe, soit Randy Lerch, Dan Schatzeder, Bryn Smith et Ray Burris.

Si Fryman ne peut lancer en début de saison, la lutte se fera entre quatre lanceurs, soit Dick Grapenthin, Darren Dilks, Dave Tomlin et Tom Dixon.

« Chaque année il y a un joueur inconnu qui se signale et Grapenthin est certes la surprise du présent camp d'entraînement », a dit hier Galen Cisco du grand lanceur droitier de 24 ans. En 12 manches, Grapenthin n'a permis que trois points mérités malgré 15 coups sûrs. Sa moyenne est de 2.25.

« Il me surprend par son calme, qui le sert bien dans les situations corsées. Il garde la balle basse et connait ses limites. Sa balle rapide bouge énormément et elle est aussi efficace à l'intérieur qu'à l'extérieur », a analysé Cisco. Son nom serait retenu si j'avais à suggérer un lanceur en l'absence deu Woodie. »

Il ne faut pas sous-estimer non plus les performances de Dilks, qui, en sept manches de travail, a conservé une moyenne de points mérités de 2.86. Dilks a l'avantage d'être gaucher.

Tomlin pourrait mériter le poste en raison de son habileté à retirer les frappeurs gauchers (du moins, il en a la réputation), mais il n'impressionne guère avec une moyenne de 4.50 points mérités à l'entraînement.

Au tournoi de Monte Carlo

Les adieux de Bjorn Borg

par Chritian Collin

PARIS, (AFP) — Depuis ce jour de 1972 où, à moins de 16 ans, il étonna le monde en débutant victorieusement en Coupe Davis, Bjorn Borg n'en finit pas d'accumuler les exploits sur tous les courts de la planète durant une décennie. La semaine prochaine, à Monte Carlo, il dira adieu à la compétition officielle parce que, à 26 ans, il a décidé de renoncer à toute ambition sportive pour vivre sa vie...

Borg quittant la scène en pleine gloire, pour mieux connaitre d'autres facettes de l'existence, alors qu'il avait encore de bien belles années devant lui, c'est un événement qui marquera à jamais l'histoire du sport. Saturation mentale après dix ans de concentration poussée à l'extrême? fatigue physique? problème familial? déception à l'U.S. Open? personne ne saura vraiment pour quelle raison le champion suédois décida subitement un beau jour de janvier 83, pendant un séjour touristique en Thaïlande, de dire non au tennis de haut niveau.

Ils seront nombreux les spectateurs qui verront, nostalgiques, évoluer Borg la semaine prochaine pour la dernière fois dans un tournoi officiel au country club de Monte Carlo... Un champion exceptionnel, unique même, encore une fois en représentation avant de tirer le rideau sur une carrière fabuleuse pour une autre destinée.

Borg défiant l'impossible, révolutionnant le tennis avec son lift meurtrier, s'illustra dès l'âge de 16 ans parmi les grands de la raquette pour bâtir, en presque dix ans, un palmarès d'une richesse qui peut seulement être comparée à celle de l'Australien Rod Laver.

La terre battue de Roland-Garros à Paris fut son premier jardin où il conquit le public et six titres entre 1974 et 1981. Sa première victime en finale fut l'Espagnol Manuel Orantes qui, après avoir mené deux sets à zéro, s'inclina sous les coups et la froide détermination de son rival. En ce jour de juin 74, le Scandinave devint à 18 ans et 10 jours le plus jeune vainqueur des Internationaux de France.

L'Argentin Guillermo Vilas en 1975 et en 1978, le Paraguayen Victor Pecci en 1979, l'Américain Vitas Gerulaitis en 1980 et, pour finir, le Tchécoslovaque Ivan Lendl en 1981, furent les autres joueurs qu'il battit en finale du tournoi français. Six victoires au total. Un record parmi tant d'autres...

Mais si la série de Borg à Roland-Garros constituera à jamais un exploit étonnant, ses cinq titres obtenus d'affilée à Wimbledon, de 1976 à 1980, resteront le chef d'oeuvre de sa carrière. Contrairement à la terre battue, la surface sur laquelle il apprit à jouer, le gazon constitua pour lui une sorte d'énigme au début. Or, c'est sur le terrain des autres, qu'il forgea sa légende.

« A star is Bjorn » titra un jour de 1973 un journaliste de Londres après avoir vu apparaitre Borg pour la première fois sur l'herbe anglaise. Ce beau titre s'avéra prémonitoire car, trois ans plus tard, le Suédois remporta le championnat le plus prestigieux, le plus convoité au monde.

« C'est le rêve de ma vie réalisé, » déclara à l'époque Borg. Sept ans après, le moment de la retraite venu, son meilleur souvenir est encore ce premier titre de Wimbledon acquis en finale en 1976 aux dépens du Roumain Ilie Nastase qui n'hésitera pas à traiter, avec sa verve habituelle, le Suédois de joueur d'une autre planète comme pour stigmatiser le comportement irréel de son adversaire sur le court.

Ses triomphes à Wimbledon furent à chaque fois des grands moments de sport et de télévision. Ses victoires sur les Américains Jimmy Connors, le grand rival de sa carrière, en 1977 et en 1978, Roscoe Tanner, en 1979, et enfin John McEnroe en 1980, après un bris mémorable, resteront dans toutes les mémoires.

Roland-Garros et Wimbledon ne furent pas les seuls stades où Borg s'illustra. La Coupe Davis, le Masters, le championnat W.C.T. furent d'autres domaines victorieux pour le Suédois pour ne citer que les plus importants.

Un seul titre manquera au palmarès de Borg : l'U.S. Open. Il fut souvent bien près de conclure victorieusement mais un grand Connors ou McEnroe, une blessure, lui couperont la route du succès et, en trois occasions peut-être, celle du grand chelem.

La légende de Borg se situa aussi au niveau de la fortune qu'il amassa en dix ans de carrière et des contrats commerciaux qu'il signa par l'intermédiaire de son manager Mark McCormack. Superstar du sport-spectacle le plus en vogue, on peut considérer que, avec les prix dans les tournois officiels, les exhibitions et les contrats, il gagna $24 millions. Et ce n'est pas fini, car il reste et restera longtemps encore un produit d'exportation demandé aux quatre coins du monde. Pas étonnant que, dans ces conditions, il ait choisi le paradis fiscal de Monte Carlo pour résidence.



Le Suédois Bjorn Borg.

La cassure dans la carrière de Borg eut lieu en 1981, vraisemblablement au soir de sa nouvelle défaite en finale de l'U.S. Open, à Flushing Meadow, contre McEnroe, intervenant deux mois après un échec en finale de Wimbledon devant le même adversaire. Il réalisa ce soir-là que, après tant et tant d'efforts consacrés pour ce tournoi, il ne pourrait peut-être jamais gagner à New York.

Quelques semaines plus tard, il devait annoncer sa décision de prendre un certain recul avec le circuit pendant plusieurs mois pour faire le point et mieux profiter de sa vie de jeune marié en compagnie de son épouse roumaine Marianna, alors en proie à des problèmes de santé. Son refus de se plier au règlement du conseil international en 1982, ce qui l'obligea à passer par les qualifications, accélera le processus menant à la retraite.

Il y a douze mois, Borg disputa à Monte Carlo le tournoi préliminaire pour gagner sa place dans le tableau final où, totalement démobilisé, il perdit en quarts-de-finale contre le Français Yannick Noah. On ne devait plus le revoir ensuite dans un grand tournoi. Reviendra, reviendra pas? ce fut longtemps le mystère avant la décision définitive de janvier.

Il aurait pu partir sans revenir. Mais il voulut faire des adieux officiels à l'occasion du tournoi de sa principauté. Quel que soit le résultat qu'il enregistrera, son geste fera le bonheur de tous ceux qui seront autour du court pour admirer une dernière fois le plus jeune et le plus riche retraité sportif du monde. Et surtout le plus grand champion de tennis de l'ère open.

Ryan Walter ne fera pas ses valises pour l'Europe

par Michel Lajeunesse
de la Presse Canadienne

À cette période-ci de l'année, Ryan Walter avait l'habitude de préparer ses valises pour se rendre en Europe. C'est que la saison des Capitals de Washington se terminait immanquablement lors de la première semaine du mois d'avril et Walter, un des meilleurs éléments des Capitals, était invité à joindre les rangs d'Equipe-Canada pour participer aux championnats mondiaux de hockey.

« À cette période-ci de l'année, j'avais l'habitude de me préparer pour les championnats du monde, a mentionné Walter après l'exercice du Canadien hier à Ville St-Laurent. Je jouais encore au hockey, mais l'intensité n'était pas la même. Cette année, ce sera bien différent. »

Walter en sera en effet à sa première participation aux séries de la coupe Stanley. Il pense que le Canadien enteprendra les séries de façon fort positive. A cause de la tenue de l'équipe au cours des dernières semaines et aussi de l'équilibre dans le circuit. Il croit que tout peut survenir au cours de ces séries et que des surprises peuvent être enregistrées.

« C'est une saison un peu spéciale. Au cours des dernières années, les Islanders de New York étaient l'équipe à battre, tout le monde le savait. Avant l'époque des Islanders, c'était le Canadien qui dominait. Mais cette année, tout peut arriver. Plusieurs équipes ont des chances de se rendre en finale et je crois que c'est très positif pour nous. Nous avons autant de chances que plusieurs autres formations ».

A cause de la plus grande parité dans le circuit, Walter croit que des choses étranges peuvent se produire.

« Je ne dis pas que des surprises vont nécessairement se produire, mais les Capitals, par exemple, peuvent disposer des Islanders de New York. Nous avons affaire à ce genre de saison. »

Pourtant, Walter reconnait que les Islanders pourraient être coriaces au cours des séries.

« Tout d'abord, il ne faut pas les compter pour battus. Ils savent ce que sont les séries. Ils ont toujours un bon personnel et ils ont une équipe lourde. Ils n'ont pas connu la meilleure des saisons, mais ils seront là dans les séries. »

Le Canadien fait appel à Schofield

Le Canadien a rappelé le défenseur Dwight Schofield des Voyageurs de la Nouvelle-Écosse afin de renforcer la défensive du Tricolore décimée par les blessures. Les arrières Gilbert Delorme et Robert Picard manqueront en effet le match de ce soir contre les Blues de St-Louis, au Forum.

Schofield, âgé de 27 ans, est rappelé des mineures pour une troisième fois cette saison. Il a participé à une rencontre du Canadien.

Delorme s'est blessé au genou gauche contre les Kings de Los Angeles, mardi, cependant que Picard a reçu un tir sur le pied gauche de Mike Eaves des North Stars du Minnesota, jeudi.

Dans les deux cas, la direction de l'équipe précise que les blessures ne sont pas graves mais qu'il n'est pas question de courir de risques inutiles.

Lucien Rodriguez, 62 ans après Georges Carpentier

SCRANTON, Penn. (AFP) — L'Américain Larry Holmes, champion du monde des lourds (version WBC), mettra son titre en jeu pour la quatorzième fois consécutivement, dimanche, à Scranton, en Pennsylvannie, face au Français Lucien Rodriguez, champion d'Europe de la catégorie.

Ce combat, arbitré par le Philippin Carlos Padilla, aura lieu en 12 reprises comme le veut maintenat le règlement de la WBC.

Holmes, qui fut durant deux ans le partenaire d'entraînement attitré de Muhamad Ali, est devenu champion du monde, le 9 juin 1978, à Las Vegas, en battant aux points son compatriote Ken Norton, en 15 reprises. Depuis, personne n'est parvenu à lui ravir ce titre. Les plus grands poids lourds mondiaux se sont inclinés devant lui.

Mike Weaver et Muhamad Ali — qui avait pris un gros risque en remontant sur un ring face à son ancien « employé », après 25 mois d'absence, et à 38 ans — n'ont même pas pu terminer leur combat devant Holmes, surnommé « l'assassin d'Eaton ».

Natif de Cuthbert (Georgie), Holmes, issu d'une famille de 11 enfants, vit depuis l'âge de cinq ans à Eaton, à un peu moins de 100 km de Scranton, et c'est là qu'il a fait ses débuts chez les professionnels.

Invaincu après 41 combats (dont 30 gagnés avant la limite), Larry Holmes rêvait depuis longtemps de boxer, titre en jeu, devant son public.

Passant outre l'avis du WBC, qui jugeait ce combat contre Lucien Rodriguez trop déséquilibré, brouillé avec son promoteur habituel, Don King, Holmes boxera, dimanche, devant 7,000 supporters, à l'Armory de Scranton et le combat sera retransmis par la NBC.

A 33 ans (il est né le 3 novembre 1949), Holmes, sculptural athlète de 1.93 m pour 98 kg, estimè qu'il ne courra pas de gros risques face au Français et a déjà signé pour un autre championnat du monde, le 20 mai, contre son compatriote Tim Whiterspoon.

Son adversaire, Lucien Rodriguez, champion d'Europe de la catégorie, est âgé de 32 ans et a laissé une forte impression, il y à trois ans, aux Etats-Unis, où, après avoir battu l'Américain Bob Hazelton par K.O. à la troisième reprise, à Wichita (Kansas), il ne s'inclina que de justesse aux points devant un autre Américain, Michael Dokes, l'actuel champion du monde WBA, classée alors troisième poids lourd mondial.

Boxeur au calme impressionnant, Rodriguez, doté d'une belle technique mais dépourvu de punch, aura bien du mal à inquiéter le champion du monde. Pour lui, il s'agit cependant d'une belle consécration. Il est, en effet, le premier Français à disputer le titre mondial des lourds, 62 ans après Georges Carpentier, battu le 2 juillet 1921, par l'Américain Jack Dempsey, à Jersey City (K.O. quatrième).

Bulau est rétabli

BELGRADE (AFP) — Le Canadien de 20 ans, Horst Bulau, d'Ottawa, a réalisé, sous la pluie, hier à Planica, en Yougoslavie, avec le Norvégien Vegrad Opaas, le meilleur saut au cours des entraînements, sur le tremplin de 70 m, en vue du concours d'aujourd'hui, avant-dernière épreuve de la coupe du Monde de saut à skis.

Bulau et Opaas, avec 86 m, ont devancé assez nettement le leader actuel de la coupe du Monde, le Finlandais Matti Nykaenen, crédité d'un saut mesuré à 83 m.

Le jeune Canadien s'est montré parfaitement rétabli après sa chute de la semaine dernière à Harrachov (Tchécoslovaquie) survenue lors des entraînements des championnats du monde de vol à skis.

HOCKEY

Ligue Nationale

Jeudi
Montréal 5, Minnesota 3
Québec 7, Los Angeles 3
Boston 7, St.Louis 6
Washington 5, New Jersey 3
Philadelphie 7, Toronto 4
Calgary 6, Chicago 5
Hier
Philadelphie au New Jersey
Chicago à Vancouver
Ce soir
St-Louis à Montréal
Hartford à Boston
Minnesota à Detroit
Québec à Toronto
Rangers NY à Islanders NY
Pittsburgh à Washington
Winnipeg à Calgary
Edmonton Los Angeles
Dimanche
Hartford à Boston
Detroit à Chicago
Québec à Buffalo
New Jersey à Philadelphie
Islanders NY à Pittsburgh
Washington à Rangers NY
Calgary à Winnipeg
Los Angeles à Vancouver

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gretzky, Edm	66	117	183
P. Stastny, Qué	46	72	118
Savard, Chi	33	80	113
Bossy, NYI	55	56	111
Messier, Edm	47	53	100
Dionne, LA	54	45	99
Pederson, Bos	42	57	99
Goulet, Qué	54	43	97
Anderson, Edm	44	51	95
Kurri, Edm	42	53	95
Nilsson, Cal	41	53	94
Coffey, Edm	28	65	93
McDonald, Cal	62	30	92
A. Stastny, Qué	30	59	89
Middleton, Bos	46	42	88
Francis, Hart	28	57	85
Hawerchuk, Win	39	45	84
Secord, Chi	52	31	83
Clarke, Pha	23	60	83
Larmer, Chi	38	44	82
Smyl, Van	34	48	82
Trottier, NYI	31	51	82
Gradin, Van	31	51	82
Federko, StL	23	59	82

Ligue Majeure du Québec

Eliminatoires
(Quarts-de-finale 4 de 7)
Jeudi
Chicoutimi 6, Longueuil 2
Hier
Hull à Laval
Trois-Rivières à Verdun
St-Jean à Shawinigan
Dimanche
Laval à Hull
Shawinigan à St-Jean
Verdun à Trois-Rivières
Longueuil à Chicoutimi

Les meneurs
(Parties d'hier non comprises)

	b	a	pts
Gallant, Ver	7	4	11
Lemieux, Lav	4	7	11
Cool, Ver	3	5	8
Lavoie, Chi	3	5	8
Lanthier, Lav	2	6	8
Gagné, Chi	2	4	6
Ruggles, Lon	3	2	5
Villeneuve, Chi	3	2	5
Lessard, T.-R.	2	3	5
Verret, T-R	2	3	5
Lafontaine, Ver	0	5	5
Sills, Laval	2	2	4

Ligue Collégiale AAA

Eliminatoires
(Quarts-de-finale 3 de 5)
Hier
Dawson à St-George
(Série égale 2-2)

	b	a	pts
Guy Lafleur	24	49	73
Ryan Walter	28	44	72
Mats Naslund	26	44	70
Mario Tremblay	30	35	65
Mark Napier	38	26	64
Pierre Mondou	27	36	63
Larry Robinson	14	45	59
D. Wickenheiser	25	31	56
Steve Shutt	33	19	52
Keith Acton	24	24	48
Guy Carbonneau	18	28	46
Robert Picard	7	29	36
Gilbert Delorme	12	21	33
Bob Gainey	11	17	28
Craig Ludwig	0	25	25
Rick Green	1	22	23
x-Mark Hunter	8	8	16
Chris Nilan	5	7	12
Bill Root	2	3	5
x-Réjean Houle	1	3	4
Rick Nattress	1	3	4
Richard Sévigny	0	1	1
Rick Wamsley	0	0	0
x-Yvan Joly	0	0	0
x-Bill Kitchen	0	0	0
x-D. Schofield	0	0	0
x-Mark Holden	0	0	0

Gardiens

	min	bc	bl	moy.
Sévigny	2,070	119	1	3.44
Wamsley	2,403	141	0	3.52
Holden	87	6	0	4.14

(Sept buts dans un filet désert)

LIGUE NATIONALE
Division Prince-de-Galles
Section Charles Adams

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	75	48	18	9	310	210	105
MONTREAL	**76**	**40**	**23**	**13**	**336**	**273**	**93**
BUFFALO	76	37	27	12	297	265	86
QUEBEC	75	32	32	11	322	313	75
HARTFORD	75	17	51	7	238	380	41

Section Lester Patrick

PHILADELPHIE	75	46	21	8	305	224	100
WASHINGTON	75	38	22	15	287	259	91
ISLANDERS NY	75	38	25	12	280	215	88
RANGERS NY	74	32	33	9	288	269	73
NEW JERSEY	75	15	47	13	210	315	43
PITTSBURGH	75	17	50	8	243	373	42

Division Clarence Campbell
Section James Norris

CHICAGO	75	44	22	9	315	259	97
MINNESOTA	76	39	21	16	307	268	94
ST-LOUIS	76	24	37	15	271	297	63
TORONTO	75	24	39	12	276	316	60
DETROIT	75	20	40	15	245	312	55

Section Connie Smythe

EDMONTON	76	44	21	11	398	303	99
CALGARY	75	30	33	12	303	299	72
VANCOUVER	75	29	34	12	282	289	70
WINNIPEG	75	30	37	8	283	312	68
LOS ANGELES	74	26	37	11	283	326	63

LIGUE MAJEURE DU QUÉBEC
Série "A"

	pj	g	p	bp	bc	pts
LAVAL	2	2	0	20	2	4
HULL	2	0	2	2	20	0
Série "B"						
SHAWINIGAN	2	2	0	9	6	4
ST-JEAN	2	0	2	6	9	0
Série "C"						
VERDUN	2	2	0	16	8	4
TROIS-RIVIÈRES	2	0	2	8	16	0
Série "D"						
LONGUEUIL	3	2	1	11	13	4
CHICOUTIMI	3	1	2	13	11	2



SUR LA DERNIÈRE LETTRE DES ÉVÊQUES
"si le sel s'affadit..."

Un article de Jacques Grand'Maison à paraître dans le cahier spécial sur "l'Église et les pauvres", le jeudi 31 mars prochain

Vous pouvez réserver votre espace publicitaire en appelant Francine Gingras, au 844-3361.

LE DEVOIR

211, rue du St-Sacrement,
Montréal, H2Y 1X1

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910 | Directeur: Jean-Louis Roy | Rédactrice en chef: Lise Bissonnette | Rédacteurs en chef adjoints: Jean Francoeur, Gilbert Brunet | Directeur de l'information: Pierre Loignon | Directeur adjoint de l'information: Denis Lord | Trésorier: Bernard Larocque | Directeur de la publicité: Marcel Payette

Une éthique trop courte

LE premier ministre, M. René Lévesque, a bien lu ses « directives » du 12 janvier 1977 aux membres du conseil exécutif concernant les conflits d'intérêts. Le ministre de l'Industrie et du Commerce n'a pas enfreint ce code en accordant des avantages financiers à des compagnies pour lesquelles un de ses frères a agi comme lobbyiste. En effet, les règles du chef du gouvernement ne s'appliquent pas à toute la parenté des membres du cabinet, mais seulement à leurs conjoints et enfants mineurs. La question peut-elle alors être tenue pour résolue, comme a semblé le conclure M. Lévesque? Non, bien au contraire.

A s'en tenir aux seules directives actuelles, M. Rodrigue Biron pouvait en effet traiter avec des compagnies liées à ses frères ou soeurs, à ses enfants majeurs, à ses cousins s'il en a, bref à toute la parenté qui n'est pas sa « famille immédiate ». Pour le grand public, peu familier avec la morale péquiste, la pratique du népotisme (de l'italien *nepote*, neveu) recouvre plus large, cependant, que les directives de M. Lévesque.

Le népotisme désignait à l'origine la mauvaise tendance de certains papes à favoriser leurs neveux dans l'administration de l'Eglise. Mais les gouvernements laiques n'ont jamais eu besoin de ce pieux exemple pour étendre leur favoritisme, mieux connu chez nous sous l'appellation anglaise de patronage, aux parents et aux amis, sans oublier les partisans! Suivant l'acception que *Le Robert* en donne, il s'agit aussi des « abus qu'un homme en place fait de son crédit, de son influence pour procurer des avantages, des emplois aux membres de sa famille, à ses amis, aux membres de son parti, de son milieu ».

Cette notion a beau venir du siècle passé, elle réfère à un comportement politique qui n'a nulle part perdu de son actualité. On doit aujourd'hui respecter le droit de chacun, y compris celui du conjoint et de l'enfant majeur, à gagner sa vie sans être injustement pénalisé par l'accession d'un proche à une charge publique. Mais les vieilles tentations demeurent, et donc la nécessité de les prévenir.

Il faut croire que cette notion plus exigeante de l'impartialité ministérielle ait soudainement gagné un peu de terrain au sein du gouvernement puisque M. Biron a annoncé, sans qu'on sache trop s'il en avait le pouvoir, qu'il ferait émettre une directive prévoyant désormais qu'un sous-ministre héritera de la discrétion qui était la sienne dans les dossiers où son frère sera mentionné. Le ministre confirmait de la sorte que même s'il n'avait enfreint ni la lettre ni l'esprit des directives de M. Lévesque, celles-ci ont sérieusement besoin d'être revues et complétées.

Ce retour à des exigences sévères et plus crédibles vaut mieux que l'ignorance d'abord plaidée par le ministre ou que la directive privée qu'il aurait donnée à son frère de se tenir loin de son bureau! Malheureusement la directive-maison sur le frère Paul, à supposer qu'elle ait quelque valeur juridique, est loin de couvrir les cas où le ministre de l'Industrie et du Commerce a paru abuser de sa discrétion. En s'appesantissant sur le problème des seuls liens de famille, MM. Lévesque et Biron auront laissé dans l'ombre d'autres faits non moins troublants.

Même en acceptant que le ministre, se prévalant d'une prérogative dangereuse, puisse écarter l'expertise ou la recommandation des fonctionnaires et renverser les décisions de la SDI (la Société de développement industriel, société d'Etat à qui est confié le programme d'aide aux entreprises), peut-on passer sous silence le fait que M. Biron se soit prévalu de son autorité pour faire octroyer un avantage financier important à une firme de son milieu qui ne semblait guère en avoir besoin? Les explications qui ont été fournies pour justifier ce traitement de faveur, loin de rassurer, jettent le doute sur les critères qui inspirent plus généralement le ministre.

Contrairement aux députés, qui doivent se contenter de petites faveurs pour leur circonscription, les ministres, du moins ceux qui commandent des décisions d'implantation et d'investissement, ont le pouvoir de faire atterrir dans leur ville ou leur région des projets importants, qui seraient peut-être allés ailleurs s'ils avaient volé de leurs seules ailes. Or, surtout quand il s'agit de subventions ou de garanties financières justifées par la sauvegarde d'entreprises menacées par la crise, tout projet en provenance de la région du ministre au dossier devrait être au-dessus de tout soupçon.

M. Biron n'est pas seul en cause de ce point de vue. D'autres ministres et d'autres gouvernements, encore tout récemment, y sont allés généreusement avec des usines de charbon, par exemple, ou de pâtes et papier. Dans certains cas, on aide des industries et des régions qui en ont vraiment besoin. Mais cela n'a pas toujours été le cas. Si cette forme de justice distributive avait toujours prévalu au pays, certains coins ne seraient pas aussi arriérés ou défavorisés. La lutte contre le favoritisme s'impose non seulement pour empêcher le pillage de l'Etat par la parenté, mais pour garantir une répartition rationelle et efficace des ressources publiques.

En attendant que le premier ministre rajuste à la hausse l'éthique et la crédibilité de son gouvernement, l'opposition sera bien avisée de suivre de près la performance des entreprises auxquelles la SDI voulait refuser de l'aide et que M. Biron a décidé d'aider malgré tout. Quant aux péquistes de stricte observance, ils pourraient préparer pour un prochain congrès un débat sur l'opportunité de confier à un ministre ayant pouvoir de subventions la présidence d'une campagne de financement du parti!

Car finalement toutes ces pratiques sentent l'ancien régime plus qu'elles n'annoncent le début d'un temps nouveau. Le chef du PQ a avoué que son parti, au temps où il siégeait dans l'opposition, avait appliqué en ces matières, notamment à la parenté de l'ancien premier ministre, M. Robert Bourassa, des exigences qu'il qualifie, sept ans après, de possible « exagération ». Voilà qui n'augure rien de brillant ni dans l'intégrité du gouvernement ni dans l'efficacité de la gestion des fonds publics.

Jean-Claude LECLERC

lise bissonnette

Sortilège d'une chaconne

À L'ÉPOQUE où ma génération traversait l'âge romantique — vous ferez le calcul vous-mêmes — nous allions à répétition nous émouvoir au film *Elvira Madigan*. Pour l'impossible amour, jeté comme fétu à travers les guerres, pour la sonate en do de Mozart accordée à l'intensité et à la légèreté de ces amants trop beaux, pour l'harmonie tragique de leur mort dans un sous-bois radieux. Une scène entre autres, qui nous faisait regretter de n'être pas nés européens du dix-neuvième siècle: affamés et harassés, Elvira et son officier assistent un soir, dans le salon exigu d'un hôtel de campagne, à un concert de musique de chambre, aux lampions. N'existe plus, pour un très bref instant, que l'intimité privilégiée entre le petit auditoire et les musiciens de passage, conjuration de l'orage qui pèse sur des vies troublées.

Rue Ontario est, il y a un mois, le fantôme d'Elvira m'est revenu intact, par la grâce du trio Caecilia (cor,violon,piano) qui se produisait au café-concert La Chaconne. En plein vingtième siècle, cette fois, mais comme ajourné. Nous étions une douzaine tout au plus, entre les murs de fer embossés de fleurs de cette ancienne maison « de joie », sous les minuscules lustres trop tamisés pour les yeux des musiciens mais parfaits pour des écoutants absorbés dans un moment parfait. Dehors les phares ne cessaient d'effleurer les carreaux, la faune très contemporaine de la rue Saint-Denis toute proche jetait de temps à autre un coup d'oeil intimidé, mais nous nous sentions chez Brahms, dans un salon ancien, à entendre et surtout à voir la musique, cuivre et cordes tout près, et la passion mystérieuse, concentrée, des musiciens. Sortilège dont on hésite à se remettre, ou à tenter d'en parler.

Mais il le faut, ne serait-ce que pour remercier Claude Normand et sa femme, Sonia del Rio, d'avoir fait revivre La Chaconne, née en 1974 dans la même maison de ce quartier autrefois mal famé. Elle périclitait l'été dernier après des années de ces concerts intimes, donnés par de jeunes musiciens de tradition classique, qui trouvent si peu à s'employer ou simplement à rejoindre un public. Claude et Sonia ont acheté la maison, commencé à la refaire petit à petit en la respectant, et lui ont redonné son goût de la musique intime.

« Nous n'avons pas tant de mérite, me dit Claude un autre soir de concert, nous nous sentons comme de riches mécènes qui amènent des musiciens dans leur salon. » Le prix d'entrée est si minuscule, en effet, et la porte si rigoureusement fermée avant les premières notes, que personne ne deviendra riche ici, ni les musiciens, ni les propriétaires. Il ne s'agit pas de ça. Sonia, qui enseigne le ballet folklorique et le flamenco aux Grands ballets canadiens, et qui danse elle-même le mardi soir dans cet espace minuscule — on repousse les tables et on se serre les coudes — ne tarit pas de projets. Elle veut faire connaître des jeunes compositeurs, en sus des jeunes interprètes, ou redécouvrir des instruments mal connus. Les balises sont larges, mais présentes. Pas de café-concert à l'européenne, qui finissent le plus souvent par se contenter de chanteuses à rengaine, mais tout ce qui s'entend avec plaisir, « entre les Quatre Saisons de Vivaldi (trop entendues) et l'avant-garde », trop réservée à un public spécialisé.

Ce qui fait La Chaconne, avec Claude et Sonia, c'est le réseau multiple et vivant de la jeune musique québécoise, qui survit à la pire crise économique avec grâce et austérité, comme s'il était fait d'une autre essence.

D'autres Chaconne, il n'y en a pas et personne ne peut vivre en faisant uniquement de la musique de chambre, me disent Anne Robert, violoniste, et son mari Paul Marcotte, corniste, qui avec le pianiste Michel Fournier forment le trio Caecilia. La musique de chambre, c'est pourtant ce qu'ils aiment « le plus » et ils sont pour leur part des professionnels, déjà loin de l'univers des débutants. Ils ont étudié à Londres, puis à Birmingham (Illinois), ils décrochent des concerts à Radio-Canada, régulièrement des tournées pour les Jeunesses musicales à travers le pays, parfois à l'étranger via les services culturels des ambassades. Ils sont plus connus que la vaste majorité des jeunes musiciens qui passent à la Chaconne — ils venaient pour leur part y donner le baptême à un nouveau programme — mais le trio ne peut survivre que s'ils travaillent ailleurs, elle à enseigner dans un cégep à bien des kilomètres de Montréal, lui à faire régulièrement de la « pige » pour des formations symphoniques.

Sauf celui des gouvernements canadien et québécois, il n'y a pas de véritable mécénat de la musique ici et, encore moins qu'en littérature ou en arts visuels, on ne peut vivre de son art. La musique de chambre gagne très très lentement l'oreille des Québécois, comme celle de l'Amérique, et des circuits plus chaleureux que le Ladies' Morning ... « Pourtant c'est si beau », lance simplement Anne, qui révèle une discipline quotidienne de fer, comme celle de Paul d'ailleurs, sous une allure primesautière. Peu ou pas de vacances, parce qu'il faut toujours être disponible, et surtout parce que, comme pour les danseurs, la moindre pause prolongée rouille les gestes, la force, la sûreté.

Selon eux, et malgré un vent qui pousse les jeunes à courir vers le technologique pour la survie, la jeune génération de musiciens se multiplie plus vite que le public. « Nous sommes meilleurs que ceux qui ont fait carrière avant nous, dit Anne avec une belle assurance, et eux seront meilleurs encore. » Il faudrait des Chaconne multipliées par cent et cent pour donner une chance minimale à ces talents, et des salles de concert, et de la radio, et de la télévision. Mais les places sont comptées, aussi minimes que sont grandes nos prétentions culturelles. Eux, curieusement, restent confiants.

A la mi-mars, je suis retournée à La Chaconne, un soir moins chargé de perfection, où un très jeune ensemble à cordes de Saint-Jean interprétait les oeuvres fort romantiques de son chef, Michel Massé. Les premières violonistes, et les autres, tremblaient un peu, les feuilles volantes volaient avec une malice constante, et la ligne mélodique cueillait bien de la fleur bleue. Flûte traversière, violons, violoncelle, piano, la majorité d'entre eux étudient la musique à l'UQAM et ce n'est que demain que les attend la chasse au concert. Sous l'allure gracile de ces garçons sages et de ces petites filles aux longs, longs cheveux, au teint translucide d'une Elvira, percent toutefois déjà la discipline, la force, la tranquille détermination de jeunes qui ont échappé à la facilité de leur temps. Non par miracle, mais par leurs seuls moyens.

Sous une pluie glacée, quand on rejoint la vie normale qui s'agite avec les klaxons d'un Quartier latin pour tourisme et angoisse bruyante, on se prend à souhaiter le recyclage d'autres maisons de joie, pour leur faire au moins un début de place, en attendant de nous civiliser assez pour vraiment les reconnaître.

Une guerre civile exportée

Deux dépêches, tombées hier à 30 minutes d'intervalle, ne trompent plus: le Nicaragua et le Honduras sont en guerre. Depuis une semaine, des centaines de combattants ont été tués lors d'échauffourées entre soldats sandinistes et guérilleros somozistes, entrés au Nicaragua à partir du Honduras. Hier toutefois, le gouvernement de Managua a officiellement accusé l'armée du Honduras d'être entrée au Nicaragua alors que la radio hondurienne accusait l'armée nicaraguayenne de manoeuvres au Honduras.

Ces incidents dépassent en gravité ceux qui ont eu lieu auparavant entre les partisans de l'ex-dictateur Somoza et les troupes sandinistes. La guérilla inversée, des insurgés de droite tentant de renverser un gouvernement de gauche, n'avait d'originale, par rapport à ce qui se passe dans les pays voisins, que sa coloration.

Les dénonciations aux Nations-Unies n'étaient pas plus convaincantes que les « bilans » publiés de part et d'autre: nous sommes ramenés n'importe où entre 57 et 432 victimes, selon les sources.

L'armée d'un gouvernement démocratiquement constitué, largement appuyé par une population, ne devrait pourtant pas éprouver trop de mal à refouler une bande d'extrémistes, surtout s'ils rappellent à cette population les horreurs d'un passé balayé par les représentants d'une juste cause. Qu'est-ce qui cloche? Pourquoi les sandinistes au pouvoir craignent-ils tant le millier de rebelles somozistes?

Politiquement et matériellement aidés par l'URSS et par Cuba, le leader sandiniste Daniel Ortega se l'est encore fait dire hier à Moscou, les sandinistes ne devraient pas s'inquiéter. Mais ils ont résolu, on en a eu une preuve tangible lors du passage du pape à Managua, d'exporter leur révolution chez leurs voisins. D'où l'association du gouvernement hondurien à un « vaste complot tramé depuis Washington », d'où les violentes accusations entendues au Conseil de sécurité, d'où le réquisitoire anti-sandiniste prononcé mercredi par Mme Kirkpatrick, représentante américaine à l'ONU.

Selon le Haut-Commissariat pour les réfugiés, le Honduras, pays le plus pauvre d'Amérique centrale, accueille actuellement quelque 35,000 réfugiés. La moitié d'entre eux sont salvadoriens et à peine 3,000 sont venus du Nicaragua. Même un prétendu complot de la CIA, tentant de coordonner les attaques de ces somozistes en exil et celles du célèbre commandant Pastora, à partir du Costa-Rica, ne devrait pas effrayer, en nombre, les sandinistes.

Pour un gouvernement « inféodé à Washington », celui du Honduras a eu cette semaine un comportement bien étrange quand il a réclamé, à l'ONU, que la crise soit résolue entre les pays de la région, sans intervention extérieure. À moins que nous ignorions tout d'un plan contre-révolutionnaire conçu ailleurs que dans le discours sandiniste, il semble bien que le gouvernement hondurien ait été mis en cause par Managua pour des motifs d'exportation de sa révolution, plus que pour de réelles menaces à la sécurité du Nicaragua.

Trois années de guerre civile au Salvador n'ont pas fait de vainqueur. Aux dizaines de milliers de morts, il faut ajouter près d'un million de civils qui ont fui les zones de combat, au Salvador ou hors de ses frontières. Les conflits centraméricains, qu'ils émanent de groupes de gauche ou de droite qui luttent contre des gouvernements de droite ou de gauche, ont en commun le refus du dialogue et le recours aux armes, avec de moins en moins de discernement.

Le Honduras préférerait sans doute ne pas devoir accueillir ces 35,000 réfugiés de la terreur guatémaltèque, de la guerre salvadorienne ou de la révolution nicaraguayenne. Accuser son gouvernement de toutes les manipulations américaines ne semble pas plus sérieux que la riposte de Mme Kirkpatrick pour qui tous les maux émanent de Moscou et transitent par La Havane.

Le Congrès américain hésite de plus en plus à entériner la solution militaire préconisée par l'administration Reagan pour le Salvador. Si seulement des législateurs soviétiques pouvaient, de la même façon, modérer les ardeurs de l'exécutif. L'humanité tiendrait déjà un solide élément de solution des conflits, armés par ceux qui défendent de grands intérêts, par-delà les têtes des victimes.

Gilbert BRUNET

Les «nouveaux» économistes

par Jean Francoeur

BILLET

Les jeunes Québécois naissent tous aujourd'hui avec l'idée que la meilleure assurance-maladie, c'est encore la santé. Un certain premier ministre a inculqué à leurs parents un principe qui, par la suite, sera inscrit dans la formule génétique. Ma fille est *granola* et mon fils fait du *jogging*.

Mais voilà qu'est apparue une nouvelle génération d'économistes qui croient que Monsieur Duplessis a eu tort de limiter l'application de son postulat au seul domaine de la santé.

Ces « nouveaux économistes » (version locale) enseignent donc avec beaucoup d'aplomb que les années de prospérité sont en tout point préférables aux périodes de récession. Ils en infèrent que la seule solution vraiment efficace contre le chômage, c'est le plein emploi.

Je suis tout à fait disposé à me ranger à leur point de vue: un emploi stable et un bon salaire, rien de tel pour combattre le paupérisme.

Je ne tiens pas à me citer en exemple mais, puisqu'il le faut, je le ferai. C'est d'ailleurs un des rares sujets sur lequel je fais autorité.

Or donc j'ai fait le calcul. Si mes employeurs successifs depuis le début de ma vie active (?) avaient rémunéré mes services à leurs mérites — au lieu de m'extorquer la plus-value de mon labeur — mon utilité sociale aurait été grandement améliorée, et j'aurais contribué, beaucoup plus qu'hélas je n'ai pu le faire, à la prospérité générale de la nation.

Je pense d'abord — parce que le printemps me donne la bougeotte — à tous les billets d'avion que j'aurais achetés: et voyez le marasme du transport aérien.

J'ai mauvaise conscience devant chaque restaurant qui fait faillite pendant que je m'attarde à la porte à lire le menu en regard des prix exigés. Et à la vue de toutes ces merceries qui ferment dans les centres commerciaux, je me dis que j'aurais pu renouveler plusieurs fois ma garde-robe, si seulement mes employeurs m'en avaient donné les moyens.

J'aurais fait mes études à l'étranger pour réduire au Québec le ratio maître/élèves et faciliter un règlement avec la CEQ.

Il y a aussi l'industrie de la construction à l'essor de laquelle j'aurais pu davantage contribuer, au lieu de me contenter d'un cinq-pièces en banlieue. Quant à l'industrie automobile, dont on sait les vicissitudes, je dois confesser que je n'ai jamais pu me résoudre à y consacrer 30 pour cent de mon revenu annuel net, ce qui serait le fait du Québécois moyen, estime le Club Automobile.

Et quand je lis les informations de presse sur les difficultés de la balance commerciale d'un pays comme la France, ou sur la mévente des vins du Midi, je ne peux m'empêcher d'observer qu'avec un peu plus d'argent comptant j'aurais pu faire la fortune de quelque vigneron de l'Hérault, de l'Aude, ou des Corbières (encore que mon estomac sur ce point reste sur son quant-à-soi).

Et ce n'est pas tout: mieux payé, j'aurais pu thésauriser. J'aurais encouragé la prospection minière, les mines d'or en particulier en accumulant des lingots. J'aurais acheté des obligations du Québec, ce qui aurait permis à M. Parizeau de financer ses déficits ailleurs qu'à même les épargnes forcées des petites gens qui comptent sur un rendement maximum de la Caisse de dépôt pour dorer leur vieil âge.

Côté transport en commun, j'aurais pu offrir de payer 100 pour cent du coût de mon billet de métro, au lieu de vivre, comme je le fais, au crochet du gouvernement qui, scandaleusement, me subventionne. Et, pourquoi pas? j'aurais déchiré ma carte d'assurance-hospitalistion plutôt que de tolérer sans réagir les actuelles coupures dans les services aux nécessiteux.

Parfois je me dis que ces « nouveaux économistes », qui insistent sur l'importance de maintenir les salaires au niveau le plus élevé possible (à cause des effets d'entraînement macro-économiques), auraient sûrement fait bon ménage avec Réal Caouette.

Quant à moi, cette école néo-marxisante n'est pas loin de m'avoir convaincu que les plus authentiques bienfaiteurs de l'humanité, ce sont encore les millionnaires.

LETTRES AU DEVOIR

■ *Élections au Salvador*

Lettre adressée à M. Gilles Brunet, o.p. LE DEVOIR, 9 mars

JE CROIS que vous vous êtes trompé en disant que le geste de M. Mangana, le président du Salvador, de déclencher les élections plus tôt que prévu « coupe l'herbe sour les grosses bottes américaines et mérite un appui international ».

Selon *Time* du 4 mars 1983, p. 39, les Américains ont demandé au président, il y a deux semaines, d'avancer les élections et de les annoncer la journée de la visite papale! Les Américains espéraient, selon l'article, que ce geste appuierait leur cause pour la poursuite de l'aide militaire et empêcherait le pape de demander des négociations. Le gouvernement américain joue le rôle de manipulateur en essayant de convaincre l'opinion internationale que le gouvernement salvadorien est sincère dans ses propos d'une vraie démocratie et d'une justice sociale.

— **John CONWAY**

Montréal, 12 mars

■ *Avez-vous dix minutes*

DEPUIS le début de cette année, les autorités soviétiques ont condamné à de lourdes peines de prison plusieurs intellectuels du pays. En voici trois exemples:

Vadim Yankov (50 ans, père des trois, doctorat en mathématiques) s'est vu condamné à quatre ans de Gulag (régime strict) et trois ans d'exil; la raison: publication dans une revue russe publiée à l'étranger (*Continent*, Paris) de l'article intitulé « Sens du mouvement démocratique ». (Le parquet l'a également accusé de possession de plusieurs livres publiés en dehors d'URSS).

Irina Ratouchinskaya (moins de trente ans, poétesse et enseignante) ira dans un camp pour sept ans et restera cinq ans en exil pour avoir publié une dizaine de poèmes à l'étranger.

Enfin, Valéry Senderov (37 ans, ingénieur) est envoyé en prison pour douze ans, plus exil d'une durée indéterminée: il a essayé d'organiser un syndicat d'ouvriers qui soit indépendent du Parti communiste.

À ces cas on pourrait ajouter les noms de l'écrivain Léonide Borodine, du peintre et dessinateur Vyatcheslav Sysoyev et de beaucoup d'autres, tous arrêtés récemment.

Face à cette terreur judiciaire, qui dépasse tout ce qu'on sait déjà de la tyrannie et de l'oppression, je crois que nous, les citoyens chanceux du monde « normal », nous devons nous demander, encore une fois, si notre attitude générale envers l'URSS est adéquate. Comment espère-t-on négocier le désarmement ou la détente avec un pays où des gestes semblables sont monnaie courante?

Comme action immédiate, j'appelle les lecteurs à participer massivement à une campagne de lettres adressées: à l'ambassadeur soviétique à Ottawa, au secrétaire général du Parti communiste de l'URSS, Yuri Andropov, aux personnalités canadiennes éminentes (premier ministre, membres du parlement, écrivains, musiciens, etc., en les incitant à participer, eux aussi, à cette campagne), et à la presse canadienne. Une lettre prend dix minutes de votre temps — mais une avalanche de lettres peut arrêter la main des bourreaux communistes en URSS.

— **IGOR MEL'CUK**
professeur titulaire
à l'Université de Montréal

Montréal, 17 mars

■ *Anti-sionisme universitaire,*

Le droit à l'expression est un droit inaliénable dans le monde occidental et le Québec ne fait pas exception à cette règle. Cependant, il semblerait qu'un ensemble de personnes ne partagent pas cet avis, et tout particulièrement en milieu universitaire, ce qui est encore moins acceptable.

En effet, depuis le mois de septembre, se développe sur les différents campus à Montréal une attitude des plus haineuse à l'égard d'Israël. Les étudiants québécois s'intéressant à la situation au Proche-Orient sont brimés dans leur droit le plus élémentaire à l'information et ce à cause d'individus farouchement anti-sionistes pour ne pas dire anti-juifs, qui tentent d'imposer leur diktat à l'université. Que ce soit par les slogans « Sionistes fascistes », « mort aux Sionistes », « Sionistes assassins », « Sionistes hors des campus »; que ce soit par la perturbation systématique et organisée de toute conférence ayant trait à Israël, par le refus catégorique de permettre à Israël d'être représenté et entendu sur les campus, ces individus, s'inscrivent dans une démarche des plus connue: celle du refus à l'information, au dialogue, aux échanges d'idées et à la libre expression.

Chose inacceptable, des conférences ont dû être interrompues et des étudiants juifs et non juifs ont dû quitter des salles de classe, poursuivis par des cris de haine. Mais cette situation a atteint son paroxysme il y a quelques jours, lorsqu'une chorale juive montréalaise participant à la semaine culturelle de l'Université du Québec à Montréal a dû faire face à cette même hostilité aveugle. Pourtant, dans ce cas précis, il ne s'agissait que d'un événement à caractère strictement culturel. Nous pourrions alors nous demander, ce qui dans cette représentation artistique a pu susciter une réaction aussi violente: le fait que les choristes aient chanté en hébreu, le fait qu'ils soient juifs, ou le fait que le chant déplaise peut-être aux manifestants?

Face à cela, nous étudiants, dénonçons cette politique voulant, de façon forcenée, bannir des universités toute information sur Israël, le Sionisme et le Judaïsme. Nous dénonçons ce climat de terreur intellectuelle, véhiculée par des éléments extrémistes et irresponsables.

L'université doit continuer d'être le lieu privilégié de la réflexion et de l'échange d'idées. Ce n'est que par le dialogue et non pas par l'anathème qu'il sera possible de concilier, ce qui aujourd'hui paraît inconciliable.

Cette lettre porte la signature d'étudiants des établissements universitaires suivants: Université de Montréal, Université du Québec à Montréal, Université McGill, Université Concordia.

Montréal, 21 mars

■ *La semaine des garderies*

La semaine des garderies; que le RGQ anime depuis deux ans déjà, se déroule avec de modestes moyens, à chaque fin de mars. Où ça? Dans une garderie, dans un parc, dans une salle d'église. Cette semaine-là on est encore à ces balbutiements. Il faut comprendre aussi que l'argent est très rare et parvient difficilement et au prix de nombreuses démarches. C'est le lot de beaucoup d'organismes populaires.

La Semaine des garderies est une occasion de plus de mettre de l'avant nos besoins financiers et nos préoccupations concernant le contrôle de nos garderies.

Elle permet d'accueillir une population qui n'est pas très au fait du fonctionnement d'une garderie, incite les médias écrits et électroniques régionaux et nationaux à rendre compte de la situation fragile sinon inconfortable des garderies, elle cristallise, à un moment précis dans l'année, une réflexion sur le vécu, les réalisations et les attentes des garderies.

La semaine des garderies, derrière tout ce contexte politique par trop réaliste, est une *conscientisation* de notre situation — n'oublions pas qu'au-delà de 90 % des salariés en garderie sont de sexe féminin.

Disons-nous, dans un élan d'espoir, que l'avenir est à nous mais que ça ne nous empêchera pas d'énoncer bien haut que maintenant « on est tanné de survivre ».

Georges BOIVIN,
Regroupement des garderies des Laurentides-Lanaudière

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont, division du Groupe Quebecor Inc., dont les ateliers sont situés à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne $95.00 par année; six mois, $50.00; trois mois: $28.00. À l'étranger: $105.00/par année; six mois: $55.00; trois mois: $30.00. Éditions du samedi: $19 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: $2.10 par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

«DÉFUBLEZ VOTRE NOSTALGIE...»

par Jacques Lamarche

Écrivain, ancien dirigeant de l'Association canadienne de la jeunesse catholique

TÉMOIGNAGE

IL AVAIT soixante ans, nous en avions trente. Il était Académicien, nous étions désemparés. Il a canalisé notre désarroi, notre incertitude et les a transformés en enthousiasme et en maturité.

— Défublez votre nostalgie et vivez votre jeunesse!

L'ACJC (Association canadienne de la jeunesse catholique) avait monopolisé nos jeunes années avant le tournant du demi-siècle. Depuis dix ans, nous vivions une emballante odyssée, naïve et généreuse, active et désintéressée. De Montréal à Québec, de Trois-Rivières à Chicoutimi, de Memramcook à Gaspé, nous avions parcouru le pays et les cercles d'études, les collèges et les villes. Six jeunes Turcs en croisade, nous vivions d'idéal et soupions d'action nationale sous le regard des Anciens. Pour nous, les Anatole Vanier ou François-Albert Angers, Richard Arès ou Jacques Cousineau, André Laurendeau ou Gérard Filion, Gustave Lamarche ou Lionel Groulx avaient déjà la fascination des sommets enneigés et des arcs-en-ciel triomphants. Nous avions grandi en les admirant; nous commencions à les cotoyer avec émotion et déférence. Nous marchions en tremblant dans leurs sillons et dirigions un vieillissant mouvement de jeunesse.

À trente ans toutefois, aux yeux des garçons et des filles de seize à vingt ans, nous étions déjà devenus des aînés. L'alphabet de l'Action catholique (JAC, JEC, JIC, JOC, JUC) composait de nouveaux mots d'un vocabulaire transformé. Alex et Gérard Pelletier, Ambroise Lafortune, Suzanne et Guy Rocher s'y mouvaient avec aisance. Léon-Z. Patenaude découvrait la crise de la moralité montréalaise. Nos jeunes aînés de Brébeuf se regroupaient autour des Pierre Trudeau, Jacques Hébert, Benoît Baril, Jean Dostaler et Marc Lalonde à *Cité Libre*. Rosaire Morin se débattait avec la jeunesse canadienne; Claude Ryan et Pierre Juneau, avec la jeunesse catholique.

Un dimanche ennuyeux — Pleuvait-il à Montréal, en cet ennuyeux dimanche de mars 1957 lorsque, désemparés, inutiles et sans enthousiasme, nous avons cherché la rue Lazard de Ville Mont-Royal? Robert Rumilly, au visage austère, aux yeux myopes, au langage déroutant, nous ouvrit la porte. Qu'allions-nous faire dans cette galère où le cafard et la curiosité nous avaient poussés?

Dans le vaste atelier de travail, aux murs lambrissés de dossiers ventrus, d'encyclopédies impressionnantes, au plancher brillant de parloir couventin, une grande table de pin, une machine à écrire du temps de Buffon, des photographies démodées de Charles Maurras et des visages anonymes. Ils ont pourtant des noms et des combats à leur actif, ces Paul Bouchard, Walter O'Leary, chanoine Larouche, père Lamarche! Nous n'avons que nos trente ans et la nostalgie d'une ACJC morte.

Assise en retrait, discrète et silencieuse sous son grand chapeau rose à la Charlotte Savary ou Jean Desprez, Mme Rumilly nous tend la main. Tout à l'heure, comme à chacun de ces merveilleux dimanches de la rue Lazard, elle ouvrira le *Royal de Neuville* qui, rose comme son chapeau et pétillant comme son mari, coulera généreusement dans la vingtaine de verres à vin.

Un marquis italien, camérier secret du pape, nous entretint de ses problèmes. Bouche bée, je n'en comprenais rien. Un jeune intellectuel, tout frais émoulu de la Sorbonne, nous dévoile les mystères et les secrets de Léon Bloy. Raymond Barbeau, tel est son nom, revient d'un long séjour d'études en France, encore sous le choc de dialogues ésotériques avec la fille du romancier luciférien qui enthousiasmait notre adolescence. Francis Jammes ou Georges Bernanos, Léon Bloy ou Charles Péguy, Duhamel ou Claudel, n'étaient-ils pas avec Gerlier, Mounier, Fumet, Mauriac et Maurois, les idoles de nos jeunes années. Je retrouvais un monde onirique en habit de dimanche. J'en acceptais l'influence mais j'en refusais l'évocation. Je n'étais pas venu rue Lazard pour participer à une séance académique solennelle et grandiloquente. Je commençai à regretter l'invitation pressante de mes amis Albert Roy et Gaétan Legault, anciens présidents généraux de l'ACJC.

Une nouvelle aire d'envol — Les palabres s'achevèrent pendant que, sous le taffetas de mes paupières, je résistais faiblement à la somnolence.

— Allons-nous perdre encore des mois et des années, oisifs et silencieux, à rêver du passé? Nous croyons en ce pays, passons à l'action, déclare Robert Rumilly en guise de remerciement.

Autour de moi, les Robert Boiteau, Ronald Laviolette, Robert Bisaillon se réveillent. Jean Pelletier étouffe un bâillement; Albert et Gaétan me poussent du coude. La voie lactée brumeuse et touffue commence à briller. S'il s'agit d'action, j'y suis!

Il a suffi de six mois de ces dimanches pour que se tissent et naissent une volonté d'agir, une décision de vivre, une audace de créer. Le chanoine Larouche édite la *Revue de Neuve-France*; le Père Lamarche reprend ses *Cahiers de théâtre*; Raymond Barbeau oublie Léon Bloy et fonde l'Alliance laurentienne.

Jusqu'à la mort prématurée d'Albert Roy (dans l'écrasement de l'avion à Sainte-Thérèse, le 29 novembre 1963), les Jeunes Turcs d'autrefois créent, impriment, diffusent et vendent une revue trimestrielle, *Tradition et Progrès*. Le Québec de nos trente ans voit naître avec Barbeau, d'Allemagne, Raoul Roy, Chaput et Bourgault, une nouvelle génération assoiffée d'indépendance. De toutes parts étincellent la révolution tranquille.

Merci Robert Rumilly — Il avait soixante ans, nous en avions trente. Nous cherchions une voie, une raison d'être et d'agir aux heures les plus lourdes du duplessisme agonisant. Vous avez osmosé notre jeunesse à la vôtre, à trois décennies de différence. On vous accusait d'infiltration politique alors que vous lanciez l'anathème contre l'infiltration gauchiste. Imperméables à la politique et aux étiquettes, nous avons cheminé, en transit, sous votre poussée et votre accueil.

Aire d'envol, rampe de lancement, pierre galvanique, vous avez défublé notre paralysante nostalgie, mis à nu notre volonté collective d'action, guidé notre hésitante transition entre la jeunesse et l'âge mûr. En toute liberté, nous avons retrouvé le désir de bâtir un pays en humbles artisans de l'avenir, en actifs témoins du présent.

À notre tour, nous avons soixante ans au moment où le Roi vient de rappeler l'un de ses camelots. Plusieurs des jeunes de la rue Lazard vous ont précédé dans la mort. Les survivants conservent le souvenir du jeune sexagénaire qui les accueillait, il y a trente ans, et vous remercient de ces trois décennies vivifiantes.

Cet enfant rejeté d'une famille démunie

par Michel Landry



LE ministre des Affaires culturelles, M. Clément Richard, doit rendre publique, au printemps 1983, la politique du gouvernement québécois sur la danse. En matière de culture, il était plus que temps que le ministère détermine une politique cohérente sur le sujet. Les autres disciplines artistiques sont déjà relativement bien organisées: théâtre, musique, peinture et les autres. La danse, plus lente que les autres formes d'art à s'organiser pour de multiples raisons n'avait pas encore atteint le même degré de maturité que ses voisines et voisins.

Un des premiers gestes concrets du MAC fut de nommer une personne, Mme Jeanne Renaud, comme responsable du secteur de la danse à ce ministère. Depuis un an, Mme Louise Pelletier a succédé à Mme Renaud.

Depuis quelques mois, les autorités du ministère des Affaires culturelles ont entrepris une vaste consultation des principaux intervenants du secteur actif de la danse au Québec. Les porte-parole des principales formes de danse furent entendus. Des intervenants en danse folklorique furent convoqués par les autorités du ministère, laissant entrevoir le désir d'inclure la danse folklorique dans une politique globale de la danse au Québec.

La situation — La situation de la danse folklorique est assez spéciale au Québec, il est important de le souligner. Sur le plan gouvernemental, c'est une forme d'activité qui touche simultanément à plusieurs ministères différents. La Fédération des loisirs-danse du Québec reçoit ses subventions de fonctionnement du ministère du Loisir, Chasse et Pêche. Or, le ministère, en distribuant ses subventions, attend de la Fédération une intervention plus spécifique dans le domaine du loisir et de la culture populaire. C'est d'ailleurs la principale raison d'être de la Fédération des *loisirs*-danse.

Toutefois, sur le plan culturel et artistique, certaines troupes de danse folklorique reçoivent des subventions du ministère des Affaires culturelles, afin de préparer leurs productions. C'est donc un second palier de gouvernement, impliqué dans ce secteur. Les communautés ethniques du Québec étant de plus en plus actives du côté de la danse folklorique, c'est au ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration qu'elles s'adressent et avec lequel elles négocient des demandes de subvention pour leurs différents projets. C'est un troisième ministère impliqué dans ce secteur.

Le ministère de l'Éducation est le quatrième impliqué, car la danse folklorique fait partie de certains programmes du domaine de l'éducation au Québec. Étant, avec plusieurs autres personnes, intéressé plus spécifiquement à l'utilisation de la danse folklorique en éducation, voici en quelques mots l'état de la question ainsi que quelques éléments de solution que le ministère des Affaires culturelles devrait considérer dans la rédaction de sa politique sur le sujet. Je laisse aux autres intervenants en danse folklorique la responsabilité de faire l'étude de la situation de leur champ d'action respectif (loisir, troupe de spectacle) et de proposer des solutions.

En éducation — Au niveau du *primaire*, M. Camille Laurin rendait public, en février 1981, le nouveau programme d'éducation artistique. Ce programme proposait, entre autres, 120 minutes d'éducation artistique par semaine. Il était composé de quatre volets: l'expression dramatique, la musique, les arts plastiques et la danse. Selon une étude personnelle, dans le volet danse, la danse folklorique est présente dans une proportion d'environ 5 % à 10 %. Une commission scolaire qui offrirait les quatre volets des arts, permettrait aux enfants de faire, en moyenne, entre une minute et demie et trois minutes de danse folklorique par semaine. L'année scolaire étant de 36 semaines environ, l'enfant aurait droit entre 54 et 108 minutes de danse folklorique *par année*. À la fin de ses six années de cours primaire, l'enfant n'aurait pas fait onze heures, en tout, de danse folklorique. Toutefois, les enseignants et plusieurs commissions scolaires, sans doute plus réalistes que le concepteur du programme de danse au ministère, interviennent de plus en plus en danse folklorique. Certaines commissions scolaires ont tout simplement décidé d'ignorer le contenu proposé dans le programme de danse du ministère (moderne-contemporaine), préférant utiliser la danse folklorique. La démarche pédagogique proposée dans le programme est toutefois conservée dans ce cas, car il est possible d'utiliser une démarche pédagogique développant la créativité de l'enfant tout en transmettant un contenu de danses folkloriques. On se retrouve donc, d'une part, avec un programme irréaliste, contesté et inutilisé en grande partie; et d'autre part, avec des intervenants officiels, les ressources nécessaires pour pouvoir intervenir adéquatement sur le sujet.

Au secondaire, la situation dans le programme de danse en art est identique à celle du primaire. Le concepteur et la très grande majorité des membres du comité consultatif, étant issus du secteur de la danse moderne-contemporaine, c'est cette forme de danse qui est encore privilégiée. Sur le plan de la formation professionnelle, on offre, à la commission scolaire Sainte-Croix, à Ville Mont-Royal, un programme de cinq ans en ballet classique, afin d'assurer la relève à la troupe des Grands Ballets canadiens. On s'apprêterait à entreprendre, à la même école, un programme de formation professionnelle en danse moderne-contemporaine. Rien n'est prévu pour la danse folklorique.

Au Collège, le comité *ad hoc* sur l'enseignement de la danse au collégial a présenté, en juin 1982, son rapport. On y fait notamment la distinction entre la danse folklorique, la danse ethnique et la danse traditionnelle québécoise. On recommande l'utilisation de la danse folklorique au cégep en éducation physique, en activités para-scolaires et dans les écoles privées; on recommande l'utilisation de la danse ethnique en activités para-scolaires, dans les écoles privées et dans les écoles publiques spécialisées en danse professionnelle (EPSDP); finalement, on recommande l'utilisation de la danse traditionnelle québécoise en activités para-scolaires, dans les écoles privées et dans les EPSDP.

Dans ce rapport, on favorise l'utilisation de la danse folklorique et enfantine au premier et second cycle du primaire dans les écoles publiques du ministère de l'éducation. Pour le secondaire, on ne recommande pas l'utilisation ni de la danse folklorique, ni de la danse ethnique, ni de la danse traditionnelle québécoise dans les école publiques. La danse folklorique est proposée en activités para-scolaires, dans les écoles privées ainsi que dans le secteur des loisirs. La danse ethnique est recommandée en para-scolaire, dans les EPSDP, dans les écoles privées et en loisirs. Pour sa part, la danse traditionnelle québécoise est recommandée en para-scolaire, dans les EPSDP, dans les écoles privées et en loisirs. Les formes de danse retenues pour l'enseignement public sont: le mouvement expressif, le jazz ou ballet-jazz et la danse moderne. On ne donne aucune justification pour favoriser ces formes de danse.

À l'université, deux institutions québécoises offrent actuellement un programme de baccalauréat (90 crédits) en danse: l'Universié Concordia et l'Université du Québec à Montréal. Dans ces deux cas on offre comme cours optionel au choix, un cours de danse folklorique si le nombre d'étudiants inscrits est suffisant, mais dans aucun cas le cours de danse folklorique ne fait partie du programme de base. L'Université de Montréal offre, en éducation physique, un certificat (30 crédits) en danse. Le seul cours de danse folklorique est aussi au choix, dans cette université. A l'Université Laval, au baccalauréat en ethnologie, on offre deux cours de danse folklorique. Le premier vise à donner au futur ethnologue, une méthode pour noter (sémiologie) les danses folkloriques. Le second n'est pratiquement jamais offert, faute d'étudiants intéressés. Un calcul rapide fait découvrir qu'il existe environ quinze professeurs, oeuvrant à plein temps, en danse, dans les universités québécoises. De ce nombre, pas un seul n'oeuvre en danse folklorique internationale ou québécoise.

Les attentes — Si Mme Chiriaeff déclarait à M. Clément Richard que la danse était la fille démunie d'une pauvre famille, je pourrais dire que la danse folklorique est l'enfant rejeté de cette fille démunie. La danse folklorique n'étant pas une forme *élitiste* de danse mais une forme *populaire* et traditionnelle par surcroît, n'est pas considérée comme valable par tous ceux et celles qui essaient d'obtenir une place au soleil pour la famille, la fille de la famille et ses enfants. La danse folklorique devrait de plein droit être présente à tous les niveaux du système d'éducation au Québec.

Si la politique de la danse que le ministre se propose de publier au printemps doit représenter les grandes orientations de cette activité pour les années à venir au Québec, il serait impératif qu'elle corrige les lacunes rencontrées, entre autres, dans le secteur de l'éducation, car il doit sûrement exister une concertation interministérielle sur le sujet.

Les Verts en Allemagne: menace ou espoir?

par Michel Jurdant

Écologiste

LIBRE OPINION

VERTS en dehors, rouges en dedans! Flambée de fascisme! Agents du communisme soviétique! Fossoyeurs de la démocratie!

Voilà bien les clichés que les médias d'information entretiennent au sujet du mouvement social le plus susceptible de présenter une « alternative » valable et enthousiasmante au chaos social engendré par les idéologies dominantes des sociétés industrielles, celles de droite comme celles de gauche!

Tâchons donc d'analyser sereinement la nature de cet enjeu et de démontrer qu'il n'y a là aucune *menace* mais plutôt un *espoir* immense de renouveau social et culturel, non seulement pour le monde occidental mais aussi pour les sociétés socialistes et surtout pour le tiers-monde.

Il est indéniable que les écologistes du monde entier, et ceux du Québec en particulier souhaitent profondément l'effet d'entraînement que ne manquera pas de susciter l'entrée au Parlement de Bonn de députés écologistes. Le besoin de renouveau politique et social se fait sentir au Québec comme en Allemagne, surtout parmi les jeunes chômeurs ou apprenti-chômeurs, et tous les exclus de la société de consommation.

Les écologistes, le mouvement des femmes et tous les « alternatifs » sont les têtes de file de ceux qui placent au premier rang de leurs priorités le pouvoir de vivre pour tous. Pour eux, la civilisation industrielle est une faillite parce qu'elle repose sur la domination: domination de la femme par l'homme, du jeune et du vieillard par l'adulte, du pauvre par le riche, de l'Indien par le Blanc, de l'ignorant par celui qui a la connaissance, du tiers-monde par les pays industrialisés, du travailleur par le patron, du chômeur par le travailleur, du rural par le citadin, du malade par l'hôpital, de l'homosexuel par l'hétérosexuel, du piéton et du cycliste par l'automobiliste, de l'ouvrier par le robot, de la secrétaire par le téléscripteur, de l'enfant par la télévision, du citoyen par l'ordinateur, etc.

Entre la survie de l'être humain et la survie de la civilisation industrielle, les écologistes n'hésitent pas. Leur programme politique a pour but premier la survie de l'humanité mise en péril par deux modèles politiques, l'un capitaliste, l'autre socialiste qui, malgré leurs différences très grandes, reposent tous les deux sur la croissance économique et industrielle, sur l'internationalisation de l'économie, et sur le postulat que la science et la technologie parviendront toujours à résoudre tous les problèmes.

Les sociétés capitalistes et socialistes sont donc productivistes en faisant miroiter les délices de la consommation pour stimuler la croissance des productions et accroître leurs PNB, symboles du succès et donc du « bonheur »! Il n'est donc guère surprenant qu'en période de crise économique comme celle que nous vivons aujourd'hui, ces sociétés en arrivent à fabriquer des armes pour lutter contre le chômage et à profiter ainsi des guerres (chez les autres de préférence!) La crise des années 30 n'a-t-elle pas été résorbée par la Deuxème Guerre mondiale?

Près d'un dixième du budget total du gouvernement du Canada est consacré cette année aux dépenses militaires. En pleine crise économique, c'est le ministère de la Défense nationale qui bénéficie de la plus importante augmentation de son budget: près de 13 %, soit $900 millions, alors que le programme de développement communautaire n'a obtenu que $200 millions et celui de relance de l'aide à l'emploi, $500 millions! Cela n'a pas empêché M. Robinson, l'ambassadeur américain, de déplorer le 21 février le fait que les Canadiens consacrent par habitant, trois fois moins d'argent à la défense militaire que les Américains!

Donc chez nous aussi, comme en Allemagne, on nous dit que nous n'avons pas le choix et nombreux sont les travailleurs qui se voient contraints (mais c'est souvent à leur insu!) pour leur propre survie, de produire des objets dont la finalité est de détruire, de tuer, de dominer, d'opprimer, de menacer, d'assassiner!

Viscéralement opposés au modèle de la société industrielle, les écologistes n'ont cependant pas encore de stratégie politique bien définie. En fait, tout se passe comme si cela allait trop vite pour eux. Le rejet de la société de consommation se matérialise en Allemagne comme ici, par l'émergence de mini-sociétés autonomes: groupes communautaires, collectifs d'habitats, collectifs de travailleurs ou d'artisans, nouvelles formes de vie et d'action sociale, radios et journaux communautaires, petites entreprises « alternatives » autogérées, mouvements de protection de la nature, réseaux « alternatifs » de production artisanale, etc.

Les grands axes de l'écologie politique sont cependant suffisamment clairs pour éviter de dénoncer ce mouvement comme étant fasciste, ou communiste, ou antidémocratique:

— Le pouvoir politique est décentralisé, l'unité de base se situant au niveau du quartier ou du village.

— Le référendum d'initiative populaire est à la base du processus décisionnel.

— Les productions sont limitées aux seuls biens accessibles à tous, y compris dans le tiers-monde.

— Les privilèges de classe, de sexe, de race, d'âge, d'instruction, de profession sont abolis.

— La notion de « travail pour tous » est remplacée par celui de « revenu pour tous ».

Les entreprises, les institutions, les communautés d'habitats sont petites, décentralisées et autogérées.

— L'économie est autocentrée sur les ressources locales et régionales.

— Les technologies sont appropriées, c'est-à-dire petites, simples, peu coûteuses, douces et peu consommatrices d'énergie.

— Les femmes jouent un rôle prépondérant, surtout au début, car il y a aujourd'hui chez elles, moins de distance entre leur discours et leur pratique et elles possèdent plus que les hommes, la substance même de l'écologie: le maintien d'un environnement propice à la vie auquel elles consacrent depuis toujours une part importante de leur temps, de leur pensée et de leur énergie.

Depuis le 6 mars 1983, grâce aux Verts allemands, l'écologie politique se présente désormais comme la seule voie qui, sur une planète aux ressources limitées, permettra à toutes les communautés humaines, quelle que soit leur culture, de jouir d'un mode de vie autonome, équitable et en harmonie avec la nature et les autres humains.

"LES FILLES DU ROY"

Et si demain... vous veniez « bruncher » avec nous ?

Le dimanche de 11 hrs à 15 hrs... notre fameux brunch bien connu avec musiciens (12,95$)

Sur semaine, repas d'affaires, table d'hôte

415 rue Bonsecours • Vieux Montréal • 849-3535

RESTAURANT LES FILLES DU ROY

Stanley Hoffmann

UNE MORALE POUR LES MONSTRES FROIDS
Pour une éthique des relations internationales

Boréal Express

Stanley Hoffmann

Pour une éthique des relations internationales

Une réflexion fondamentale sur les problèmes internationaux actuels.

Volume de 258 pages, en vente dans toutes les librairies à 14,95 $

BORÉAL EXPRESS

SUITES DE LA PREMIÈRE PAGE

Le projet Laurin suscite des réactions favorables

par Jean-Pierre Proulx

Les modifications annoncées hier par le ministre de l'Éducation, M. Camille Laurin, à son Livre blanc sur la réforme scolaire, ont suscité des réactions plutôt favorables de la part de la Fédération des commissions scolaires catholiques, de la Fédération des directeurs d'école et d'Alliance-Québec.

En revanche, l'Association des commissions scolaires protestantes n'y a vu que « maquillage » et « relation publique ». Pour le Conseil scolaire de l'île de Montréal, « il n'y pas de changement du tout ». Pour la CECM, le ministre n'est pas allé assez loin.

La Fédération des comités de parent était hier sans porte-parole tandis que la Centrale de l'enseignement du Québec consacrait toutes ses énergies à la conciliation.

Le président de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec, M. Jacques Chagnon, s'est donc déclaré « très content » que le ministre ait emprunté la voix du réalisme.

« Nos recommandations, au plan des principes, ont été retenues. Nous en sommes très fiers. Nous sommes très conscients que le ministre a compris notre argumentation. On peut avoir des réserves sur la mécanique mais, a conclu M. Chagnon, les amendements annoncées changent définitivement le niveau du débat ».

Le président de la Fédération québécoise des directeurs d'écoles, M. Réal De Guire, était pour sa part particulièrement heureux: le ministre de l'Éducation a retenu sa suggestion lancée publiquement en décembre dernier de maintenir le suffrage universel mais en le déplacant au niveau même des écoles.

« Ce mécanisme est logique, a précisé M. de Guire, car il maintient un lien direct entre les décideurs et les besoins de l'école. Les commissaires auront en tout temps des comptes à rendre aux écoles et non pas seulement aux électeurs à tous les trois ans ».

A propos des commissions scolaires linguistiques, M. De Guire a une réaction plutôt favorable mais préférerait que les communautés locales décident d'eux-mêmes de leur affiliation linguistique.

Le président d'Alliance-Québec, M. Eric Maldoff, s'est évidemment réjoui de la décision d'étendre à la grandeur du Québec la formule des commissions scolaires linguistiques. Il s'agit d'un « bon développement ». Il y voit une forme nouvelle de reconnaissance de la communauté anglophone.

Mais le plus important, précise M. Maldoff, c'est que la restructuration devient, par cet amendement, l'affaire de tous les Québécois: ils peuvent maintenant débattre de la question au mérite sans en faire une question de langue. « C'est là un très très bon développement ».

Alliance Québec, comme on sait, propose dans sa plate-forme officielle la création de commissions linguistiques mais réclame en même temps des garanties constitutionnelles. A cet égard. M. Laurin, évidemment, n'est pas allé aussi loin. M. Maldoff a fait remarquer qu'Alliance-Québec réclame ces garanties non seulement pour la minorité anglo-québécoise mais aussi pour toutes les minorités françaises hors-Québec « au nom d'un Canada vraiment bilingue ». Pour l'heure, M. Maldoff n'avait pas d'hypothèse à formuler sur d'autres types de garanties que les garanties constitutionnelles. La question sera débattue prochainement à l'intérieur de la communauté anglophone.

Le déplacement du suffrage universel au niveau de l'école ne suscite pas l'enthousiasme de M. Maldoff. « Les questions soulevées à propos du Livre blanc demeurent les mêmes. Ce système sera-t-il le meilleur moyen d'assurer la qualité de l'éducation? » demande-t-il.

« Les citoyens auront-il le temps, la volonté et l'expertise pour travailler au niveau de l'école. Nous ne connaissons pas de modèle où les choses fonctionnent comme ça? C'est là le fondement de nos craintes. Faut-il vraiment chambarder le système avant d'avoir fait le test que cela est possible et surtout sans avoir vraiment essayer d'amliorer le système actuel », a conclu M. Maldoff.

Le président de l'Association des commissions scolaires protestantes du Québec, M. John Simms, a été le premier à dénoncer l'affaire. Dès le début de la journée, et avant même la conférence de presse du ministre, il avait qualifié le tout de « maquillag » et d'« opération de relation publique ». Au moment où les négociations avec les enseignants en sont à leur point crucial, le ministre, a-t-il dit, annonce ses changements avec « une hâte presque indécente ». M. Simms a été invité à Québec hier après-midi pour rencontrer le ministre avec son homologue M. Chagnon. L'Asociation qu'il préside fera connaître sa réaction officielle dimanche.

De son côté, le président du Conseil scolaire, M. Jacques Mongeau, a carrément rejeté la formule du suffrage au niveau des écoles. Pour lui, elle ne fera pas de la commission scolaire un « véritable gouvernement local » puisque celle-ci sera l'émanation des écoles et non pas l'inverse. Par rapport au livre blanc, la nouvelle proposition du ministre n'apporte pas donc pas, à ses yeux, de véritable changement.

Au plan pratique, estime en outre M. Mongeau, la formule des délégués d'écoles va créer des problèmes importants, d'abord par sa lourdeur (chaque commission scolaire pourrait compter quelque 30 commissaires), ensuite parce les commissaires vont vouloir défendre les intérêts de leur école et non pas le bien de l'ensemble du territoire.

Enfin, en l'absence du président de la CÉCM, son vice-président, M. Louis Bouchard a déclaré que les commissions scolaires demeurent dans l'incertitude quant aux pouvoirs qui pourraient leur être enlevés. Le gouvernement, a-t-il néanmoins reconnu, a fait un effort de compromis par le maintien du suffrage universel et l'abandon de la corporation-école.

◆ **CEQ**

membre d'améliorations aux décrets de la loi 105. Ces améliorations ne sont toutefois pas suffisantes pour qu'éventuellement on accepte les décrets. Tout au plus, entend-on signer que des aménagements aux décrets. Voici les principaux points de ce rapport:

■ sur la tâche, les enseignants obtiennent une légère réduction des exigences du ministre de l'Éducation. Ainsi la tâche globale qui est de 22 heures par semaine au primaire passera à 23 heures au lieu de 24 heures comme le prévoyaient les décrets. La dernière proposition de négociation du 9 février prévoyait 23 heures pour les deux premières années puis 23.3 pour la troisième année de convention. Au secondaire, la tâche globale passe de 22 périodes d'enseignement de 50 minutes à 24 périodes, au lieu de 25 périodes. Le temps d'enseignement est ajouté dans les mêmes proportions;

■ sur la sécurité d'emploi, le gouvernement maintient à 5,000 sa garantie du membre maximum d'enseignants mis en disponibilité à cause d'une baisse de la clientèle au cours des trois prochaines années. En réalité, ce nombre ne devrait pas dépasser 3,843 pour 1983-84; pour l'année suivante, 4,112; et pour la dernière année de convention 3,391. Ceux qui seraient mis en disponibilité seront payés à 100 % de leurs salaires pour l'an prochain puis à un minimum de 80 % pour les deux autres années. Les dernières propositions gouvernementales étaient de payer les salaires à 80 % pour les deux premières années de convention et à 50 % pour la troisième année. Des mesures de résorption du nombre de mises en disponibilité seront appliquées par un comité conjoint;

■ au chapitre de l'éducation des adultes, la seule concession gouvernementale consiste à augmenter de 70 à 125 le nombre d'enseignants par contrats qui seront engagés. Pour ce qui concerne le processus d'affectation et de mutation, une série de critères viendront préciser les exigences du ministre voulant que les qualifications d'un enseignant priment sur l'ancienneté pour l'attribution des postes. Pour le chapitre touchant la distribution des fonctions et responsabilités, en prévoit des mécanismes de consultation des enseignants concernés;

■ enfin pour le secteur des élèves en difficulté d'adaptation et d'apprentissage, on fera obligation aux commissions scolaires d'adopter une politique de services éducatifs particuliers à cette clientèle spéciale, ce que le gouvernement se refusait de mettre dans un texte de convention. Enfin, les enseignants obtiennent la garantie écrite que le temps de présence des enfants en classe au primaire sera porté de 23 heures à 25 heures et que les ressources allouées aux petites écoles équivaudront à celles du passé.

Le coût des concessions contenues dans ce document sont évaluées différemment par le gouvernement et les enseignants. Au gouvernement, on soutient qu'il s'agit de réaménagements budgétaires n'impliquant aucun « argent neuf », et on évoque des réaménagements de l'ordre de $25 millions. À la CEQ, on souligne qu'au point de départ, le gouvernement voulait récupérer par ses exigences sur le normatif une somme de $344.6 millions en trois ans; que cette somme a été réduite à $247.3 millions lors de l'offre de règlement du 9 février; et qu'aujourd'hui, cette récupération n'est plus que de $194 millions. En revanche, les enseignants abandonnent une clause de leur ancienne convention sur le paiement de sept jours de congés de maladie. Cela leur coûte, dit-on, $43 millions qui servent à leur assurer une meilleure sécurité d'emploi.

Les $25 millions dont parle le gouvernement est une concession qui a été autorisée par le premier ministre Lévesque le 17 mars lors d'une rencontre du comité ministériel de négociation. On n'a jamais voulu aller au-delà de cette concession, même au prix d'une rupture de la conciliation qui a failli survenir mardi soir dernier.

Le ministre e l'Éducation, M. Camille Laurin, a été interrogé hier sur ces chiffres et sur sa réaction au rapport de conciliation. N'ayant pas pris connaissance du rapport, il a refusé de le commenter même après une demi-heure de questions de la part des journalistes. Ses commentaires ne viendront qu'au début de la semaine. Tout indique toutefois que le gouvernement est néanmoins très satisfait du contenu des recommandations du conciliateur.

◆ **Lalonde**

dernières analyses optimistes des économistes convaincraient M. Lalonde de renoncer à stimuler l'économie et de plutôt viser la réduction du déficit gigantesque du gouvernement fédéral.

Car chaque fois qu'il est question du déficit, le gouvernement laisse tomber un chiffre plus élevé que la fois précédente. La semaine dernière, M. Lalonde estimait à $30 milliards le déficit du budget qu'il prépare dans le plus grand secret.

Les dissections de l'économie canadienne et nord-américaine pleuvent mais ne présentent pas toutes la même face de la médaille.

Certains assurent que la reprise est là, qu'il faut résister à des dépenses qui stimuleraient l'économie mais gonfleraient le déficit et feraient grimper l'inflation; d'autres remarquent que reprise ou pas, le chômage est ici pour rester.

Et de plus en plus, les économistes évaluent non pas à 12.5 % — chiffre officiel — mais à quelques points de plus le taux réel de chômage au pays. Une autre maison réputée sérieuse, Chase Econometrics Canada, prédisait hier que le chômage au pays continuerait de croître l'année prochaine.

En fait, en Chambre cette semaine, le premier ministre canadien a été on ne peut plus clair sur l'absence de solutions faciles et rapides au chômage.

Il est illusoire d'attendre des miracles, a dit le chef du pays. Il reste que le budget aura un impact psychologique majeur et, si le ministre de l'Emploi, M. Lloyd Axworthy, est entendu, il contiendra des mesures spécifiques pour aider les jeunes à se trouver du travail et à acquérir des compétences sur le marché.

D'autre part, le gouvernement fédéral a admis hier qu'il avait dû se prévaloir d'un recours rarement utilisé pour emprunter à court terme $1.5 milliard, en attendant l'doption, prévue pour cette semaine, d'un projet de loi l'autorisant à emprunter $19 milliards.

Le gouvernement accuse l'opposition de retarder indûment l'adoption de ce projet de loi; les députés conservateurs et néo-démocrates, de leur côté, rétorquent qu'ils ont le droit d'en savoir un peu plus long sur les intentions des administrateurs fédéraux.

Pour le Parti conservateur, M. Pat Carney, a dénoncé cette attitude consistant à se faufiler par la porte d'en arrière pour emprunter.

M. Lalonde a répliqué que le Parlement l'autorisait à se servir de ces pouvoirs d'urgence.

Le gouvernement est tellement « cassé » a lancé le critique financier du PC, qu'il doit emprunter pour rembourser les citoyens, en cette période de retour d'impôts.

À ce sujet, l'adoption cette semaine d'un projet modifiant la loi sur l'impôt devrait permettre le début des envois dans deux semaines environ. Environ 11 millions de Canadiens attendent $6.5 milliards. Quelque 3.3 millions de Canadiens ont envoyé leur formulaire au ministère du Revenu.

M. Lalonde a expliqué que le gouvernement jugeait sage de laisser dans sa réserve $2 milliards et il a conclu l'échange en Chambre hier ainsi: « Nous ne ferons pas faillite ce week-end; nous serons ici lundi ».

Bien que le ministre des Finances ait présenté un mini-budget au mois d'octobre, celui qu'il s'apprête à déposer sera son premier, et il est d'autant plus important pour M. Lalonde qu'il est considéré comme un des rares hommes forts de ce gouvernement.

Lorsqu'il a été interrogé à savoir si les mesures qu'il s'apprête à annoncer pour stimuler l'économie seront importantes, M. Lalonde s'est contenté de répondre que « pour certains ce sera trop et pour d'autres pas assez. »

◆ **Laurin**

représentation. Ainsi, au lieu d'élire directement les commissaires, comme c'est le cas actuellement, les citoyens éliront les membres du conseil de l'école de leur choix, composé d'une majorité de parents. Chaque conseil d'école choisira ensuite ses représentants à la commission scolaire. M. Laurin estime qu'il conserve ainsi une tradition démocratique, à laquelle la majorité tient, tout en valorisant l'école et en lui donnant des pouvoirs accrus.

Un autre amendement porte sur l'abandon du statut de corporation publique que le livre blanc proposait pour chaque école. « L'école demeurera une entité institutionnelle exerçant, par son conseil d'école, des pouvoirs accrus, définis et précisés par la loi, dit le ministre; mais seule la commission scolaire continuera d'exister comme corporation publique », ayant une vocation régionale de coordination et de contrôle des services.

D'autre part, le projet précisera le rôle etla « réduction » de la taille du ministère de l'Éducation. M. Laurin veut simplifier et rendre plus visibles les aspects majeurs de la mission propre de l'État en matière d'éducation : orientation et évaluation, développement pédagogique, financement et contrôle administratif. « Le regroupement des effectifs autour de ces axes fondamentaux plus nettement dégagés permettra le partage entre le nécessaire et l'accessoire, de même que la suppression de certains dédoublements ». Le ministre veut par ailleurs mettre un frein à la prolifération des contrôles, surtout a priori, qui ne sont pas exigés par une loi.

Le projet veut également confirmer et consolider la place des enseignants dans l'ensemble du système. Dans chaque école, l'on mettra sur pied un comité pédagogique d'enseignants. Le ministère tentera aussi de mettre davantage en lumière le rôle des enseignants dans l'élaboration des programmes d'études, des guides pédagogiques, des manuels et des systèmes d'évaluation de l'apprentissage. À cet égard, M. Laurin songe à établir « une instance professionnelle de caractère permanent », un peu sur le modèle du FCAC (Fonds de recherche en action concertée), autonome et détaché du ministère.

Au cours de son exposé à la presse, le ministre s'est plu à relever l'émergence de nets consensus sur : la valorisation et la « responsabilisation » de l'école; le développement et l'affermissement des projets éducatifs locaux; l'accroissement du rôle des parents; la nécessité de réviser la carte scolaire; le réaménagement de l'exercice de la confessionnalité scolaire. Sur ce dernier point, par exemple, les propositions du livre blanc sont maintenues et M. Laurin se réjouit qu'un consensus s'établisse « sur la nécessité de procéder, dans le respect des droits et libertés de la personne de même que dans le respect de nos traditions, à ces changements d'importance ».

Sur l'ensemble du projet de réforme, le ministre affirme même : « Nous avons atteint, à maints égards, une sorte de momentum historique qu'il est impérieux de saisir en cueillant certains fruits parvenus à maturité et en tablant sur les consensus plus explicites que jamais ». Il assure qu'il n'a pas été influencé par les manifestations hostiles à son égard, disant avec humour que « la parole l'influence plus que la pancarte ». Il se rendra d'ailleurs dans les régions qu'il n'a pu visiter à l'automne afin de mener à terme la démarche entreprise il y a plus de deux ans déjà.

◆ **Gouvernement**

retenu la hausse du taux moyen de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA), hypothèse très redoutée par l'ensemble des partis de gauche et des syndicats.

De même il n'a pris aucune mesure concernant spécifiquement le commerce extérieur, une délégation interministérielle devant étudier les éventuelles actions à entreprendre.

Premier à réagir, le syndicat des cadres CGC a refusé cette « austérité draconienne », s'inscrivant selon lui dans la continuité des erreurs du gouvernement.

Comme la CGC, le syndicat réformiste chrétien CFTC dénonce le manque de concertation préalable avec les syndicats tandis que le syndicat réformiste Force ouvrière demande immédiatement audience au gouvernement.

Nommé à la tête du gouvernement pour la troisième fois consécutive en 22 mois de pouvoir de gauche en France, M. Pierre Mauroy a ainsi opté pour un changement radical de sa politique économique initiale, basée sur la relance de la croissance par la relance de la consommation.

Il lui reste maintenant à convaincre les Français d'acheter français et d'éviter toute consommation superflue, comme le leur a solennellement demandé mercredi soir le président François Mitterrand lui-même, mais surtout d'accepter au moins temporairement une sérieuse amputation de leur pouvoir d'achat.

Les enjeux économiques sont difficiles: résorber totalement fin 1984 le déficit du commerce extérieur (93 milliards de francs en 1982), réduire le différentiel d'inflation entre la France et ses partenaires du monde industrialisé, tout en tentant de maintenir le nombre de chômeurs sur la crête des deux millions où il se trouve actuellement.

Sur le plan politique, la majorité socialo-communiste, qui vient de recevoir un net avertissement de l'électorat à l'occasion des élections municipales, dispose de trois années avant d'affronter l'échéance beaucoup plus difficile des législatives.

Les mesures économiques gouvernementales draconiennes décidées pour résorber le déficit extérieur de la France ont été bien accueillies sur les marchés financiers, ont déclaré des banquiers hier à Paris.

Le franc français est resté ferme face au mark (299.85 francs pour 100 marks) au sein du Système monétaire européen après le réalignement des monnaies lundi dernier.

Le mark est resté inchangé par rapport à son ouverture contre 299.70 à sa clôture de la veille.

Le dollar est coté 7.2525 francs, contre 7.2480/2510 en ouverture, et 7.2280 la veille en cotation.

À Francfort, la Bundesbank n'est pas intervenue sur le marché alors que le dollar cotait 2.4202 marks contre 2.4128 la veille, indiquent les cambistes. En revanche, elle a vendu 67,5 millions de ff alors que la monnaie française était fixée à son nouveau plafond du SME de 33.350 marks pour cent unités.

À Londres, le franc suisse a progressé à 2.0640/55 face au dollar contre 2.0670/80 en ouverture.

Le franc français s'est maintenu à son nouveau plafond du SME face au mark. Il a coté 7.2470/520 face au dollar contre 7.2525/75 la veille en clôture.

Investissement à Riv.-du-Loup?

RIVIERE-DU-LOUP (PC) — Une firme allemande projette de construire à Rivière-du-Loup, d'ici à l'automne, une usine de produits pharmaceutiques fabriqués à partir de tourbe.

La compagnie, qui a pour nom Ehrlich Pharma Canada, a déjà faitune offre d'achat d'un terrain situé dans le parc industriel de Rivière-du-Loup.

Elle a également signé une entente avec un distributeur local de produits pharmaceutiques, la compagnie Pracorville.

L'usine devrait éventuellement fournir de l'emploi à 16 personnes.

Interdit de publication

BUENOS AIRES (REUTER)—Le gouvernement militaire argentin a interdit jeudi le dernier numéro de l'hebdomadaire « *La Semana* » pour avoir publié, selon les autorités, des informations erronées sur l'armée.

Un article faisait allusion aux activités de l'officier de marine Alfredo Astiz, pendant la campagne anti-gauchistes à la fin des années 1970. Le capitaine Astiz a été accusé par des mouvements de défense des droits de lhomme d'avoir torturé des prisonniers.

Dans ce même numéro, l'hebdomadaire écrit que la loge maçonnique P-2, liée à des scandales financiers et politiques en Italie, était à l'origine du putsch qui a permis l'accession de l'armée au pouvoir en 1976.

Coupable de fraude

L'ex-gérant municipal de Ville d'Anjou, Jean-Paul Pilon, âgé de 66 ans, a reconnu sa culpabilité hier à deux accusations de complot pour une fraude de $750,000 au détriment de cette municipalité, dans la transaction de terrains dont la valeur avait été falsifiée, entre les anneés 1964 et 1968.

Le juge André Duranleau, de la Cour des sessions de la paix, a fixé le prononcé de sa sentence au 18 mai. Pour sa part, le procureur de la Couronne, Me Jean Montplaisir, a fait valoir que le facteur temps jouait évidemment en faveur de l'accusé, compte tenu que celuici avait également été un bien petit pion sur l'échiquier de la fraude, n'en étant qu'un simple exécutant. Aussi, le procureur n'a-t-il réclamé comme peine qu'une minime sentence de 120 heures de travaux communautaires.

À cet effet, le juge Duranleau a donc demandé à un officier de probation de lui préparer un rapport présentenciel, de même qu'un programme de travaux communautaires pour le nombre d'heures suggérées.

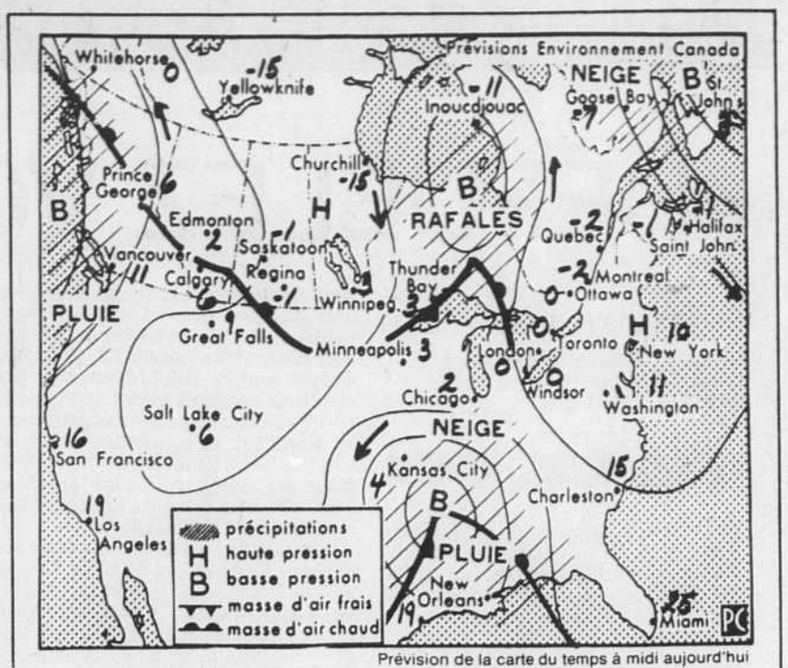
Des crocus spatiaux

MOSCOU (REUTER) — Les soviétiques vont envoyer des crocus dans l'espace dans l'espoir d'en savoir plus sur les possibilités de jardinage dans l'apesanteur, rapporte Tass.

« L'expérience Crocus, ajoute l'agence soviétique, se déroulera à bord d'un spoutnik biologique. »

Évoquant la possibilité de faire pousser des fleurs et des plantes à partir de graines semées en orbite, Tass souligne que « ce problème est important pour l'avenir des cosmonautes et aussi pour la science fondamentale.Comment le crocus se comportera-t-il dans l'espace, on le verra quand la fleur sera placée en orbite »

On croit savoir que l'Union soviétique essaie de mettre en orbite des poussins de caille pour améliorer l'ordinaire des cosmonautes effectuant de longs vols spatiaux.



Prévision de la carte du temps à midi aujourd'hui

Une crête de haute pression glissant sur l'ouest de la province continuera à dominer le temps et la majeure partie des régions connaîtra des températures assez froides et un ciel dégagé. Une perturbation en provenance de la côte Est des Etats-Unis sera au sud de Terre-Neuve en soirée et maintiendra des conditions nuageuses avec quelques chutes de neige sur la Basse-Côte-Nord. Une perturbation en provenance du centre-sud des Etats-Unis approchera les régions du sud-ouest durant la nuit de samedi et un ennuagement d'ouest en est s'amorcera.

■

Abitibi-Témiscamingue, Réservoirs Cabonga, Gouin: généralement ensoleillé. Moins froid. Maximum de -5 à -2. Aperçu pour dimanche: nébulosité croissante suivie de quelques chutes de neige.

■

Pontiac-Gatineau, Rivière-du-Lièvre, Laurentides: ensoleillé et moins froid. Maximum de -2 à zéro. Aperçu pour dimanche: ennuagement et possibilité de chutes de neige.

■

Outaouais, Montréal: ensoleillé et un peu moins froid. Maximum de -2 à zéro. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

■

Trois-Rivières, Drummondville, Québec, Estrie, Beauce: ensoleillé et moins froid. Maximum de -3 à -1. Aperçu pour dimanche: ennuagement.

Lac-St-Jean, Saguenay, Mauricie, Réserve des Laurentides, Rivière-du-Loup, La Malbaie: généralement ensoleillé et moins froid. Maximum près de -4. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Rimouski-Matapédia, Ste-Anne-des-Monts, Parc de la Gaspésie, Anticosti: généralement ensoleillé. Vents modérés par moments. Maximum près de -5. Précipitations: 10 %. Aperçu pour dimanche: généralement ensoleillé.

■

Gaspé, Parc Forillon: ciel variable et possibilité de chutes de neige. Vents modérés. Maximum près de -5. Précipitations: 20 %. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Baie-Comeau, Sept-Iles: passages nuageux. Vents modérés. Maximum de -4 à -6. Précipitations: 10 %. Aperçu pour dimanche: beau.

■

Basse-Côte-Nord, secteur de Natashquan et à l'ouest: ennuagement partiel et vents modérés. Maximum près de -5. Précipitations: 20 %.Aperçu pour dimanche: beau.

■

Secteur à l'est de Natashquan: nuageux avec faible neige et vents du secteur nord de 30 à 50 km/h causant de la poudrerie. Maximum près de -4. Précipitations: 70 %. Aperçu pour dimanche: peu de changement.

AUJOURD'HUI

Une trentaine de poèmes extraits de *Les Fleurs du mal* de Baudelaire feront l'objet d'un spectacle intitulé Impromptu Baudelaire, à la Maison de la culture Marie-Uguay, à 20 h. 872-2044

■

L'Arsenal à musique présente des spectacles d'animation musicale pour enfants. Ce samedi, à 13 h 30, à la Bibliothèque Benny, avenue Benny, « Raphael roi des lions »; et à la bibliothèque Ahuntsic, 780 est, boul. Henri-Bourassa, « L'orchestre en fête ». 523-5033

■

Soirée « Dernière Cène » à 18 h 30 au sous-sol de l'église St-Jean-Berchmans, 5940, rue Chabot, angle Rosemont. Entrée: $10, souper vers 20 h. 728-7714

■

Le Centre communautaire juif et Maurice Perez présentent, dans une saveur orientale, le Café Hora, à compter de 21 h, au YMHA-Centre communautaire juif, 5480, avenue Westbury. 735-5565

■

Atelier d'écriture journalistique offert par la Fédération québécoise du loisir littéraire, ce samedi et ce dimanche de 9 h à 16 h 30. Rendez-vous au 1415 est, rue Jarry. 374-4700, poste 405 ou 407

26 mars

par la PC et l'AP

1981: le président Ronald Reagan avertit Moscou qu'une intervention soviétique en Pologne aurait « de graves répercussions » sur les relations Est-Ouest;
1979: le traité de paix historique entre l'Égypte et Israël est signé à Washington par le président Anouar El Sadate et le premier ministre, M. Menahem Begin;
1953: le premier vaccin contre la poliomyélite est mis au point aux Etats-Unis par le Dr Jonas Salk;
1895: l'armée japonaise occupe les îles Pescadores, dans le détroit de Formose;
1871: la Commune est instituée à Paris;
1820: les libertés individuelles sont limitées en France;
1793: les Royalistes se soulèvent en Vendée. Le saint empire romain germanique déclare la guerre à la France.

Ils sont nés un 26 mars: le poète américain Robert Frost (1874-1964); l'auteur américain Tennessee Williams (1911-1983).

LUTTEZ CONTRE LES MALADIES DU REIN.

Donnez à la Fondation Canadienne des Maladies du Rein.

APPELEZ SANS FRAIS
1-800-268-7742 OPR. #77

LE DEVOIR
Montréal, samedi 26 mars 1983

CAHIER 7 CULTURE ET SOCIÉTÉ

Librairie Ulysse
La seule librairie du voyage... même le dimanche !
1208 St-Denis, Montréal 843-7135

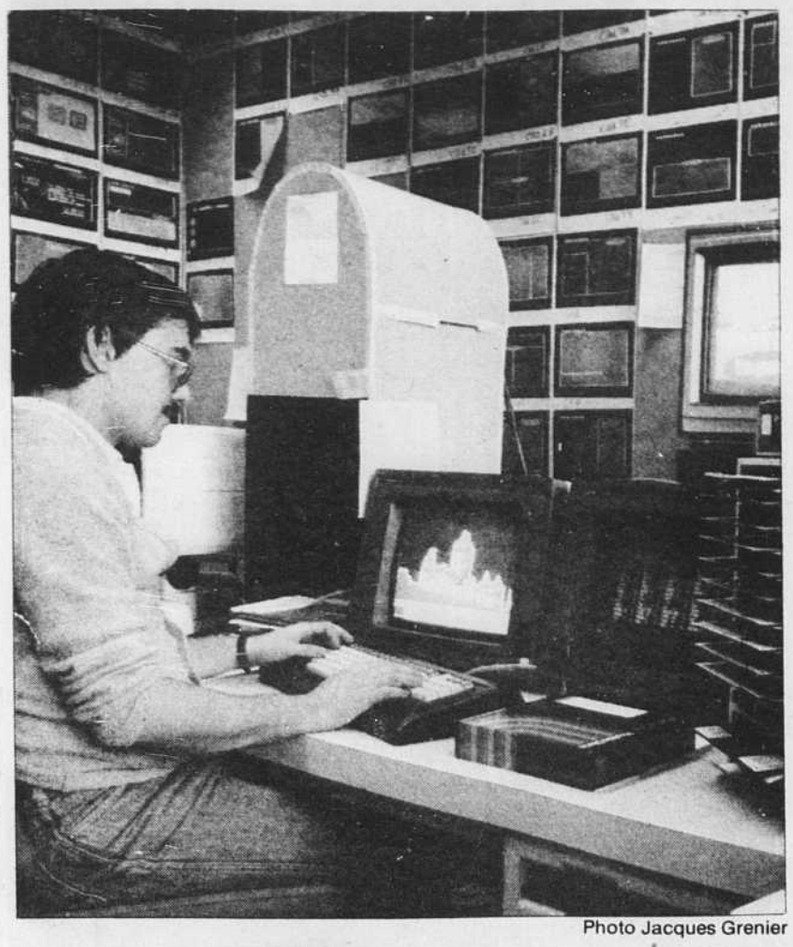


Photo Jacques Grenier

Les créateurs sous le choc du futur

par Gilles Provost

DANS quelques années, les Québécois n'achèteront presque plus de disques ou de livres. Ils obtiendront la musique de leur choix, en très haute fidélité, par le câble, sur demande.

Le prix? Il sera si bas que les disques deviendront des biens de luxe, par comparaison. Le consommateur n'aura plus besoin que d'un seul appareil grâce auquel il obtiendra à volonté musique, documents, films, spectacles et divertissements divers, à domicile.

Et le choix? Il sera infini. Déjà, des entreprises ont entrepris d'acheter ou de créer d'incroyables catalogues dans lesquels le client pourra puiser à sa guise. Ces méga-catalogues pourraient inclure par exemple des centaines de milliers de disques dont chaque pièce musicale serait accessible séparément, au besoin.

Tel est le choc du futur auquel la Société de gestion des droits d'auteur (SGDA) a confronté une centaine d'artistes et d'auteurs un peu incrédules, cette semaine, afin d'alerter le public et amorcer un débat sur l'impact culturel de cette révolution télématique et sur les moyens de protéger les auteurs, dans un proche avenir.

Pour sa part, la SGDA a suggéré de créer une super-banque de données nationale où seraient décritres, codées et conservées toutes les oeuvres canadiennes, aussi bien musicales que rédactionnelles, théâtrales (ou autres), en vue d'une distribution par les médias électroniques.

Cette banque pourrait être confiée à un organisme central, encore à définir, qui se ferait le représentant des auteurs pour surveiller l'utilisation des oeuvres, pour négocier et percevoir les droits d'auteur et pour distribuer l'argent équitablement entre tous les intéressés.

« Si la télématique n'acquiert jamais l'importance qu'on prévoit, il est bien évident que notre Société de répartition n'aura pas sa raison d'être, reconnaît Raymond Paquin, directeur général de la SDGA. Par contre, si on a raison et si les auteurs et les défenseurs de la culture ne s'y préparent pas dès maintenant, le train va démarrer sans nous. Il sera alors bien tard pour déplorer l'omniprésence de l'influence américaine et pour pleurer sur les droits d'auteur qu'il ne sera plus possible de recueillir. »

Voilà pourquoi les organisateurs de ce colloque sur la culture et la télématique avaient « mis le paquet » pour secouer la torpeur de leur auditoire et fait miroiter les derniers progrès de la technologie, avant d'évoquer leur projet. Écrans géants, ordinateurs, spécialistes de toutes sortes, tout a été mis à contribution. Bell Canada, Télidon, Câblevision étaient de la partie, de même que des compagnies de logiciels pour le traitement de texte.

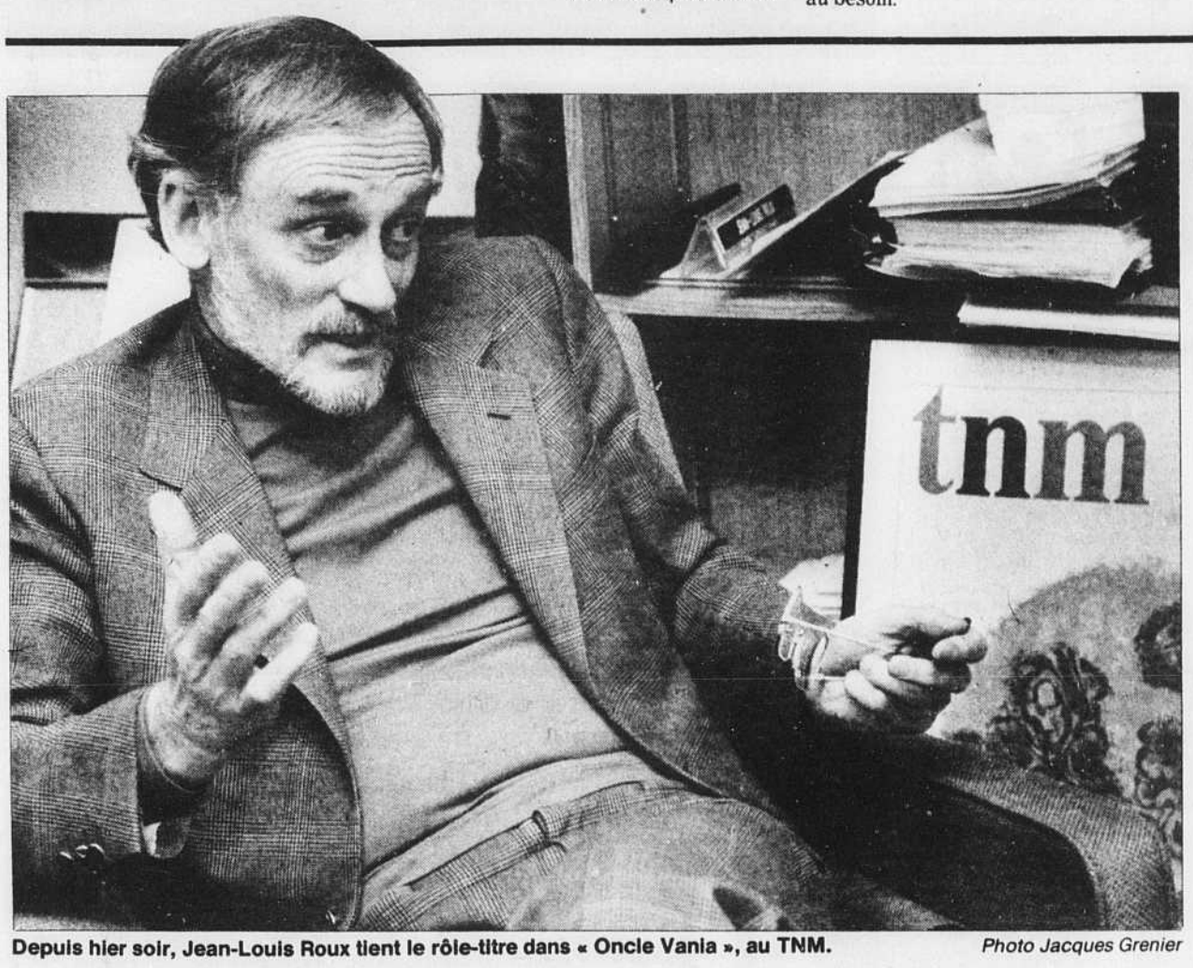
M. André Perreault, qui dirige une compagnie de distribution de disques par catalogue, au Canada et aux États-Unis, a expliqué comment il a stocké dans son ordinateur toutes les caractéristiques de 45,000 disques et comment il connaît maintenant les préférences individuelles et régionales de ses clients.

De son côté, un représentant de la firme américaine New England Digital Corp. est venu présenter le Synclavier, un spectaculaire appareil capable de synthétiser n'importe quel son (même un croassement de grenouille), de modifier une musique en changeant sa vitesse d'exécution sans changer la tonalité (ou inversement), d'adapter automatiquement une musique pour un instrument différent, d'écrire automatiquement la partition d'une mélodie composée au clavier, etc.

En somme, de quoi en mettre plein la vue à l'auditoire et le convaincre que n'importe quoi peut arriver très prochainement. Le gouvernement du Québec, pour sa part, ne semble guère conscient de cette situation parce qu'il n'a pas jugé bon d'envoyer un représentant officiel au colloque.

L'idée d'un organisme central de répartition des droits d'auteur a reçu l'ap-

Suite à la page 32



Depuis hier soir, Jean-Louis Roux tient le rôle-titre dans « Oncle Vania », au TNM. *Photo Jacques Grenier*

Jean-Louis Roux

Le secret d'un acteur et de son personnage

par Robert Lévesque

« SI vous n'acceptez pas le rôle de Vania, je ne monterai pas la pièce. » André Brassard tenait à ce que Jean-Louis Roux soit son Vania, cet Ivan Petrovitch Voinitski qui, des personnages de Tchekhov est l'un des plus solitaires et des plus terrifiés, qui sonne le glas au sujet de sa vie perdue, « à la fois pitoyable et émouvant », dit Jean-Louis Roux pour qui, en 44 ans de carrière au théâtre, cet *Oncle Vania* est l'un des rôles les plus difficiles qu'il ait abordés.

Treplev en 55 dans *La Mouette* mise en scène par Gascon au Théâtre du Nouveau Monde (TNM), Verchinine en 63 dans *Les Trois Soeurs* que Paul Blouin dirigeait à la télévision, Vania en 83, Jean-Louis Roux avance lentement dans le « dramatis personnae » d'Anton Tchekhov où pourtant on l'imagine aisément derrière plusieurs des rôles du dramaturge de Moscou.

C'est le hasard, dit-il, avec ce sourire un peu sec, très contrôlé, secret comme celui d'un enfant au magasin qui sait qu'il n'aura que ce qu'on lui offrira s'il n'indique rien. Une sorte de diplomatie innée, constante dans le théâtre tchékhovien du sous-entendu, et qui n'est sans doute pas étrangère au fait que Brassard ne voyait pas d'autre Vania.

Hier soir en arrivant au théâtre, en s'assoyant devant le miroir de sa loge pour entrer dans la peau de ce personnage insaisissable (« tout le non-dit est écrasant »), Jean-Louis Roux passait sans doute à travers une émotion particulière. Pour la première fois il entrait au TNM au titre unique de comédien, engagé pour un rôle, arrivant deux heures avant le rideau.

Il faut rappeler que Jean-Louis Roux est l'un de ceux (avec Gascon, Hoffmann, Gadouas, Groulx), qui ont fondé la compagnie du Nouveau-Monde en 51, qu'il en a été le secrétaire général de 53 à 63, le directeur artistique de 66 à mai 82, et qu'il n'a jamais, depuis 51, joué ailleurs que dans cette compagnie (sauf à Stratford et au Saydie Bronfmann) qu'il a plus que tout autre « porté dans son coeur », comme il le dit, et qu'il a quitté l'an dernier, après 30 ans, une crise financière chronique impossible à endiguer, une crise politique éclatant entre lui et le conseil d'administration (sur les velléités de ce dernier à contrôler plus étroitement le directeur artistique), crise qui provoqua un échange d'accusations qu'aucune des parties n'a retirées.

Brassard ramène Roux au TNM pour un « grand premier rôle ». Cet *Oncle Vania* qui débutait hier soir après avoir tenu l'affiche 10 soirs à Ottawa (il est coproduit avec le Centre National des Arts, réunit une distribution exceptionnelle. Roux joue avec Jean Gascon (Sérébriakov) pour la première fois depuis 66 (c'était à Stratford dans *Henri V* et *Henri VI)*. Michelle Rossignol (qui aurait pu prendre sa succession au TNM) joue Éléna. Gilles Renaud est Astrov, Rita Lafontaine est Sonia, et Hughette Oligny reprend le rôle de Maria qu'elle a joué l'été dernier au Bois-de-Coulonges dans la mise en scène d'Hausvater. Jean Archambault joue Téléguine, Sylvie Heppel Marina.

On joue habituellement *Vania* dans la traduction des Pitoeff ou celle d'Elsa Triolet. Brassard a demandé à Michel Tremblay de rafraichir ces traductions, avec l'aide de Kim Yaroshevskaya. Guy Neveu, Mérédith Caron et Michel Beau-

Suite à la page 32



« The Grey Fox » de Phillip Borsos a remporté sept prix Genie, dont celui du meilleur film et celui du meilleur réalisateur.

Entre Oscar et Genie, le cinéma canadien à la dérive

par Nathalie Petrowski

TORONTO — Il n'y avait personne à la sortie du Royal Alexandra Hall mercredi soir après la cérémonie des 4e Prix Genie. Pas de foule, pas de fanfare, pas de fanatiques pour regarder défiler la crème parfumée du cinéma canadien, pas même un piteux chasseur d'autographes venu solliciter pour la forme les récipiendaires des prix de l'excellence cinématographique canadienne. Il n'y avait que ce long cortège de manteaux de vison frissonnants dans la froide nuit sans étoile.

« Ils ont tort, ils ont tort, répétait le producteur Denis Héroux. Leur cérémonie ressemble à une soirée de salle paroisiale. Ils ne savent pas connecter avec leur public. À Paris après les Césars, c'est impossible de sortir, les gens mangent presque les vedettes. Ici, le public est tout simplement absent, dans la rue comme dans les salles. »

Passablement frustré du fait que *La Guerre du feu* n'ait pas fait de grandes étincelles à Toronto et n'ait remporté que des Génies techniques et secondaires, pas plus heureux du fait que sur 20 nominations le Québec n'ait décroché qu'un seul prix, celui du meilleur court-métrage,avec *Elvis Gratton*, Denis Héroux n'était pas de bonne humeur mercredi soir. Il n'était pas le seul.

La délégation québécoise au complet, avec le producteur et réalisateur Robert Ménard en tête de file, semblait dépitée. Préféré sept fois de suite à *The Grey Fox*— un western à la sauce australienne sans kangourou — *Une journée en taxi* n'avait pas remporté le moindre petit prix. Le film était pourtant le troisième aspirant avec sept nominations. L'Académie du cinéma canadien pourtant biculturelle dans ses invitations, étaient restée plutôt unilingue canadienne dans ses attributions.

L'Académie avait ses raisons, bien entendu. Basée à Toronto, l'Académie compte pas moins de 600 membres, dont la moitié siègent à Toronto. Elle en compte 150 au Québec et une cinquantaine à Edmonton et une cinquantaine à Vancouver. À chaque année depuis quatre ans déjà, les Prix Genie sont votés démocratiquement par environ 40 % des membres de l'Académie. Chacun vote d'abord pour soi. Cela va de soi. Mais les électeurs sont aussi tenus d'inscrire deux autres choix afin d'éviter les conflits d'intérêts trop évidents. Le système avait permis au film *Les Bons Débarras* de triompher il y a deux ans. Le contexte à ce moment-là s'y prêtait. La sortie remarquée des *Bons Débarras* à New York avait vivement impressionné le milieu cinématographique torontois. Autre atout notable: la sélection anglophone cette année-là était particulièrement pauvre. Si le film n'avait pas gagné, la délégation québécoise aurait de toute façon provoqué un incident diplomatique.

Les choses étaient différentes cette année. Dans le vent de panique économique qui souffle sur le pays, l'industrie du cinéma canadien est plus fragile que jamais. Serge Losique prétend que le cinéma canadien est en plus mauvaise posture que le cinéma québécois. Tous les cinéastes canadiens d'envergure se sont expatriés à Hollywood. Tous les gros producteurs — Harold Greenberg, Pierre David, Denis Héroux, Robert Lantos — sont à Montréal. Le cinéma canadien. Quel cinéma canadien?

À l'exception de *La Guerre du feu*, tous les films en nomination aux Genie cette année, des films pour la plupart de série B, étaient totalement inconnus du public. Pire encore, ces films-là n'ont jamais été distribués à travers le Canada et ne le seront peut-être jamais.« Aux États-Unis, lorsqu'un film remporte l'Oscar du film de l'année, dit Denis Héroux, le producteur peut être assuré que le lendemain, c'est la ruée aux guichets. Quand un film gagne un Genie, il n'y a absolument rien qui se passe. Neuf fois sur dix le film n'est même pas à l'affiche! »

Pas étonnant que le milieu cinématographique de Toronto ait désespérément besoin de s'auto-congratuler. Personne d'autre ne le fera pour lui. Pas étonnant non plus que dans de telles conditions,le cinéma québécois devienne un simple sous-fifre culturel.

En zone occupée, l'assimilation n'est pas juste une crainte nationaliste, elle est une réalité qui se vérifie tous les jours au guichet.« Le cinéma québécois a l'avantage de s'adresser à un auditoire captif, dit Serge Losique. Il y aura toujours quelqu'un pour aller voir un film de Gilles Carle, de Jean-Claude Lord ou d'Anne-Claire Poirier. » Le cinéma canadien pour sa part ne peut même pas compter sur l'auditoire anglophone trop occupé avec *E.T.*, *Star Wars* ou *Tootsie*. Le cinéma canadien peut tout au plus se consoler une fois par année avec une statuette en cuivre qui pèse vingt livres et ne mène nulle part sinon sur une tablette.

Au cours d'un des nombreux cocktails-causeries qui ponctuaient la journée des Genie, Donald Sutherland, la vedette de service, déclarait: « C'est d'abord une question de ressources humaines, nous ne sommes pas assez nombreux et il n'y a pas de compétition. Mais c'est aussi une question de public et de moyens financiers. C'est impossible d'amortir les coûts de production ici. » Quelques heures plus tard, il allait gracieusement remercier l'Académie de l'avoir proclamé meilleur acteur canadien de l'année et d'avoir ainsi balayé

Suite à la page 32

DICTIONNAIRE DES OEUVRES de tous les temps et de tous les pays
6 volumes de 786 à 864 pages, plus un index de 320 pages.
Présentation sous coffret.
L'indispensable: 16,000 oeuvres répertoriées et analysées.
Un trésor culturel entièrement mis à jour. 100 $
COLLECTION «BOUQUINS»

Aussi disponible:
DICTIONNAIRE DES AUTEURS de tous les temps et de tous les pays
L'autre volet de cet inventaire culturel sans équivalent.
4 volumes de 780 à 820 pages.
Présentation sous coffret. 74 $

Éditions Robert Laffont Limitée, Montréal

LA VIE LITTÉRAIRE

JOCASTE parlera à compter de 14 h aujourd'hui. Monumentale, telle un sphynx en fonte d'acier, elle interpellera les passants sur le trottoir est de la rue Saint-Denis, en face du numéro 3453. On la verra se refléter de dos dans la vitrine de la librairie Gutenberg. Si vous lui reconnaissez deux têtes grandes comme des hauts-parleurs, c'est bien elle, et Jocaste bavarde à plusieurs voix. Car Jocaste emprunte les textes et poèmes de tout le monde. Déjà, plusieurs écrivaines et écrivains ont nourri sa voix intérieure : Simone Chartrand, Gaston Miron, Pauline Harvey, Michel Beaulieu et beaucoup d'autres.

Jocaste est une création d'André Côté pour qui cette sculpture a pour fonction d'affirmer le caractère multiple et fascinant de la sculpture en général. « Une sorte de protestation au néant conféré à la matière organisée que constitue l'oeuvre d'art », dit Côté. Jocaste avait été crée l'an dernier pour une exposition de la galerie Transgression. À cette occasion, l'artiste avait écrit un texte qui avait été lu et enregistré pour Jocaste par la comédienne Louise Marleau. Des étudiants en radio de l'UQAM ont pris en charge la présence de Jocaste sur la rue Saint-Denis. Jocaste pourra donc parler, introduisant l'art dans le réel, comme on dit.

■

Le prochain salon du livre de Montréal aura lieu du 8 au 13 novembre, à la Place Bonaventure. Les organisateurs ont déjà demandé aux éditeurs de s'inscrire à l'événement.

■

Qu'est-ce que l'EDAQ ? C'est l'édition critique de l'oeuvre d'Hubert Aquin, sous la direction de Jacques Allard. Le deuxième bulletin de l'EDAQ nous fait part de l'historique du projet en cours et de ses étapes. Par exemple, l'équipe a donné son accord aux projets d'édition de quelques oeuvres : *L'Invention de la mort, Prochain Épisode, Trou de mémoire*, etc. La bibliographie analytique de Jacinthe Martel sera bientôt disponible; une autre équipe (de Québec) fera l'édition des textes radio-tv-cinéma; l'équipe de la Correspondance a terminé l'inventaire chronologique de toutes les lettres en sa possession; enfin, l'inventaire détaillé de toute la documentation disponible au centre de l'EDAQ, à l'Université de Montréal, est en cours. Pour ses frais de fonctionnement et de secrétariat, l'EDAQ a reçu une subvention de $16,782 du Conseil de recherches en sciences humaines du Canada.

■

Une équipe de recherche de l'Université de Sherbrooke dirigée par Richard Giguère est à préparer l'édition critique d'*À l'ombre de l'Orford* du poète Alfred DesRochers dans le cadre du projet « Corpus d'éditions critiques » de textes québécois. Ce groupe essaie de retracer les papiers et la correspondance littéraires d'Émile Coderre (1893-1970), poète montréalais qui publia sous le pseudonyme de Jean Narrache dans les années 30 et 40. Toute personne possédant des renseignements à ce sujet est priée d'entrer en contact avec Richard Giguère à l'adresse ou aux numéros suivants : Département d'études françaises, Faculté des arts, Université de Sherbrooke J1K 2R1; tél. : (819) 565-4699 (le jour, laissez un message), (819) 569-4087 (le soir).

■

La revue *Cahiers d'histoire* fera paraître son cinquième numéro à la fin de ce mois. Fondée au printemps 81 par un groupe de diplômés du département d'histoire de l'Université de Montréal, cette revue se veut le reflet des recherches, souvent inédites, dans le domaine des sciences humaines et sociales.

Au sommaire du prochain numéro, en plus des chroniques habituelles : un article de Danielle Couillard sur le travail féminin pendant la Seconde guerre mondiale, les résultats d'une recherche de Guy Desmarais et Martine Cardin sur les contrats de mariage comme source historique et enfin, un article de Guy Gilbert sur la situation révolutionnaire de 1971 à Saint-Domingue.

■

À Place aux poètes, le mercredi 30 mars, au 1682 rue Saint-Denis, lancement des nouvelles éditions Soudeyns-Donzé avec trois titres : *L'Échappée de nos mains*, de Marie-Elizabeth Alacoque, *Clinique de sang* de Jean-François Giroux et *Je t'aime Mona Moure*, une pièce de théâtre de Rachel Moisan et André Boulanger. Suivra une lecture du poète invité, Maurice Soudeyns, l'auteur de *L'Orée de l'éternité, La Trajectoire, Chas* et *Vlamer*, son dernier recueil en voie de publication à l'Hexagone.

■

La librairie l'Androgyne invite le public à une lecture du roman de Rolande Ross : *Le long des paupières brunes*, dimanche le 27 mars à compter de 14 h. La librairie est située au 3642 boul. Saint-Laurent et le roman vient de paraître aux Quinze.

■

La Journée mondiale poésie-enfance, instituée il y a 12 ans, étaitcélébrée lundi dernier 22 mars sous le thème : « le monde est notre maison ». Ont collaboré, l'émission *Bobino, Lurelu* etlepoète et chansonnier *Sylvain Lelièvre*, entre autres. Sous le thème proposé, le Centre international de poésie désire publier une anthologie de poèmes d'enfants de moins de 13 ans. Pour toutes informations, communiquer avec : Louise Lemieux, C.N.D., École Les Mélèves, 393 de Lanaudière, Joliette J6E 3L9.

Jean ROYER

NOUVEAUTÉS
chez vlb éditeur

YVES THÉRIAULT
L'herbe de tendresse



Quatorze récits habités par un même souci de dire le grand rêve qui s'émeut dans tout homme, celui de la liberté première. Une langue forte et une écriture moderne qui ne s'écarte jamais de son propos. Un livre de très beau racontement qui nous fait redécouvrir l'Amérindien et l'Esquimau, ces peuples rebelles se débattant au milieu des éléments déchaînés. Avec une préface magistrale de Victor-Lévy Beaulieu, qui jette un éclairage nouveau sur toute l'oeuvre du conteur souverain.

244 pages — 14,95$

RENAUD LONGCHAMPS
Anticorps



Une rétrospective poétique qui permet de mieux suivre l'évolution et la démarche du chercheur rebelle, ses recherches matérialistes, ses dérives surréalistes. Une poésie du corps qui fait corps avec la matière et le texte, qui fouille l'insondable de la terre et de toute écriture, à la recherche de la mémoire profonde. Une quête graallienne, qui constitue un moment important de la jeune poésie québécoise, comme l'explique Claude Robitaille en préface.

380 pages — 18.95$

BON DE COMMANDE
Je désire recevoir le ou les ouvrages suivants:
.....
Ci-joint mon chèque ☐ mon mandat postal ☐ au montant de:$.....
NOM:.....
ADRESSE:.....
VILLE:..... CODE POSTAL:.....
Retournez à VLB ÉDITEUR, 2016, rue Sherbrooke Est, Montréal H2K 1B9

LA VITRINE DU LIVRE

DES livres québécois... **Dans la démesure du possible,** par Normand Rousseau, Éditions Pierre Tisseyre, 256 p., $14.95. Le cinquième volume de l'auteur. Ici 29 nouvelles, dont certaines ont déjà été publiées, sur des sujets extrêmement divers, visions actuelles ou futures parfois très singulières.

■

Deux volumes sur les femmes du Québec, documents importants. **Nous, notre santé, nos pouvoirs,** présenté par le « Groupe de recherche et d'action sur les femmes et leur santé », Éditions du remue-ménage et Éditions coopératives Saint-Martin, 204 p., $12. Le volume est un recueil des textes donnés lors des colloques de 1981 et 1982 pour la santé des femmes. **Québécoises Deboutte!**tome 2, Éditions du remue-ménage, 374 p., illustré, $20.50. La collection complète, dans la version originale des neuf parutions de *Québécoises Deboutte!* (nov. 1972-mars 1974) suivi du texte de Tables rondes FLF et Centre des femmes. Index des titres et des sujets.

■

Les Pourquoi de nos enfants,par Ruth Formanek et Anita Gurian, Stanké, 216 p., traduit de l'américain, $11.95. Sous-titre: « Comment bien y répondre (au pourquoi) pour favoriser leur développement ». Écrit par des psychologues professionnelles, le volume ne veut pas donner des réponses à tout, impossible, mais des balises pour diriger les réponses selon les besoins.

La Pologne à l'heure du choix, par André Chudzia, Éditions Agence d'ARC, 136 p., $18. L'auteur, canadien d'origine polonaise, présente le problème actuel de la Pologne, avec accent sur l'économie, mais en lui donnant aussi les racines hitoriques depuis 1000 ans (l'Allemagne, la Russie, l'Église catholique), indispensables pour comprendre la situation actuelle.

■

Anémies. Notions fondamentales. par Bernard Longpré, Presses de l'Université de Montréal, 214 p., $15. Un livre fort spécialisé en médecine, mais il faut signaler trois choses: l'auteur est professeur à l'Université de Sherbrooke, le volume est en co-édition avec un éditeur médical français connu, Masson, et il bénéficie d'une préface du professeur français Jean Bernard, maître reconnu de la médecine du sang (hématologue) et membre de l'Académie des sciences.

■

Harricana, par Bernard Clavel, Albin Michel, 285 p., $14.15. L'auteur, qui a vécu quelque temps au Québec, a un nombre impressionnant d'ouvrages grand public qui ont un succès certain et mérité. Il commande ici une nouvelle série qui se passe au début du siècle dans l'Abitibi. Le Québec s'y reconnaîtra-t-il? Pas dans tout, probablement.

■

Joséphine Baker, par Lynn Haney, J.-C. Lattès, 344 p., traduit de l'américain, $22.95. La vie, ou plutôt l'extraorinaire aventure de cette Américaine noire (et cela était terrible durant sa jeunesse), née pauvre à Saint-Louis, funérailles très officielles à Paris, pleine de qualités et de défauts, de réussites et d'échecs, etc. La réalité dépasse la fiction. Le volume est vivant et se lit très bien.

■

Gérard Philippe, par Philippe Durant, Éditions PAC, 234 p., nombreuses photographies. La vie du célèbre comédien avec la présentation des diverses pièces et films où il a joué.

■

La Galerie des glaces, par Pierre Daninos, Hachette, 224 p., $14.95. « La galerie des glaces ou les caractères de notre temps ». L'humoriste actuel, pastichant La Bruyère, trace 14 portraits, 14 caractères différents d'aujourd'hui.

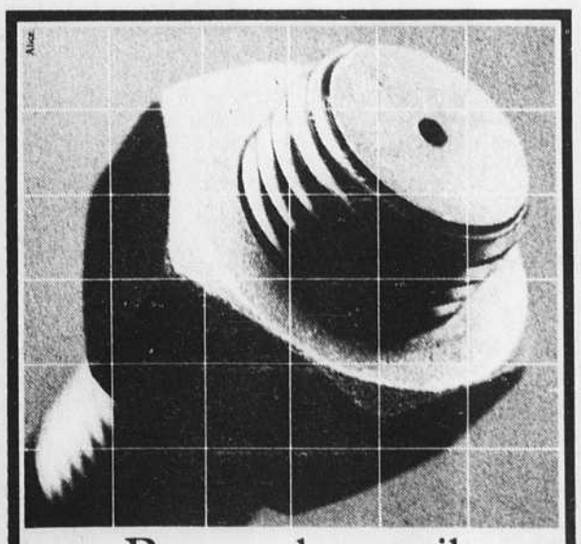
■

Style, artiste et société, par Meyer Shapiro, NRF/Gallimard, coll. « Bibliothèque des sciences humines », 443 p., nombreuses illustrations, traduit de l'américain, $43. Série d'essais sur les relations subtiles, complexes et fort réelles existant entre l'oeuvre, l'artiste et la société où l'oeuvre nait. **L'Oeil d'Hermès,** par Frédérick Tristan, Arthaud, 219 p., nombreuses illustrations par Frédérick Tristan, Arthaud, 219 p., nombreuses illustrations noires et couleurs, $33. Un essai dense sur la peinture et le peintre.

■

Trois titres de la collection Idées/Gallimard. **La Nouvelle Grille,** par Henri Laborit, no 471, 343 p., $8.25. Édition en livre de poche du volume très connu paru en 1974. **La Bible au présent** données et débats, Actes du XXIIe Colloque des intellectuels juifs de langue française, no 473, 348 p., $7.25. Le livre le plus lu, le « Livre », est interrogé de multiples façons. **Dictionnaire politique portatif en cinq mots,** par Jean-Pierre Faye, no 474, 274 p., $5.95. Essai de philosophie politique sur les mots: démagogie, terreur, tolérance, répression, violence. L'histoire et la réalité actuelle.

Paul MANCEL



Partager le travail
UNE AUTRE CIVILISATION INDUSTRIELLE
Par Michel Guillaume. Préface de Michel Rocard.
Comment dépasser le chômage et - en même temps - favoriser l'adaptation des entreprises, renouveler le tissu industriel, gagner en productivité et inventer d'autres modèles d'organisation? "Partager le travail!" est une réponse décisive à ces questions. Devant les impasses des politiques d'"avant-crise"... et des mesures actuelles de répartition de l'emploi..., nous pouvons peut-être imaginer une autre civilisation industrielle.
puf
Collection "Économie en liberté" - 256 pages - 39,25$
LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE
Distributeurs exclusifs:
les éditions françaises, 1411 rue Ampère, Boucherville, J4B 5W2 tél.: (514)641-0514

LE MONDE D'HERGÉ
ÉDITIONS CASTERMAN

Les aventures de Tintin et Milou
22 albums pour les "Tintinophiles" de 7 à 77 ans



Tintin au Congo
L'Île Noire
Le Secret de la Licorne
L'Or Noir
Coke en Stock
Tintin en Amérique
Le Sceptre d'Ottokar
Le Trésor de Rackham le Rouge
Objectif Lune
Les Cigares du Pharaon
Tintin au Tibet
6.95$
Les Bijoux de La Castafiore
Le Lotus Bleu
Le Crabe aux Pinces d'Or
Les 7 Boules de cristal
On a marché sur la Lune
Vol 714 pour Sydney
L'Oreille cassée
L'Étoile Mystérieuse
Le Temple du Soleil
L'Affaire Tournesol
Tintin et les Picaros



Fac-similés de Tintin reporter du petit "vingtième"



FAC-SIMILÉS reproduisant les éditions originales parues:
"Tintin reporter du petit "vingtième" au Congo en 1929
"Tintin reporter du petit "vingtième" au pays des Soviets en 1930
18.50 $

ÊTES-VOUS TINTINOLOGUE ?



Éditions du Royaume de la Bande Dessinée
• 50 questions tirées de chacun des 11 premiers albums
• 550 petits défis pour vous amuser, vous divertir et... peut-être vous instruire
48 pages — 2.95 $

ARCHIVES HERGÉ
versions originales
Tome 1 : Tintin au pays des Soviets (1929)
31.95 $ Tintin au Congo (1930)
Tintin en Amérique (1931)
Tome 2 : Les aventures de Monsieur Mops
23.95 $ et les exploits de Quick et Flupke (planches originales et inédites)
Tome 3 : Les cigares du Pharaon (1932)
31.95 $ Le Lotus Bleu (1934)
L'oreille cassée (1935)
Tome 4 : L'Île Noire (1937)
31.95 $ Le Sceptre d'Ottokar (1938)
Le Crabe aux pinces d'or (1940)



LES AVENTURES DE TINTIN ET MILOU AU CINÉMA



• Tintin et le lac aux requins
• Tintin et le mystère de la toison d'or
• Tintin et les oranges bleues
6.95 $

Les aventures de Jo, Zette et Jocko
en 5 albums



6.95 $

Les exploits de Quick et Flupke recueils 2-3-4-5-6



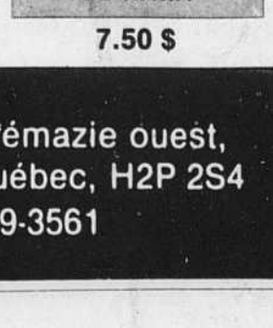
6.95 $

Popol et Virginie chez les lapinos



6.95 $

Le musée imaginaire de Tintin



7.50 $

Granger DISTRIBUTION
en vente partout
210, boul. Crémazie ouest,
Montréal, Québec, H2P 2S4
Tél.: (514) 389-3561

éditions hurtubise hmh ltée

Les langages de l'informatique



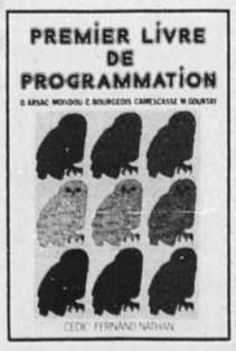
INITIATION AU BASIC
Enfin un livre simple pour permettre à tout débutant n'ayant aucune connaissance préalable de se familiariser avec la programmation en BASIC.
Abondamment illustré cet ouvrage présente de nombreux exemples d'application.
186 p. — 21,85$



SACHEZ CHOISIR VOTRE MICRO-ORDINATEUR DE GESTION
Un guide indispensable pour choisir un système efficace et adapté et réussir votre informatisation.
212 p. — 43,35$



DICTIONNAIRE CEGOS
Définitions du vocabulaire micro-informatique et micro-électronique avec lexique Anglais-Français
322 p. — 42,20$



PREMIER LIVRE DE PROGRAMMATION
Ce livre est une initiation à la programmation. Il s'adresse à tous les débutants. Pratique concret et scientifique, ce livre permet d'acquérir des bases solides en programmation.
216 p. — 18,65$

7360, boul Newman, LaSalle, Qc H8N 1X2 tél.: 364-0323
Ces ouvrages sont disponibles chez votre libraire et chez MARCEL DIDIER INC. 2050 rue de Bleury suite 500 Montréal, tél; 288-7191

Du lieu des voyages : un chant d'amour inhabituel

par Madeleine Ouellette-Michalska

France Ducasse, **Du lieu des voyages,** Éditions de l'Hexagone, Montréal, 1982, 145 pages.

ON a rarement l'occasion de lire des livres à la fois aussi purs, denses et vibrants, publiés de surcroît dans une édition parfaite.

France Ducasse est un nom inconnu en littérature, mais elle y entre de plain-pied, avec discrétion et pourtant sans rébus ni ratures. Le récit poétique *Du lieu des voyages* conduit sans doute au-delà de ce qu'elle avait imaginé à partir d'une histoire d'amour qui tente de s'écrire. Quelques phrases, une atmosphère, des gestes esquissés, et tout est en place.



France Ducasse

Vous connaissez? La rencontre, le choc amoureux des fusions trop parfaites: « Nous étions transparents jusqu'à l'offense. » Elle viendra. Ensuite la distance, les colères, la peur. Les rires parfois. Les explications qui tiennent lieu de justification, le désir du désir, celui de se sauver l'un et l'autre, ou de se perdre dans l'impossible rapprochement des corps et des esprits en fuite.

Et plus tard, comme repères, après le départ de l'aimé, ces photos impeccables échangées avant que ne soient perçus les manques intérieurs, les fatigues nocturnes, les ravages quotidiens. Vers la fin, l'amour d'un enfant qui n'a peut-être jamais existé ailleurs que dans la conscience de l'amour rêvé et de la pureté perdue dans ces affrontements et ces coups entre deux portes, le lit, la table, les couteaux et les chats éparpillés dans la chambre où s'introduit une deuxième femme, elle-même blessée et aimée par le couple en dérive.

Et cette attention lancinante, constamment soutenue: « Efforts pour être là, au grand complet, à l'affût du moindre signe, craquement, de la moindre rupture, on ne sait jamais, tout ce qui peut arriver, tout ce qui, derrière les murs, les choses, peut arriver. »

Tout arrive et rien n'arrive du lieu des voyages où l'on se situe, dans cette suite de tableaux mobiles livrant la rue à différentes heures. La chute d'une vieille femme sur le trottoir, la course d'un enfant tenant à la main une cage d'oiseau vide. Des pas, des rumeurs, des mouvements qui pénètrent dans l'esprit de la femme fièvreuse, trop lucide, vacillante dans le démantèlement de l'amour.

On avait d'abord écrit « l'amour viendra au sortir du voyage ». Mais l'extrême finesse, l'extrême sensibilité de la conscience en éveil qui capte l'incident avant qu'il ne se présente et entend le mot avant qu'il ne soit prononcé, consomme la rupture appréhendée. Cette brisure symbolise la mort, rupture fondamentale vers laquelle converge ce récit fragmenté constitué d'interrogations échelonnées sur des temps et des lieux divers.

Comme si toute aventure humaine devait aboutir à l'impasse absurde des « voix éraillées, comme usées, presque éteintes à force de crier, de parler, de chercher à convaincre ». Comme si le monde, menaçant, était cette « forêt obscure et peuplée de géants endormis, de souffles, de ronflements, uneterre gorgée d'eaux mortes » où l'avenir n'attend que sa chute dans la répétition des mêmes échecs et des mêmes erreurs.

Le chant d'amour devient donc cauchemar, délire, vision apocalyptique. L'analyse que l'on avait tenté de faire du sentiment amoureux, de ses élans, de ses méprises, de ses exigences et de ses seuils s'oriente progressivement vers la fin brutale, définitive, dont la mémoire blessée perpétue l'écho.

Et ne serait-ce cet habile mélange des temps passé et présent, cette interpellation constante de l'émotion par l'auteure qui utilise l'interrogation directe comme personne ne sait le faire, il pourrait y avoir stagnation d'une histoire impossible. Celle d'un amour piégé dès le départ par l'énormité du projet.

« Mais que penser de l'amour? » avait-on demandé quelque part avant de s'entendre aussitôt répondre: «Tout. En abuser. » On a rempli sa promesse. Cela donne un beau livre inquiétant. Pas de mélodrame ni d'images surfaites. L'écriture est impeccable jusque dans le cri. Et les silences ménagés entre les lignes.

Karch: un monde qui se meurt

par Jean Royer

Pierre Paul Karch, **Baptême,** Éditions Prise de Parole, Sudbury, 1982, 125 pages.

CE roman concerne un univers qui nous apparaît à la fois étrange et familier: celui d'un village franco-ontarien des années 30, pas trop loin du Québec. On y reconnaît une société à l'état brut que nous raconte l'auteur avec une verve tantôt efficace, tantôt moins réussie.

Dans une écriture qui cherche la connivence des lecteurs et sans doute de ceux et celles de Sudbury particulièrement, Pierre Paul Karch fait le portrait du village avec humour, presque avec cynisme parfois mais en s'amusant toujours. Tous les tableaux ont pour point central un personnage typique de la famille et du village: l'aïeule qui raconte et jette des sorts; ses enfants aux caractères étranges; les hommes, joyeux buveurs et non moins misogynes; les femmes victimes et tricheuses pour s'en sauver; les enfants, cruels et ironiques.



Pierre Paul Karch

Tout commence quand Marie-Thérèse fait changer le nom de baptême de la fille de Aliénor et Constantin en celui de Emma et ce, au baptême. Il s'ensuit une série de malheurs chez les unes et les autres. L'histoire se poursuit à travers les grands tableaux de la vie rurale de 1930: la cabane à sucre, la vocation manquée, la magie de la grand-mère, le repas de famille, les malheurs du curé, les jeux des enfants et toutes les fuites d'un milieu qui semble s'autodétruire ou tout au moins vivoter dans ses mensonges et ses illusions.

Cette petite société s'invente de drôles de fictions pour se survivre: jeux cruels ou anodins où chacun et chacune tente de disparaître de la vue de tous. Constantin est coupable d'être père et sa femme Aliénor, victime d'être mère en même temps que trompée sur sa progéniture quand le curé, son homme et sa belle-mère changent le nom de sa deuxième fille. Elle donnera d'ailleurs l'enfant à cette Angéline de malheur, qui a raté sa vocation religieuse en enfanté 13 fois la mort plutôt que la vie. Constantin, lui, continue de tricher avec l'amour. Il est non seulement misogyne mais sans générosité aucune, pour ne pas dire sans volonté de réaliser sa relation avec sa femme et le reste de la famille.

Pour tout dire, nous nous retrouvons devant un monde sans héritage ou qui l'a laissé filer du côté du matriarcat et du curé. On est devant un monde qui se regarde vivre sans aller plus loin que la jalousie quotidienne. Un monde vide, sans mémoire et sans avenir, qui se réfugie dans le sexe et la religion quand ce n'est pas dans la culpabilité et le mensonge.

Deux personnages s'en sortent pourtant. L'aïeule, qui s'était faite sourde et aveugle mais se souvient de la magie des contes. La mère Aliénor (aliénée au nord?) qui prendra la route dans la neige avec sa fille Aude dont le premier mot sera : « Non ».

Vous avez compris que, même sur le ton de l'humour et de la caricature, le roman n'est pas drôle. La métaphore est évidente et la mémoire qu'elle invoque est peu réjouissante. Bien sûr, il s'agit d'une fiction et c'est ainsi qu'il faut lire *Baptême*: comme une joyeuse promenade à travers un passé étrange. L'auteur ne manque pas d'installer d'ailleurs une certaine atmosphère fantastique qui aura sans doute l'heur de plaire aux lecteurs et lectrices avides de fiction en français dans ce qu'on appelle le Nouvel Ontario.

Mais peut-être que pour compléter l'humanité d'un monde rural à l'état brut, il faudrait lire, après *Baptême*, ce petit chef-d'oeuvre de Jean-Paul Filion, *Le Premier Côté du monde* (édité chez Leméac), où l'écrivain de Saint-André-Avellin pénètre, plus loin que les apparences d'âmes perdues, au coeur du paysage. Là aussi le sexe et la mort s'opposent, mais avec une fureur qui manque chez les personnages de Pierre Paul Karch.

Ajoutons cependant que dans *Baptême* le romancier franco-ontarien sait fort bien décrire un monde qui se meurt, qui s'amuse à mourir, dans l'inconscience de son destin. En contrepoint du roman de Karch s'impose le chapitre où le curé, Gaston Omer Domingo, étranger au village, veut sauver la langue française dans une éloquence empruntée à Champan et Fréchette, ces poètes patriotards qui n'ont jamais rien su sauver qu'un passé sans avenir.

En d'autres mots: les Franco-ontariens ont besoin d'une littérature lucide, comme celles de Karsh, Andrée Lacelle, Patrice desbiens, Jean-Paul Dalpé et d'autres écrivains de Prise de Parole.

Bête et méchant

Cavanna, **La Nouvelle Encyclopédie bête et méchante,** Éditions Albin Michel, Paris, 1982, 136 pages.

Y a-t-il une limite à la bêtise et à la méchanceté de l'Homme ? En parcourant le dernier album de Cavanna, on est bien contraint de se rendre à l'évidence : il n'y en a pas !

La Nouvelle Encyclopédie bête et méchante porte le cynisme et le mauvais goût à de nouveaux sommets. Ne reculant devant aucune turpitude, l'auteur s'empare des valeurs les plus sacrées de la civilisation occidentale pour les plonger dans les abîmes fangeux de la dérision. Il prend un plaisir sadique à violer tous les tabous, sans la moindre exception.

La décence la plus élémentaire nous interdit de citer ici des exemples concrets. Qu'il suffise de dire que ce livre de Cavanna devrait être rigoureusement interdit à tous, sauf aux quelques irrécupérables dont le sens de l'humour est déjà irrémédiablement perverti. Comme le mien. **P.M.**

Collection de poche
Points Virgule
L'inédit en poche



Prix: de 4,60$ à 9,95$
En vente chez votre libraire

Seuil

TRISTAN ET ISEUT de Wagner
traduit et adapté par JEAN MARCEL
Illustrations de Mikie Assif
«Livre aux mille splendeurs. Le plus bel hommage du Québec à l'occasion du centenaire de la mort de Wagner».
Charles Dutoit
Publié aux Éditions E.I.P. Inc.
C.P. 636 Verdun H4G 3G6 514-761-7849
Chez votre libraire (29,95$)

Andrée LeBel
PIERRE BOURGAULT
Le plaisir de la liberté
(entretiens)



elle Optique

«Ce qui fait de moi PIERRE BOURGAULT, c'est que j'ose – on ne m'aura jamais. »

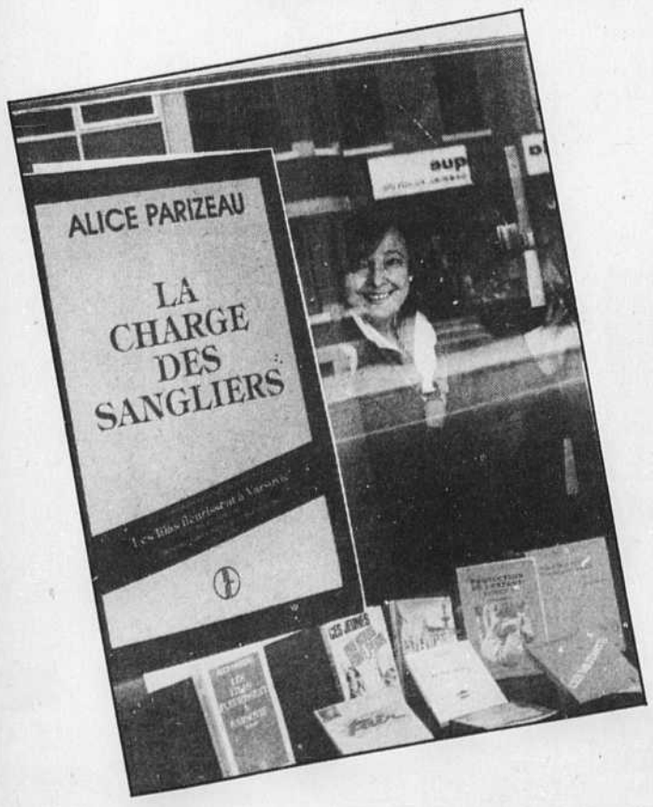
Denyse Coutu
Nouvelle Optique

La Charge des sangliers

suite de

LES LILAS FLEURISSENT À VARSOVIE

d'ALICE PARIZEAU,



Après ***«Les Lilas fleurissent à Varsovie»,*** le deuxième volume de la saga polonaise d'Alice Parizeau **(qui peut également se lire séparément),** le roman ***LA CHARGE DES SANGLIERS*** fait franchir au lecteur le tournant des années 1980-1981.

Les réalités ignorées du conflit entre le pouvoir et la société, les luttes pour la reconnaissance des syndicats libres, Solidarité, la crise au sein du Parti et les prétendus suicides de certains de ses dirigeants; autant d'événements spectaculaires ou tragiques qui déferlent dans le roman.

Autour d'Inka et de Kazik qui vivent un grand amour, évoluent tous les acteurs de cette incroyable épopée, où chacun lutte à sa manière pour la démocratie, la liberté et l'indépendance de cette Pologne dont Magda, la paysanne, dira « qu'on doit l'aimer par respect pour tous ceux dont le sang a imprégné chacune des parcelles de cette terre sacrée qui appartient à nos enfants et à nul autre».

Comme dans ***«LES LILAS FLEURISSENT À VARSOVIE»,*** Alice Parizeau a su, dans ***«LA CHARGE DES SANGLIERS»,*** mêler la vérité historique à la fiction d'une façon magistrale qui rend cette saga polonaise proche et fascinante.

Éditions Pierre Tisseyre

En vente dans toutes les librairies

les carnets de Jean Éthier-Blais

JE me demande parfois quel est le plus beau concert que j'ai entendu au cours de l'année. Car je vais au concert. Et je m'étonne toujours d'y trouver si peu de collègues dans l'enseignement ou de confrères dans les lettres. Serait-ce que le littéraire, par définition, est peu musicien? La réponse, comme presque toutes les réponses, se trouve dans Balzac.

Toujours est-il que je hante les salles de concert. J'affectionne l'Orchestre symphonique de Montréal, partageant en ceci la fierté de mes concitoyens; ami de Maryvonne Kendergi, j'ai appris, grâce à elle, à me délecter de sonorités et de rythmes contemporains; j'ai, une fois pour toutes, donné mon coeur à Pro Musica. Il entre dans mon amour de la musique, de la sensibilité, des amitiés et un immense besoin d'élever mon âme par l'organisation des sons dans une durée (c'est ici le dictionnaire qui parle).

Je préfère le concert au disque. Vous entrez. Vous cherchez votre place. Autour de vous, des physionomies connues, elles aussi en quête du même plaisir immatériel. Rien de plus harmonieux que ce murmure d'une salle de concert avant que ne commence la musique, sinon la musique elle-même. La pénombre ajoute à cette mystérieuse attente.

Lorsqu'il y a orchestre, les musiciens s'amènent les uns après les autres et répètent. Mais voici que le moment attendu est arrivé et que tout est prêt. Je suis bon public. Je ne bouge pas. J'écoute, content d'entendre. Il y a quelques années, à l'occasion d'un quelconque de ses anniversaires, Messiaen est venu à Montréal. Des musiciens, sous la direction de Serge Garant, ont interprété de ses oeuvres, imitées du Japon, incompréhensibles à l'oreille nue.

Mais Yvonne Loriod et, si j'ai bonne mémoire, le Maître, ont joué au piano de ces partitions immenses, ésotériques et célestes dont Messiaen a parfois le secret. Ce fut, pour moi, inoubliable. Loin de retrouver dans les rythmes de Messiaen je ne sais quelles allusions à de possibles mantras, à des acrobaties de gourous, je me suis senti en France par l'esprit, dans la campagne bourguignonne, ou dans les environs de Vézelay, par des matins clairs, lorsque l'écho de la voix se perd lentement dans l'air embué. Comme quoi on n'emporte jamais la terre de son pays à la semelle de ses souliers. La musique oblige l'homme qui la crée comme celui qui l'écoute ou l'interprète, à se dévoiler et se transformer.

Le concert que j'ai préféré cette année a été consacré à Liszt. J'ai toujours eu pour Liszt une admiration impénitente, hier et aujourd'hui comme à l'époque où on se moquait volontiers de lui. On l'accusait de faire trop de bruit, d'en mettre trop. C'est tout simplement qu'on ne savait pas le jouer correctement, de façon, si j'ose dire, métaphysique, en collant aux grandes lignes du développement de sa pensée.

Notre époque, si religieuse, revient à Liszt. J'admire aussi en lui qu'il soit un musicien de forme de génie mâle, essentiellemet d'affirmation, qui s'attaque aux plus grands sujets, qui s'adresse directement à Dieu, qui soit un prophète. On a occulté Liszt afin de mieux le piller. Le mois dernier, la puissance inaltérable de son génie créateur était présente dans chaque note de sa Symphonie dantesque. Au désespoir de l'Enfer répondait, par le truchement de voix d'enfants, la sérénité d'une âme qui s'apprête à quitter le purgatoire et à rejoindre le Ciel.

Qui de nos jours, lit Dante ou la Bible? Liszt, dans sa retraite de Rome, entre les églises et la princesse Wittgenstein, méditait la *Divine Comédie*. Il y trouvait matière à de merveilleux effrois, à de grandioses espérances. Pendant ce temps, la princese écrivait, en cent volumes, une histoire des Dogmes. Qui dit mieux? J'ai retrouvé cette richesse d'aventures intérieures, cette qualité de transcendance marginale, dans la Symphonie, comme dans le second concerto de piano. L'homme Liszt s'affirme dans le sublime comme dans les petitesses.

Mais, et c'est ce qui me comble véritablement, nous sommes dans un univers de générosité. La vie offre souvent le spectacle de ces êtres difformes de taille ou d'âme qui ne pardonneront jamais à leurs entours d'être ce qu'ils sont. Il faut subir leur hargne, apprendre à mépriser leur envie. Liszt a été la victime de nombre d'indélicatesses. Il a surmonté jusqu'à son mépris, faisant porter l'effort de sa pensée sur la richesse de la vie, non sur sa pauvreté. Il y a là une leçon exaltante que seule la musique peut traduire dignement.

Lorsque je lis un roman, de Tolstoï ou de Montherlant, je m'étonne de n'y trouver de musique pas la moindre apparence. Il est certain que Montherlant n'y connaissait rien ou alors celle des bastringues qu'il hantait à la recherche de proies. Claudel, lui, ne parle de musique (et encore, en se gaussant) qu'afin de traîner Wagner dans la boue. Il ne comprend que peu de chose au phénomène de la musique, grâce auquel un homme assez bas, comme était Richard Wagner, exprime des réalités qui le dépassent. Lorsque Claudel ironise sur les cantatrices wagnériennes qui déclament des scènes d'amour, dans des vêtements flottants qui ne parviennent pas à masquer leur obésité, de volumineuses couettes blondes leur flottant sur la chute des reins, comme des maclottes de miel, il ne se rend pas compte que le ridicule n'a rien à voir avec la hauteur et la profondeur du message wagnérien. Les interprètes ne sont pas là pour eux-mêmes, mais, comme le violon ou la clarinette, ils sont les instruments dont la musique, réalité abstraite, a besoin pour atteindre le coeur et l'intelligence des hommes. Les anges qui s'adressent à Tobie n'ont de sens que dans la mesure où ils parlent pour Dieu. La musique est une fin en soi. Elle est son propre message.

En ce sens, elle est la rivale directe de la littérature. Mais combien sont différents les domaines de l'une et de l'autre! L'écriture, même lorsqu'elle entre dans es subtilités à la Pascal, ne descend jamais loin, par elle-même, dans la conscience des hommes. Elle explique, elle décrit, elle incite à s'engager dans le couloir obscur qui mène à l'âme. La musique, au contraire, prend la relève de la parole. Elle est ineffable de nature. Proust a décrit cette expérience à propos de la sonate de Vinteuil et Rebatet encore mieux sans doute dans *Les Deux Étendards*.

La musique entoure l'âme, la sensibilité, d'une couche spirituelle faite d'acceptation de la vie, de connaissance de soi et d'aspiration vers l'infini. Il y a là un phénomène d'osmose dans une région de la personnalité qui nous est encore inconnue. Nous savons ce qu'est la littérature. Je sais à mesure que j'avance en âge (en en espérance) que je ne percerai jamais le secret de la musique. Pas plus que je ne percerai celui de Dieu.

Renaud Longchamps : une chimie du corps et du verbe

par
Claude Beausoleil

Renaud Longchamps, **Anticorps**, poème 1972-1978, préface de Claude Robitaille, VLB Éditeur, Montréal 1982, 377 pages.
Louise Desjardins, **Rouges chaudes** suivi de **Journal du Népal**, poésie, avec deux dessins de Ginette Bernier, collection « l'instant d'après » no 5, Éditions du Noroît, Saint-Lambert, 1983. 77 pages.


Renaud Longchamps

RENAUD Longchamps fait partie de cette catégorie d'écrivains dits modernes qui ont surgis au début des années 70. Depuis 1972 il a publié plusieurs ouvrages de poèmes qui ont en commun une interrogation sur les rapports entre le langage et la matière perçue comme organique et constituée de tous les éléments terrestres portant germe de vie.

La démarche de Renaud Longchamps vise une épuration de cette vision globale de l'univers qui semble soutenir les propos des courts poèmes que depuis 10 ans il n'a cessé de nous donner à lire avec une grande régularité.

Anticorps, qu'il vient de faire paraître, regroupe 11 textes publiés entre 1972 et 1978. Dans les poèmes du type pratiqué ici,on peut cerner le désir de produire une signification à partir du minimum, du concret, du brut. Les mots semblent des résumés de l'intention. Ainsi, on peut lire des textes qui sans détour creusent le code du langage choisi en insistant sur l'aspect elliptique de la parole poétique : *« la licence se codifie/dans la stupeur/et la crainte des hordes logiques/la patience fascine dans l'attente »*.

Et cette licence chez Lonchamps donne à voir tout son processus dans cette rétrospective où se retrouvent une bonne partie des préoccupations de la nouvelle poésie des années 70 : le corps comme investissement et comme support d'analyse d'une version biologique des choses et aussi l'économie du langage comme moyen de rendre la recherche à sa plus rigoureuse essence.

Anticorps tire son titre général d'un ouvrage paru aux éditions de l'Aurore en 1974 et c'est là que nous retrouvons la manière dont l'auteur envisage son projet d'écriture. Tout sera décrit sous l'angle de la matérialité. Ainsi, même les références sociales seront là inscrites dans leur constitution, leur « charpente », pour emprunter le titre d'un des recueils réunis maintenant.

Avec le temps les textes formels prennent leur place dans une histoire de la poésie québécoise, histoire en évolution, constamment aux aguets face à l'écriture en transformation. Cette poésie se situe dans un tableau d'ensemble lui-même constamment retouché. Dans le bouleversement des formes se jouent de nouvelles perspectives ou attitudes face au réel et à la littérature. Longchamps et d'autres poètes (Roy, Des Roches, Brossard, Gay » posaient la page comme un lieu privilégié de l'échange de lecture. Des petits textes se retrouvaient en pleine respiration dans les possibles de l'espace blanc.

En lisant cette somme de poèmes, nous pouvons saisir que les questions posées par la poésie de Renaud Longchamps sont de l'ordre du langage et de la pertinence de l'existence de l'espèce puisque comme tout ce qui entoure l'homme « imminent » est aussi circulation d'hypothèses de survie et de destruction. Longchamps écrit dans *Ditactique : une sémiotique de l'espèce* (déjà paru en 1974) : *« si s'oxyde le corps décroche ou/approche par-delà les membres en cellules insulaires/verrons la valence ce silence à peu près/quand réduit du verbe magnétique/l'attraction induite ressasse le corps de conséquence »*.

C'est à la démonstration d'une chimie du corps et du verbe que nous convie ce regroupement des poèmes de Renaud Longchamps. Et comme nous y incite Claude Robitaille dans sa préface à l'ouvrage, il faut peut-être bien « lire cet anticorps comme essentiellement une production du désir — désir, entre autres, et beaucoup, non seulement pour le poète de se livrer mais d'y arriver en interposant un minimum d'histoire personnelle entre la matière et le texte qu'elle cherche à décrire ». C'est là tactiquement que se cache le sens du livre.

■

Rouges chaudes suivi de *Journal du Népal* est le premier ouvrage de poésie publié par Louise Desjardins. Divisé en deux parties bien distinctes autant dans les thèmes que dans l'écriture, le livre s'écrit d'abord morcelé « dans la mémoire du ventre » puis plus prosaïque dans la notation de l'instant, formule appelée par le journal de voyage. Le recueil de Louise Desjardins est rempli d'énergies puisées dans le quotidien, les images vives et la conscience d'un corps qui écrit, c'est-à-dire ici un corps de femme individiué.

Dans « les lettres du corps », les mots prennent la forme d'un éclatement faisant partie des démarches actuelles de la traversée des apparences. Si le propos n'est pas toujours neuf, le souffle tient toujours le coup et rejoint plusieurs démarches entreprises par d'autres femmes écrivaines. Louise Desjardins écrit « toutes nos lèvres de femmes pour dire les mots de l'incertain » et en cela son livre parle dans l'actuel.

Dans la partie intitulée *Journal du Népal*, les images du vertige voisinent avec la simple description en style direct. C'est une quête du je qui agit dans ces lieux exotiques en laissant « L'impression d'y être déjà venue en rêve ou dans un film intime vert et chaud ». Dans le numéro 121 de *La Nouvelle Barre du Jour* (« femmes »), Louise Desjardins poursuit sa recherche en écrivant « la peau restée toute fine seule en attendant la suite de l'histoire iniconnue ». Et j'espère que cette « histoire inconnue » prendra la forme d'un texte.



NOUS
notre santé nos pouvoirs
présenté par G.R.A.F.S.

"Pour les femmes, choisir la santé mentale, la santé physique, la satisfaction sexuelle, la responsabilité sociale, c'est choisir de se battre."

Nicole Lacelle, *sociologue*

en vente en librairie 12,00$

les éditions du remue-ménage

Éditions coopératives Albert Saint-Martin

A B O N N E Z - V O U S À
PARACHUTE



Vient de paraître
PARACHUTE 30
essais:
Modernisme et culture de masse dans les arts visuels par Thomas Crow;
Urban Renewal, new British sculpture by John Roberts;
Entre lieux, les expérimentations sculpturales de Pierre Granche par René Payant;
Tom Sherman Presenting Text, animals, weather, car crashes and communication by Philip Monk;
commentaires sur les expositions; livres et revues; musiques au présent.
5,50$

Je désire m'abonner pour un an/4 numéros au coût de 20$. ☐
Je désire m'abonner pour deux ans/8 numéros au coût de 32$. ☐

nom
adresse
ville code postal
occupation

PARACHUTE, revue d'art contemporain
4060, boul. St-Laurent, bureau 501, Montréal H2W 1Y9

LE DEVOIR
ABONNEZ-VOUS
844-3361

Deux pièces d'André Bernier



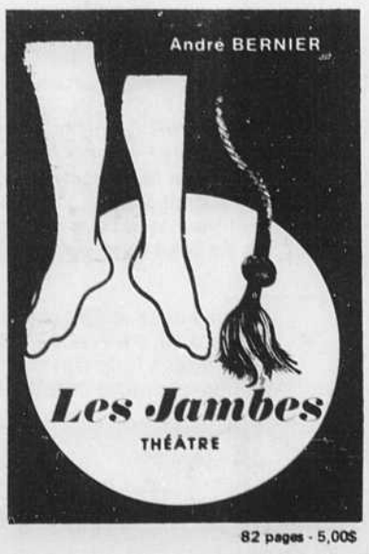
82 pages - 5,00$

Les iconoclastes

Les futurs iconoclastes qui apparaîtront à la fin de la pièce sont incarnés par deux femmes et deux hommes qui chaque matin et chaque soir font leur toilette en face de leur lavabo respectif et de leur miroir incliné. [...] seuls nous seront visibles durant presque toute la représentation le dos des personnages réels et le visage des personnages illusoires des miroirs.

La présence de ces miroirs constitue, selon moi, un apport original, car il s'avère être un procédé de distanciation très efficace pour la mise en relief des sous-personnalités des personnages et de la perception parcellaire et déformée des uns face aux autres. Ces quatre personnages-miroirs, pourrait-on dire, symbolisent le lieu des possibles imaginaires, du paraître et des masques, de l'évasion et de l'illusion [...]

Raymond Laquerre
Université de Montréal
Livres et auteurs québécois 1978



82 pages - 5,00$

Les Jambes

Comment ne pas retrouver au travers de tous ces épisodes des échos au monologue, infiniment plus tragique, de Winnie dans *Oh! les Beaux Jours* ou au dialogue, beaucoup plus acerbe, des personnages de *Huis-Clos*? Mais si la parenté de la pièce d'André Bernier avec celle de Sartre et celle de Beckett est évidente, c'est pour le plus grand bénéfice de la pièce de Bernier qui a réussi à faire coexister ces deux existentialismes et à préserver l'originalité de son œuvre en lui donnant un accent mi-dramatique mi-mondain qui n'est pas sans rappeler une de ses œuvres antérieures, *Les Iconoclastes*. Il réussit aussi à y maintenir un suspense qu'il laisse planer tout au long de l'intrigue, une intrigue qui, fidèle à ses maîtres, ne s'achève pas.

Josette Féral
Université de Toronto
Livres et auteurs québécois 1980

Éditions Naaman
C.P. 697 SHERBROOKE (Québec, Canada)
J1H 5K5 **Tél.: (819) 563-1117**

CADEAUX PARFAITS POUR PÂQUES
NOUVEAUTÉS DU PRINTEMPS
Viennent de paraître aux Éditions Pierre Tisseyre



LA VIE D'HÔTEL EN AUTOMNE, roman
Donald Alarie
169 pages - $ 9.95



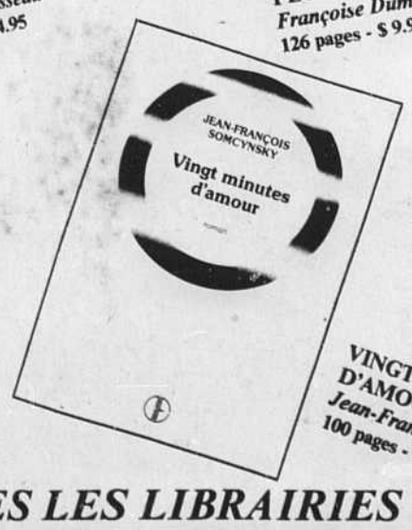
DANS LA DÉMESURE DU POSSIBLE, nouvelles
Normand Rousseau
256 pages - $ 14.95



QUATRE JOURS... PAS PLUS! roman
Françoise Dumoulin Tessier
126 pages - $ 9.95



PROPOS D'UN VIEUX RADOTEUR, nouvelles
Négovan Rajic
207 pages - $ 14.95



VINGT MINUTES D'AMOUR, roman
Jean-François Somcynsky
100 pages - $ 8.95

EN VENTE DANS TOUTES LES LIBRAIRIES

Du bon usage du mot « génocide »

par
Heinz Weinmann

EN 1977, deux jeunes auteurs français, Pascal Bruckner et Alain Finkielkraut, sèment le désordre en déboulonnant les grands ténors de la libido débridée, de l'érection dynamique et de l'orgasme permanent: Freud, Reich, Marcuse. Depuis Mai 68, cette trinité orgasmique a terrorisé les Français jusqu'à les pousser au bord de l'impuissance. Enfin Bruckner-Finkielkraut vinrent...

Nous sommes entrés dans l'« ère du soupçon du zizi », disent-ils avec humour dans *Le Nouveau Désordre amoureux*. Cessons de jouer au superman. Il y a loin de la théorie à la réalité. Appelons un chat un chat au risque de blesser notre *ego* masculin: la libido mâle est étriquée, laborieusement performante, prévisible, tandis que celle de la femme est inépuisable, ligne de fuite sur le cosmos.

Au-delà de l'inflation verbale et du canular potache, se dessine dès ce premier livre une pensée de l'Autre comme limite absolue, infranchissable, inspirée par la philosophie d'Emmanuel Lévinas. Pensée qui alimentera les oeuvres futures d'Alain Finkielkraut: *Le Juif imaginaire* (Seuil, 1989), *L'Avenir d'une négation, réflexion sur la question du génocide* (Seuil, 1982) et *La Réprobation d'Israël*. qui vient de paraître chez Denoël.

J'ai rencontré Alain Finkielkraut lors de son récent passage à Montréal pour l'interroger sur ses trois derniers livres.

Alain Finkielkraut, juif français de parents polonais, vous êtes né quatre ans après le fin de la deuxième Guerre mondiale. Donc vous n'avez pas connu personnellement les horreurs du génocide. Dans « Le Juif imaginaire », qui est un peu votre roman familial, vous évoquez le prestige dont vous a investi l'après-génocide.

— C'est juste. C'est une sorte de roman familial. Cela commence comme cela. il ne s'agit pas d'une autobiographie, ni même d'un essai autobiographique. Pour moi, l'idée de « juif imaginaire », c'est une sorte de catégorie, de modalité non répertoriée jusqu'ici de l'identité juive. Je m'explique: Sartre dans *La Réflexion sur la question juive* oppose ce qu'il appelle le « juif authentique » au « juif inauthentique ». Le « juif authentique » revendique sa condition: il s'affirme juif malgré ou à cause du discrédit dont cette appartenance est entourée par le monde extérieur. L'autre le désigne comme juif et il essaie de retourner ce signe d'infamie en signe de fierté. Le « juif inauthentique », au contraire, refuse ce jugement et il dit « je ne suis pas juif » et essaie d'échapper à sa condition dans l'assimilation. J'ai tenté de montrer que cette analyse n'avait qu'une validité partielle et ne s'appliquait pas aux juifs de l'après-guerre qui se revendiquaient juifs, mais sans que ce soit un fardeau, une marque imposée par la société extérieure. Loin d'être un fardeau, c'est un cadeau, une idendité enviable...

Un titre de gloire?

— Un titre de gloire, oui, parce que les malheurs juifs et cette apothéose qu'a été l'extermination ont fait, pour les juifs de notre génération, de la judéité le symbole même de la persécution, la victime exemplaire. Nous étions donc les dépositaires d'une histoire que nous n'avions pas eu le malheur de vivre, mais dont nous tirions tous les prestiges. C'est ce que j'appelle le « juif imaginaire », cette identification purement romanesque avec une figure qui n'a pas de rapport avec notre réalité quotidienne.

Le prix exorbitant que les juifs ont payé avec le génocide ne les a-t-il pas « immunisés » contre toute judéophobie vulgaire?

— Absolument. Notre adolescence avait quelque chose de cocasse parce que bien entendu, pour nous il était difficile de donner à l'être juif une autre définition que de souffrance, vu la proximité du génocide; mais par ailleurs la proximité du génocide nous garantissait contre toute attaque et donc faisait de la souffrance quelque chose que nous ne pouvions pas connaître.

Mais depuis la fondation de l'État d'Israël, la judéophobie change de cible. Elle ne vise plus la nature biologique de l'être juif, mais une structure politique particulière: le sionisme.

— La haine des juifs s'est modifiée. Elle se cristallise aujourd'hui autour d'Israël. Elle est beaucoup plus politique que raciste. Elle se situe plus dans le champ révolutionnaire que dans l'extrême-droite. Il faut en tenir compte. C'est une modification très importante qui prend notre vigilance en défaut. La vigilance des juifs a consisté à regarder du côté de l'antisémitisme nazi. C'était la peur que la bête ne se réveille de nouveau. Cette bête-là, je crois, restera endormie jusqu'à la fin des temps. Les réquisitoires anti-juifs viennent d'ailleurs: de ceux qui parlent au nom des victimes palestiniennes retournent contre les juifs le vocabulaire de l'anti-nazisme et condamnent les juifs qui seraient, selon eux, devenus en Israël des nazis.

C'est précisément ce discours des adversaires d'Israël que vous analysez dans votre dernier livre, « La Réprobation d'Israël ». Ce renversement s'est opéré lors de la guerre du Liban où la victime s'est muée en bourreau, le juif en nazi, auteur d'un « Holocauste ». Obnubilé que vous êtes par le discours de l'ennemi d'Israël, n'oubliez-vous pas de dire qu'il y a eu effectivement de la part d'Israël, agression, massacre?

— Je ne crois pas que j'oublie de reconnaître quoi que ce soit. Il me semble que mon livre essaie de se situer sur deux registres. La question du commentaire, la question de la guerre elle-même. Ce que j'essaie de montrer, c'est tout ce qui sépare les modérés israéliens, ceux qui contestent la politique de Begin en Cisjordanie et au Liban, de la gauche occidentale.

Dans votre livre sur le génocide, « L'Avenir d'une illusion », il n'est question que d'un seul génocide, celui des juifs. Ne revendiquez-vous pas, ne fût-ce qu'implicitement, le monopole du « vrai » génocide pour le peuple juif?

— Non, il n'y a aucune volonté d'approbation de la notion. Je ne dis pas: nous sommes les seules victimes de l'histoire et tous les malheurs comparés aux nôtres sont ridicules et notre malheur mérite un nom absolument particulier. Il y en a eu d'autres. Ce n'est pas le premier. Il y a eu celui des Indiens d'Amérique au moment de la colonisation; il y a eu le génocide des Arméniens et il y a eu le génocide des Cambodgiens. Le XXe siècle a été le théâtre d'un certain nombre d'entreprises génocidaires *dont* le génocide des juifs. Ce que je dis seulement, c'est qu'il faut se garder de l'inflation verbale. Il y a un scrupule sémantique à respecter à tout prix. Car si le mot perd toute signification, alors à ce moment-là c'est le passé qui nous échappe. Nous évoquons le passé avec un terme vidé de sa substance.

Vous mettez en garde contre l'usure du mot « génocide » qui ne cesse d'être galvaudé. Quelle minorité n'a pas connu son génocide verbal: les Occitans, les Basques? Le Québec non plus n'a pas été étranger à cette inflation verbale. Un auteur québécois, Pierre Vadeboncoeur, a filé allègrement la métaphore du « génocide en douce » du Québec.

— Quand le génocide n'est pas réel, on parle de « génocide culturel », génocide en douce », comme si effectivement c'était le modèle juif qui donnait le titre de légitimité à toutes les minorités. Pour qu'une minorité affirme son droit à l'existence, il faut prouver qu'elle a été tuée. C'est absurde. il y a d'autres titres de légitimité. On crée un climat de compétition absolument malsain où chacun se bat pour être la nation maudite. Et c'est une bizarre continuité de l'antisémitisme. La tonalité affective de l'antisémitisme était la jalousie. Les chrétiens ont dit: nous sommes le vrai Israël. Et maintenant les minorités disent: nous sommes la vraie nation maudite. Cette jalousie métaphysique est excessivement dangereuse, parce que c'est le sentiment même qui amène la haine des juifs.

Fuir en Amazonie

Florinda Donner, **Shabono, Rites et magie chez les Indiens d'Amazonie,** traduit de l'américain par Sophie Mayoux; Éditions de la Renaissance, 1982.

«J'ÉTAIS à demi endormie. Mais je sentais pourtant qu'on bougeait autour de moi. Comme si j'avais été très loin, j'entendais le doux frôlement des pieds nus sur le sol en terre battue de la hutte, les bruits de gorge, les voix assourdies des femmes. J'ouvris les yeux lentement...»

Oui, fuyons bien loin la Crise et l'ombre menaçante du rapport d'impôt; oublions quelques heures, à la lumière de la petite lampe de nuit et dans le confort de la douillette, décrets, querelles constitutionnelles et misère humaine. Rêvons au « Bon Sauvage » et aux origines de l'humanité. Rousseau disait: « L'Homme naît bon, la société le corrompt. » Comme il est rassurant de le croire, pour croire ainsi en ce que nous sommes, ou pensons être.

Certains préfèrent les plages indonésiennes, et Bali a toujours ses adeptes, mais d'autres, comme Florinda Donner, choisissent les profondeurs moites de la jungle amazonienne. Ils laissent derrière eux carte de métro et pelle à neige: c'est l'extase.

Loin de la civilisation, mais aussi des préjugés contre les primitifs et la magie, Donner se laisse entraîner par le rythme infiniment lent des villages amérindiens, situés à la frontière du Brésil et du Venezuela. Un monde qui achève, il est vrai, repoussé toujours plus loin par la « colonisation » et les « grands projets » comme celui du fleuve Jari: un rêve de milliardaire développeur devenu aujourd'hui un bourbier financier. Mais nos Indiens à nous n'ont encore rien vu de tout cela; ils ne le verront peut-être jamais. Leurs moeurs sont pures, leurs flèches courtes et empoisonnées. Cruauté envers l'espèce animale, mais sans haine; soumission devant le cycle inexorable de la naissance, de l'union et de la mort. Dialogue avec les esprits, qui sont partout, entre les acajoux et les lianes, sous mille formes diverses. Florinda a tout écrit, amoureusement et tendrement.

Il n'en fallait pas plus pour soulever l'enthousiasme de Carlos Castenada, le même qui nous tenait compagnie, en format de poche, quand nous « faisions du pouce » sur la route de Vancouver, bordés de convictions. Mais Donner est une ethnologue qui va plus loin que son métier le lui demande; elle veut réconcilier son amour des Amérindiens avec la description « lucide » de leurs rites et de leur magie. La lecture en est fascinante, et aussi rafraîchissante que la pluie nocturne qui tombe sans relâche sur les hautes futaies de la forêt amazonienne.

Michel DUQUETTE

Nouveauté aux Éditions La Découverte / Maspero

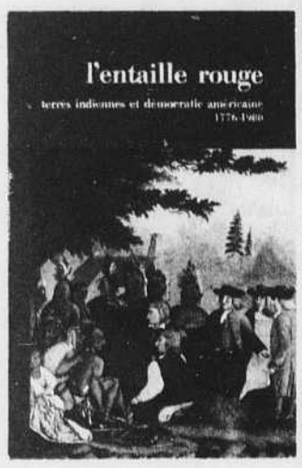
L'entaille rouge

Terres indiennes et démocratie américaine 1776—1980

par Nelcya Delanoë

Collection Textes à l'appui. 416 p. $24.95

Les États-Unis constituent le premier pays colonisé et sous-développé à avoir conquis son indépendance. Cette rupture originelle établit, entre autres, les postulats de l'anticolonialisme et de l'anti impérialisme du nouvel État. Mais dès le début, les «mythes fondateurs» se heurtent à la réalité des peuples indiens, propriétaires de droit de la terre d'Amérique. «L'entaille rouge», c'est précisément celle qu'a laissée dans l'épopée américaine l'histoire des nations indiennes.



Conférences de ***Nelcya Delanoë*** *sur le thème* ***"Terres indiennes et démocratie américaine 1776-1980":***

À Montréal: Mardi, 29 mars à 16h30:
Université de Montréal Pavillon Lionel-Groulx 3150 Jean Brillant Salle 4325

À Québec: Mercredi, 30 mars à 14h00:
Université Laval Pavillon de Koninck Salle 1A

À PARAÎTRE AU MOIS D'AVRIL

FIERABRAS
roman en prose
de la fin du XIVe siècle
publié par Jean Miquet
Publications médiévales no 9
ISBN 2-7603-4809-1
$12,00

L'INTERMINABLE QUERELLE DU CONTRAT SOCIAL
Simone Goyard-Fabre
Collection Philosophica no 21
ISBN 2-7603-1031-1
$20,00

ROMAN QUÉBÉCOIS CONTEMPORAIN ET CLICHÉS
Patrick Imbert
Cahiers du Centre de recherche en civilisation canadienne-française
ISBN 2-7603-4101-1
$12,00

LA PAGE TOURNÉE
Poèmes
Laurent Grenier
Collection L'Astrolabe no 6
ISBN 2-7603-4056-2
$7,95

DEUX CULTURES ET UN AMOUR... LE CANADA
TWO CULTURES AND ONE LOVE... CANADA
Pilar San Román
ISBN 2-7603-3205-5
ISBN 2-7603-3206-3
$7,95

ÉDITIONS DE L'UNIVERSITÉ D'OTTAWA
65, AVENUE HASTEY, OTTAWA K1N 6N5
En vente chez votre libraire

UNE CONFESSION BOULEVERSANTE



La confession de la fille du milliardaire qui raconte comment à force d'horreur une victime finit par se ranger aux côtés de ses bourreaux.

Éditions Libre Expression
En vente partout au prix de $14.95

Patricia Hearst a l'émission APOSTROPHE le 27 mars a TVFQ

Cette année le printemps célèbre l'arrivée des librairies Demarc inc

En super spécial du 21 mars au 2 avril

25% de réduction sur la collection Points

régulier 29.50$ prix spécial **23,50$**





régulier 12.95$ prix spécial **9,95$**



régulier 78.00$ prix spécial **44,99$**

Et de nombreux autres titres en super spécial

choix de titres en réduction

Jane Fonda ma méthode
rég. 22.50$ spécial **16,99$**

La moto
rég. 28.80$ spécial **21,80$**

Amade raconte Bécaud
rég. 17.95$ spécial **13,45$**

Conrad Black, l'homme de l'establishment
rég. 16.95$ spécial **13,45$**

Librairie Demarc inc

1691 est, rue Fleury, Montréal - Complexe Desjardins - Centre d'achats Duvernay
Les promenades Saint-Bruno - Carrefour du nord, Saint-Jérôme
Les galeries de Hull - Carrefour de l'estrie, Sherbrooke

Patrick Segal: vedette pour les autres

par
Marie Laurier


Patrick Segal

PATRICK Segal n'aura jamais fini de nous étonner. Je ne serais pas surprise de le retrouver un jour cosmonaute sur la lune ou funambule en fauteuil roulant dans le plus grand cirque du monde!

Même paraplégique, il court plus vite que quiconque a l'usage de ses jambes et il réalise ses projets, un à un, avec la détermination de ne pas mourir bêtement, Place de l'Étoile, comme il nous le confiait au lendemain de la parution de son livre au titre provocant *viens lamort, on va danser* t comme il nous le répétait en 1981 lorsqu'il avait fait un saut à Montréal pour présenter son film *La Nuit ensoleillée* portant sur les Jeux olympiques des handicapés qui se sont déroulés en Hollande en 1980.

Le premier livre de cet auteur prolifique et polyvalent racontait son accident survenu le 6 avril 1972 mais surtout sa quête d'une nouvelle identité, sa lutte pour retrouver un sens à sa vie qu'il résumait encore dans un titre accrocheur : *L'Homme qui marchait sans sa tête* (toujours chez Flammarion).

Notre ami signe cette fois un ouvrage au titre intriguant, *Le Cheval de vent* dans lequel il raconte ses derniers exploits illustrés de nombreuses photos: son expédition sur les hauteurs de l'Himalaya dans une barquette conçue spécialement par et pour lui, ses démarches faites en Thaïlande pour sortir de prison un jeune handicapé accusé de trafic d'héroïne, ses sauts de kangourou à Los Angeles, à Moscou, à Cannes et un peu partout dans le monde pour faire la promotion de son film sur les handicapés, son excursion chez les Inuit de Resolute Bay, le tout intercalé de réflexions et d'observations sur les grands thèmes de la vie.

L'expédition de Patrick Segal au Népal avec un groupe d'alpinistes , les longs et laborieux préparatifs de cette aventure insensée pour les profanes constitue la partie la plus substantielle de cet ouvrage et justifie son titre. Le cheval de vent est un drapeau de prières qui flotte à l'entrée des villages himalayens. Pour l'auteur, il symbolise surtout la liberté, l'évasion, le dépassement, et de façon plus personnelle, son désir d'aller toujours plus haut, toujours plus loin.

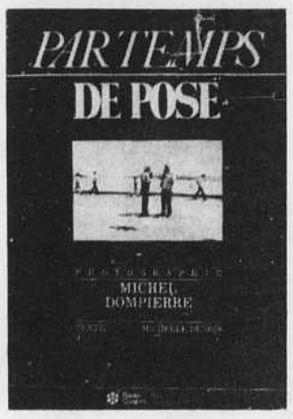
On pourrait croire que ce grand bonhomme de 35 ans dont les livres-reportages connaissent des succès fulgurants, est un drogué de la loire et qu'il ne peut plus s'arrêter. Il le reconnait et tente de faire le point en ces termes: « Après dix ans de bourlingue, j'en arrive encore à me culpabililser, à regretter en une seconde mes choix. Hier, c'était Jean et sa merde de drogue. Aujourd'hui, c'est la Russie et ses asiles pour marginaux.(...) Je suis en rogne contre tout, contre moi, parce que tous ces choix sont des choix de m...pour extirper des têtards de leur vase et pour s'entendre dire longtemps après:« Ça vous fait quoi d'être une vedette? » Ce à quoi il répond qu'il est en effet peut-être une vedette mais pour les « défoncés, les ratés de l'aventure, une vedette pour essayer d'ouvrir les portes de l'indifférence, bien cadenassées et blindées par ceux qui vivent du mal des autres »...

« Le handicap n'est que le problème de l'autre, a déjà écrit Patrick Segal.Le handicapé ne doit pas se culpabiliser mais affirmer sa différence et accepter d'être jugé pour ce qu'il est, ce qu'il fait et non ce qu'il incarne esthétiquement.(...) En libérant cinq cents millions d'exclus, nous nous projetons dans le futur vers des horizons plus souriants où l'on se retournera sur l'être différent, pour lui parler et lui tendre une main fraternelle. »

Comment ne pas souhaiter alors que Patrick Segal demeure une vedette, dans le sens le plus noble du terme. Au premier plan de l'actualité et de l'action. Ce serait bien triste, en effet, que ce grand garçon aux yeux rieurs ne roule plus son fauteuil que sur les grands boulevards parisiens. Il n'aurait plus rien à raconter,et ce serait encore plus dommage pour nous que pour lui.

Trois visions photographiques

par
Jacques Grenier



Michel Dompierre, **Par temps de pose**, édité par Radio-Québec, Bas-Saint-Laurent, 1982, 60 pages, $9.95.

NATIF de Hull, Michel Dompierre s'adonne à la photographie de façon professionnelle depuis 1975. Il a réalisé des reportages sur Haïti, le Labrador, l'Afrique de l'Ouest, le Pérou tant pour l'ACDI que pour l'ONF. L'an dernier, Radio-Québec, région du Bas-du-Fleuve, confie à Michel Dompierre le soin d'illustrer les thèmes d'une série d'émissions inscrites à la programmation 1982-83. Une fois le travail accompli, 50 photographies sont retenues pour être réunies dans un livre. Commentées en poésie sous la plume émerveillée de Michèle Dubois, les photographies prises au grand angulaire nous révèlent l'environnement de la région du Bas-du-Fleuve et nous racontent les préoccupations des gens qui l'habitent.

Trop rares sont les livres de photographies conçus au Québec. Le présent document mérite une attention particulière en raison de la qualité de reproduction de ses images. À ce titre, les Impressions des Associés Inc. de Rimouski peuvent se réjouir d'avoir atteint un niveau étal à ce qui se fait de mieux dans l'imprimé photographique en noir et blanc. Le livre est disponible chez l'Éditeur officiel du Québec et en librairie.

■



David Hockney, photographe, Centre Georges Pompidou, Éditions Herscher, Paris, 1982. 115 pages, $42.50.

Si David Hockney ne figure pas dans le dictionnaire des photographes aux éditions du Seuil, c'est parce qu'il est connu comme peintre avant tout. Et si ce peintre a pris quelque 30,000 photographies depuis 20 ans, c'est parce qu'il associe cet art à une pratique originale du regard dont se réclament les oeuvres qu'il peint sur toile. Pour David Hockney, la pratique de la photographie est impulsive. Mais elle ne s'interdit pas de mettre en scène le monde qui l'entoure, même bien si souvent l'idée précède l'image.

Une centaine de potographies, dont la plupart en couleur, illustrent ce livre exceptionnel. Telle une histoire qu'on raconte à un copain, David Hockney nous fait le récit de ses photos en nous confiant ses réflexions. Il aime établir un parallèle presque constant avec la peinture qu'il privilégie. Ainsi explique-t-il : « La vision du photographe s'inscrit dans un cadre, dans les limites d'un rectangle. Le peintre ne voit pas les choses de cette manière. Il se préoccupe moins des limites de l'image. En peinture, il est possible de tout faire entrer dans le champ du tableau. C'est pourquoi la peinture m'intéresse plus que la photographie. »

Dans un texte sans prétention, le lecteur est convié à découvrir les potographies originales qui occupent les trois quarts du volume. La composition des images obtenues au Polaroid témoigne d'un sens aigu de la créativité. La mise en page soignée sur papier luxueux fait de ce livre un ouvrage de collection utile à consulter en raison de sa valeur didactique.

■



Jean-Luc Mercié, Boubat, avec, préface de Michel Tournier, Éditions Pierre Belfond, Paris, 1982, 205 pages, $13.95.

Quiconque s'attend à découvrir plusieurs photographies dans cet ouvrage sera déçu puisqu'il n'en compte que 16. Né à Paris en 1923, Édouard Boubat parcourt le monde et publie ses photographies dans les revues *Réalités* et *Caméra*, laquelle a cessé de paraître l'an dernier. Ses expositions se tiennent à Lauzanne, New York, Mexico, Paris. Il a publié plus de 15 livres et volumes de photographies. Dans un style très littéraire, l'auteur nous présente Boubat comme une idole à travers mille et une réflexions, commentaires ou anecdotes. Le discours donne un aperçu théorique sur la difficulté de la photographie, une analyse ponctuelle des clichés reproduits dans le livre, une réflexion sur la manière dont naissent les images et un dialogue avec le photographe. La distinction que celui-ci établit entre l'amateur et le professionnel le situe sur un piedestal peut-être trop haut pour susciter l'admiration. De chapitre en chapitre, le personnage est tellement encensé qu'on finit par avoir du mal à le discerner.

La description qui fait référence aux 16 photographies déjà mentionnées ajoute des mots qui dans l'ensemble apparaissent superflus aux 1,000 mots qu'est censé valoir une photo réussie. La façon doctrinaire d'aborder la photographie dans ce livre en alourdit le contenu qui pourtant nous instruit sur l'expérience valable d'un homme imbu de voyages.


Les pages littéraires du DEVOIR publiées ici tous les samedis sont un excellent lieu de rencontre pour les lecteurs, auteurs, éditeurs, libraires... Ainsi donc,la publicité étalée dans ces pages devient également une source de renseignements pour le bouquineur à l'affût des plus récentes parutions. Pour toute information concernant la publicité, demandez Jacqueline Avril au 844-3361.

LE DEVOIR

café

Cours autodidactique de français écrit

Cours par correspondance, informatisé, individualisé et crédité.

Ouvert à tous.

Date limite d'inscription: le 22 avril 1983

Téléphoner au (514) 343-7393 ou envoyer le coupon-réponse à:

Pour améliorer son français écrit

Université de Montréal
café

C.P. 6211, succursale A
Montréal (Québec)
H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire d'inscription

Nom/prénom

Adresse

D.83.03.26

Les Belles Rencontres de la Librairie HERMÈS

aujourd'hui de 14 h à 16 h
Jean Provencher

du 25 au 29 avril
Festival national du livre
tous les soirs, entre 17 h et 19 h
rencontres avec les Écrivains d'Outremont

le samedi 30 avril de 14 h à 16 h
Gilles Potvin
autour de l'encyclopédie de la musique au Canada

samedi 7 mai de 14 à 16 h
Louis Caron

samedi 14 mai de 14 h à 16 h
Claude Janelle
auteur de
« Les éditions du Jour, une génération d'écrivains »
en présence de Jacques Hébert

samedi 28 mai de 14 h à 16 h
Naim Kattan

1120 ouest, av. Laurier
(entre Querbes et De l'épée)
Outremont, Montréal
Tél.: 274-3669



LA GRANDE VENTE ANNUELLE de la LIBRAIRIE LEMÉAC
VOUS OFFRE CETTE OCCASION UNIQUE DE PROFITER DE PRIX IMBATTABLES
Dernière semaine

20% • SCIENCES HUMAINES • LIVRES TECHNIQUES & SCIENTIFIQUES • DICTIONNAIRES USUELS • BANDES DESSINÉES • LITTÉRATURE DE JEUNESSE

25% LE PLUS GRAND CHOIX À MONTRÉAL EN LIVRES D'ART

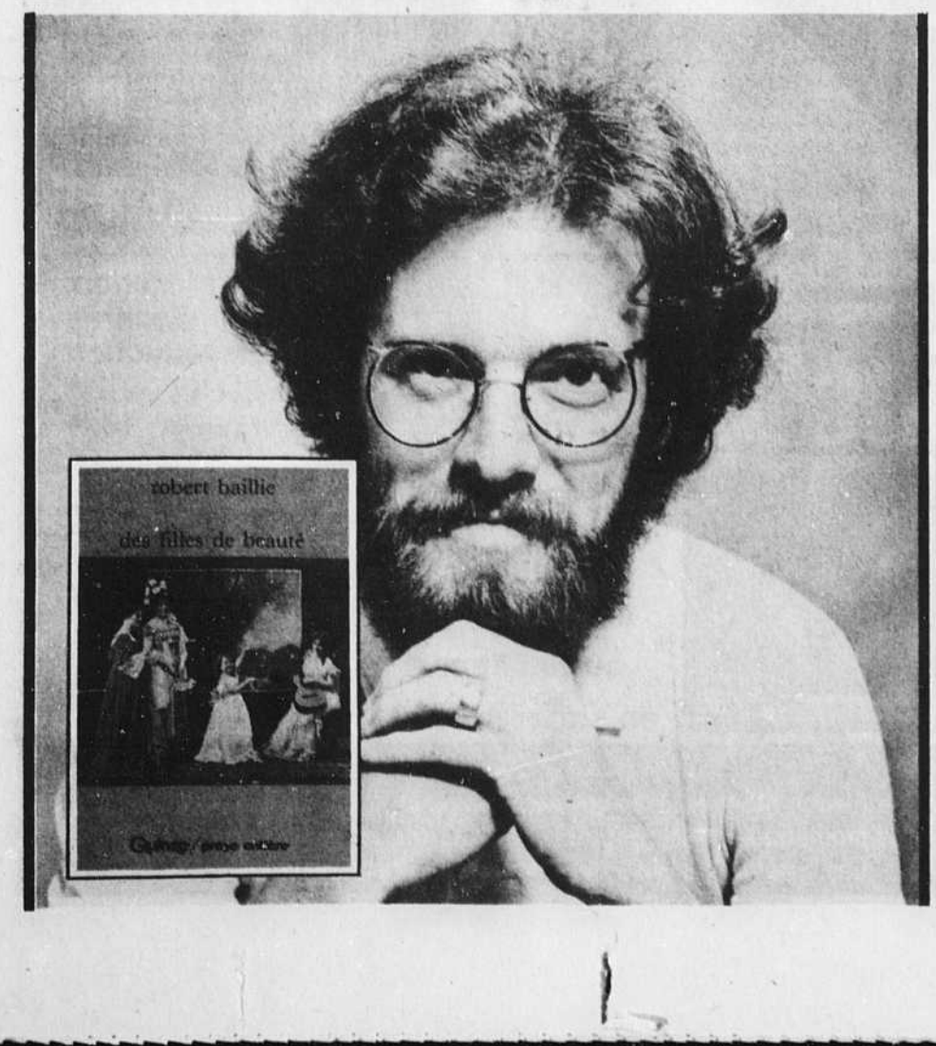
30% • LITTÉRATURE • ROMANS

40% LES FORMATS ET COLLECTIONS DE POCHE

ET UNE INTÉRESSANTE SÉLECTION DE
SUPER SPÉCIAUX

LA LIBRAIRIE
LEMÉAC
INC. 371 OUEST LAURIER, MONTRÉAL. 273-2841

unicef



ROBERT BAILLIE
L'incarnation d'une nouvelle génération d'écrivains

Après *la Couvade*, voici *Des filles de beauté*, le deuxième roman de Robert Baillie

« L'accueil du public et de la critique a fait un bon sort à *la Couvade*. Baillie ne volait pas non plus la place de personne. Il incarne au contraire une nouvelle génération d'écrivains mâles qui veulent rejoindre des voix féminines. Dans son premier roman, il tentait d'habiter le vieux cliché de l'écrivain « enceint » d'une oeuvre comme la femme est enceinte de chair. Dans la deuxième oeuvre qu'il vient de publier, *Des filles de beauté*, le romancier part à la recherche de sa mère littéraire: Laure Conan. »

Jean Royer
Le Devoir

Quinze / prose entière

192 pages 12,95$

EN VENTE DANS TOUTES LES BONNES LIBRAIRIES

Du nouveau pour les enseignants...

UNE SÉRIE DE MONOGRAPHIES DIDACTIQUES



1. LE CANADA DANS LE MONDE 4,75 $
2. LES PARTIS POLITIQUES AU CANADA 4,50 $
3. LE PROBLÈME DE L'ÉNERGIE AU CANADA 4,75 $
4. LA GÉOGRAPHIE ET LES ÉLÈVES EN DIFFICULTÉ D'APPRENTISSAGE 4,75 $
5. POUR UNE GÉOGRAPHIE ACTIVE AU SECONDAIRE (à paraître en mars 83) 6,25 $
6. LA CHAÎNE SOCIALE (Carnet de bord du jeune citoyen) 3,90 $

Les cinq premières unités d'enseignement s'adressent avant tout aux enseignants des niveaux secondaire et collégial. Chaque unité comprend un texte thématique fondamental suivi d'un traitement pédagogique avec exercices et travaux pratiques pour les étudiants. La sixième unité (LA CHAINE SOCIALE) s'adresse au niveau élémentaire et s'inscrit dans les programmes d'enseignement des sciences humaines.

Ces livres ne sont pas des manuels scolaires au sens traditionnel du mot; ils constituent plutôt des synthèses décrivant les grandes réalités du Canada et du Québec tout en respectant l'esprit des programmes d'études des niveaux concernés. La rédaction de ces unités a été confiée à des spécialistes qui connaissent bien non seulement leur domaine de recherche, mais aussi celui de l'enseignement et de l'apprentissage. Le traitement pédagogique permet d'explorer de nouvelles voies tout en mettant l'accent sur l'essentiel du texte.

La grande sobriété de ces unités illustre notre désir de les vendre à un prix très bas.

Pour obtenir copies de ces unités, adressez votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

CENTRE D'ÉTUDES EN ENSEIGNEMENT DU CANADA
Département de didactique
Sciences de l'éducation
Université Laval
Cité universitaire
Québec G1K 7P4

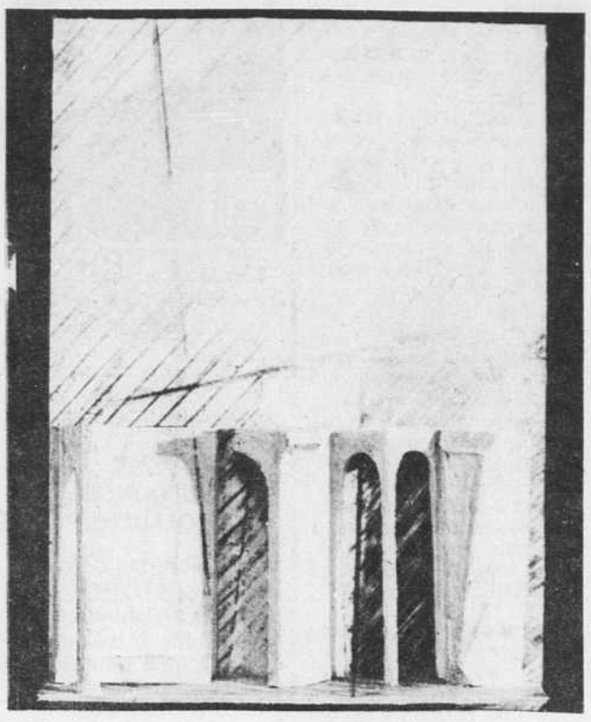
À PARAÎTRE
— L'ÉTUDE DU MILIEU CHEZ LES ENFANTS (5 - 9 ans)
— LA VIE ÉCONOMIQUE AU CANADA
— MINES ET MÉTALLURGIE, APPROCHE PÉDAGOGIQUE

Denis Demers : le temps mis en boîte

par Gilles Daigneault

ENCORE des boîtes ! Et encore du bricolage ! Certes, mais il y a eu — et il y a encore — tellement de tableaux et tellement de « peinture pure » qu'on aurait mauvaise grâce de maugréer contre Irene Whittome, Lucio de Heusch ou Denis Demers, entre autres, qui s'écartent parfois du droit chemin pour mieux se retrouver.

Ainsi donc, Denis Demers a eu recours à des boîtes pour contenir ses drôles d'assemblages qu'il intitule *De courts moments* et qui se composent tous d'une forme architecturale tridimensionnelle, intégrée à une image photographique plus ou moins redessinée. Considérée isolément, chacune de ces *maquettes* évoque une petite installation, mais la série — résolument obsessionnelle — qui en comprend une cinquantaine constitue une oeuvre foisonnante qui a fini par envahir simultanément la galerie Aubes 3935 et la galerie Treize.



Une oeuvre de la série « De courts moments » de Denis Demers présentée simultanément à la galerie Aubes 3935 et à la galerie Treize. Photo Richard Gravel

Avant 1980, le nom de Demers était associé à la jeune peinture abstraite québécoise. Comme ses collègues, il bricolait surtout...des influences, et son travail ne sera vraiment démarqué (et remarqué) que lors de l'exposition *Moussem des fiançailles*, présentée par Articule. Demers venait alors de découvrir l'Afrique du Nord dont la mentalité et, surtout, l'espace qui la conditionne allait le remettre au monde comme artiste. Bien sûr, la préférence était assez voyante dans *Moussem* dont la mise en scène commentait plastiquement (et très efficacement) la dialectique des univers féminin et masculin dans la culture traditionnelle nord-africaine. Mais, par la suite, deux installations (*Lieux visibles... tangibles...* et *Lieu... venant du silence*) et une série de dessins (*Lieux et couleurs*) devaient décanter et intérioriser cette référence qui n'est que la pointe de l'iceberg dans *De courts moments*.

À ce propos, il est significatif que Demers ait choisi de recycler d'anciennes oeuvres — celles-là même qui symbolisaient l'espace féminin dans *Moussem* — pour en faire le support de nouvelles interventions et le fond sur lequel se détachent (ou s'appuient ?) les éléments architecturaux de la présente exposition. Or, il s'agissait déjà de photographies en noir et blanc des dessins colorés et relativement accidentés qui, eux, symbolisaient l'espace masculin, plus libre et plus actif.

Ainsi, les photographies, découpées et retouchées, intègrent les qualités féminine et masculine dans une proposition non plus sociologique mais manifestement intimiste. D'une façon analogue, les motifs architecturaux font, bien sûr, allusion à des moments de l'histoire de l'art — par exemple, le visiteur distinguera aisément des périodes romanes ou gothiques dans ces expositions —, mais ils apparaissent vite comme de simples prétextes à une autre histoire qui se joue à partir de la juxtaposition des construction en relief, plus ou moins fragmentaires et plus ou moins référentielles, à des fonds diversement recouverts de signes. À l'intérieur d'une structure à la fois rigide et ludique, les unes et les autres connaissent toute la gamme des modes d'association et, très chargés émotivement et historiquement, se prêtent à une infinité de lectures.

L'une d'elles concerne le temps et la mémoire. On sait combien celle-ci se soucie peu de *rentabilité* dans sa façon d'agencer les éléments qu'elle retient. Laissée à elle-même, l'activité de la mémoire n'est pas sans évoquer celle de la « pensée sauvage », au sens où l'entend Lévi-Strauss (que cite François-Marc Gagnon dans le petit texte qui accompagne l'exposition). Et une des caractéristiques de la pensée sauvage ou, comme le structuraliste l'écrit ailleurs, de « la pensée à l'état sauvage », c'est, précisément le bricolage, avec lequel l'attitude de Demers a de plus en plus partie liée depuis 1980, et pas seulement dans ses installations.

En effet, comme s'il tenait à apprivoiser le lieu avec lequel il travaille, Demers s'est de plus en plus préoccupé de manipuler, de transformer ou même de carrément fabriquer le support de ses dessins, ces interventions déterminant souvent le sens des signes qui y sont inscrits. Or, la facture des objets qui constituent la série *De courts moments* affirme cette tendance à vouloir donner, par toutes sortes de combinaisons « irrationnelles » où le temps individuel fusionne avec le temps collectif, un corps ou une certaine présence à des phénomènes qui n'existent que fugitivement dans la mémoire et qui, pourtant, conditionnent le comportement humain. De ce point de vue, les oeuvres récentes actualisent en quelque sorte le propos des des-

Suite à la page 31

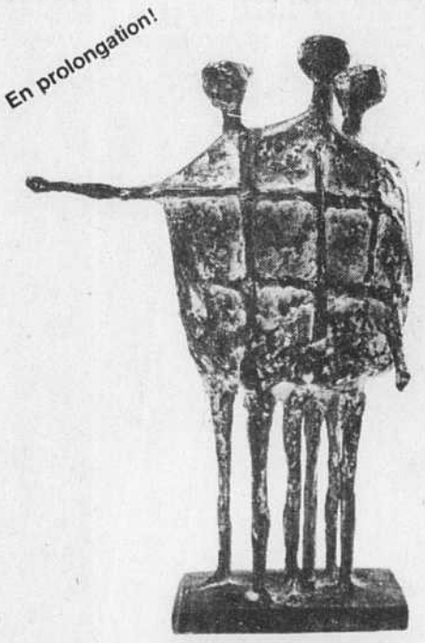
Achetons peintures de qualité
GALERIE DOMINION
1438, Sherbrooke ouest.
845-7471 845-7833
le plus grand choix de peintures et sculptures dans la plus grande Galerie d'Art au Canada
mar. au ven. de 9h à 17h30, sam. de 9h à 17h

ERIC FISCHL — DESSINS
JUSQU'AU 14 AVRIL 1983
CENTRE SAIDYE BRONFMAN
• YM-YWHA & NHS • 5170 CÔTE STE-CATHERINE •
• (514) 739-2301 • AUTOBUS: 129, 17 • METRO: CÔTE STE-CATHERINE •
Fermé pour Pessah du lun. 28 mars à 15 h. au jeu. 31 mars à 9 h. et du dim. 3 avril à 15 h. au merc. 6 avril à 9 h.

«L'ŒIL»
4427 rue St-Denis • 282-1756

gravures originales de
LEONOR FINI
Choix de plus de 100 sujets à partir de 180 $ (encadrés)
du lundi au samedi de 11 h à 17 h ou sur rendez-vous

Musée des beaux-arts de Montréal
1379, rue Sherbrooke ouest
Du mardi au dimanche, de 11 à 17h
Autobus 24 ou métro Guy
Renseignements: 285-1600
Une collection montréalaise - don de Eleanore et David Morrice
en prolongation jusqu'au 17 avril
Ouvert les **jeudis soirs** jusqu'à 21h, avec **visite guidée** sans réservation à 19h
L'exposition est accompagnée d'un magnifique catalogue de 200 pages au prix de 20$

En prolongation!

Kenneth Armitage, **Modèle pour le monument à Krefeld** bronze, 1956
Autres expositions
Quoi de neuf? De Dürer à Saxe
Jusqu'au 24 avril
Boiseries de la maison Mallard-Beaudry, 1190 rue Clark, Montréal
Jusqu'au 5 juin
Activités éducatives
Au plaisir de collectionner
Trois animatrices s'entretiennent avec les visiteurs de l'exposition **Une collection montréalaise**, les samedis et dimanches, de 13h30 à 15h30
Les arbres, l'eau, les pierres et la glace, ou le paysage en jeu
Une initiation au paysage canadien, dans la galerie d'art canadien moderne, le dimanche, de 13h30 à 15h30

TOBIE STEINHOUSE
jusqu'au 17 avril
GALERIE D'ART DU PARC
Au Manoir de Tonnancour
864 Des Ursulines, Trois-Rivières
(819) 374-2355
de 14h. à 17h. et 19h. à 21h30. Fermé le lundi

ERNESTINE TAHEDL arc
30 mars — 18 avril
LA COLLECTION TUDOR
1538 o. Sherbrooke # 306 (514)933-3694

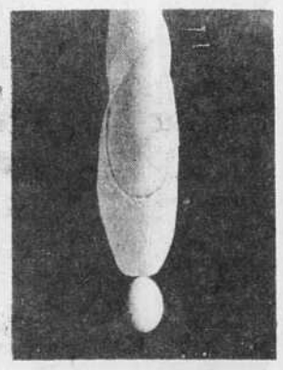
BIENNALE DE DESSIN ET D'ESTAMPES
6 juillet au 7 août 1983
Date limite d'inscription: 1er mai
Pour renseignements:
C.P. 363, Sillery, Qué. G1T 2R5
(418) 681-7111
Organisé par Groupe La Laurentienne et la Galerie Lacerte Guimont

Jean-Jacques Thibault présente...
les sarcophages de
Paul Lussier
Une nouvelle dimension en arts visuels
Jusqu'au 8 avril 1983
4226 av. Laval Rens. 844-9193
Sam. dim. de 13h. à 17h. Sem. sur rendez-vous

Vernissage
TIBOR K. THOMAS
le mercredi 30 mars à 20h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 13 avril
GALERIE
Claude Lafitte
1446 ouest, Sherbrooke • 288-7718

GALERIE SAINT-DENIS
3772 RUE SAINT-DENIS • 288-2340
"Allégorie en parade"
une suite de 21 tableaux à l'acrylique de
François Léo Tremblay
Ouverture aujourd'hui à 14h.

Vernissage des oeuvres récentes de
Guy Langevin
dessins et lithographies
et Roger Gaudreau
sculptures
le dimanche 27 mars de 12h. à 17h.
L'exposition se poursuivra jusqu'au 10 avril.
NOCTUELLE GALERIE D'ART
Galerie d'art NOCTUELLE
333, St-Laurent ouest
Longueuil, Québec
Tél.: 670-9076
Ouvert tous les jours sauf le lundi


Affiche de Friedman
atelier 68
vous offre le plus vaste choix d'affiches originales d'exposition, ainsi qu'une gamme complète de matériaux d'encadrements: faites vos cadres vous-même et économisez!
Catalogue d'affiches, 250 illustrations en couleur disponible par la poste: **12$** (transport inclus)
1024 ouest, Laurier
Outremont
H2V 2K8
Tél.: 279-2188
Centre d'achat Les Terrasses
Niveau métro, station McGill
H3B 4G5
Tél.: 849-8243

Hommage aux Plouffe
Une édition de luxe limitée de huit gravures originales signées
Henri Masson
les oeuvres seront exposées
le mardi, 29 mars 1983 entre 12 h 30 et 19 h.
Salle le Caribou des Distilleries Corby
(entrée) 3411 rue Drummond, Montréal
Henri Masson et Roger Lemelin seront présents
Renseignements: **(514) 845-0609**

La Galerie Florent Allard à St-Sauveur des Monts présente...
Crystaux céramiques de
Gilles Ledoux
artiste-potier
Poésie violente des matériaux céramiques
Une synthèse nouvelle
sam. et dim. après-midi du 2 au 11 avril 1983
12 Chemin du Lac Millet • sortie 60 de l'autoroute

galerie frédéric palardy
Suzanne Dumouchel
oeuvres récentes
jusqu'au 30 mars
à notre galerie du Vieux-Montréal
451 St-Sulpice, tél.: 845-1590
Ouvert le dimanche
Exposition des peintres de la galerie à notre galerie de St-Lambert
au 1170 rue Victoria (514) 465-3337

Kittie Bruneau
tableaux 1965-66-67
dessins et gravures récents
27 mars au 10 avril
Vernissage le dimanche 27 mars à 14h.
Galerie Charlotte Frenette
60 av. Royale
Saint-Charles de Bellechasse, Qué.
(418) 887-3190
Samedis et dimanches de 12h. à 17h.

HÉRITAGE MONTRÉAL
Rénovation et restauration domiciliaire
Cours et séminaires

Cours
Donnés par Héritage Montréal, Décormag et CBF-690. Dix classes en français à l'UQAM. Huit cours et un atelier de 20h15 à 22h15 mardi du 5 avril au 31 mai ou jeudi du 7 avril au 2 juin. Visites de chantier et films le samedi matin 7 mai
Évaluation du bâtiment et planification générale. Historique et design. Fondations et structure. Systèmes mécaniques. Murs extérieurs, toiture et isolation. Portes et fenêtres. Aménagement et finition intérieure. Ajouts et aménagement paysager.
série de 10 classes/$75
☐ mardi
☐ jeudi
Pour de plus amples informations et pour vous inscrire, veuillez téléphoner au 842-8678.

VILALLONGA
Oeuvres récentes
GALERIE DOMINION
Le plus grand choix de peintures et scupltures dans la plus grande galerie d'art au Canada
1438, rue Sherbrooke ouest 845-7471 et 845-7833

Vernissage des oeuvres récentes de
Louise Poirier
L'artiste sera présente le dimanche 27 mars de 13h. à 17h. l'exposition se poursuivra jusqu'au 10 avril incl.
La Galerie Art Select Inc.
6810 St-Denis, Montréal — Tél.: 273-7088
Heures d'accueil: mar., mer., sam. de 10 h 30 à 8 h: jeu, ven, de 10 h 30 à 21 h; dim, de 13 h à 18 h

Un film brillant et un film attachant

par Francine Laurendeau



Michal Bat-Adam et Brigitte Catillon dans « Moments »

CETTE semaine, deux oeuvres aux antipodes l'une de l'autre: *The King of Comedy*, film américain de Martin Scorsese, spirituel, caustique, enlevé, et *Moments*, premier long métrage de l'Israélienne Michal Bat-Adam, sensible, pudique et attachant.

Personne n'a entendu parler de Rupert Pupkin (Robert de Niro), personnage ridicule dont la médiocrité n'a d'égale que son indéracinable confiance en soi. Ce Pupkin, qui se croit un grand acteur méconnu, met au point depuis des années, dans le secret de sa chambre, un numéro comique qui conquerrait instantanément l'Amérique entière si seulement l'Amérique avait la chance de le voir ne serait-ce qu'un quart d'heure. Il lui faudrait pour cela passer au « Jerry Langford Show », populaire émission de télévision animée par une vedette du showbusiness (Jerry Lewis). Or comment parvenir à s'introduire auprès d'une célébrité jalousement gardée par tout un bataillon de secrétaires et de cerbères? À force de ruse, il réussira à s'entretenir quelques minutes avec son idole. Mais si son incommensurable assurance forcera au début l'entourage de Langford à l'écouter, Pupkin sera bientôt percé à jour et chassé des lieux qu'il rêve de conquérir. Tout autre que lui s'avouerait vaincu. Mais sa détermination est telle qu'il s'associera, l'espace d'un coup d'éclat, avec une rivale, Masha (Sandra Bernhard), une autre admiratrice fanatique de Jerry Langford. Envers et contre tous, Pupkin parviendra à ses fins.

Triomphe de la suffisance et de l'obstination aveugle sur l'intelligence et la lucidité, la morale de cette histoire ne laisse pas d'inquiéter. Parodie grinçante où la fin — le succès — justifie absolument tous les moyens, *The King of Comedy* est un film à la fois brillant et féroce dont l'humour décapant n'épargne personne. La construction du récit surprend et séduit dès les premières séquences, où nous entrons de plain-pied dans la mythomanie de Pupkin dont l'idée fixe sera, jusqu'à la dernière image, le fil conducteur de la mise en scène au rythme nerveux de Martin Scorsese.

La direction de comédiens est d'une admirable efficacité, à commencer par l'étonnante composition de Robert de Niro. Mais j'ai trouvé plus étonnante encore la composition de Jerry Lewis. Le jeu généralement trépidant, trop souvent forcé, voire grimaçant de ce célèbre comique fait place ici à une stupéfiante économie de moyens. Lorsqu'il n'est plus sous les caméras de la télévision, Jerry Langford redevient un homme taciturne, méfiant et terriblement seul, à qui la gloire et l'argent semblent n'avoir apporté qu'amertume et désillusion. Au Westmount Square.

■

Dans le train de Tel-Aviv — Jérusalem, deux jeunes femmes sympathisent. Anne (Brigitte Catillon), une touriste française, et Yola (Michal Bat-Adam, la réalisatrice du film), une Israélienne en quête de tranquillité. Pendant cinq jours à Jérusalem, elles échangeront impressions et confidences, attirées l'une vers l'autre par un sentiment qui demeure inexprimé. En se partageant une nuit le même homme, se font-elles l'amour par amant interposé? Leurs retrouvailles, quelques années plus tard, ne seront pas davantage concluantes. Au fond, pour entretenir leur amitié amoureuse, Anne et Yola préfèrent en rester aux liens épistolaires, moins exigeants, plus rassurants et plus souples.

Moments (1979), coproduction franco-israélienne et premier long métrage de la comédienne Michal Bat-Adam, est irrésumable. C'est le film de l'implicite, du sous-entendu, de ce qu'on devine, entre les lignes. Développant avec subtilité son thème délicat (un sentiment naissant qui n'arrive pas à éclore), la réalisatrice a réussi, sans complaisances, à établir son climat dans un film dont la justesse du ton et la sincérité du propos ne se démentent pas. Malgré certaines longueurs et naïvetés, cette balade dans Jérusalem a beaucoup de charme. En version originale (français et hébreu), sous-titres anglais, au complexe Desjardins.

Rectificatif — La semaine dernière, après avoir exprimé quelques réserves sur *Le Futur intérieur* de Jean Chabot et Yolaine Rouleau, je reprenais sur un ton plus optimiste: « Mais heureusement, le train se remet à glisser sur les rails, » etc. Or à l'impression, mon « heureusement » s'est transformé en un très fâcheux « malheureusement », donnant une connotation péjorative à une conclusion que je voulais favorable au film.

en tête d'affiche

■ **La Turlute des années dures.** Films d'archives, témoignages, chansons rappellent la crise des années 30 au Québec et au Canada pour mieux questionner, finalement, la crise économique actuelle. Un document original et réussi signé Richard Boutet et Pascal Gélinas. (Cinéma Parallèle du 28 mars au 3 avril).

■ **Qu'est-ce qui fait courir David ?** Va librement de la vie réelle du personnage à la mise en images du scénario qu'il écrit. D'Eli Chouraqui, un film drôle, tendre, et surtout pénétré d'un amour passionné pour le cinéma. Avec Francis Huster, Nicole Garcia et Anouk Aimée. (Berri).

■ **Betrayal.** Un couple d'amants au moment où tout est fini entre eux. Et de là on remonte dans le temps jusqu'au moment où l'homme et la femme se sont rencontrés. Pour l'ingéniosité et l'ironie du récit d'Harold Pinter, pour l'excellence des comédiens aussi : Jeremy Irons, Ben Kingsley et Patricia Hodge. (Place Ville-Marie).

■ **À la découverte d'Ivan Passer.** Des films tchèques, américains et anglais de ce remarquable cinéaste tchécoslovaque qu'est Ivan Passer. (Cinémathèque québécoise jusqu'au 31 mars).

■ **The Stationmaster's Wife.** Un chef de gare est détruit par sa passion pour sa femme qui le trompe avec le boucher puis le coiffeur du village. Un drame passionnel où la sensualité et l'ironie propres à Fassbinder se manifestent pleinement. (Cinéplex).

■ **Au clair de la lune.** L'amitié entre un homme-sandwich et un albinos fabricant d'illusions. Réalisme et fantastique. Tendresse et détresse. D'André Forcier, un cinéaste québécois tout à fait unique. (Élysée).

■ **L'état des choses.** Du cinéaste allemand Wim Wenders, l'état des choses du cinéma à travers le récit d'un tournage en panne. Intelligence et passion du septième art. Lion d'or au dernier Festival de Venise. (L'Autre Cinéma).

■ **Come Back to the 5 and Dime, Jimmy Dean, Jimmy Dean.** Vingt ans après la mort de James Dean, cinq femmes se retrouvent pour rendre hommage à leur héros. Tout d'abord amusante, la rencontre devient un véritable psychodrame. Avec Sandy Dennis, Cher et Karen Black merveilleusement dirigées par ce brillant metteur en scène de cinéma qu'est Robert Altman. (Cinéplex).

■ **Sophie's Choice.** Le roman de William Styron porté à l'écran par Alan J. Pakula. Dans le rôle principal, Meryl Streep nous offre la meilleure interprétation de sa carrière. Un film bouleversant! (Alexis-Nihon et Square Décarie).

■ **Gandhi.** Pour mieux connaître un personnage historique et la lente marche de l'Inde vers la libération et l'indépendance. Facture conventionnelle des grandes productions mais interprétation étonnante de Ben Kingsley dans le rôle-titre. (Place du Canada; en français, Crémazie).

■ **Le Retour de Martin Guerre.** Dans la France du XVIe siècle, Martin Guerre, disparu depuis de nombreuses années, revient auprès de sa femme. Mais ce revenant est-il le vrai Martin Guerre? Un procès élucidera la question. Une histoire d'autant plus passionnante que véridique. Avec Gérard Depardieu et Nathalie Baye. (Berri).

■ **Tootsie.** Déguisé en femme, un acteur devient un meilleur homme. Une comédie de Sidney Pollack qu'il faut voir avant tout pour la performance de Dustin Hoffman. (Bonaventure, Côte-des-Neiges).

■ **The Verdict.** À l'occasion d'une nouvelle cause que lui refile un ami, un avocat lamentable tente désespérément de refaire sa vie et sa réputation. Pour l'interprétation de Paul Newman et la réalisation à la fois attachante et distanciée de Sidney Lumet. (Alexis-Nihon et Côte-des-Neiges; en français, Champlain, Brossard, Jean-Talon, Verdun).

■ **Coup de torchon.** Pour le tandem fascinant que constituent le réalisateur Bertrand Tavernier et le comédien Philippe Noiret. Drames existentiels, romantiques, humour noir, violence et surtout propos troublants sur le colonialisme et le racisme. (Avec sous-titres anglais, Place Ville-Marie).

■ **Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux?** De la satire du tournage d'un film publicitaire, le récit bascule dans une folle parodie des moeurs contemporaines. De la Française Coline Serreau. (La Cité).

■ **Yol.** L'oppression en Turquie, celle des prisons et des militaires emniprésente mais surtout celle des moeurs et des mentalités patriarchales. Du cinéaste turc Yilmaz Guney. Palme d'or à Cannes. (Élysée).

■ **Das Boot.** Un sous-marin allemand et son équipage pendant la Seconde Guerre mondiale. D'une efficacité dramatique exceptionnelle! Du réalisateur allemand Wolfgang Petersen. (En français, La Cité).

■ **Pixote.** Le titre signifie « pee-wee ». Une fiction basée sur le sort d'un des trois millions d'enfants qui vivent dans les rues au Brésil. Film bouleversant du Brésilien Hector Babenco. (Dauphin).

Richard GAY

les productions Monique Messier présentent
LE FUTUR INTÉRIEUR
un film de YOLAINE ROULEAU et JEAN CHABOT
avec Veronique O'Leary
image Guy Dufaux
musique Ginette Bellavance
distribution Cinéma Libre
SÉLECTIONNÉ 5e Festival international de films de femmes, Sceaux, France
POUR TOUS
CINÉMA PARALLÈLE 3682 St-Laurent 843-4725
du 21 au 26 mars à 19h30 et 21h

La SOCIÉTÉ POUR VAINCRE LA POLLUTION
présente les 2 FILMS sur les PLUIES ACIDES jugés **Subversifs** par le département de la Justice des États-Unis, **LES PLUIES ACIDES DU CIEL** et **À LA CROISÉE DES CHEMINS.**
La projection des 2 films sera suivie d'une conférence et d'une période de questions - discussions.
LIEU: à **L'UQAM**, le **SAMEDI 26 MARS**, 400 est rue Sainte-Catherine, SALLE AM-050, au niveau du métro, en face de la bibliothèque. Une première projection aura lieu à **19h00** et une deuxième aura lieu à **21h00.**
Contribution volontaire de $5.00

LA PASSION DE JÉSUS (PÈRE PEYTON)
IL NOUS A TANT AIMÉS
sam. & dim.: 12 h, 2 h, 4 h, 7 h — en semaine 7 h
CINÉMA LUMIÈRE 272-1080 — 1313 rue Bélanger E. métro Jean-Talon autobus 95

18 ANS Adultes
Deux femmes attirées l'une vers l'autre vivent une amitié très particulière...
Moments de la vie d'une femme... ... moments inoubliables.
avec BRIGITTE CATILLON, MICHAL BAT-ADAM, ASSI DAYAN
écrit et mis en scène par MICHAL BAT-ADAM
Version Française sous-titrée en anglais.
12.10 — 14.00 / 15.50 — 17.40 / 19.30 — 21.20
desjardins 2 BASILAIRE 1 288-3141

PICASSO-CLOUZOT
Le peintre crée, joue pour le cinéaste... et soudain, le voile se lève sur le mystère de la création.
HENRI-GEORGES CLOUZOT — POUR TOUS
LE MYSTÈRE PICASSO
PRIX SPÉCIAL DU JURY CANNES
avec PABLO PICASSO · scénario HENRI-GEORGES CLOUZOT · musique GEORGES AURIC · image CLAUDE RENOIR · son JOSEPH DE BRETAGNE · montage son HENRI COLPI · montage image HENRI-GEORGES CLOUZOT · Vivafilm
VENDREDI LE 1er AVRIL
ÉLYSÉE 35 MILTON 842-6053

★ À L'AFFICHE ★
EN PRIMEUR Tous les soirs à 9h30 une comédie loufoque de BRIAN DE PALMA
HOME MOVIES avec NANCY ALLEN et KIRK DOUGLAS
DUSAN MAKAVEJEV 4 FILMS
ce soir à 7h30 MONTENEGRO
dim.—lun. à 7h30 SWEET MOVIE
mardi seulement à 7h30 A LOVE AFFAIR
mer.—jeu. à 7h30 W.R: MYSTERIES of the ORGANISM
PLUS! ce soir à 11h30 ASTAIRE-ROGERS dans SHALL WE DANCE?
DÈS VENDREDI Erland Josephson dans ONE & ONE
PLUS! THE WORLD ACCORDING TO GARP et YELLOW SUBMARINE
New Yorker 5380 St.LAURENT 276-9626

2e MOIS DE SUCCÈS!
SÉLECTION OFFICIELLE FESTIVAL DE VENISE 82
COUREZ VOIR CETTE COMÉDIE GRINÇANTE ET BURLESQUE D'UNE RARE ORIGINALITÉ ET N'ATTENDEZ PLUS POUR ÊTRE HEUREUX. —C.G. - FEMMES D'AUJOURDHUI
PARFAITEMENT IMBRIQUÉ... UN FEU D'ARTIFICE D'IMAGES ET DE NUMÉROS. QUEL PLAISIR! QUEL RARE PLAISIR! Serge Dussault - LA PRESSE
FOLLEMENT DRÔLE... SURPRENANT DE DRÔLERIES! Francine Grimaldi - CBF BONJOUR
UN TRÈS CHOUETTE FILM! Francine Laurendeau - LE DEVOIR
UN FILM ÉCRIT ET RÉALISÉ PAR COLINE SERREAU — POUR TOUS
qu'est-ce qu'on attend pour être heureux!
ROMAIN BOUTEILLE • EVELYNE BUYLE • HENRI GARCIN ANDRE JULIEN • MATHE SOUVERBIE • PIERRE VERNIER
SAM. & DIM. 12.50, 2.35, 4.20, 6.05, 7.50, 9.35, SEM. 6.05, 7,50 & 9.35.
LaCité 2 3575 AV DU PARC 844-9470

"Un scénario bien construit, des dialogues intelligents, de bons comédiens qui n'en font pas trop. De la belle ouvrage!" — Francine Laurendeau, LE DEVOIR
ALAIN SARDE présente
SIGNORET · NOIRET · SIMENON · GRANIER-DEFERRE
POUR TOUS
L'ÉTOILE DU NORD
CINEMAS UNIS
SIMONE SIGNORET, PHILIPPE NOIRET — L'ÉTOILE DU NORD — UN FILM DE PIERRE GRANIER DEFERRE
ADAPTATION DE JEAN AURENCHE, MICHEL GRISOLIA, PIERRE GRANIER DEFERRE
À L'AFFICHE! Le PARISIEN 4 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
12.20, 2.35, 4.55, 7.15, 9.35, SAM. DERNIER SPECTACLE 11.50

"IRRITE CHOQUE, GÊNE ET BOULEVERSE. POUR TOUS
Petrovic a réussi un portrait de femmes de toutes les impulsions, de toutes les libertés. Romy Schneider . . . une composition sensible et généreuse."
—Jacques Secher, LE MONDE
"EXALTANT ET FASCINANT.
Saisit et explore l'âme d'une nation. Une beauté tragique et essentielle nous retient."
—Pierre Billard, LE POINT
"ÉMOUVANT ET SENSIBLE.
Une évocation et reconstitution historique traitées avec beaucoup de force émotionnelle."
—A. Holl, VARIETY
"MAÎTRISE ET BRIO.
Une oeuvre intelligente, profondément humaine . . . Une signification métaphysique "en creux", un climat apocalyptique."
—Arenberg Roy, LIBRE BELGIQUE
Romy Schneider
PROFITEZ DE LA GUERRE . . . LA PAIX SERA TERRIBLE.
KARIM présente
d'après l'oeuvre de HEINRICH BOLL
PRIX NOBEL DE LITTÉRATURE
"SÉLECTION OFFICIELLE" FESTIVAL DE CANNES
Portrait de Groupe avec Dame
avec MICHEL GALABRU • BRAD (RAGTIME) DOURIF
un film de ALEXANDRE PETROVIC
AUX 2 CINÉMAS!
Le PARISIEN 5 480 ST-CATHERINE O. 866-3856
LAVAL 3 CENTRE LAVAL 688-7776
PARISIEN: 12.15, 2.00, 3.50, 5.35, 7.25, 9.15. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.05. LAVAL: SAM. DIM. 12.00, 1.50, 3.40, 5.30, 7.20, 9.10. SAM. DERNIER SPECTACLE 11.00. SEM. 7.20, 9.10

« Comique, fantastique, émouvant ! » — Richard Gay, LE DEVOIR
« Un conte fantastique dans lequel j'ai pris plaisir à m'enfoncer. Inutile d'en ajouter... j'ai beaucoup aimé ! » — Franco Nuovo, Journal de Montréal
« Une oeuvre remplie de tendresse et de clins d'oeil ! » — Luc Perreault, La Presse
POUR TOUS
MOON SHINE BOWLING OUVERT 24 HRS OPEN
Au clair de la lune
UN FILM D'ANDRÉ FORCIER
AVEC MICHEL CÔTÉ, ET GUY L'ÉCUYER
GASTON LEPAGE · ROBERT GRAVEL · LUCIE MIVILLE · MICHEL GAGNON · LÉO GAGNON
DISTRIBUTION CINÉMA LIBRE
AUSSI COURT MÉTRAGE: "SOUVENIRS DE GUERRE" de Pierre Hébert
4e SEMAINE Également à QUÉBEC!
ÉLYSÉE 1 35 MILTON 842-6053
Sam. Dim.: 1.30-3.30 5.30-7.30-9.30 Sem. 7.30 et 9.30

Bruno Carrière, nouveau-venu de la ligue majeure

par
Richard Gay



Bruno Carrière (à droite) avec Pierre Curzi lors du tournage de « Lucien Brouillard ».

DEPUIS dix ans maintenant, Bruno Carrière oeuvre dans le cinéma québécois, où il s'est taillé une réputation enviable de technicien et de réalisateur.

Il a presque tout fait dans le métier: ingénieur du son, monteur, scénariste, assistant-caméraman, caméraman, réalisateur et producteur. Il a participé à des films aussi réussis que *Le Confort et l'indifférence* de Denys Arcand, *Les Jeux de la XXIe Olympiade* de Jean-Claude Labrecque, *Ti-Mine, Bernie et la gang* de Marcel Carrière. En tant que réalisateur, on lui doit principalement des documents à portée sociale, des films tels que *Vous sentez-vous bien dans votre peau?* axé sur les problèmes de santé-sécurité au travail et leurs répercussions sur le noyau familial.

Bruno Carrière avait donc tout fait dans le cinéma québécois, tout sauf un long métrage de fiction. Maintenant, c'est fait: *Lucien Brouillard*, le nouveau film qui a pris l'affiche hier au cinéma Dauphin à Montréal, est précisément une réalisation de Bruno Carrière.

Comment le jeune cinéaste a-t-il vécu cette étape majeure dans sa vie de réalisateur? « C'est un peu comme retourner à l'école, répond-il. C'est comme si quelqu'un abandonnait l'école après le cégep, allait sur le marché du travail pendant plusieurs années, puis retournait à l'école pour perfectionner ce qu'il a appris de façon pratique pendant dix ans. Autrement dit, avec ce premier long métrage de fiction, j'ai mis en application tout ce que j'avais appris sur des tournages depuis 1971: j'ai vérifié cette expérience, je l'ai confirmée, infirmée dans certains cas. J'ai appris aussi beaucoup sur moi-même en dirigeant les comédiens, en contrôlant une grosse équipe: j'ai appris, par exemple, que je pouvais rester calme même dans des situations où la tension était très forte. J'ai appris aussi que pour expliquer des scènes aux comédiens c'est beaucoup plus facile quand les scènes renvoient d'une façon ou d'une autre à une expérience personnelle du cinéaste. Et concrètement, j'ai appris ce que c'était que de raconter une histoire qui dure une heure et demie et surtout qu'il y a des raccourcis qui ne sont pas possibles. »

Bruno Carrière admet que l'expérience n'a pas été facile. Dure même. « Depuis dix ans, j'étais habitué de travailler sur plusieurs projets en même temps: les films étaient moins exigeants ou souvent, sur un film donné, je n'étais que caméraman ou technicien. J'allais ainsi d'un projet à un autre.. Or avec un long métrage ce va et vient où l'on se ressource n'est pas possible. Faut que le film soit terminé à telle date. Faut que tout avance. Ça, c'est épuisant. » Bruno Carrière parle aussi du budget restreint ($600,000) qui a affecté le tournage limité à 24 jours et la post-production du film.

« Mais en fait ça a été dure depuis le début, précise Carrière. Depuis qu'on a soumis le scénario à l'Institut québécois du cinéma et à la Société de développement de l'industrie cinématographique canadienne (SDICC): les gens trouvaient le personnage de Lucien Brouillard très complexe et ne voyaient pas comment on pouvait faire un film d'action avec un si petit budget. Il y a eu aussi les 11 versions du scénario. Et le montage où il a fallu resserrer tout. »

Lucien Brouillard c'est en fait, comme le titre l'indique, l'histoire d'un personnage: une sorte d'activiste qui se porte à la défense des pauvres et des ouvriers qui l'entourent. Aussi, même s'il s'agit d'un film de fiction, le propos s'inscrit dans le même créneau que les documents à portée sociale que Bruno Carrière avait tournés auparavant.

« En fait, précise carrière, le personnage de Lucien Brouillard c'est un amalgame de plusieurs individus dont certains que j'ai connus en tournant des documentaires à Pointe-Saint-Charles, en tournant un film comme *Vous sentez-vous bien?* par exemple. Mais si Lucien Brouillard est une fiction qui se situe en continuité avec ce que j'avais fait avant, c'est

Suite à la page 26

« Lucien Brouillard » : de belles images mais un sujet touffu

DES qualités certaines mais aussi des défauts évidents, voilà ce qui, somme toute, ressort du film *Lucien Brouillard*, le premier long métrage de fiction de Bruno Carrière, une production de l'Association coopérative des productions audiovisuelles (ACPAV) principalement interprétée par Pierre Curzi aux côtés duquel on retrouve Roger Blay, Marie Tifo, Paul Savoie, Germain Houde et Jean Duceppe.

Lucien Brouillard, le personnage qui donne son titre au film, est une sorte de Robin des Bois des temps modernes qui se porte constamment à la défense des pauvres et des ouvriers dans le quartier défavorisé où il habite et où il tient un commerce de réparation de meubles. Il participe à toutes les causes, est au premier plan de toutes les manifestations et plus souvent qu'autrement se trouve confronté à la police qui n'hésite pas un instant à l'écrouer. Et c'est là que vient à sa rescousse Jacques Martineau, un ami d'enfance devenu, lui, avocat et plus tard ministre. Mais ce ministre se verra enlever son poste par le premier ministre, ennemi juré de Lucien Brouillard. Jacques Martineau proposera alors à Lucien d'abattre le premier ministre, et nous vous laissons deviner la suite.

Voilà résumé dans ses très grandes lignes ce récit qui tient à la fois du film d'action, du film psychologique et du film social. Une des qualités de cette réalisation, c'est que le milieu social est représenté avec justesse et vitalité a un point tel que le personnage de Lucien et le milieu qui l'entoure se fondent pour ainsi dire dans une même force, une même présence. Il est évident aussi que Bruno Carrière a le sens de l'image. Sa mise en scène est souvent énergique, proprement cinématographique et il a su exploiter au maximum les moyens limités d'un budget de $600,000.

Quant à son récit, Bruno Carrière, qui a participé à la réalisation du scénario en compagnie de Jacques Jacob et Jacques Paris, a voulu le nourrir le plus possible d'éléments individuels et collectifs pour lui donner richesse et dynamisme.

Malheureusement, Carrière contrôle mal son récit, qui est souvent précipité. Ainsi, cette scène où Alice, tout de suite après avoir rencontré Lucien, se retrouve mariée, enceinte et mère. Le spectateur n'a pas senti le temps passer, n'a pas eu le temps de comprendre. Cette difficulté à contrôler le récit se manifestera sous d'autres formes à travers le film, maladresse que cherche à cacher ici et là l'emploi de photographies. Cette maladresse est en partie imputable à une démarche qui a voulu intégrer dans un même film beaucoup d'éléments: l'action sociale de Lucien, son ami André, Alice, la vie très différente de Jacques Martineau.

Quant à l'interprétation, le film souffre du fait que Bruno Carrière dirigeait des comédiens pour la première fois. Pierre Curzi, qui joue le rôle-titre, est un excellent comédien, un des meilleurs du cinéma québécois. Et dans *Lucien Brouillard*, on sent qu'il se donne corps et âme à son personnage. Mais Carrière n'a pas su le contrôler et conséquemment son jeu manque de nuances. Marie Tifo a déjà été meilleure aussi; peut-être est-ce dû à son personnage? Quant à Roger Blay dans le rôle de Martineau, il n'est guère mieux que dans *La Quarantaine* et Germain Houde, le policier qui poursuit inlassablement Lucien, est franchement mauvais.

Enfin, les spectateurs remarqueront sans doute que la qualité de l'image est nettement moins bonne dans certains plans. C'est que *Lucien Brouillard* a été tourné en 16mm puis gonflé en 35. Pour les plans de jour ou fortement éclairés, le gonflage est tout à fait réussi; pour les plans de nuit, beaucoup moins.

Avec ce film qu'il a voulu le plus acceptable possible, Bruno Carrière prend place dans la ligue majeure des cinéastes de long métrage. Il s'est aperçu que la tâche n'était pas facile.

Richard GAY

Maintenant au Berri!



un film de DANIEL VIGNE avec MAURICE BARRIER
ISABELLE SADOYAN • ROSE THIERY
BERRI 1 — 12:10 - 2:30 - 4:55 - 7:15 - 9:40
8e SEM.
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

PRIMA FILMS PRESENTE

DEPARDIEU FORMIDABLE
DANS UN FILM SURPRENANT ET AUDACIEUX.
—LE MONDE
DEPARDIEU LE PLUS GRAND ACTEUR DE SA GÉNÉRATION.
—FRANCE-SOIR

Au carrefour de l'AMOUR FOU et de la MORT VIOLENTE...
DEPARDIEU
18 ANS Adultes



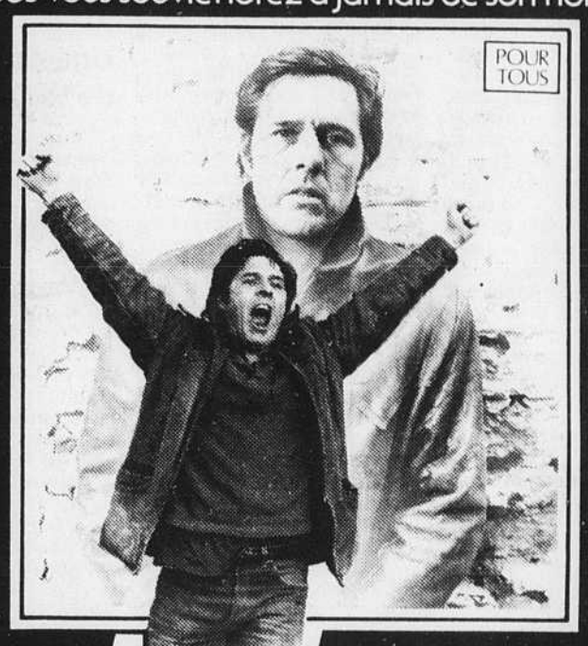
Un film de FRANCIS GIROD
LE GRAND FRERE
Avec JEAN ROCHEFORT — JACQUES VILLERET
2e SEM.
BERRI 3 — 12:15 - 2:30 - 4:45 - 7:05 - 9:20
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115



3e SEM.
Lun. à ven.: 7:00 - 9:20
Sam. dim.: 2:15 - 4:40 - 7:00 - 9:20
le DAUPHIN
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

Il ne reste qu'une seule personne qui croit que Lucien Brouillard peut y arriver: Lucien Brouillard...

Quand vous aurez vu ce film, vous vous souviendrez à jamais de son nom!



RENÉ MALO présente
Lucien Brouillard
un film de BRUNO CARRIÈRE
avec PIERRE CURZI • MARIE TIFO
ROGER BLAY · PAUL SAVOIE · GERMAIN HOUDE et JEAN DUCEPPE
Scenario JACQUES JACOB, JACQUES PARIS, BRUNO CARRIERE
Directeur de la photographie PIERRE MIGNOT, Directeur artistique GILLES AIRD
Montage MICHEL ARCAND, Prise de son SERGE BEAUCHEMIN, Musique YVES LAFERRIÈRE
Producteur associé MARC DAIGLE — Producteur RENÉ GUEISSAZ
Produit par l'Association Coopérative de Productions Audio-Visuelles (ACPAV)

Lun. à ven.: 7:30 - 9:30
Sam. dim.: 1:30 - 3:30 - 5:30 - 7:30 - 9:30
le DAUPHIN 1
BEAUBIEN PRES D'IBERVILLE 721-6060

LES FILMS MUTUELS présentent

"FAITES-VOUS PLAISIR:
courez, courez voir ce film drôle, beau, tendre, charmant... vivant, dynamique, enjoué..."
POUR TOUS

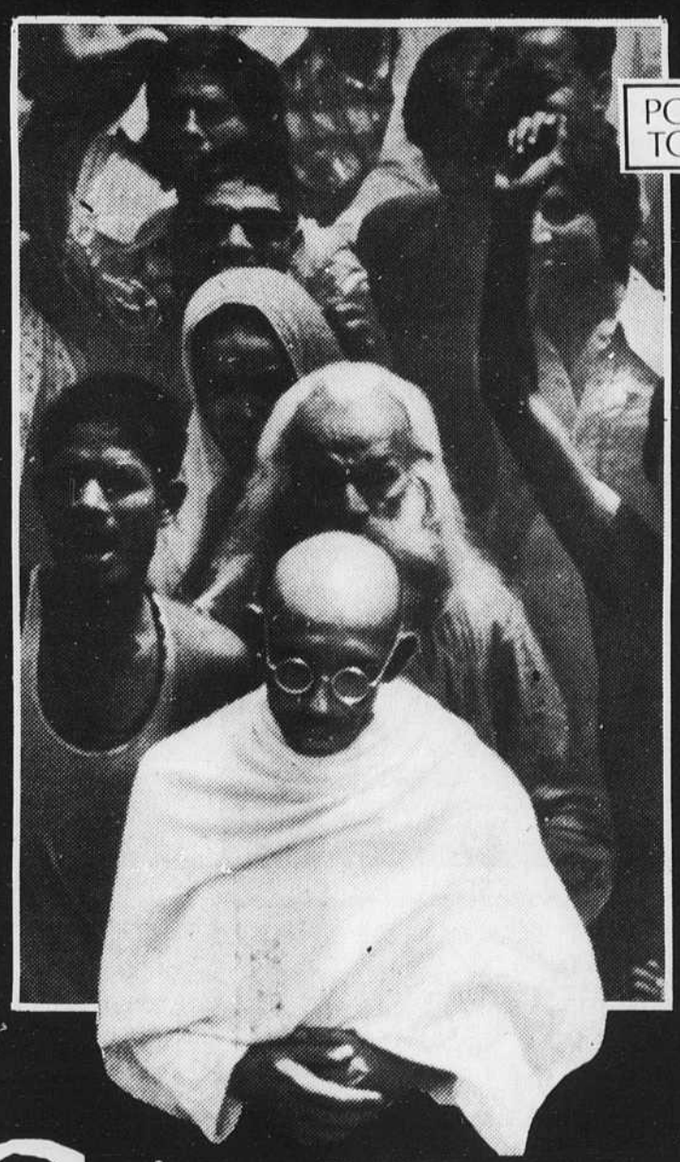


Richard Gay, LE DEVOIR

QU'EST-CE QUI FAIT COURIR DAVID ?
un film écrit et réalisé par ÉLIE CHOURAQUI
avec CHARLES AZNAVOUR · NICOLE GARCIA · FRANCIS HUSTER
musique de MICHEL LEGRAND
3e SEM.
BERRI 4 — 1:10 - 3:10 - 5:10 - 7:10 - 9:10
ST-DENIS - STE-CATHERINE 288-2115

Cinémas ODEON

11 EN NOMINATION POUR PRIX DE L'ACADÉMIE
comprenant
LE MEILLEUR FILM
meilleur réalisateur
Richard Attenborough
meilleur acteur
Ben Kingsley



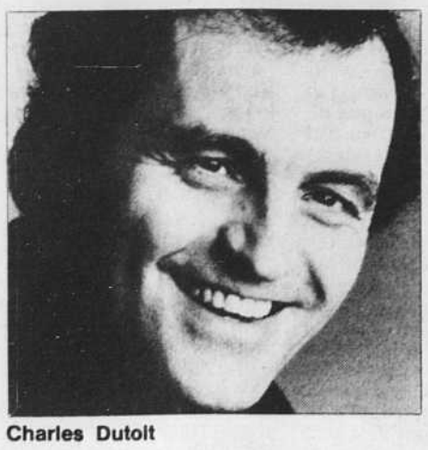
GANDHI
Son triomphe changea notre monde pour toujours.
VERSION FRANÇAISE!

COLUMBIA FILMS en association avec
UN FILM DE RICHARD ATTENBOROUGH "GANDHI"
avec BEN KINGSLEY dans le rôle du Mahatma
CANDICE BERGEN EDWARD FOX JOHN GIELGUD TREVOR HOWARD JOHN MILLS MARTIN SHEEN
Distribué par WARNER COLUMBIA FILM

DOLBY STEREO™
CREMAZIE
ST-DENIS - CREMAZIE 388-4210
Lun. à ven.: 8:00 p.m.
Sam. dim.: 12:00 - 4:00 - 8:00

Dutoit: un Saint-Saëns plus authentique

par
Carol Bergeron



Charles Dutoit



Herbert von Karajan

Camille Saint-Saëns (1835-1921): Symphonie no. 3 avec orgue en ut mineur op. 78. Peter Hurford (à l'orgue de l'Oratoire Saint-Joseph de Montréal), Orchestre symphonique de Montréal, dir. Charles Dutoit. London LDR 71090, texte de présentation en français.

Saint-Saëns: Symphonie no. 3 avec orgue. Pierre Cochereau (à l'orgue de la cathédrale Notre-Dame de Paris, l'Orchestre philarmonique de Berlin, dir. Herbert von Karajan. Deutsche Grammophon 2532 045, texte de présentation en français.

DES cinq symphonies de Camille Saint-Saëns, seule la troisième avec orgue a trouvé le chemin d'une popularité certaine auprès des interprètes, aussi bien que du public mélomane. C'est une oeuvre spectaculaire qui ajoute, à un effectif orchestral assez imposant, la présence d'un piano et surtout d'un orgue. C'est aussi — et cela n'est pas sans importance — une oeuvre admirablement bien orchestrée. Il faut voir avec quelle maîtrise Saint-Saëns intègre les timbres du piano et de l'orgue à ceux de l'orchestre.

Si le plan de cette symphonie est remarquablement bien équilibré, on ne peut cependant pas accuser Saint-Saëns d'être ici platement académique. Ses quatre mouvements, paracourus par une même cellule mélofique, se présentent à nous en deux volets bien contrastés dont le premier est plutôt calme et teinté d'une certaine mélancolie et le second plutôt énergique et triomphant. Ce qui a cependant rendu la *Troisième symphonie* de Saint-Saëns si populaire — il suffit d'en compter le très grand nombre d'enregistrements — c'est beaucoup moins ses qualités formelles que son caractère spectaculaire. Curieusement, les interprétations de Dutoit — l'OSM vient de lancer le microsillon — et de Karajan se rattachent respectivement à l'un et à l'autre de ces deux éléments.

La conception de Charles Dutoit est nuancée, équilibrée, claire, bien structurée. Elle rejoint en quelque sorte le côté parnassien de Saint-Saëns. « Pour moi, disait-il, l'art c'est la forme. »

Celle de Karajan est par contre beaucoup moins objective. Il souligne avec insistance la mélancolie du premier volet, le deuxième mouvement marqué *poco adagio* devient très lent. Le deuxième volet devient très passionné au point d'en devenir emphatique, surtout si on le compare à celui de Dutoit. « L'expression, la passion, voilà qui séduit avant tout l'amateur, ajoutait Saint-Saëns. » Mais « l'amateur », c'est nous et non pas Karajan.

Moins spectaculaire que la version Karajan, celle de Dutoit est incontestablement plus conforme à l'esprit et à la lettre de l'oeuvre de Saint-Saëns.

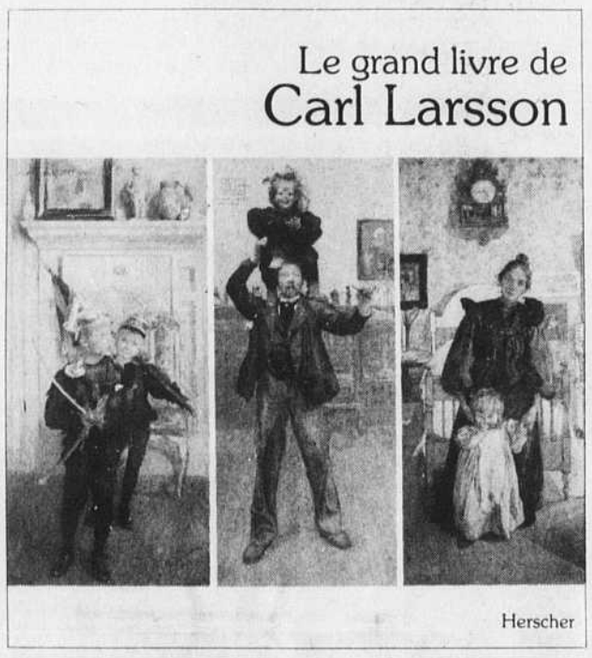
Chose étonnante, puisque les deux enregistrements intègrent l'orgue par le moyen de la post-synchronisation, on a l'impression que les deux instruments, celui de l'Oratoire Saint-Joseph et celui de Notre-Dame de Paris, correspondent parfaitement à l'approche des deux chefs d'orchestre. On ne pourrait pas mettre l'orgue de l'un avec l'orchestre de l'autre sans détruire l'harmonie que les deux chefs ont su créer.

Un grand orchestre, c'est un instrument souple qui traduit fidèlement les intentions d'un chef d'orchestre. Si l'on ne peut pas douter que le Philharmonique de Berlin en soit un, il est aussi indéniable que l'Orchestre symphonique de Montréal, d'un disque à l'autre, affirme son excellence en même temps que sa différence. Il devient de plus en plus un superbe instrument à classer parmi les meilleurs du genre.

Il faut encore ajouter que la qualité technique de l'enregistrement London surpasse celle de l'enregistrement Deutsche Grammophon (DG). Chez DG le mixage de l'orgue et de l'orchestre se remarque (dans le deuxième mouvement, par exemple).. Chez DG la balance de l'orchestre n'est pas toujours naturelle (surtout dans le deuxième volet). Chez London, au contraire, tout est parfait.

Questions de style

par
Jean-Claude Leblond



Le grand livre de
Carl Larsson

Herscher

COMMENT s'y reconnaître dans tous ces styles architecturaux, dans les mobiliers Louis XIII et Louis XVI et comment distinguer un gothique rayonnant du gothique flamboyant? Tous les ouvrages de vulgarisation n'ont pas la même efficacité. La *Grammaire des style* éditée par Flammarion arrive, dans 25 petites plaquettes, à faire le tour dans un langage très dépouillé et synthétique des principaux styles esthétiques depuis les égyptiens jusqu'au XXe siècle en passant par les styles exotiques, chinois et japonais, etc.

La formule de la grammaire des styles ne date pas d'hier puisque les premiers ouvrages de la collection ont plus de 50 ans d'âge. Toutefois, la présente série est totalement remise à jour avec nouveaux textes adaptés aux exigences de l'histoire de l'art et iconographie plus adéquate. Il s'agit en somme d'une reprise revue, corrigée et dont le titre reste toujours alléchant. On pourra toutefois déplorer l'absence d'une bibliographie sommaire susceptible d'orienter le lecteur vers une recherche plus élaborée. En somme, de l'excellente vulgarisation.

Dans un autre ordre d'idée, le livre d'image, celui qui suit inlassablement un artiste à travers les événements de sa vie, reste toujours quelque chose d'attachant, surtout quand cet artiste est un sacré romantique. Il s'agit de Carl Larsson, artiste suédois (1853-1919). À la manière de Norman Rockwell dont il pourrait sans doute être le précurseur, Larsson a tenté toute sa vie durant d'illustrer le bonheur de sa famille, le confort bourgeois et l'aspiration au bonheur. C'est ce que nous raconte *Le Grand Livre de Carl Larsson*, chez Herscher, éditeur.

On voit donc défiler, page après page, une série de personnages, son épouse et ses enfants dans un environnement champêtre empreint de romantisme et de tout le climat de l'école de Barbizon, région où l'artiste séjourna durant sa jeunesse. Les scènes sont joyeuses et attendrissantes, évoquant ce bonheur que l'artiste voulait partager et dont il a fait en quelque sorte la mission de sa vie.

Artiste le plus célèbre de la Suède de son vivant, Carl Larsson est peu à peu passé à l'oubli avec l'art de son époque. Aujourd'hui, un autre regard vient toutefois jeter un nouvel éclairage sur un art de vivre qu'il reste encore à inventer.

Bruno Carrière

Suite de la page 25

aussi un pont final dans la mesure où j'ai essayé de dire par la fiction ce que je n'avais pas pu dire par le documentaire. » Et Bruno Carrière laisse entendre que son prochain long métrage (il a déjà deux projets en vue) pourrait ne pas être un film à portée sociale ou politique. Il s'agirait même pour lui alors d'une sorte de libération.

Quant à *Lucien Brouillard,* c'est un film que Bruno Carrière a voulu le plus accessible possible. « C'était délibéré chez moi, dit-il. Je voulais que le film puisse s'adresser à tout le monde. Très souvent les films à caractère socio-politiques sont mal vus par le public qui n'aime pas se faire servir des thèses politiqus. Or, avec *Lucien Brouillard,* je voulais raconter une histoire où le déploiement de l'action pourait être compétitif avec ce que les gens voient habituellement sur les écrans ».

Lucien Brouillard est donc aussi un film d'action. « Sans cette action, précise Bruno Carrière, la dimension exaltée du personnage n'aurait pas pu s'exprimer. L'histoire aurait été amputée et même le personnage aurait perdu beaucoup de sa crédibilité. »

Le milieu social constitue aussi pour Bruno Carrière un élément important de son film. « La présence constante du milieu ouvrier, affirme le réalisateur, a été très importante à toutes les étapes du projet, jusqu'au montage sonore même où l'on sent que le milieu est un milieu grouillant, en ébullition constante. Cette texture urbaine était essentielle pour moi. »

D'ailleurs, pour les figurants de son film, Bruno Carrière a fait appel à de vrais ouvriers, des gens des quartiers où il filmait. « Les comédiens, avoue le réalisateur, ont eu un coup de vérité en faisant le film. Ils se sont aperçus plus que jamais, avec la présence de ces figurants, que la réalité sociale décrite dans le film était une réalité vraie, présente. Je me souviens, par exemple, de cette fois où l'on tournait une scène de manifestation et où les figurants nous demandaient si effectivement la scène serait terminée à 4 h parce qu'ils devaient prendre l'autobus à 5 h pour se rendre à une vraie manifestation ».

Enfin Bruno Carrière affirme qu'il avait au point de départ deux atouts en main pour faire son film. « Tout d'abord, ayant déjà travaillé sur plusieurs tournages, je savais exactement ce que je pouvais exiger des techniciens. Et deuxièmement j'avais une connaissance vécue du milieu que je voulais représenter à l'écran ». Mais ceci n'empêche pas Bruno Carrière d'ajouter: « Faire un long métrage de fiction c'est jusqu'à un certain point une expérience psychiâtrique. Je rêvais de mon film la nuit. Il m'habitait, m'envahissait. Et parfois sur le tournage je sentais la folie me frôler. »

Une émission de R-C primée

Une production de Radio-Canada mettant en vedette des danseurs des Grands Ballets canadiens, *Le Mandarin merveilleux*, vient de remporter un prix aux Etats-Unis.

Il s'agit du Iris Award décerné par la National Association of Television Program Executives, lors de son festival 1983 tenu à las Vegas, et qui récompense la meilleure émission étrangère.

L'oeuvre est une chorégraphie de Milko Sparemblek dansée sur une musique de Bartok et que Pierre Morin a réalisée pour Radio-Canada. *Le Mandarin merveilleux* avait été présenté l'an dernier aux *Beaux Dimanches.*

$77 millions au Conseil des Arts

OTTAWA (PC) — Le Conseil des Arts du Canada aura un budget de $77.3 millions pour l'exercice qui commencera le 1er avril, soit une hausse de 6.8% sur le montant précédent.

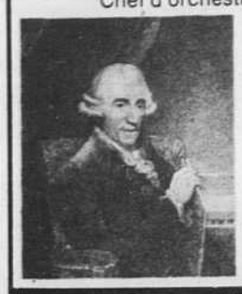
Cette augmentation témoigne de la haute estime dans laquelle le gouvernement tient cet organisme compte tenu des réductions budgétaires auxquelles sont soumis les autres, a déclré le président du Conseil, M. Navor Moore, en conférence de presse.

M. Moore a cependant noté que, dans l'ensemble, il s'agissait d'une diminution. Il a expliqué, à ce propos, que le Conseil ne parvenait pas à suivre le rythme de l'inflation ni la progression des activités artistiques avec les fonds mis à sa disposition.

Les fonds de soutien au théâtre passent de $12.8 à $13.6 milions, et ceux consacrés à la musique montent de $11.8 à $12.5 millions. Aucune augmentation de fonds n'a été annoncée en ce qui concerne le Bureau du tourisme ni la Banque des arts.

Selon le directeur du Conseil, M. Timothy Porteous, le budget du Bureau du tourisme reste à $3 millions et le programme d'acquisitions de la Banque est bloqué à $800,000. Mais si des crédits supplémentaires étaient débloqués, ces deux secteurs pourraient recevoir davantage.

ORCHESTRE DE CHAMBRE McGILL
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT



Soliste:
JOHN ZIRBEL,
cor

Concerto pour cor en ré majeur
Josef Franz Haydn

ENTRÉE GRATUITE

Lundi soir, 4 avril, 20 h 30

Ce concert est présenté grâce à une subvention du «Music Performance Trust Funds», obtenue par la Guilde des Musiciens de Montréal, en coopération avec le Musée des Beaux-Arts de Montréal et la Cathédrale Christ Church.

CATHÉDRALE CHRIST CHURCH
(rue Ste-Catherine, entre Eaton et La Baie)

McGill
Faculté de musique

UN REQUIEM ALLEMAND
Johannes Brahms
présenté par les McGill Chamber Singers,
la Maîtrise de concert et l'Orchestre symphonique de McGill dirigé par Fred Stoltzfus
Jeudi 31 mars, 20h
CONCERT AU BÉNÉFICE DES BOURSES D'ÉTUDES
ENTRÉE: $5
GUICHET: de 13h à 17h les jours de semaine et une heure avant le concert.
Salle de concert Pollack
555 Sherbrooke Ouest (métro McGill)

Concerts de musique de chambre Allegra

Quintette
hautbois Theodore Baskin
violon Martin Foster
alto Charles Meinen
violoncelle Katherine Skorzewska
piano Dorothy Fraiberg

Des oeuvres de Mozart, Britten, Fiala, Martinu

Samedi, 26 mars 1983, 20 heures
Université McGill, salle Pollack
555 rue Sherbrooke ouest

Entrée libre

Présenté en collaboration avec "Music Performance Trust Funds" par l'entremise de la Guilde des Musiciens de Montréal.

Le Théâtre de la Nouvelle Lune présente
l'entracte



CE SOIR
avec
ODETTE GUIMOND
ROBERT LAVOIE
Mise en scène
ROLAND LAROCHE
de la malentendue (et de lui entre parenthèses)
Comédie satirique de
PIERRE FILION
16 mars au 3 avril
mercredi au dimanche 20 h 00
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER-LATIN
4303, rue Saint-Denis
Réservations: 843-4384

le Chœur de MONTRÉAL
Directeur:
Jean-François Sénart

Concert spirituel

mercredi le 30 mars, 20h00

en l'église Saint-Jean-Baptiste
309, rue Rachel est, Montréal

billet: 6,50 $

• Fauré • Berlioz • Saint-Saëns
• Liturgie orthodoxe russe

Messe en sol mineur pour double choeur
Ralph Vaughan Williams

Le Studio de Musique Ancienne de Montréal — NEUVIÈME SAISON —
présente
LA PASSION SELON ST-JEAN
de
J.S. BACH
telle qu'en 1723
dirigée par CHRISTOPHER JACKSON



avec l'aide du conseil du Maurier des Arts d'interprétation
DIMANCHE DES RAMEAUX,
27 MARS À 20h00
à l'Église ST-JEAN-BAPTISTE,
rue Rachel à l'angle de Henri-Julien (à l'ouest de St-Denis)
Valerie Kinslow, soprano
Christopher Kenny, alto
Edmund Browniess, ténor
Yves Saint-Amant, basse
Gaston Germain, basse
AVEC LE CHOEUR ET L'ORCHESTRE DU STUDIO
Billets: 10$ régulier, 6$ étudiants et âge d'or
En vente chez:
ARCHAMBAULT (500 est, Ste-Catherine)
(frais de 75¢ par billet)
LETTRE-SON (1005 ouest, Laurier) et à l'entrée le soir du concert
RENSEIGNEMENTS: 845-1730

ONCLE VANIA à l'affiche
D'ANTON TCHEKHOV
TRADUCTION: MICHEL TREMBLAY
MISE EN SCÈNE: ANDRÉ BRASSARD
AVEC:
JEAN-LOUIS ROUX
MICHELLE ROSSIGNOL
GILLES RENAUD
RITA LAFONTAINE
JEAN ARCHAMBAULT
HUGUETTE OLIGNY
PIERRE PILON
SYLVIE HEPPEL
ET JEAN GASCON
UNE COPRODUCTION DU THÉÂTRE DU NOUVEAU MONDE ET DU THÉÂTRE FRANÇAIS DU CENTRE NATIONAL DES ARTS
DÉCOR GUY NEVEU
COSTUMES MEREDITH CARON
ÉCLAIRAGES MICHEL BEAULIEU
MUSIQUE PIERRE PILON
tnm DIRECTION ARTISTIQUE OLIVIER REICHENBACH 84, OUEST STE-CATHERINE 861-0563
MOINS DE 25 ANS, PLUS DE 60 ANS 40% DE RÉDUCTION. UNE DEMI-HEURE AVANT LE SPECTACLE
O'KEEFE UNE PRÉSENCE ACTIVE DANS LA VIE DU TNM

LE THÉÂTRE "LES GENS D'EN BAS" ET LA SPEC PRÉSENTENT:
une adaptation québécoise de
Faut pas payer!
de Dario Fo



Yves Dagenais, Nicole Thibault, Alain Lussier, Daryelle Belzile, Jacques Benoit

"Quelle belle idée anarchique(...) De la folie délirante."
Martine Corrivault (Le Soleil)
du 31 MARS au 24 AVRIL à 20:30h
LA SPEC 1670, Desjardins (une rue à l'est de Pie IX)
SPÉCIAL ANTI-INFLATION!!!
POUR LA PREMIÈRE SEMAINE DE REPRÉSENTATIONS
2 BILLETS pour le PRIX D'UN
RÉSERVATIONS: 524-8565 Billet: $7 et $6 (étudiants et âge d'or)

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique
Un concert de Pâques pour toute la famille
LES CONCERTS ESSO
dimanche, 3 avril, 14h30



Franz-Paul Decker
Chantal Juillet, violoniste
Haydn: Symphonie no 85 (La Reine)
Mendelssohn: Concerto pour violon
Bach-Stokowski: Toccate et Fugue
Bach-Stokowski: Komm Süsser Tod
Bach-Stokowski: Ein feste Burg ist unser Gott
Billets: 7,50$, 5$
À compter de 13h30, le jour du concert, 100 billets seront offerts à 3,50$ si disponibles.
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

CULTURE ET SOCIÉTÉ / *danse*

Anton Dolin

« Pourquoi le village ne serait-il peuplé que de lesbiennes? »

par
Suzanne Asselin

ANTON Dolin est un merveilleux personnage. Sûr de lui-même sans être pédant, ce célèbre Albrecht britannique qui a pris nom russe a grugé une heure et demie de son temps cette semaine pour rencontrer la journaliste du DEVOIR. « Ça fait six à sept ans que je travaille à la rédaction de mon autobiographie que je souhaite terminer cet été, et vous osez venir me déranger! Vous me devez une bouteille de vodka. » Je réponds: « Une Smirnoff.» « Comment savez-vous cela? », demande l'artiste, de passage à Montréal à titre de conseiller des Grands Ballets Canadiens pour la production de *Giselle*.

Arnold Haskell écrit dans son livre intitulé *Balletomania*: « Dolin a toujours insisté sur le fait suivant: en tant qu'artiste il est un Russe qui doit tout à l'entraînement et à l'environnement russe. » C'est vrai et il l'admet. Anton Dolin, alias Patrick Healey-Kay, doit sa renommée d'abord à son grand talent de danseur et d'interprète mais aussi aux circonstances. Il fut un protégé du célèbre Diaghilev. Entre 1910 et 1930, la période couronnée par Serge de Diaghilev a été l'âge d'or du ballet.

De plus, il a eu la chance d'avoir un très grand professeur en la personne de Serafina Astafieva, une danseuse russe de l'École impériale de Saint-Pétersbourg, laquelle ouvrit une école de danse à Londres. Sur un coup de tête, il changea son nom pour celui de Anton Dolin, afin de jouer un tour aux critiques. Le lendemain de la représentation, toute la presse se questionnait sur ce nouveau danseur russe.

Dolin est d'origine irlandaise et il est reconnu comme étant le plus grand danseur britannique du dernier demi-siècle. Il a fait ses débuts à Londres en 1921, dans les Ballets Russes de Diaghilev. Plus tard, il a fondé le Ballet Nemchinova-Dolin. Puis de 1935 à 1946, à l'American Ballet Theatre. En 1949, toujours avec Markova, il reconstitue un groupe qui devient le London Festival Ballet. Sa dernière représentation importante est en 1959. Depuis lors, il tient des rôles de caractère. Au début de sa carrière, Dolin a attiré l'attention des balletomanes avec son interprétation magistrale, paraît-il, du rôle d'Albrecht dans *Giselle*.

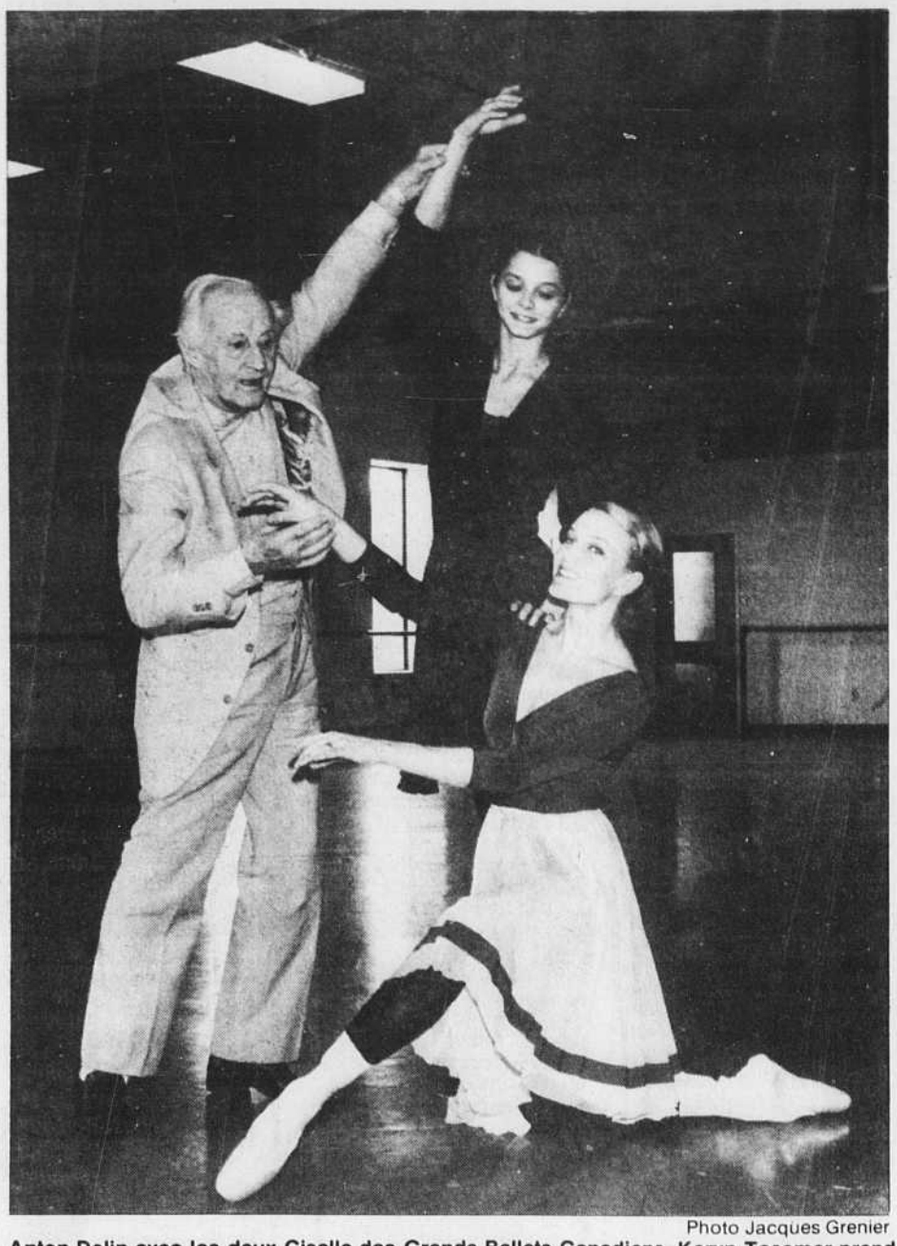


Photo Jacques Grenier

Anton Dolin avec les deux Giselle des Grands Ballets Canadiens. Karyn Tessmer prend appui sur Annette av Paul qui a déjà interprété ce rôle à plusieurs reprises.

Anton Dolin est à Montréal à titre de conseiller artistique des Grands Ballets (il le fait depuis 1964) pour lesquels entre autres, il a créé sa version de *Giselle*, dès 1965. « J'espère que je suis le plus près possible de la version originale chorégraphiée par Jules Perrot et Jean Coralli», ajoute-t-il. Giselle a été présenté la première fois au Théâtre de l'Académie royale de musique à Paris, le 28 juin 1841.

Dans le cadre des célébrations de leur 25e anniversaire, les Grands Ballets présentent donc ce grand ballet romantique (ce soir à la Place des Arts) programmé également lors de leur 20e anniversaire. « Mon innovation principale a été de placer huit paysans avec huit paysannes dans la première valse. Pourquoi le village ne serait-il peuplé que de lesbiennes? Pensez-donc à ce pauvre Hilarion qui devrait s'occuper de toutes ces jeunes filles...»

C'est bien Anton Dolin qui parle, avec son humour anglais de prince-sans-rire, plus alerte que jamais malgré ses 79 ans. « Je ne suis pas encore assez vieux pour avoir dansé avec Carlotta Grisi (celle qui a créé le rôle de Giselle) mais j'ai été le partenaire des plus grandes danseuses comme Spessivtzeva, Markova, Yvette Chauviré. »

Cet homme qu'on disait être un Albrecht magnifique a le verbe facile, l'oeil brun noisette perçant et maintenant, la tête couronnée de cheveux blancs qu'il tient à peigner soigneusement avant de faire une photo.

Il lui a fallu beaucoup de temps, dit-il, avant de se retrouver à l'aise dans le rôle d'Albrecht. « Je dirais que c'est beaucoup plus un rôle de comédien que de danseur. Souvent, la technique spectaculaire que déploient des danseurs comme Nureyev et Baryshnikov, cela à la demande du public, m'ennuie beaucoup. Je trouve qu'elle prend trop de place par rapport au sens artistique du danseur. Écrivez-le, ne vous gênez pas! »

Quant au rôle de Giselle, Dolin trouve qu'il peut se prêter à différentes interprétations. « J'ai hâte de voir Karyn Tessmer. Elle le danse pour la première fois et je trouve qu'elle représente vraiment la Giselle originale. Elle me rappelle Carla Fracci. » Dolin n'oublie pas de mentionner le corps de ballet « qui a un rôle prépondérant dans ce ballet et c'est l'un des plus beaux que je connaisse. »

Dolin a connu Diaghilev. Quelle impression en retient-il? « Il était une personnalité. Il avait le don de dénicher les peintres, les danseurs et les musiciens les plus novateurs. Il a laissé sa marque dans le monde du ballet comme personne ne l'a fait. Quand j'étais un jeune garçon, il était très épris de moi. Et je lui dois sûrement ma carrière. Je n'ai pas peur de l'avouer. J'étais très ambitieux et grâce à lui j'ai travaillé avec les plus grands professeurs et chorégraphes du temps. » Il a été découvert au même titre que Nijinsky, Massine, Lifar et bien sûr, Balanchine.

Anton Dolin estime qu'il y a peut-être trop de compagnies de danse aujourd'hui mais il croit que les États-Unis ont bien fait d'ouvrir des départements de danse dans les collèges et les universités. « Ce que je déplore, c'est l'ignorance des danseurs. Ils savent mettre leur chaussons mais ne connaissent souvent pas grand-chose de l'histoire de l'art. C'est indispensable d'être informé sur les grands artistes si l'on veut danser intelligemment. Astafieva m'a beaucoup enseigné en ce sens. »

Dolin n'est pas issu d'une famille d'artistes et son père était horrifié à l'idée qu'il devienne un danseur. Je m'empresse de lui dire qu'il en est de même ici, encore de nos jours. En faisant allusion à l'interdit que l'Église a fait peser très longtemps sur le développement de la sanse au Québec (principalement le travail de Madame Chiriaeff), Dolin me lance sur un air mi-moqueur mi-sérieux: « Je suis sûr que les prêtres et les soeurs auraient aimé être des danseurs et des danseuses. Ils sont des ballerines frustrées. Ce n'est pas pour rien qu'ils portent des jupes! »

Le cahier
CULTURE ET SOCIÉTÉ
du journal
LE DEVOIR
est dirigé par
Paul Morisset

THÉÂTRE UBU PRÉSENTE
PORTRAIT DE DORA

MISE EN SCÈNE DENIS MARLEAU
CHORÉGRAPHIE DANIEL LÉVEILLÉ
DÉCORS CLAUDE GOYETTE
COSTUMES LISE BÉDARD
LUMIÈRE DOMINIQUE GAGNON
CETTE PIÈCE EST TIRÉE DE L'UNE DES «CINQ PSYCHANALYSE» DE FREUD: «FRAGMENT D'UNE ANALYSE D'HYSTÉRIE».
HÉLÈNE CIXOUS
AVEC ANNE-MARIE ROCHER - HUBERT GAGNON – CLAUDE SANDOZ LISE ROY – JEAN-PIERRE MATTE – GINETTE LAURIN ET LA VOIX DE MICHÈLE MAGNY.
AU QUAT'SAOULS BAR
100 EST, AVENUE DES PINS, (MÉTRO SHERBROOKE) RÉS: 845-7277
À PARTIR DU 25 MARS 1983.
Pour les représentations des 25, 26, 27, 28, 29 mars, procurez-vous **2 billets pour le prix de 1 billet;** NOMBRE DE PLACES LIMITÉ. **CONDITIONS:** Prendre les billets au guichet du Quat'Saouls Bar, 100 av. des Pins est, au moins 26 heures à l'avance.

FRANÇOISE CHARTRAND et MONTES MUSIQUE PROD. PRÉSENTENT
UNE SEULE REPRÉSENTATION

LUNDI 4 AVRIL À 20h.30
BILLETS: $14-$12-$10-$8
EN VENTE AUX GUICHETS DE LA PLACE DES ARTS ET MONTRÉAL-TRUST
MERCEDES SOSA
"LA VOIX DE L'AMÉRIQUE LATINE"
SALLE WILFRID-PELLETIER
PLACE DES ARTS
Guichets: 842-2112
Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.



FRANCE NADEAU REÇOIT PIERRE-MARC JOHNSON À
RADIO CITÉ FM 107,3
Samedi à 23 h 00, à l'émission « À deux », FRANCE NADEAU reçoit PIERRE-MARC JOHNSON, fils de premier ministre, ministre lui-même, et pas parmi les derniers. Il est aussi médecin et avocat durant ses temps libres...
Dimanche, à 22 h 30, FRANCE NADEAU reçoit LINO VENTURA.
(PUBLICITÉ)

PARTOUZE aux enfers
POUR LE PLAISIR DE TOUS VOS SENS...

MUSIQUE DE JACQUES OFFENBACH
DINER-SPECTACLE (ou spectacle seulement)
vendredi, samedi, 21 h 00 dimanche, 19 h 30
CAFÉ-CONCERT La Belle Époque
PONT MERCIER
ROUTE 132 OUEST, VERS VALLEYFIELD
19, ST-LAURENT, ST-TIMOTHEE
RÉSERVATIONS. 1-373-3262

LE DEVOIR
POUR UN ABONNEMENT À DOMICILE
844-3361

CRÉATION DES MÉDAILLES DES PRIX DU QUÉBEC

Le concours est ouvert aux artistes professionnels en arts visuels. Les personnes choisies créeront et fabriqueront les médailles en argent que l'on remettra aux six lauréats et lauréates des Prix du Québec 1983.

Sélection
Un jury de trois personnes, indépendant de la fonction publique, sélectionnera dix artistes. Chacun d'eux devra présenter trois maquettes de médailles d'après un devis préparé par le Ministère.
Le Ministère retiendra six maquettes. Les créateurs et créatrices recevront chacun 2 000 $ et une somme additionnelle de 700 $ pour couvrir les frais des matériaux.
On remettra un cachet de 600 $ aux artistes dont les maquettes n'auront pas été retenues.

Inscription
Faire parvenir un curriculum vitae accompagné d'une vingtaine de diapositives ou de photographies d'oeuvres récentes avant le 30 avril 1983 à:
Médailles des Prix du Québec
Service de l'aide à la création
Ministère des Affaires culturelles
225, Grande Allée est
Rez-de-chaussée, bloc C
Québec
G1R 5G5
Tél.: (418) 643-8900
Gouvernement du Québec
Ministère des Affaires culturelles

LES THÉÂTRES PROFESSIONNELS AU QUÉBEC: SAISON THÉÂTRALE 1983
AVEC LE CONCOURS DE
L'ACADÉMIE DES ARTS VANTAGE
Ces théâtres sont membres de l'ASSOCIATION DES DIRECTEURS DE THÉÂTRE
LE DEVOIR
est également associé à la publication de cet espace publicitaire

À L'AFFICHE

COMPAGNIE DE QUAT'SOUS
au théâtre de Quat'Sous
100 est, avenue des Pins
ARTURO UI
de Berthold Brecht
mise en scène de Paul Buissonneau
Denis Paris, Jean-Raymond Châles, Jacques Thériault, Marc Legault, Benoît Dagenais, Marcel Cabay, Bernard Meney, Suzanne Léveillée, Claude Gai, Pierre Chagnon, Gilles Cloutier
845-7277

COMPAGNIE JEAN DUCEPPE
au Théâtre Port-Royal
Place des Arts
LA MORT D'UN COMMIS VOYAGEUR
d'Arthur Miller
traduction de Michel Dumont
mise en scène de Claude Maher
Jean Duceppe, Béatrice Picard, Sophie Clément, Victor Désy, Marcel Girard, Johanne Seymour, Roger LeBel, Michel Dumont, Jean Deschênes, Marc Grégoire, Louis De Santis, Louison Danis
842-2112

LA COMMUNE À MARIE
au théâtre Petit Champlain
Québec
LE BANC
de Marie Laberge
mise en scène de Marie Laberge
Denise Gagnon, Jacques-Henri Gagnon, Jean-Marie Lemieux, Johanne Bolduc, Lorraine Côté, Reynald Robinson.
(418) 692-3094

THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS
au musée des Beaux-Arts
1379 ouest, rue Sherbrooke
LA COULEUR CHANTE UN PAYS
(marionnettes pour adultes)
d'après une idée originale de Diane Bouchard
mise en scène de Michel P. Ranger
Sylvie Beauregard, Diane Bouchard, Gilles Michaud, Jacques Piperni, Mario Rodrigue
935-7257

THÉÂTRE DE LA GRANDE RÉPLIQUE
au théâtre de la Grande Réplique
200 ouest, rue Sherbrooke
LA DERNIÈRE MANCHE
de Raymond Dutherque,
adaptation de Jean Barbeau
mise en scène de
Christian Rauth et Olivier Granier
Daniel Gadouas, Jacques L'Heureux
282-3147

THÉÂTRE MALENFANT
au théâtre Malenfant
Terrebonne
AVEC LES MOTS DES AUTRES
collage de monologues
Richard Lalancette
492-0165

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
au théâtre du Rideau Vert
4664, rue St-Denis
LES DRÔLATIQUES, HORRIFIQUES ET ÉPOUVANTABLES AVENTURES DE PANURGE, AMI DE PANTAGRUEL
de Rabelais,
d'après Antonine Maillet
mise en scène de
Jean-Claude Marcus
Jean Besré, Jean Dalmain, Pierre Thériault, Lénie Scoffié, Jacques Leblanc, Yves Jacques, Léo Munger, Jean-Jacqui Boutet, Aurélien Jomphe.
844-1793

EN TOURNÉE

COMPAGNIE JEAN DUCEPPE
CIEL DE LIT
de Jan De Hartog
traduction de François Tassé
mise en scène de Daniel Roussel
Andrée Lachapelle, François Tassé, Martin Faucher, Esther Lewis
27 mars St-Jérôme
1er avril Québec
2 avril Québec
842-8194

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT
LA JOYEUSE CRIÉE
d'Antonine Maillet
mise en scène d'Yvette Brind'amour
Viola Léger - Alain Lamontagne
22 au 27 mars Toronto
844-1793

THÉÂTRE POPULAIRE DU QUÉBEC
au théâtre Centaur
453, rue St-François Xavier
À TOI, POUR TOUJOURS, TA MARIE-LOU
de Michel Tremblay
mise en scène d'André Montmorency
Pierre Dufresne, Nicole Leblanc, Louise Bourque, Danielle Fichaud
23 au 27 mars, théâtre Centaur
387-6219

À VENIR

NOUVELLE COMPAGNIE THÉÂTRALE
au théâtre Denise-Pelletier
4353 est, rue Ste-Catherine
LES TROIS MOUSQUETAIRES
d'Alexandre Dumas et Maquet
adaptation de René-Maurice Picard
mise en scène de Jean-Luc Bastien
Markita Boies, Yvan Benoît, Sophie Clément, Alain Fournier, Véronique Le Flaguais, Marcel Léboeuf, Normand Lévesque, Jean-Louis Millette, Guy Nadon, Gilbert Sicotte, Daniel Simard.
253-8974

La Société de la Place des Arts
Le Théâtre du Nouveau Monde
Le Théâtre du Trident
Le Chapiteau des Arts
Productions Jean-Claude Lespérance
Le Centre National des Arts
sont également membres de l'ASssociation des directeurs de théâtre

Les critiques et la création théâtrale

Ce texte du dramaturge André Ricard, de Québec, fait suite à la critique défavorable de Robert Lévesque à propos de sa pièce «Le Tir à blanc», présentée récemment au Théâtre du Nouveau Monde.

G.B. Shaw sous-titrait un recueil «pleasant and unpleasant plays». Comme il existe des musiques aimables et des poésies qui charment, d'autres appartiennent aux régions obscures. L'oeuvre ne s'adresse pas toujours à la partie candide de la conscience. Du primitif au complexe, elle peut affecter des formes fort diverses.

C'est selon. Mais «pleasant» et «unpleasant» n'est pas ce qui fait le mérite des oeuvres les unes par rapport aux autres. Elles tâchent de rendre compte du réel. Le réel ne se borne pas à la sérénité.

Je conçois que les pièces de la seconde catégorie soient plus difficiles à recevoir. Comme d'autres, trop bien moulées à la formule, peuvent lasser. C'est selon.

La diversité n'est pas souhaitable: elle est. Dans les ouvrages, et dans le public. Il n'y a guère que la critique qui sache se montrer unanime. L'opinion de trois ou quatre ne peut déterminer un succès; c'est le public qui juge. Il lui arrive cependant de détourner le public du rendez-vous. On dira ce qu'on veut, c'est une responsabilité.

Pas question de contester à la critique le droit de se prononcer. Rien de plus précieux qu'une opinion. Dans quelques cas récents, je remarque cependant une tendance de la critique à se faire endosser par le public. Ce n'est plus à titre privé qu'elle condamne; elle dira: j'ai trouvé la représentation détestable et le public comme moi. Il importerait assez que ce soit vrai.

Dans quelques-uns de ces cas, pour le *Tir à blanc*, où je suis plus intimement impliqué, la salle n'a pas réagi comme elle prétend. J'ai, personnellement, trouvé le public réceptif. Question d'appréciation. Ma pièce n'est pas faite pour rallier tout le monde, j'en conviens. À l'entr'acte, les gens discutent. (Un signe d'intérêts?) Ils regagnent leur siège et l'action propose un parallèle. Dans la première partie, un homme traque une femme, vainc sa résistance, l'amène à lui, la quitte. Dans la deuxième partie, une femme coince un homme, déboulonne son assurance, l'amène à elle, le laisse tomber. J'appelle cela, moi, une action. Le croiriez-vous? Certaines personnes, aussi nombreuses que celles qui se sont publiquement prononcées, m'ont dit l'avoir apprécié.

On ne demande pas à la critique de bénir tout ce qui passe. On ne lui interdit pas de rendre compte de l'«événement». On voudrait seulement, étant donné la portée de son intervention, qu'elle débouche sur des contenus plus circonstanciés.

Après tout, le jugement sur la représentation n'est pas rendu dans l'absolu. On doit pouvoir le pondérer. À quoi nous, les auteurs — ce sont eux surtout qu'elle a pris à partie dernièrement — sommes-nous comparés qui nous soit si désavantageux? À des chefs-d'oeuvres? À des *Tartuffes*, à des *Oncles Vania*? Pas toujours. La programmation est faite aussi, et bien plus, de *Gin Games* et de *Mass Appeals*. Des pièces bien faites, sans doute. (...)

Les commentateurs ont décidé, eux, de ne pas faire la distinction. Ils ne sont pas là pour soutenir une quelconque politique de création, une pièce est bonne ou elle ne l'est pas, point. Mais faudrait donc qu'ils soient sûrs de leur jugement! S'agit-il d'une pièce de répertoire, ils risquent de couler la production. S'agit-il d'une création, ils coulent à coup sûr la production et, tout aussi sûrement, la pièce. Qui prendra dix ans à surnager, si elle le mérite. *Mass Appeal* ne souffrira pas beaucoup de s'être vue égratingée par la critique de Toronto. *Le Tir à blanc*, lui, a été visé en plein coeur (et il ne manquait pas de balles dans le barillet).

Que feriez-vous, si vous étiez directeur de théâtre? Ne préféreriez-vous pas vous pourvoir d'un billet d'avion avec escale à Paris, Londres et New York; rapporter des succès éprouvés et les mettre à l'affiche chez vous? Vous avez désespérément besoin de faire des salles combles. Le risque est bien moindre. La critique pourra s'en prendre à l'interprétation, mais au moins, avec la pièce, on joue gagnant. Le public a envie de voir ces pièces: leur réputation les précède. Il y a droit.

Quand Yvette Brindamour a mis à l'affiche la première pièce de Françoise Loranger, de Michel Tremblay et d'Antonine Maillet, elle ne jouait pas sûr. Ni même lorsqu'elle a représenté Marie-Claire Blais et Claire Martin. Et Jean Barbeau, et Jean Daigle... Elle a été encouragée à le faire au début par un programme d'aide à la création. Pendant une quinzaine d'années, le ministère des Affaires culturelles a maintenu une clause conditionnelle à ses subventions: les compagnies créeraient une pièce par saison.

Si quelques auteurs ont pu émerger — je ne prétends pas les nommer tous ici — je dis, moi, qu'il y avait de l'honneur à prendre les risques qu'on a pris pour les susciter. Soutiendra-t-on que ces auteurs se seraient fait jour sans aide spéciale? J'en connais plus d'un qui le nierait. De création, avant la mise sur pied en 1961 de ce programme, on n'en voyait pas tous les jours. La stimulation aura permis d'élargir les critères d'admissibilité. L'éventail de notre théâtre a pris des teintes qu'il n'aurait jamais empruntées autrement. Cette politique aura eu le souffle court. Une quinzaine d'années, c'est peu pour mettre au monde une dramaturgie.

Aujourd'hui, le risque est double de créer. Croyez-vous que la critique s'en soucie? Pas du tout, Elle se fait forte de mettre un point final à ce détestable excès qui a conduit le Rideau Vert et le TNM à jouer Dubé, Ferron, Anne Hébert et Réjean Ducharme. On leur a accordé quoi, aux auteurs du cru? Une production sur quatre, dans la meilleure conjoncture? C'est trop! Mais... de combien?

La proportion, aujourd'hui, a bien décru. Le Trident n'a mis en scène aucune création ces deux dernières années. Des reprises, que des reprises. Pour la première fois, le Théâtre du Bois-de-Coulonge n'inscrit ni création ni même reprise québécoise à la saison. Par contre, on pourra y voir, fait rare, deux spectacles signés des mêmes auteurs. Américains.

Les auteurs d'ici qui ne se seraient pas encore recyclés dans la traduction feraient bien d'y songer. Un exercice, hélas, qui ne va pas sans péril pour l'original. Fâcheuse barrière que la langue. Sans elle, ce n'est pas dix pièces américaines que nous pourrions applaudir, mais vingt: en employant les subventions à détourner vers nos salles les productions « on » et « off » Broadway. Finis alors les risques « suicidaires » que doivent, on se demande pourquoi, courir en créant les compagnies. (...)

Mais laissons le domaine de l'Utopie; les choses sont ce qu'elles sont, pour le moment encore, et les auteurs du cru n'ont qu'à se faire créer dans les petits théâtres. Comme Garneau dont l'*Émilie* a été l'un des seuls succès de l'ambitieuse exposition de Berlin — ce n'est pas moi qui l'affirme, c'est la critique. Sur des scènes aussi encombrées que des kitchenettes. Sans moyens; pour la production ni pour la publicité. (Les structures du genre Théâtre d'aujourd'hui ne foissonnent pas). Et que ceux qui traversent l'épreuve viennent après s'essayer sur les grandes scènes. Leur inspiration, mon Dieu, devra passer par le chas d'une aiguille, mais ils n'ont pas non plus à se prendre pour des Brecht, des Miller, des Wesker... (quand même!).

On pourrait malgré tout voir là une sorte de logique si les petits théâtres ne prenaient pas de risques à créer (le leur, en vérité est aussi grand) et si les théâtres institutionnels faisaient mouche à tout coup avec le répertoire international. L'analyse des dernières saisons montre que tel n'est pas le cas. Il y a eu des Tchekhov, des Williams, des Molière, des Wesker (je nomme les plus avantageusement connus) qui n'ont pas brillé au palmarès des triomphes. Qui n'ont pas fait de meilleures performances au box office que Marie Laberge et Élisabeth Bourget.

Je resterai navré de l'accueil réservé au *Tir* à cause du bois fourni au feu de ceux qui ont décidé d'évacuer la création sous prétexte qu'ils ne tombent pas à tout coup sur un chef-d'oeuvre avéré. Ce n'est pas tant aux directeurs de théâtre que je pense qu'à ces hauts fonctionnires qui ont retiré le soutien à la création, et aux journalistes qui font comme si pareilles circonstances n'existaient pas.

Les chefs-d'oeuvres, l'ont-ils remarqué, n'abondent nulle part. Pour un *Commis voyageur*, combien faudra-t-il de pièces mineures? La critique est là pour faire le tri? Une prétention bien mal soutenue par la pratique. Vous souvenez-vous de *Kamouraska*, le film de Claude Jutras que les journaux ont éreinté? Et de *Sainte Carmen de la Main?* Mais à quoi bon rappeler les oeuvres qui se seront malgré tout mérité le respect: on peut toujours dénigrer. Inversement, qui peut se féliciter de courir chaque fois au film, à la pièce que les médias ont porté aux nues?

Je croyais, naïvement, que la critique pouvait faciliter l'accès à une oeuvre qui, par sa seule nouveauté, impose une distance. Je me trompais. La critique, c'est pas du missionnariat.

Le verdict n'est pas sans appel cependant. On perdrait son temps à dresser la liste des oeuvres — importantes — que la critique n'a pas su reconnaître. Hier et aujourd'hui. C'est trop lui demander d'être clairvoyante. Elle ne prétend d'ailleurs qu'à une opinion éclairée. Serait-ce trop exiger d'elle qu'elle se montre plus circonspecte vis-à-vis l'opinion éclairée de ceux qui ont choisi d'inscrire l'oeuvre au programme, qui ont choisi de la servir, de la mettre en scène et de la jouer? Qui se trompe? Et dans quelle mesure? On ne peut s'attendre à du respect devant le risque encouru. En regard des erreurs qu'elle commet, toutefois, pourrait-on attendre de la critique qu'elle nuance ses jugements? Après tout, l'argument de l'erreur judiciaire, bien moins fréquente, a fait reculer l'usage de la Peine de mort.

André RICARD

Les anglophones: un article déconcertant

MM. Gary Caldwell, chercheur à l'Institut québécois de recherche sur la culture, et Eric Waddell, professeur de géographie à l'Université Laval, répliquent ici à l'article de M. Graeme Decarie, de l'Université Concordia, à propos de leur ouvrage intitulé « Les Anglophones du Québec: de majoritaires à minoritaires ».

ÉTRANGE réaction que celle de M. Decarie! Pourquoi accorde-t-il autant d'attention à un ouvrage qu'il ne considère pas comme une « référence valable », selon ses propres paroles dans « Les anglophones: peu de réponses », LE DEVOIR, 19-02- 83? Les livres médiocres passent habituellement inaperçus: il est préférable d'en parler peu, sinon l'on risque de leur attirer une attention démesurée. Pourtant, le nôtre est l'objet d'une attaque en règle où le recenseur sort toute son artillerie qui se veut professionnelle, mais qui repose malgré tout sur des épithètes d'une validité analytique fort douteuse.

Que M. Decarie aime ou n'aime pas *Les Anglophones du Québec: de majoritaires à minoritaires*, qu'il soit d'accord ou non avec les propos qui y sont avancés, c'est son droit le plus strict. Mais que l'ouvrage soit l'objet d'un long chapelet d'adjectifs plus ou moins injurieux — banal, inepte, douteux, simpliste, condescendant, etc. — est tout autre, comme le fait d'y attribuer des hypothèses et des affirmations qui, à une seule exception près, ne s'y trouvent tout simplement pas. La seule des propositions mise en cause qui soit effectivement avancée dans le livre est « que les anglophones ne sont conscients de leur statut minoritaire que depuis peu », qu'il s'agit d'une collectivité qui est également méconnue d'elle-même et des autres, chose que M. Decarie semble d'ailleurs incapable de réfuter. Voilà pour sa rigueur scientifique et son honnêteté intellectuelle!

Évidemment pour nous, les responsables du volume, ce verbiage est déconcertant. Animés plutôt par un désir d'avancer des idées et de combler un vide au niveau des connaissances que par une conviction de posséder « la vérité », nous avons souhaité que la diversité d'expériences et de points de vue rassemblés dans le livre en quetion puissent servir à amorcer un débat, une réflexion au sein du milieu anglo-québécois. Mais est-ce possible dans le cas de M. Decarie? Le souhaite-t-il?

À lire entre leslignes (puisque c'est là qu'il faut chercher) de son compte rendu on a l'impression qu'il a une autre thèse à nous proposer, une autre vision des choses et, surtout, qu'il y aurait une littérature assez considérable qui nous échappe. Si tel est le cas, tant mieux; mais alors qu'il invite, honnêtement, le lecteur à consulter ses sources, qu'il étale sa thèse devant le grand public... si thèse et sources il y a. Et là-dessus force est de constater que M. Decarie ne fait pas encore partie « des *navericks* qui s'expriment » (Sheila McCleod Arnopoulos, LE DEVOIR, 23-02-83). Voilà le hic: il y a l'ombre d'un vide qui plane derrière les paroles acerbes du directeur du Center for the Study of Anglo-Québec.

Gary CALDWELL
et Eric WADDELL

goethe institut montréal

En collaboration avec la Faculté de musique, Université McGill

REINHARD GOEBEL, violon baroque
ROBERT HILL, clavecin

Oeuvres de Johann Sebastian Bach

Mercredi 30 mars à 20 heures
Salle Pollack, 555 rue Sherbrooke ouest
Entrée libre

LES CONCERTS PREMIER HFE PRÉSENTENT

ANNA PRUCNAL

Avec Amour



Disponible sur disques RCA

3 REPRÉSENTATIONS LES 7,8,9 AVRIL à 20 h.

Billets: 7,50$, 10,00$, 12,50$ en vente aux guichets de la PdA et au Montréal Trus plus frais d'agence

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

THÉÂTRE DE 4 SOUS

La résistible ascension d'Arturo Ui

de **B.Brecht** — mise en scène **Buissonneau**



AVEC: Gilles Cloutier, Suzanne Léveillé, Marcel Cabay, Benoit Dagenais, Bernard Meney, Pierre Chagnon, Claude Gai, Denys Paris, J.Raymond Châles, Marc Legault, Jacques Thériault

DÈS LE 16 MARS· réservations 845·7277

100 ave. des Pins Est·@sherbrooke, autobus 144

ATTENTION

2 DERNIÈRES REPRÉSENTATIONS de "La Couleur chante un pays"

au Musée des beaux-arts de Montréal 1379 Sherbrooke ouest

SAMEDI 26 MARS A 20H30 et DIMANCHE 27 MARS A 14h30

Billets en vente 1 heure avant le spectacle

Une production du THÉÂTRE DE L'AVANT-PAYS

théâtre du rideau vert

direction yvette brind'amour mercedes palomino

En co-production avec le Théâtre du Trident

MARDI AU SAMEDI: 20h. DIMANCHE: 19h.

Les drolatiques, horrifiques et épouvantables aventures de

Panurge, ami de Pantagruel

d'Antonine Maillet d'après Rabelais

Mise en scène: Jean-Claude Marcus



- Jean Besré
- Pierre Thériault
- Jean Dalmain
- Lénie Scoffié
- Léo Munger
- Yves Jacques
- Jean-Jacqui Boutet
- Jacques Leblanc
- Aurélien Jomphe

Décors: Paul Bussières Costumes: François Barbeau Musique: Pierick Houdy Éclairages: Michel Beaulieu

Réservations de 12h à 19h Métro Laurier sortie Gilford 4664, rue St-Denis 844-1793

LA PIGE À CLOWNS présente



"à l'eau, mes héros" avec GUENILLE et BIDIBOUM

SALLE CONVENTUM
1235 rue Sanguinet
29 mars au 1er avr. 10 h et 14 h
2 et 3 avr. 14 h
Prix d'entrée: enfant $2.00; adulte $3.00
Spéciaux pour groupes, écoles, garderies
Renseignements: 521-1011 — 845-1912

de Peter Hanicke

introspection



avec JEAN-MAURICE GELINAS
mise en action de france arbour

reprise-en reprise-er

du 16 au 27 mars à 22 heures au café-théâtre le Quartier latin 4303 rue St-Denis 843-4384

PRO MUSICA *présente*

DORIAN WIND QUINTET et **JAMES TOCCO,** pianiste

Bach: Trois pièces pour orgue
Beethoven: Quintette en mi bémol op. 4 (avec piano)
Saint-Saens: Caprice (fl. htb., cl., piano)
Hindemith: Kleine Kammermusik

DIMANCHE — 10 AVRIL — 15 h 30

Billets: $10, $8, $6 - Étudiants 7/25 ans: $5

Pro Musica — 1270 O. Sherbrooke — 845-0532

THÉÂTRE MAISONNEUVE PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 5$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

CE SOIR

SOUPER-SPECTACLE

À voir et à revoir — *La Presse*

Venez fêter le printemps avec
Bébert le Tatoue et Marcel l'accordéoniste
Jean-Marie Moncelet chante
PARIS - PÈGRE
1900 - 1940
(Sylvain Côté à l'accordéon)
Chansons des mauvais garçons
À La Bastille, Nini Peau d'chien,
La Java Bleue, le P'tit bal du Samedi Soir.

DERNIÈRE

Souper: dès 18 h 30 Spectacle: à 21 heures

AU BORDUAS
1257 Amherst
Réservations: 522-1554

Rajeunir...une réalité avec le Lifting Naturel de Marie Soleil

Le traitement remodelant véritable, d'une efficacité remarquable, qui apporte au visage des améliorations tant visibles que durables. Méthode entièrement naturelle utilisant un serum biologique de première qualité; le LIFTING NATUREL est fortement conseillé dans les cas de perte d'élasticité générale, de rides naissantes ou profondes, d'un manque de fermeté de l'oval du visage, du cou ou du décolleté. le LIFTING NATUREL peut améliorer l'apparence de tout sujet déjà marqué par le vieillissement quelque soit l'âge.

Les résultats exceptionnels obtenus sont dus à une innovation technique, alliée aux plus récentes découvertes dans le domaine de la cosmétologie.

Consultation personnelle sans obligation sur rendez-vous.

Marie Soleil esthéticienne
1064 ouest, rue Laurier
Outremont, P.Q. 271-7649



Le festival du rire avec 3 comédies signées **FEYDEAU-LABICHE-COURTELINE.** Une soirée d'humour, de franche gaité dans un décor irrésistible, une mise en scène astucieuse d'un spectacle qui nous vient tout droit de Paris. Fou rire Belle Époque garanti. Une soirée à ne manquer sous aucun prétexte: au **Théâtre Méridien du Complexe Desjardins.** Pour réservations: **285-1450**

Publicité



la théâtre des confettis présente

Le Voyage de Petit Morceau

Un grand-petit voyage en sourires, en fraîcheur, en fantaisie et en tendresse...

pour les 5 ans et +

Du 30 mars au 4 avril 1983 à 14 h.
2.50$ enfants — 4.50$ adultes

SALLE FRED-BARRY théâtre de création

4353 est, Ste-Catherine (métro Papineau, autobus 34)

Réservations (de 11 à 16h.) 253-8974

Le Choeur de l'Église St. Andrew & St. Paul
Sous la Direction de Wayne Riddell

— PRÉSENTE —
(Avec Orchestre)
LE
MESSIE
— G.F. Handel —

Vendredi, le 1er Avril, 1983 à 20 h.

l'Église St. Andrew & St. Paul
(Rue Sherbrooke Ouest, coin Bishop)

Collecte *Bienvenue à Tous*

Orchestre symphonique de Montréal
Charles Dutoit, directeur artistique

Szeryng: 50 ans de carrière

LES CONCERTS GALA

mardi et mercredi, 29-30 mars, 20h



Charles Dutoit
Henryk Szeryng, *violoniste*
Brahms: *Ouverture tragique*
Berg: *Lulu-suite*
(Pauline Vaillancourt, sop.)
Brahms: *Concerto pour violon*

Commandite de Shell Canada

Billets 6,50$ à 18$

À compter de 19 heures, les soirs de concert, 100 billets seront offerts à 5$ si disponibles.

SALLE WILFRID-PELLETIER PLACE DES ARTS Guichets: 842-2112

Sur tout billet de plus de 6$ s'ajoute un montant de 0,75$ à titre de redevance à la Place des Arts.

AVIS PUBLICS

Ventes en justice

Conditions et Renseignements

1 Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.

2 L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant.

3 Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-009004-834. GISLAIN LTÉE partie demanderesse —vs— MICHEL BENOIT partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 10:00 heures. Au: 975 Chemin du Lac = 3, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de MICHEL BENOIT saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque: Ford Mustang 1979, plaque = 937M608 Qué. 82, odomètre: 81,096 km. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-011221-830. JOSÉ SANTOS partie demanderesse —vs— FRANCO & MARIE CAMARDA partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 12:30 heures. Au: 9144, 2e avenue, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de FRANCO & MARIE CAMARDA saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Toshiba 21" avec table, 1 armoire de coin avec porte vitrée, 1 grand fauteuil 3 places en bois et tissus rayé, 1 causeuse en bois et tissus rayé, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: GILLES POIRIER, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, no: 500-05-020176-820. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC partie demanderesse —vs— IDA KRYSIEWSKI LE COLIBRI ENR. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 avril 1983 à 12:00 heures. Au: 1202 Bishop, à Montréal, dit district seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IDA KRYSIEWSKI saisis en cette cause, consistant en: 1 téléconteur 26" console, 1 réfrigérateur horizontal en acier inoxydable; 1 machine à laver la vaisselle Jackson, 1 congélateur 2' x 5', 1 réfrigérateur 2 portes Howard, 1 poêle a gaz 6 ronds avec four Garland, 1 comptoir réfrigéré 2 portes, 1 machine à glace, 1 malaxeur Hobart, 1 système de gicleur Safety First, 1 comptoir réchaud 2 portes et 4 lampes-réchaud, 1 extincteur Strike, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Joliette, COUR SUPÉRIEURE, no: 705-05-000919-822. CAISSE POPULAIRE DE TERREBONNE partie demanderesse —vs— LES AMEUBLEMENTS J.G. PAIEMENT INC & AL.S. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 avril 1983 à 10:30 heures. Au: 2754 Cantin, à Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de JEAN-GUY PAIEMENT & GHISLAINE LOSLIER-PAIEMENT saisis en cette cause, consistant en: meubles de ménage divers, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, district de Joliette, COUR SUPÉRIEURE, no: 705-05-000919-822. CAISSE POPULAIRE DE TERREBONNE partie demanderesse —vs— LES AMEUBLEMENTS J.G. PAIEMENT INC. & AL.S partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 avril 1983 à 10:00 heures. Au: 2692 boul. Ste-Marie, à Mascouche, district de Joliette seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES AMEUBLEMENTS J.G. PAIEMENT INC. saisis en cette cause, consistant en: 10 tables à café, 1 système de son Juliette, 1 lot de radios assortis, 2 sécheuses, 1 étagère, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: LAURENT SOLARI, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 24 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-059346-820. OFFICE DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC partie demanderesse —vs— LES ENTREPRENEURS BUCARO INC. partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 10:30 heures. Au: 6225 Jean-Talon est = 4, à St-Léonard, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES ENTREPRENEURS BUCARO INC saisis en cette cause, consistant en: 1 paymaster, 1 cuisinière électrique, 1 radio AM/FM Realistic, 1 machine à écrire IBM beige, 1 bureau en bois, 2 filières 4 tiroirs, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier DE L'ÉTUDE: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, no: 505-27-003393-835, 505-27-003767-820. LA REINE partie demanderesse —vs— RICHARD GOSSELIN partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 12:30 heures. Au: 1206 Cartier, à Chambly, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD GOSSELIN saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Bradford avec table sur roulettes, 1 récepteur AM/FM Juliette avec lecteur cassettes 8 pistes, 1 table tournante BSR, 2 enceintes acoustiques. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: NORMAND POISSANT, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, no: 505-27-003987-814, 505-27-006994-827. LA REINE partie demanderesse —vs— RICHARD DROLET partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 avril 1983 à 12:00 heures. Au: 6962 Rhéaume, à Anjou, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RICHARD DROLET saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif Toshiba 21" couleur, 1 téléviseur console couleur Philips, 1 table brune 2 tiroirs, 1 sofa brun 3 places de bois et brun, 1 fauteuil beige et brun, 1 pouf beige et brun. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-058487-823. FRANK KURZICK, demandeur -vs- JEAN-MARIE LEBEAU, défendeur. Le 8 avril 1983, à 14:00 heures au lieu d'entreposage du gardien au No 8135 rue Langelier en la cité de St-Léonard et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, lesbiens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Chrysler Station Wagon 1977, No. de série: CP46T7D182211,Imm. 362-S-987, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ LESSARD, huissier 842-9192. Montréal, le 26 mars 1983.

Province de Québec, District de ST-HYACINTHE COUR SUPÉRIEURE No: 750-05-000735-828. CAISSE POPULAIRE BOURGJOLI, demanderesse -vs- DAME PAULINE DESLANDES, défenderesse. Le 7 avril 1983, à 14:00 heures au domicile de la défenderesse au No 323, 8ème Rang, en la cité de St-Valérien, district de Bedford, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 2 téléconteurs, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. REJEAN CHAILLE, huissier, 288-8988. Montréal, ce 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, no: 500-02-011497-810. VILLE DE LAVAL partie demanderesse —vs— IRVING BELOFF partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 10:00 heures. Au: 4082 Mackenzie, à Chomedey Laval, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de IRVING BELOFF saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur Sears portatif, 1 système de son Electrophonic, 1 air climatisé Electrohome, 1 air climatisé Westinghouse, 1 laveuse et 1 sécheuse G.E., 1 automobile Plymouth Colt 1976, de couleur bleue, plaque = 162S641 Qué. 82, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Iberville, COUR PROVINCIALE, no: 755-02-001436-828. MOGITO LTÉE partie demanderesse —vs— LES SERRES P. SCARDERA ENR. & PAUL SCARDERA partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 13:30 heures. Au: 850 De Touraine, à Boucherville, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de LES SERRES P. SCARDERA ENR. & PAUL SCARDERA saisis en cette cause, consistant en: 1 génératrice de marque N F Magnate, 1 vaporisateur à insecticides, 1 réfrigérateur Léonard, 1 table de billard et accessoires, 2 congélateurs (1 de marque McClary, 1 de marque Sylvania), 1 humidificateur Hanscraft, 1 téléviseur Philco 20" noir et blanc, 1 stéréo receiver Pioneer, 1 meuble stéréo Electrohome, 1 panache de chevreuil (tête et 2 pattes), et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: JEAN-MARC GRENIER, huissier de l'État: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPERIEURE, No: 500-05-021133-820. BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE, demanderesse —vs— DANIEL GIRARD, défendeur. Le 7 avril 1983, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 3345 Boul. Cartier, apt. 403 en la cité Laval (Chomedey), district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Volks 1981 Rabbit Diesel, série: 1VWRG0174BV113100. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, 24 mars 1983.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR SUPÉRIEURE, No: 750-05-000735-828. CAISSE POPULAIRE BOURGJOLI, demanderesse —vs— DAME PAULINE DESLANDES, défenderesse. Le 7 avril 1983, à 14:30 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 315, 8ième Rang, en la cité de St-Valérien, district de Bedford, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisi en cette cause, consistant en: 1 maison mobile blanche et brune de marque Versaille. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 23 mars 1983.

Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR SUPÉRIEURE, No: 750-05-000735-828. CAISSE POPULAIRE BOURGJOLI, demanderesse —vs— DAME PAULINE DESLANDES, défenderesse. Le 7 avril 1983, à 15 heures au lieu d'entreposage de la défenderesse au No 321, 8ième Rang, en la cité de St-Valérien, district de Bedford, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 maison mobile verte avec garage. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-002300-812. CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC, demanderesse —vs— FERNAND MALO, défendeur. Le 6 avril 1983, à 12 heures au domicile du défendeur au No 1237 rue Des Bouleaux, en la cité de LaPlaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac, 1 camion Pick-up Ford, 1 trailer, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-047954-826. HYDRO-QUÉBEC, partie demanderesse —vs— RAYMONDE LEFEBVRE, partie défenderesse. Prenez avis que le 6 avril 1983 à 10:30 heures Au: 2264 Séguin = 6, à Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RAYMONDE LEFEBVRE saisis en cette cause, consistant en: 1 appareil lecteur de cassettes Sanyo, 1 amplificateur am-fm Sanyo, 1 table tournante Sanyo, 2 haut-parleurs Sanyo, 1 téléviseur couleur Sylvania 20", 1 aspirateur Electrolux Special 50, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: RICHARD LARIVIÈRE huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-016975-821. BANQUE FÉDÉRALE DE DEVELOPPEMENT, partie demanderesse —vs— GUISEPPE IANNIDINARDO, partie défenderesse. Prenez avis que le 6 avril 1983 à 11:00 heures Au: 4373 St-Martin, à Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GUISEPPE IANNIDINARDO saisis en cette cause, consistant en: four tournant 8 tablettes avec moteur électrique et brûleur, 1 malaxeur à pâte avec moteur, 1 balance à pâte, 1 trancheuse à pain, 1 comptoir d'étalage réfrigéré 8' de haut, 1 caisse enregistreuse Victor, 1 congélateur 6' avec 2 portes coulissantes, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: CHARLES PAQUETTE, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél.: 284-1148). Montréal le 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-05-025029-835. G.U.S. CANADA INC./DIVISION WOODHOUSE, demanderesse —vs— CHANTAL BLAIS, défenderesse. Le 7 avril 1983, à 10 heures au lieu d'entreposage du gardien, au No 1200 rue Amherst, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 set de chambre colonial, 1 système de son, et mobilier de maison. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-002299-816. CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC, demanderesse —vs— FERNAND MALO, défendeur. Le 6 avril 1983, à 12 heures au domicile du défendeur au No 1237 rue Des Bouleaux, en la cité de LaPlaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac, 1 camion Pick-up Ford, 1 trailer, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-002303-816. CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC, demanderesse —vs— FERNAND MALO, défendeur. Le 6 avril 1983, à 12 heures au domicile du défendeur au No 1237 rue Des Bouleaux, en la cité de LaPlaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac, 1 camion Pick up Ford, 1 trailer, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Joliette, COUR PROVINCIALE, No: 705-02-002302-818. CORPORATION DES MAÎTRES ÉLECTRICIENS DU QUÉBEC, demanderesse —vs— FERNAND MALO, défendeur. Le 6 avril 1983, à 12 heures au domicile du défendeur au No 1237 rue Des Bouleaux, en la cité de LaPlaine, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Pontiac, 1 camion Pick-up Ford, 1 trailer, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPRIEURE, No: 500-02-011900-832. LELAKO INC., demanderesse —vs— JAMES CARRIÈRE, défendeur. Le 6 avril 1983, à 14:00 heures au domicile du défendeur au No 5055 rue Notre-Dame, = 301, en la cité de Laval (Chomedey) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 t.v. couleur portative Sony avec support; 1 divan matériel; 1 ensemble stéréo; 1 table de bout. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROLAND BOURDAGES, huissier BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, 24 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-003749-822. LUBJICA KRALJEVIC, demanderesse —vs— ANNE HANLEY, défenderesse. Le 12 avril 1983, à 13:00 au domicile de la défenderesse au No 8117 rue Centrale, en la cité de LaSalle, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 sofa, en bois beige, matériel fleuri; 1 fauteuil en bois, beige matériel fleuri; 3 tables à lampe dessus en marbre. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, 24 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-12-120024-827. LISE ROY, demanderesse —vs— RICHARD GIROUX, défendeur. Le 11 avril 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur au No 291 rue Soupras, en la cité Ile Bizard, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 générateur de marque N F Magnate, 1 vaporisateur à insecticides, 1 réfrigérateur Léonard, 1 table de billard et accessoires, 2 congélateurs (1 de marque McClary, 1 de marque Sylvania), 1 humidificateur Hanscraft, 1 téléviseur Philco 20" noir et blanc, 1 stéréo receiver Pioneer, 1 meuble stéréo Electrohome, 1 panache de chevreuil (tête et 2 pattes), et autres biens meubles. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL PAQUETTE, huissier BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, 24 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-048500-784. THE ROBERT SIMPSON MONTREAL LTD., demanderesse —vs— MARIO LIBOIRON, défendeur. Le 5 avril 1983, à 11 heures au domicile du défendeur, au No 105 rue Milton, app. 102, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléconteur Philips, 1 stéréo Juliette, 1 télécouleur Quasar, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 23 mars.

Province de Québec, District de Richelieu, COUR PROVINCIALE, No: 765-02-000561-823. GEORGES BOISSELLE, MICHEL LAVALLÉE, MARC RODRIGUE, demandeurs —vs— BENOIT LAVOIE, défendeur. Le 7 avril 1983, à 10 heures au domicile du défendeur au No 130 rue De La Barre, app. 804, en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 téléconteur Toshiba, 1 manteau en loup, mobilier de maison, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RÉJEAN CHAILLE huissier, 288-8988. Montréal, ce 23 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-043093-827. PRÊT À PORTER LABERT V. LTÉE, demanderesse —vs— YOLANDE TRUDEAU LINGERIE NOUS DEUX INC., défenderesse. Le 7 avril 1983, à 14:00 heures au domicile de la défenderesse, au No 785 rue De Rousillon = 206 en la cité de Longueuil, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur meuble Toshiba; 1 huit pistes stéréo Magnasonic 2 boîtes de son; 1 moulin à coudre meuble Singer. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier (842-9192). Montréal, le 26 mars 1983.

Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-045611-824. UNI-CHEQUE INC., demanderesse —vs— MAURICE CHAMPAGNE, défendeur. Le 5 avril 1983, à 11:00 heures au domicile du défendeur, au No. 244 rue St-Charles en la cité de St-Roch de l'Achigan, district de Joliette, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Trans-Am 1980 de couleur blanche, no. plaques 1982/7681.255, no. série 2 W87TAN119090 & acc. Conditions: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN ROY huissier (842-9192). Montréal, le 26 mars 1983.

Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, COMMISSION DE LA SANTÉ ET DE SÉCURITÉ DU TRAVAIL, demanderesse —vs— JOHNNY KARTSAKIS & PAOLOS KARTSAKIS (Restaurant du Jour & Restaurant Lever du Soleil), défendereurs. Le 6 avril 1983, à 13:00 heures à la place d'affaires des défendeurs au No. 5416 rue Iberville en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs, saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse = 61571881; 1 frigidaire à bière, 4 portes & acc.; 1 frigidaire 4 portes & acc.; équipements divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (842-9192). Montréal, le 26 mars 1983.

Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Joliette, No: 705-02-000797-829. LA CAISSE POPULAIRE ST-DAMIEN DE BRANDON, demanderesse —vs— MICHEL DUC, défendereur. Le 7 avril 1983, à 10:30 heures au domicile du défendeur, au No. 12301 rue Langelier = 4 en la cité de Montréal-Nord, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur, saisis en cette cause, consistant en: 1 auto Ford Granada blanche 1975, = série/5E831I143251, licence Qué. 82/318S927 & acc.; 1 T.V. couleur RCA XL-100 & acc.; 1 moulin à coudre Beaver & acc.; effets mobiliers divers, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ANDRÉ PELLETIER, huissier (842-9192). Montréal, le 26 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-016067-824. DAME ELLEN JOHNSTON, partie demanderesse -vs- RAYMOND LAFRANCE "COUVREURS CANADIENS & ASS", partie défenderesse. Prenez avis que le 8 avril 1983 à 10:00 heures Au: 3285 St-Jacques ouest, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RAYMOND LAFRANCE, COUVREURS CANADIENS & ASSOCIÉS saisis en cette cause, consistant en: 1 plieuse à métal, 1 coupeuse à métal, 1 grande plieuse à métal, 1 monte charge avec moteur, 1 machine à écrire manuelle Facit, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: DENIS ST-LOUIS, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél: 284-1148). Montréal, le 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-019658-820. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- DORVAL FOOD GARDEN SERVICE LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 6 avril 1983 à 10.00 heures Au: 358 Dorval, à Dorval, district de Montréal, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DORVAL FOOD GARDEN SERVICE LTÉE saisis en cette cause, consistant en: 1 caisse enregistreuse NCR, 1 malaxeur Hobart, 1 tranche-viande Berkel, 1 réfrigérateur 3 portes, 1 four micro-onde Litton, 1 caisse enregistreuse électronique, 1 réfrigérateur 6 portes et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél: 284-1148). Montréal, le 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No: 500-05-007607-821. SOUS-MINISTRE DU REVENU DU QUÉBEC, partie demanderesse -vs- DORVAL GARDEN FOODS SERVICES LTÉE, partie défenderesse. Prenez avis que le 6 avril 1983 à 10.00 heures au 358 Dorval, à Dorval, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de DORVAL GARDEN FOODS SERVICES LTD saisis en cette cause, consistant en: 1 réfrigérateur 6 portes, 1 plaque chauffante, 1 réfrigérateur 4 portes, 1 four à pizza Bakers, 1 poêle au gaz, 1 congélateur blanc, 1 malaxeur à milk shake, 1 platine à cassettes, 1 bar en L en bois, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: PAUL RENAUD, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél: 284-1148). Montréal, le 23 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, COUR PROVINCIALE, No: 750-02-000518-82. HUILES BELOEIL ST-HILAIRE, partie demanderesse -vs- JEAN-PAUL LALIBERTÉ, partie défenderesse, BAR SALON LE FRICOT, tierce-saisie. Prenez avis que le 7 avril 1983 à 13:00 heures au 3175 Bélanger est, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de BAR SALON LE FRICOT saisis en cette cause, consistant en: 1 table de billard Valley, 1 table électronique Space Invaders, 2 boîtes de son Allegro, 1 réfrigérateur 3 portes, 1 air conditionné, 1 orgue Hammond, 1 machine à cigarettes Smokeshop, 1 réfrigérateur Bélanger, 1 poêle Garland 6 ronds, 1 plaque et 1 four, 1 table tournante, 1 récepteur Olympia, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. Renseignements: HENRI DESCOTEAUX, huissier de l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers (no. tél: 284-1148). Montréal, le 23 mars 1982.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-006209-819. BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE, demanderesse — vs — ROBERT CHARLAND & JOCELYNE BOUCHARD, défendeurs. Le 7 avril 1983, à 13 heures au domicile des défendeurs au No 2017 rue Goyer, en la cité de Laval (Chomedey) district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets des défendeurs saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile Ford 1979, série : 9B8ZF168706; 1 t.v. console couleur Hitachi, 1 mobilier de salon, 2 morceaux, style québécois; 1 table de bout en bois; 1 table de centre en bois; 1 aspirateur Electrolux & acc. Power Nozzle & coffre. Conditions ARGENT COMPTANT. Informations : ROLAND BOURDAGES, huissier BABIN, BOURDAGES ET DECOSTE, 842-5291. Montréal, 24 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-034633-821. ROBERT LANIEL, demandeur — vs — AUTOMOBILES MONTRÉAL-EST INC., défenderesse. Le 6 avril 1983, à 12 heures à la place d'affaires de la défenderesse au No 3000 rue Bélanger est, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en : 1 Cadillac 1977, brun, série : 6S69R70491072; 1 Cadillac 1974, bleu convertible, série : 61.G7S4Q438260; etc... Conditions : ARGENT COMPTANT. Informations : PIERRE LABRÈCHE : huissier BABIN, BOURDAGES ET DECOSTE, 842-5291. Montréal, 24 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-018348-818. LE NOUVEAU BOTTIN LOCAL INC., demanderesse — vs — GEORGE Z. KHOURY, défendeur. Le 11 avril 1983, à 13 heures au domicile du défendeur au No 4421 rue Van Horne, en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 t.v. 20", couleur Philipps, 1 sofa, 1 love seat, matériel jaune; 1 fauteuil. Meubles de ménage et articles d'usage. Conditions : ARGENT COMPTANT. Informations : DANIEL PAQUETTE, huissier BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, 24 mars 1983.

Province de Québec, District de Saint-Maurice, COUR PROVINCIALE, No.: 410-02-00479-813. CAISSE D'ÉCONOMIE DES TRAVAILLEURS DE BEAUHARNOIS, demanderesse — vs — GUY LECOMPTE, défendeur. Le 12 avril 1983, à 10 heures au domicile du défendeur au No 67 rue St-Joseph, en la cité Valleyfield, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile de marque Plymouth Fury 1974, série : P1.41K4D184844 couleur : brun, 1 fournaise à huile Bélanger, couleur jaune. Conditions : ARGENT COMPTANT. Informations : DANIEL PAQUETTE, huissier BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, 24 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-035358-820. SOCIÉTÉ D'ÉNERGIE CANTERRA LTÉE, demanderesse — vs — GILLES LUSSIER, défendeur. Le 7 avril 1983, à 14 heures au domicile du défendeur au No 1322 rue Ethier en la cité Laval (Chomedey) district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en : 1 automobile de marque Dodge 1979, modèle : Aspen, série : NL41G913117701. Conditions : ARGENT COMPTANT. Informations : ROLAND BOURDAGES, huissier BABIN, BOURDAGES & DECOSTE, 842-5291. Montréal, 24 mars 1983.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-050041-82-6. ABRASICORP ET ÉQUIPEMENT INC., Partie demanderesse —vs— JOSEP PIETRACUPA, Partie défenderesse. Le 06/04/83 à 10:30 heures au 8646 - 10e avenue, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Josep Pietracupa saisis en cette cause, consistant en: 1 photocopieur de marque Copyforx, 1 soudeuse électrique de marque Miller; 1 scie électrique de marque Brown Bavary, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de mars 1983.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-056591-82-4. CAISSE POP. ST-JEAN BAPTISTE DE MTL., Partie demanderesse —vs— DENIS GOSSELIN, Partie défenderesse. Le 07/04/83 à 12:00 heures, au 4058, Rivard, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Denis Gosselin saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile 1977, no. de série: CL41M7D216703 de marque Chrysler. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. GAÉTAN HOULE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de mars 1983.

Canada, Province de Québec, GREFFE DE LA PAIX, District de Montréal, No: 500-27-019673-82-3. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE DE QUÉBEC, Partie demanderesse —vs— JOSÉ M. HERNANDEZ, Partie défenderesse. Le 06/04/83 à 10:00 heures, au 2160 rue André Ouimet, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Jose M. Hernandez saisis en cette cause, consistant en: 1 set de salon 2 morceaux; 1 enregistreuse à bobine de marque Sony; 1 récepteur de marque Sansui, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. ROGER JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de mars 1983.

Canada, Province de Québec, GREFFE DE LA PAIX, District de Montréal, No: 500-27-025764-82-2. LA REINE, Partie demanderesse —vs— SHIRAL MODES LTD, Partie défenderesse. Le 05/04/83 à 11:00 heures, au 1110, rue Beaulac, St-Laurent, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de Shiral Modes Ltd. saisis en cette cause, consistant en: 6 machines à coudre de marque Pfaff; 6 machines à coudre de marque Rimoldi; 3 machines U.S. de marque Blindstitch, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. CLAUDE VILLENEUVE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de mars 1983.

Canada, Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, No: 500-05-022639-82-5. M. CAMMISANO ET AL, Partie demanderesse —vs— TRANSMISSION A.A.A. INC., Partie défenderesse. Le 07/04/83

AVIS PUBLICS

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-005130-829, LA REINE, Partie demanderesse -vs- NORMAND CABANA, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 14:30 heures, au: 543 Daniel, à St-Amable, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de NORMAND CABANA saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur G.E. avec antenne RCA et base en bois et arborite, 1 amplificateur Pioneer, 2 haut-parleurs Sony, 1 table tournante EDS, 2 lampes chromées style futuriste. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. RICHARD LARIVIERE, huissier (Tél.: 284-1148). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 540-27-001317-823, LA REINE, Partie demanderesse -vs- SERGE MÉNARD, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 avril 1983 à 19:00 heures au: 372 Curé Boivin = 7, à Roisbriand, district de Terrebonne seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de SERGE MÉNARD saisis en cette cause, consistant en: 1 caméra Lordox, 1 projecteur 16mm Keystone, 2 fauteuils en chirette brune, et autres biens meubles. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. ALAIN RICHER, huissier (Tél.: 284-1148). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-019785-816, LA REINE, Partie demanderesse -vs- CLAUDE THÉRIAULT, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 avril 1983 à 11:00 heures, au: 20 Lapalme = 2, à St-Basile le Grand, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CLAUDE THÉRIAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur portatif noir et blanc Admiral, 1 téléviseur portatif noir et blanc Sears. Conditions: PAIEMENT COMPTANT, PIERRE PAUL HAINAULT, huissier (Tél.: 284-1148). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-003619-823, LA REINE, Partie demanderesse -vs- ANDRÉ TREMBLAY, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 13:30 heures, au: 4010 Forester, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de ANDRÉ TREMBLAY saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur portatif Hitachi. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier (Tél.: 284-1148). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-016523-814, LA REINE, Partie demanderesse -vs- RANDALL MORROW, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 12:00 heures au: 1271 Robillard, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de RANDALL MORROW saisis en cette cause, consistant en: 1 stéréo incorporé dans un meuble en bois de marque Viking, 1 divan de style canadien ainsi qu'un sofa, 1 chaise de maître brune. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier (Tél.: 284-1148). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-022183-819, LA REINE, Partie demanderesse -vs- UPINDAR THIND, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 10:30 heures, au: 4442 Bellerive, à Carignan, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de UPINDAR THIND saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur couleur console Hitachi, 1 congélateur Coldspot, 1 laveuse et 1 sécheuse Kenmore, 2 filières à 4 tiroirs Commodore, 1 automobile de couleur brune de marque Chevrolet modèle Chevelle 1975, plaque = 549M432 Que. 82, et autres biens. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier (Tél.: 284-1148). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 mars 1983.

Canada, Province de Québec, district de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 755-27-002601-823, LA REINE, Partie demanderesse -vs- CAROLE THÉRIAULT, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 8 avril 1983 à 10:30 heures au: 1882 Bonaparte = 2, à St-Hubert, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de CAROLE THÉRIAULT saisis en cette cause, consistant en: 1 voiture de marque Chevrolet modèle Chevelle, de couleur brune, 2 portes, plaque = 8691,92B Que. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. JACQUES FORTIER, huissier (Tél.: 284-1148). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-001794-826, LA REINE, Partie demanderesse -vs- GUY PRENOVOST, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 6 avril 1983 à 10:00 heures, au: 25 Grant, à Longueuil, district de Montréal seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de GUY PRENOVOST saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile de marque Mazda GLC de couleur noire, plaque = 4031,102. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. JEAN-MARC GRENIER, huissier (Tél.: 284-1148). De l'Étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 mars 1983.

Canada, Province de Québec, District de Montréal, GREFFE DE LA PAIX, No.: 505-27-002161-827, LA REINE, Partie demanderesse -vs- JEAN-MARC QUESNEL, Partie défenderesse. PRENEZ AVIS que le 7 avril 1983 à 10:00 heures. Au: 6849A Louis Dupire, à Montréal, dit district, seront vendus par autorité de justice, les biens et effets de JEAN-MARC QUESNEL saisis en cette cause, consistant en: 1 téléviseur Eaton Viking, 1 automobile de marque Pontiac modèle Yellow Bird, de couleur jaune, plaque = 8591,139 Que. 82. Conditions: PAIEMENT COMPTANT. HENRI DESCOTEAUX, huissier (Tél.: 284-1148). De l'étude: Paquette, Rocheleau, Dion, Grenier & ass., huissiers. Montréal, le 22 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-045253-825 GREENE AVE BUILDING INC. demanderesse -vs- ERIC FINLEY, défendeur. Le 7 avril 1983 à 11:00 heures au lieu d'entreposage du défendeur au No 1310 rue Greene, 8e étage, en la cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: ameublement et équipement de bureau. Conditions: ARGENT COMPTANT. JEAN CARON, huissier 288-6317, Montréal, 26 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-042451-828 MONKLAND DRIVE YOURSELF LTÉE, demanderesse -vs- ITALO MEDIC INC., défenderesse. Le 7 avril 1983, à midi à la place d'affaires de la défenderesse au No 6341 rue Fabre en la cité et district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: équipement et ameublement de bureau, 1 Pontiac 1977 et acc., coffre à outils, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317, Montréal, 26 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-048100-817 BANQUE NATIONALE DU CANADA, demanderesse -vs- ANDRÉ ROBILLARD, défenderesse. Le 7 avril 1983, à 11:30 au domicile du défendeur au No 11707 rue Pigeon en la cité Montréal-Nord district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 horloge grand-père Western Germany, machine à écrire IBM électrique, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317, Montréal, 26 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No 500-02-001-596-837 BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, demanderesse -vs- SYLVIE BOIVIN, défendresse. Le 6 avril 1983, à 10:00 heures au domicile de la défenderesse au No 1499 rue Valois en la cité de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: une automobile de marque Volks Rabbit 1978 brune accidentée à l'arrière. Conditions: ARGENT COMPTANT. MICHEL FISET, huissier 288-6317, Montréal, 26 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE No 500-05-007 364-829 POISSONNERIE ET BOUCHERIE LUSITANA LTÉE, demanderesse -vs- 102589 CANADA LTÉE, demanderesse. Le 6 avril 1983, à 14:00 heurs à la place d'affaires de la défenderesse au No 111 et 115 est rue St-Paul en la cité de Montréal, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 lot de 25 tables en bois, 1 lot de 102 chaises, 1 caisse enregistreuse électronique, 1 lot de vaisselle de restaurant, 1 lot d'ustensiles de restaurant, 1 lot de verres de restaurant, réfrigérateurs, congélateurs, tables, comptoirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2481, Montréal, 26 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No: 500-02-000601-836, ATELIER DE PHOTOCOMPOSITION MODERNE A.L. INC. Demanderesse -vs- IMPRIMERIE LITHOSCRIBE INC. Défenderesse. Le 7 avril 1983, à 15:00 heures, à la place d'affaires de la dfenderesse au No 54 rue Montée du Moulin, Laval-des-Rapides en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Copieuse Minolta Ep510, 1 Agrandisseur Kenco, 1 Automobile Chevelle Malibu Station Wagon, Imm. F305-783 No de série: 1G1AT35K8BD506350, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier (Tél.: 842-9192). Montréal, le 26 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 02-030318-823, PAUL G. UNTERBERG, Demandeur -vs- VOYAGES ESPAGNE LTÉE. ET AL, Défendeurs. Le 7 avril 1983, à 14:00 heures, au domicile du défendeur MIGUEL FERNANDEZ au No 4871 rue Victoria en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur MIGUEL FERNANDEZ saisis en cette cause, consistant en: 1 T.V. couleur port. Sons & Acc. et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. JERRY TURCOTTE, huissier (Tél.: 842-9192). Montréal, le 26 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR PROVINCIALE, No.: 500-02-002620-834, DELPHI REALTIES CO. LTD. Demanderesse -vs- DAME RENA LEVY, Défenderesse. Le 7 avril 1983, à 14:00 heures, au domicile de la défenderesse au No 1389 rue Franklyn Dr., Chomedey en la cité de Laval et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderesse saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile AMC Hornet Im. 308-S168, 1 T.V. couleur RCA avec base, et meubes de ménage, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RINO RINALDI, huissier (Tél.: 842-9192). Montréal, le 26 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-000955-839, YALE PROPERTIES LIMITÉE, Demanderesse -vs- WELLS MICHAEL INC. Défenderesse. Le 7 avril 1983, à 11:00 heures, à la place d'affaires antérieure de la défenderesse au No 1210 rue sherbrooke ouest, Penthouse Floor en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de la défenderese saisis en cette cause, consistant en: 1 Lot d'équipement de bureau assorties, 1 Humidificateur Électrobome, 1 Bureau exécutif 3 tiroirs, etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. RICHARD GAUTHIER, huissier (Tél.: 842-9192). Montréal, le 26 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No.: 500-05-012996-805, DAME ROSALIE JAEGER, Demanderesse -vs- DRAGOSCH NEUMAN, Défendeur. Le 7 avril 1983, à 11:00 heures, au domicile du défendeur au No 3847 rue Henri Julien en les cité et district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 Automobile Datsun 1970 Imm. Qué-1979, 383-P237, etc. 1 T.V. couleur et meubles de ménage etc. Conditions: ARGENT COMPTANT. ROMÉO LOISELLE, huissier (Tél.: 842-9192). Montréal, le 26 mars 1983.

Province de Québec, District de Montréal, COUR SUPÉRIEURE, No 500-05-007-364-829, POISSONNERIE & BOUCHERIE LUSITANA LTÉE, demanderesse -vs- 102589 CANADA LTÉE & DAVID DIAS, défendeurs. Le 6 avril 1983, à 13:00 heures au domicile DAVID DIAS du défendeur au No 1122 rue Dominion en la cité Greenfield Park, district de Montréal seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets du défendeur saisis en cette cause, consistant en: 1 automobile Concorde A.M.C. 1979 licence F410764 1982, 1 Peugeot 1976 licence 142S762, 1982, 1 téléviseur couleur Philips 26" et meubles de ménage. Conditions: ARGENT COMPTANT. DANIEL BOILEAU, huissier 849-2481, Montréal, 26 mars 1983.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-000230-834

LE GROUPE COMMERCE COMPAGNIE D'ASSURANCES,
Partie demanderesse
—vs—
LES CARROSSERIES D'AUTOMOBILES A & J MONTRÉAL INC.,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR

A: LES CARROSSERIES D'AUTOMOBILES A & J MONTRÉAL INC.

Vous êtes par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours suivant la présente publication.
Une copie de la déclaration et du bref d'assignation a été laissée au greffe de cette Cour à votre intention.
VEUILLEZ AGIR EN CONSÉQUENCE.
MONTRÉAL, ce 23 mars 1983.
MARCELLE AUBRY
PROTONOTAIRE ADJOINT

Mes Pépin, Létourneau & Ass.
500, Place d'Armes, suite 2200
Montréal, P.Q.
Tél.: 284-3553

Canada, Province de Québec, GREFFE DE LA PAIX, District de Montréal, No: 500-27-019222-81-1. PROCUREUR GÉNÉRAL - PROVINCE DE QUÉBEC, Partie demanderesse —vs— PARGO FLOORING LTD. Partie défenderesse. Le 06/04/83 au 7967 De l'Épée, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de PARGO FLOORING LTD. saisis en cette cause, consistant en: 1 camion immatriculé: 255-S-970 de marque Ford; 1 bureau en bois; 1 calculatrice de marque Olivetti, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. DANIEL JOBIN, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de mars 1983.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-038808-82-5. CIE GEN. DE CONSULTATION FINAN. Partie demanderesse —vs— YVES MARTINEAU, Partie défenderesse. Le 06/04/83 à 13:00 heures au 7440 Pie IX, Montréal, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de YVES MARTINEAU saisis en cette cause, consitant en: 4 polisseuses de marque Wagner; 1 four de marque Mobilum; 1 sableuse à air de marque Ruemelion etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. GASPARD GRANATA, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poirevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de mars 1983.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-047906-82-6. LES ASSURANCES D'AMOURS & FILS INC., Partie demanderesse —vs— M. ANDRÉ GOSSELIN, Partie défenderesse. Le 07/04/83 à 13:00 heures, au 18 rue Dufferin, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de M. ANDRÉ GOSSELIN saisis en cette cause, consitant en: 1 T.V. couleur portative de marque Sears; 1 ens. de salon 2 morceaux; 1 vaisselier, etc. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. HENRI JUNEAU, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de mars 1983.

Canada, Province de Québec, COUR PROVINCIALE, District de Montréal, No: 500-02-006612-82-9. J. GUERETTE INC, Partie demanderesse —vs— RECOUVREMENT FINANCIER CANADIEN, Partie défenderesse. Le 06/04/83 à 11:00 heures au 7083 rue Jarry, suite 218, Ville D'Anjou, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de RECOUVREMENT FINANCIER CANADIEN saisis en cette cause, consitant en: 1 photocopieur de marque Savin-880, 3 dactylos électriques de marque I.B.M.; 1 support sur roulette pour photocopieur. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, giguère. Montréal, ce 22ième jour de mars 1983.

LES PRODUITS FORESTIERS H.B. LTÉE
H. B. FORESTRY PRODUCTS LTD.

AVIS est par les présentes donné que la compagnie LES PRODUITS FORESTIERS H. B. LTÉE/H. B. FORESTRY PRODUCTS LTD., constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, et ayant son siège social dans la cité de Montréal, demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives de la province de Québec, la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
DATÉ à Montréal ce 1er mars 1983.
RUDICK, POSMAN, TANNENBAUM, LIEBMAN, STRASSER & KREINDLER
Procureurs de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-005171-835

GILLES ST-PIERRE,
Demandeur en garantie
—vs—
MARCEL DRAPEAU
—et—
JEAN-CLAUDE CORBIN,
Défendeurs en garantie
PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur en garantie JEAN-CLAUDE CORBIN, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation en garantie, déclaration en garantie, bref d'assignation principal, déclaration principale et avis selon l'art. 119 A C.P.C., a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par le défendeur en garantie, de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 24 mars 1983.
DOMINIQUE DI BERNARDO,
Protonotaire-Adjoint

MES ALARIE, GAGNÉ
4 Place du Commerce, suite 550
Ile des Soeurs, Montréal, Québec
H3E 1J4
Tél.: (514) 765-3551.

Canada, Province de Québec, COUR SUPÉRIEURE, District de Montréal, No: 500-05-010742-80-9. GIOVANNI LOGI, Partie demanderesse —vs— GIOVANNI MAGGIORE, Partie défenderesse. Le 07/04/83 à 10:00 heures au 7755 Blaise Pascal, Rivières des Prairies, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de GIOVANNI MAGGIORE saisis en cette cause, consitant en: 1 automobile 1980, no. de série 1Z878-A-S402672 de marque Chevrolet Corvette. CONDITIONS: ARGENT COMPTANT. RICHARD FONTAINE, huissier (288-0211). Information: Linteau, Villeneuve, Miller, Lortie, Poitevin, Giguère. Montréal, ce 22ième jour de mars 1983.

Avis est donné que Normand Palardy & Fils Inc., résidant et domicilié au 2415, rang St-Simon à Ste-Madeleine, comté de St-Hyacinthe, détenteur du permis M-508710 D-002, région 06 s'adressera à la Commission des transports du Québec, dans le but d'obtenir l'autorisation de transférer son permis en faveur de M. Gaston Messier, résidant et domicilié au 1550, rue St-Simon à Ste-Madeleine, P.Q. comté de St-Hyacinthe région 06 conformément aux dispositions de l'article 30 du règlement sur les règles de pratique et de régie interne de la C.T.Q.
Tout intéressé peut introduire une opposition ou une intervention dans les 5 jours qui suivent la deuxième parution dans les journaux.
1ière parution: 25 mars 1983
2ième parution: 26 mars 1983

AGENCE DE COMMERCE J L MUNDET LTÉE
J L MUNDET TRADE AGENCY LTD.

AVIS EST DONNÉ que AGENCE DE COMMERCE J L MUNDET LTÉE/J L MUNDET TRADE AGENCY LTD, une corporation constituée en vertu de la Loi des compgnies et ayant son siège social en la Ville de Mont-Royal, s'adressera au Ministère des Consommateurs, coopératives et institutions financières pour obtenir la permission d'abandonner sa charte, conformément aux dispositions de la Loi des compagnies.
DATÉ À MONTRÉAL, ce 26ième jour de mars 1983.
KING, HABERKORN
Procureurs de J L Mundet Trade Agency Ltd.
Agence de commerce J L Mundet Ltée

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

TRIBUNAL DE LA JEUNESSE
(Chambre de l'adoption)

NO: 500-43-000072-83

A: Oleg Frantsevich Derks
ORDONNANCE

Le Tribunal ordonne à Oleg Frantsevich Derks de comparaître au Tribunal de la jeunesse du district de Montréal situé au 410 est, Bellechasse le 10 mai, 1983 à 9:30 a.m. et vous informe qu'un avis de la demande de placement concernant l'enfant Vadim Olegovich né le 30 octobre 1970 a été déposé à votre intention au greffe de l'adoption dudit tribunal.
Vous êtes de plus avisé qu'à défaut de vous présenter à la date ci-haut mentionnée et de proposer vos moyens de contestation et les demandes que vous entendez faire valoir, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement par défaut.
Montréal, le 16 mars 1983.
Lucille Rouiller
Greffier-adjoint

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE TERREBONNE

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES DU DISTRICT DE TERREBONNE
NO: 700-12-007983-823

ROBERT DESCHATELETS,
Requérant
—vs—
YVETTE VANIER,
Intimée

La Cour ordonne à l'intimée, YVETTE VANIER, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Terrebonne, à Saint-Jérôme.
Vous êtes de plus avisée qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Saint-Jérôme, le 21 février 1983.
(s) A. Brunet
Registraire-Adjoint C.S.T.
Division des Divorces

Me Germain Champagne, avocat
407 rue McGill
suite 300
Montréal, Qué. H2Y 2G3
Procureur du requérant

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

Avis est par les présentes donné que MENICA ZAURRINI, domiciliée et résidant au 2470, rue Demeules, dans la Cité de Duvernay, Laval, District de Montréal, s'adressera au Lieutenant Gouverneur en conseil dans la Province de Québec afin de changer son nom en celui de MARIA ZAURRINI.
Montréal, ce 11 mars 1983.
ZAURRINI & SEMETEYS
Procureurs de la Requérante,
MENICA ZAURRINI.

PRENEZ AVIS QUE la requérante NESS FEED & TRUCKING ENTERPRISE INC., détentrice du permis M-300423, s'adresse à la Commission des Transports du Québec, afin d'être autorisée à agir comme voiturier remorqueur, pour tirer les remorques et/ou semi-remorques vides ou chargées, propriété ou en possession légale de R.S. ALLISON & SONS LIMITED, détentrice du permis M-301430, laquelle à titre de roulier demande un permis de courtier réciproque. Ce service sera effectué en vertu de toutes les clauses du permis de roulier.
Elle invoque également l'article 85 pour que la décision devienne en vigueur avec effet instanter.
Tout intéressé peut introduire ou une opposition ou une intervention dans les cinq (5) jours qui suivent la deuxième parution dudit avis en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 505 Sherbrooke est, Montréal, Que., H2L 1K2.
1ère parution: le 25 mars 1983
2e parution: le 26 mars 1983
PAQUETTE & ASSOCIÉS
Me Céline Trudeau

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-123056-834

MARIE EVELYNE MIRTHRIDATE ANTOINE
Requérante
-vs-
ISAAC ANTOINE,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé ISAAC ANTOINE est, par les présentes, requis de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la publication. L'intimé est aussi requis de se présenter à la Cour le 24ème jour de mai 1983 pour la Requête pour mesures provisoires. Une copie de la Requête en Divorce et de la Requête pour mesures provisoires a été laissée au Greffe des Divorces. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier ou de produire votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.
DOMINIQUE DI BERNARDO P.A.
YVES BOISROND
1003 est, Mont-Royal
Suite 101, Montréal
Procureur de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE BEAUHARNOIS

COUR SUPÉRIEURE
Chambre de la Famille
(Divorces)

NO: 760-12-5086-834

CHARLES HOWARD KIRBY, résidant et domicilié au 427 Main Road Hudson, district de Beauharnois,
Requérant
c.
DAME ANDRÉE FOREST, adresse inconnue, dernière adresse connue: 135 Deguine app. 601, Ville St-Laurent, District judiciaire de Beauharnois,
Intimée
ORDONNANCE

La Cour ordonne à l'intimée, de comparaître dans un délai de 60 jours à compter de la date de la première publication de la présente ordonnance dans: "LE DEVOIR".
Prenez avis qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention au greffe des divorces du district de Beauharnois.
Vous êtes de plus avisée qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
À Valleyfield, ce 11 mars 1983.
(S) THÉRÈSE LAMBERT
Registraire des divorces

Massé, Gingras, Savage, Laberge
157 rue Victoria, Suite 101
Valleyfield, P. Qué.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 26 janvier 1983 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à BARTROL OF CANADA LIMITED a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Laval le 14ième jour de mars 1983, sous le numéro 522767.
Ce 23ième jour de mars, 1983.
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-121083-827

CLAUDE FORGET,
Requérant
—vs—
ROLLANDE LAROCHELLE,
Intimée

La Cour ordonne à l'intimée, ROLLANDE LAROCHELLE, de comparaître dans un délai de soixante (60) jours suivant la publication de la présente ordonnance.
PRENEZ AVIS qu'une copie de la requête en divorce a été déposée à votre intention augreffe des divorces du district de Montréal, à Montréal.
Vous êtes de plus avisée qu'à défaut par vous de signifier ou de déposer votre comparution ou votre contestation dans les délais prévus, le requérant pourra obtenir contre vous un jugement de divorce par défaut accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.
Montréal, ce 9 février 1983.
(S) Me Marcelle Aubry P.A.
MARCELLE AUBRY
Me Germain Champagne
407 rue McGill
suite 300
Montréal, Qué. H2Y 2G3
Procureur du requérnt.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR PROVINCIALE

NO: 500-02-002433-832

J.P. CHARBONNEAU AUTOS LTÉE,
Partie demanderesse
—vs—
ROBERT BOUCHARD,
Partie défenderesse
PAR ORDRE DE LA COUR:

Le défendeur, ROBERT BOUCHARD, d'adresse inconnue, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente (30) jours, à compter de la présente insertion.
Une copie du bref d'assignation, déclaration et avis selon l'art. 119 A C.P.C., a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal, à son intention.
Faute par le défendeur de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement par défaut, avec les mêmes conséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 23 mars 1983.
JOHANNE TELLIER, Protonotaire-Adjoint
MES CYR & GLOBENSKY
11905, est Notre-Dame, suite 310
Pointe aux Trembles, Québec
H1B 2Y4
Tél.: 645-2212

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE

NO: 500-12-123059-838

MARGUERITE LOMINY,
Requérante
—vs—
JEAN-MARC FRANTZ NOËL,
Intimé
PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé, JEAN-MARC FRANTZ NOËL, d'adresse inconnue, est par les présentes, requis de comparaître dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la présente insertion.
Une copie de la requête en divorce, affidavit, certificat, déclaration et avis, a été laissée au bureau de la direction générale des greffes, soit au 1 est, rue Notre-Dame, en la ville de Montréal à son intention.
Faute par l'intimé, de comparaître dans ce délai STATUER sur la demande et PRONONCER jugement irrévocable de divorce, avec les mêmes cnséquences, qu'à la suite d'un débat contradictoire.
MONTRÉAL, ce 24 mars 1983.
ME MARCELLE AUBRY,
Protonotaire-Adjoint

ME JEAN SAULNIER
7190 St-Denis
Montréal, P.Q.
H2R 2E2
Tél.: 273-3551

Voir aussi en pages 29 et 31

Avis est par les présentes donné que la corporation MAISON CUBAINE COIN TROPICAL INC. demandera au ministre des Institutions financières et Coopératives la permission d'obtenir sa dissolution.
I.Allard
Président de la corporation

AVIS est, par les présentes donné conformément à l'article 31 de la Loi des Pouvoirs Spéciaux des Corporations (L.R. 1977, c.p. 16) que la garantie créée par les actes de fidéicommis comportant privilège, hypothèque, nantissement, cession et transport, exécutés par MÉTALLURGIE PELCHAT INC. en faveur de FIDUCIE DU QUÉBEC et reçus devant Me Georges Laflamme, notaire à St-Romuald et enregistrés au bureau de la Division d'enregistrement de LÉVIS les 28/05/80 sous le numéro 239505 et le 09/07/82 sous le numéro 257233 sont devenus exécutoires.
FIDUCIE DU QUÉBEC,
FIDÉICOMMISSAIRE EN VERTU
DUDIT ACTE DE FIDÉICOMMIS.

"Le Bureau des Tarifs du Québec dépose une échelle de taux pour le transport de marchandises générales consistant en des articles de papier de St-Hyacinthe à ailleurs dans la Province. Il s'agit d'une restructuration des taux résultant en une augmentation de 6% négociée avec l'expéditeur, plus l'incorporation du carburant. Le tout comporte des diminutions et/ou augmentations variant entre -14% et +10%."
Première publication: le 26 mars 1983
Deuxième publication: le 28 mars 1983

AVIS DE CHANGEMENT DE NOM

AVIS est donné que Richard Michael Blumenthal, étudiant, demeurant et domicilié au 7053A, rue Guelph, dans la cité de Côte St. Luc, District de Montréal, s'adressera au Ministre de la justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de RICKY MICHAEL.
MONTRÉAL, ce 21 mars 1983.
LAROCHE, BOYANER & SEPINWALL
Procureurs du requérant

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ARTICLE 80(4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

MICHEL MARTIN, soudeur, domicilié et demeurant au 8 Besset, à St-Mathias, Province de Québec (J0L 2G0)
Failli.

AVIS est par les présentes donné que MICHEL MARTIN a fait cession de ses biens le 22ième jour de mars 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour d'avril 1983, à 10:00 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1 Place Ville-Marie, suite 3210, à Montréal, Province de Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 24ième jour de mars 1983.
PAUL BERTRAND
Syndic

Normandin Barrière+Cie affilie à Deloitte Haskins & Sells
syndics
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (514) 861-9311

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE
ATICLE 80 (4)

DANS L'AFFAIRE DE LA FAILLITE DE:

RADIATEUR D'AUTOS TASCHEREAU INC., une compagnie dûment constituée selon la Loi sur les Sociétés Commerciales Canadiennes, ayant son siège social et sa place d'affaires au 845 Verchères, à Longueuil, dans la Province de Québec (J4K 2Y8)
Débitrice.

AVIS est par les présentes donné que RADIATEUR D'AUTOS TASCHEREAU INC. a fait cession de ses biens le 22ième jour de mars 1983 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 7ième jour d'avril 1983, à 9:30 heures de l'avant-midi, au bureau du syndic soussigné, 1 Place Ville-Marie, suite 3210, à Montréal, Province de Québec.
DATÉ DE MONTRÉAL, ce 24ième jour de mars 1983.
PAUL BERTRAND
Syndic

Normandin Barrière+Cie affilie à Deloitte Haskins & Sells
syndics
Édifice de la Banque Royale du Canada,
1, Place Ville-Marie, suite 3210
Montréal, Québec (H3B 2W3)
Tél.: (

LA BOÎTE À ÉCHOS

Un concert-bénéfice avec la chanteuse Céline Dion, le groupe mexicain Marimba Nandayapa et le mime Pierre Bernier aura lieu le samedi 26 mars à 20 h à l'auditorium du cégep Édouard-Montpetit, 945 chemin Chambly, à Longueuil. Le concert est organisé par les Clubs Optimistes, district centre du Québec, en collaboration avec l'Association québécoise de la fibrose kystique et les Jeunesses musicales du Canada. Renseignements : 672-3015.

■

Woyzeck de Buchner sera présenté à l'École nationale de théâtre jusqu'au 26 mars, par les finissants des sections anglaises d'interprétation et de production. À Montréal, les représentations auront lieu au Monument-National, 1182, boul. Saint-Laurent, à 20 h.

■

Les *orgues Notre-Dame* présentent, dimanche le 27 mars à 15 h le sixième et dernier concert de la saison. L'organiste invité sera M. Anthony King. Au programme, des oeuvres de Walter, Bach, Dietrich, Schumann et Saint-Saens. Le concert aura lieu à la chapelle du Sacré-Coeur, au 426, rue St-Sulpice.

■

Samedi soir 26 mars, la série *Musique de chambre Allegra* présentera son troisième concert de la saison à 20 h à la salle Pollack.

■

La saison 1982-83 des *Grands Concerts* de Radio-Canada prend fin le jeudi 31 mars à la salle Claude-Champagne avec un récital mettant en vedette trois membres du quatuor Amadeus et le flûtiste Michel Debost. Ce concert sera retransmis en direct sur les ondes de CBF-FM et débutera exceptionnellement à 20 h. Billets gratuits à compter du 28 mars à la maison de Radio-Canada. Renseignements: 285-2690.

■

Jusqu'à samedi, *l'Association canadienne des photographes et illustrateurs en publicité* (1420, rue Notre-Dame ouest, Montréal) tient son exposition annuelle à la Place Victoria. On y présente une centaine de travaux de photographes et illustrateurs professionnels tels Michel Gontran, J.-Christian Knaff, Michel Pilon, Philippe Beha, etc.

■

Au *Musée d'art de Saint-Laurent* (615, boul. Sainte-Croix, à Saint-Laurent), exposition sur la conception et la réalisation du grand retable en bronze créé pour la chapelle du Sacré-Coeur de l'église Notre-Dame de Montréal.

■

Anthony Bliss, directeur du *Metropolitan Opera* de New York, a annoncé ces jours derniers sa décision de se retirer à l'expiration de son contrat actuel, en 1985. Agé de 70 ans, Anthony Bliss dirige le Metropolitan Opera depuis 1949.

Armand Lanoux meurt à 69 ans

PARIS (AFP) — Le romancier français Armand Lanoux, membre de l'Académie Goncourt (jury du principal prixlittéraire français), est décédé cette semaine à son domicile parisien des suites d'un cancer, à l'âge de 69 ans.

Armand Lanoux, né à Paris le 24 octobre 1913, aurit débuté sa carrière comme employé de banque, puis devint dessinateur de sujets pour boîtes de bonbons, jusqu'en 1931. Entre 1932 et 1934 il faisait de la représentation en livres de luxe. Il fut également artiste peintre et instituteur, puis journaliste.

Homme de lettres depuis 1943, producteur d'émissions radiophoniques et télévisées depuis 1949, Armand Lanoux devint membre de l'Académie Goncourt en 1969.

— Auteur de nombreuses oeuvres, il a écrit notamment: « La Nef des fous », « Classe du matin », « Colporteur », « Les Lézards dans l'horloge », « Bonjour Monsieur Zola » en collaboration avec Pierre Mac Orlan, « Le Commandant Watrin », « Le rendez-vous de Bruges », « À quoi jouent les enfants du bourreau », « Quand la mer se retire ». En 1967 il publiait « Maupassant, le bel ami », « Adieu la vie, adieu l'amour », en 1976.

Armand Lanoux avait obtenu le prix Interallie (prix littéraire français réservé aux journalistes) en 1956, pour le « Commandant Watrin » et le prix Goncourt en 1963 pour « Quand la mer se retire ».

Demers

Suite de la page 23

sins — plus « philosophiques » — de la série *Lieux et couleurs* dont les deux galeries ont eu l'heureuse idée d'accrocher quelques spécimens.

D'autre part, la nature même des boîtes — toutes de plexiglas et, parfois, à peine visibles — qu'utilise Demers enrichit les propositions de la multiplicité des angles de vision qu'elles permettent et aussi des espaces virtuels qu'elles créent au gré des déplacements du regardeur ou des changements de la lumière. Et cette précarité des choses, plus en accord avec la thématique de l'exposition, compense la fixité de leur mise en scène et la relative opacité des architectures, même ouvertes.

Enfin, les *courts moments* de Denis Demers sont aussi de très beaux moments. On se rappelle peut-être que, lors de l'affaire Corridart, le même François-Marc Gagnon qui signe le texte d'accompagnement de l'exposition avait lancé au juge Desluariers : « La beauté, votre Honneur, c'est passé de mode ! » Or, il arrive que la beauté reparaisse dans l'art contemporain. Elle remplit alors la fonction d'un relais qui donne envie de pénétrer plus avant dans l'oeuvre, et elle est plus excitante que jamais...

(Les deux expositions se terminent le 10 avril, et il vaut mieux en commencer la visite par la galerie Aubes 3935).

Annonces classées 286-1200

■ Aides domestiques

Dame mature et chaleureuse avec références pour garder enfant 4 ans et entretien maison, Ville Mont-Royal, 8h30 à 18h00. $165/semaine. 731-1367 soir en semaine. 28-3-83

■ Ameublements

Ensemble salle à manger, 10 pièces, en chêne fini antique, style "Jacobean", importation d'Angleterre. Aussi paire d'étagères du même style. Tél.: 489-3182 28-3-83

ENSEMBLE de chambre à coucher 8 morceaux fini orme, style contemporain, aussi bibliothèque vitrée fini noyer. 284-1713. 28-3-83

■ Antiquités

ANTIQUITÉS QUÉBÉCOISES AUTHENTIQUES: table réfectoire, berçante, armoire à panneaux soulevés, moules à sucre, petite table à traverse, et quelques autres pièces. 482-0755 28-3-83

DIRECTEUR DE MUSÉE, recherche propriétaires de collections de toute sorte en vue de la publication du 1er numéro gratuit de la revue "Le Collectionneur Québécois". Petite annonce gratuite (achat, vente, échange, etc...) avec tout abonnement. Écrire à: Le Collectionneur Québécois, C.P. 190, Ste-Anne de Beaupré. G0A 3C0 28-3-83

VENTE DE MEUBLES ANTIQUES: service de vaisselle Royal Doulton pour 8, pupitre en chêne, glacière canadienne, sofa victorien, armoire canadienne, tableaux, etc... vendredi, samedi, dimanche de 8 à 18 h. 1027 Berri. 28-3-83

ENCAN D'ANTIQUITÉS dimanche le 27 mars à 13h00. Ensemble de salle à manger 9 morceaux victorien en noyer, banc-paterre en chêne, armoire en pin (portes à panneaux soulevées), commode victorienne en acajou, chaises pressed-back, armoire en pin (couleur d'origine et clous de forge), tapis d'Orient (noués à la main) plusieurs petites tables en acajou, meubles de rotin, ensemble de salon 3 morceaux à tête de lion, ainsi qu'un bel éventail de vaisselle et de nombreux autres items. Christian Richer encanteur, 4 rue Renaud, Shawbridge, 1-224-5346. 28-3-83

ATTENTION
Encan d'antiquités à tous les dimanches à 13 h au: 155 boul. de l'Industrie, St-Mathieu de Beloeil, Sortie 112, Trans-Canadienne.
Pour informations:
Langlois & Frères Inc.
464-2755
28-3-83

■ A partager

BEL APPARTEMENT 5½ sur Edouard-Montpetit, $225 tout compris. 381-7276 (travail) ou 342-0860 après 6 h. 30-3-83

■ Appartements demandés

PERSONNE TRANQUILLE recherche de préférence: un logement, au 2e, 3-4½, près du métro, non-meublé, sans cuisinière ou réfrigérateur. Jean-François au: 521-7867. 28-3-83

JE RECHERCHE à Outremont un 1½ ou 2½ pièces, 1er juillet, chauffé, tout compris, loyer raisonable. 738-9056. 28-03-83

■ Appartements/logements

RUE CHERRIER, 3½ chauffé, près métro Sherbrooke, $350/mois. 527-5789 01-04-83

CEDAR, 2 pas hôpital Général de Montréal, 1½-3½-4½. Concierge 935-5321. 29-3-83

AHUNTSIC, près métro, 7 pièces, chauffé, cuisine rénovée, boiseries naturelles, cachet antique, ensoleillé, 3 balcons, libre 1er septembre, $625/mois. 388-8456 28-3-83

LUXUEUX appartement rénové, centre-ville, 5 minutes du métro, face au futur parc Viger, occupation 1er avril, 2 c.c., 1½ s.b., $850-/mois, électricité en sus. 277-3404, soir et w.e. 28-3-83

OUTREMONT, condominium de luxe, 2 chambres, 2 salles de bains, 1500 p.c., air conditionné, $1000/mois, occupation 1er juillet. 272-9106. 28-3-83

ANJOU, haut de duplex détaché, 5½ pièces, non chauffé, $520. 353-4148 28-3-83

V.M.R., grand 4½ à louer, près gare, $456, à compter de avril. Après 18h: 697-9993, 738-6979 28-3-83

OUTREMONT, 4½ chauffé, eau chaude, cuisinière, réfrigérateur, $500. libre. 272-5961. 28-3-83

6092 HUTCHISON, très grand 7½, entièrement rénové, non chauffé, libre immédiatement, $625. Jour: 738-5483, 495-4770, soir: 323-6253. 28-3-83

LENNOX 6412, luxueux haut de duplex, coin, frontière Outremont-Côte-des-Neiges, 7½, chauffé, moderne, 2 salles bains, près Université de Montréal, balcons, équipé. $775. 737-3189. 28-3-83

HULL APPARTEMENT luxueux, "Les Jardins du Château", tout inclus sauf ameublement et téléphone. 4½ grandes pièces, $625. Occupation juillet. 1-(514)-349-1733. 28-3-83

OUTREMONT, 4½ moderne, bien situé, béton armé, intercom, ascenseur, cuisinière, réfrigérateur, chauffage eau chaude. 766-0470, 272-0351. 28-3-83

À SOUS-LOUER, 1er mai, Plateau Mont-Royal, 5½ rénové, grande terrasse, laveuse, sécheuse inclus, $367 non chauffé, réduit mai/juin. 524-1488 28-03-83

PARC-LAFONTAINE, 8 pièces, restauré, $500, non chauffé, 1er juillet, Mme Lapierre, (418) 687-0151 soir, (418) 643-1954 jour. 31-03-83

N.D.G., près métro Villa Maria, 7½, bas duplex, chauffé, foyer, cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle, garage, jardin, boiseries, état impeccable, 1er juillet. $790/mois. 486-4195. 05-04-83

GRAND 8 récemment rénové, rez-de-chaussée, rue Rachel face au PARC LAFONTAINE, disponiblie le 1er avril. Terrasses, installation laveuse/sécheuse, chauffage individuel, $625 par mois. 523-2340. 28-03-83

SNOWDON, haut duplex 6½, chauffé, cuisinière au gaz, réfrigérateur, tapis, cuisine rénovée, remise, taxe d'eau, $525, libre 1er mai. 365-6941 28-03-83

CENTRE-VILLE, près Métro Sherbrooke. Trois grands huit pièces avec chauffage central individuel. Logement libre pour acheteur. Pas d'agent. 523-2222 de 10 h à 20 h lundi au vendredi. 28-3-83

■ Appartements/logements

A PROXIMITÉ Radio-Canada, métro Beaudry et U.Q.A.M., 6½, 2ème, partiellement rénové, cachet ancien, planchers bois franc, rue tranquille. $450 non-chauffé (chauffage électrique). Cuisinière, réfrigérateur, lave-vaisselle à vendre. 525-9911. 5-4-83

BOULEVARD ST-JOSEPH EST, luxueux logement 4½, rénové, boiseries naturelles, cachet antique, ensoleillé, 2 balcons, sécurité, près métro, libre, chauffé. $500/mois. 522-8497. 9-4-83

■ Auto

AUDI QUATRO 83, spécial $39,500, auto phénoménale, 4 roues motrices, 3 différentiels, 13 000 km, partait état. Comme neuve. Doit être vendue pour raisons familiales. Accepterais très forte valeur d'oeuvres d'art en échange. Appelez 382-8443, demandez Marie-France Alves. Lundi à vendredi de 9 à 4 h 30. 28-03-83

SUPER VOLKS 73, $500, tél: 733-1984 avant 19.30 h 28-03-83

■ Bateaux à vendre

NIAGARA 31 — 81 diesel, 4 voiles. 1-839-3269 28-03-83

■ Bureaux à louer

COIN SHERBROOKE St-Hubert, tout rénové, de 200 à 2000 p.c., près métro, 825 est Sherbrooke, stationnement 667-4336, 276-5203 23-4-83

ÉDIFICE PROFESSIONNEL, bureau d'environ 1700 p.c., idéal pour médecins, avocats, comptables, etc... Situé au 580 rue St-Georges 5-6, à St-Jérôme. Libre 1er juin, informations (418)527-2638 28-3-83

■ Chalets à louer

VAL-DAVID, privé, luxueux, foyer, sauna, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, 3 chambres à coucher, saison $2500. 665-2540. 27-03-83

VAL-MORIN, luxueux chalets, neufs, 3-5-6 chambres, tous équipés, bord lac, plage sable, patio, foyer intérieur / extérieur, lave-vaisselle, bar, sauna, télévision. 525-0962, 527-5903, 1-819-322-6095 21-4-83

MAISON DE CAMPAGNE sur bord du lac, 15Km de Ste-Agathe, foyer, lave-vaisselle, laveuse-sécheuse, 2 étages, 5 c.c., 2 s.b., terrain 5 acres, juin à mi-septembre. $4400. 861-4665, 819-326-1285. 28-03-83

PETITE MAISON QUÉBECOISE sympathique, bord du lac Supérieur (Mont-Tremblant), rez-de-chaussée (séjour, cuisine, s. bain) 1 seule grande pièce à l'étage. Idéal pour couple. Saison $2000. 276-5738 28-3-83

A ST-JOSEPH DE LA RIVE, comté Charlevoix, près du fleuve, terrain 20 000 p.c. Tél. (418)439-2538. 29-3-83

■ Chalets à vendre

ORFORD-SUR-LE-LAC, chalet hiver-été, idéal pour couple, plage, tennis, équitation sur le site, ski alpin et de randonnée, vue magnifique. Eastman (514) 297-2828 28-03-83

PERCÉ: 2 chalets, vue superbe du rocher Percé de l'Île Bonaventure, etc.. Prix $25,000 (sans agent). Inf.: 273-9609 après 18h. 28-03-83

■ Chambres à louer

PIED-À-TERRE, Ahuntsic près métro, face à la rivière, personne honnête, tranquille et propre. $35/semaine. 388-2160. 28-03-83

■ Copropriétés à vendre

CÔTE-DES-NEIGES, 4½ rénové, près métro et centre d'achats, hyp. 11½% juin 85, $26,500 à $29 500, mensualité à partir de $275, tout compris. Visite 7 jours, 376-1401, 725-2700. 28-3-83

N.D.G., 5½, calme et spacieux, 1300 p.c., bel édifice, près des services. 487-7414. 28-3-83

"C'EST HUIT, nous sommes trois ami(e)s tous d'instruction supérieure. Nous aimons la vie paisible et la bonne mangeaille. Au centre-ville, nous avons rénové une maison centenaire dans une aire historique. Il y a 6 logements, soleil 3 côtés, des foyers, et de belles boiseries que nous avons décapées. Au sous-sol il y a un grand bain tourbillon, un sauna et un coin vivoir. Il y aura une serre sur le toit. Nous cherchons 3 acheteurs qui vont s'intégrer à notre groupe. ($90 000 et +) Tél.: 934-0841 29-3-83

CÔTE-DES-NEIGES, 3790, ch. Côte Ste-Catherine, luxueux 4½ et 5½, près métro et centre d'achats, hyp. 11½% juin 85, prix $39 000 et $45 000, mensualité à partir de $356 tout compris. Visite libre samedi et dimanche 13 à 17h. Semaine sur rendez-vous. 376-1401, 725-2700. 28-3-83

CENTRE-VILLE
Luxueux condominiums en pierre 6½ — 5½, de $55 000 à $62 000. Ouvert aux visiteurs dimanche le 27 mars de midi à 3h p.m. 1231 St-Christophe à deux pas du métro Berri.
521-0121, 287-9534.
28-3-83

VIEUX-MONTRÉAL, vous cherchez un appartement à votre mesure! Appelez: 873-7503 de 9 à 17 h sur semaine soir et w.e, 849-9001. Pour appartement de luxe, au dernier étage de P.M.V., vue superbe, très tranquille, construction de qualité, cheminée, 5 pièces dont 2 chambres. Prix 1981 $135,000 28-3-83

OUTREMONT: 6 pièces, rue Bloomfield, 1er étage avec sous-sol, rénovation 1978, libre 1er juillet. $60,000 pas d'agent. 849-3014 message. 28-03-83

CONDO 2,000 pi. car., 2 étages, rue Bonsecours, Vieux-Montréal. Tél: 656-0190 après 6 heures. 02-04-83

COPROPRIÉTÉ INDIVISE, libre 1er juillet 83, 2e étage, triplex excellente condition, rue Dollard, Outremont, 7½ pièces, 4 chambres fermées, place de garage, $52,000. 276-6242. 28-03-83

OUTREMONT, Royal York, 4e, ensoleillé, spacieux, 1450 p.c., solarium, foyer, boiseries de chêne, $115 000. Pas d'agent. 272-9826 28-03-83

C.D.N., Édouart Montpetit, face à U. de M., 6 pièces, $57 000, lire 1er juillet. 739-0498, 733-2043, 342-1503 30-03-83

OUTREMONT, 433 ouest St-Joseph coin Querbes, 3½ pièces, dernier étage,occupation, 866-1919, 271-6674. 28-03-83

ÎLE DES SOEURS, Pyramide 77, 3½ pièces, très ensoleillé, occupation immédiate « MURB » 866-1919, 271-6674 28-03-83

VIEUX-LONGUEUIL, condominium Le Square, près métro, centre d'achats. 1400 p.c., 2 niveaux, garde-robe de cèdre, tapis, 1½ s.b. Espace rangement et garage. Côté soleil, piscine intérieure, sauna. Agent s'abstenir. 679-1988. 28-03-83

■ Copropriétés à vendre

NAPOLÉON (centre-ville) logement 4½ sur 2 étages, environ 900 p.c., rénovations exclusives et personnalisées, cour intérieure, $40 000. 844-1863, 849-4004. 28-03-83

NAPOLÉON (centre-ville) logement d'environ 900 p.c. avec possibilité d'organiser l'espace selon vos besoins et vos goûts personnels, à partir de $25 000. 489-4004, 842-3656. 28-03-83

OUTREMONT, 1er et 2ème rénovés, 3 et 4 chambres fermées. $63 000 et $60 000. Pour visite: 276-7011. 28-03-83

MONTRAL-NORD, 5½, 16e, côté du soleil, Particulier. 658-6845. 30-03-83

BUREAUX À VENDRE
700 à 2000 p.c.
Près du centre des affaires et du palais de justice
LE COURS LE ROYER
VIEUX MONTRÉAL
844-9341 - 288-6179
28-3-83

■ Cours

ANTIGYMNASTIQUE (méthode Bertherat), découvrez le langage de votre corps, offrez-vous un outil pour retrouver harmonie et bien-être. Session de 10 semaines à compter du 4 avril. Rens.: 527-1055. 28-03-83

COURS DE FRANÇAIS
— Privé, à domicile.
— Rattrapage, recyclage.
— Préparation aux examens.
— Niveau élémentaire, secondaire, collégial.
— Professeur expérimenté.
272-1379, 334-9018, entre 10h et 18h.
29-03-83

COURS DE MATHÉMATIQUES
—Rattrapage, recyclage.
—Préparation aux examens.
—Niveaux secondaire et collégial.
—Professeur qualifié.
—Pédagogue d'expérience.
276-9632 28-3-83

■ Demande d'emploi

TRAVAILLEUSE SOCIALE ET INFIRMIÈRE cherche emploi temps partiel (3-4 jours/semaine) dans secteur connexe, 9 ans d'expérience. 523-9763. 28-03-83

FEMME 40 ans recherche emploi à temps plein dans le secteur des arts. Expérience du marché de l'art, formation en arts plastiques, connaissance de la dactylo, facilité à transiger avec le public, bilingue, possède une voiture.
Écrire à: Dossier # 692
C.P. 158, Succ. Delorimier
Montréal (Québec)
H2H 2N6
28-3-83

■ Déménagements

À BAS PRIX, appelez Pierre Déménagements, en tout genre, estimation gratuite. 937-9491. J.N.O.

VOTRE conseiller en petits et gros déménagements, service rapide, qualité, courtoisie, bon prix. Demandez Jean-Paul 670-7729. Miami (Édouard): 1-305-759-0055. J.N.O.

ACCEPTERAIS déménagements de tous genres. Spécialité: apareil électriques. Assurances. Bien-être social accepté. Téléphone 253-4374. J.N.O.

DISPONIBLE en tout temps pour déménagements. Spécialité cuisinière, réfrigérateur. Local et longue distance. Aussi emballage, entreposage et assurance complète. Permis M304695, 253-3275. J.N.O.

■ Divers

ACHÈTERAIS fichier du Guide Portage. Tél.: 272-7249 (jour) ou 277-7349 (soir). 28-03-83

Faites réparer vos horloges à sonnerie
Travail très soigné et garanti. Longue expérience.
671-1530
28-3-83

Monsieur Baignoire®
Reémaille sur place
baignoires, lavabos, tuiles à la couleur désirée.
ESTIMATION GRATUITE **336-1133**
980 Ouimet, Ville St-Laurent 28-3-83

■ Entretien-réparations

MÉNAGE D'APPARTEMENT
PROFITEZ DE VOS TEMPS LIBRES
Trois ou quatre heures nous suffisent pour vous libérer du fardeau du ménage.
Service hebdomadaire ou bihebdomadaire à un prix trop bas pour s'en passer.
SECTEURS: Outremont, Plateau Mont-Royal et Centre-Ville.
481-7473
Aides-Ménagères
Le Plumeau Inc.
28-3-83

■ Copropriétés à vendre

OUTREMONT
Ouvert aux visiteurs
Bernard coin McEachran, appartements à vendre:
— 6½, 3 chambres à coucher, 1350 p.c.
— 5½, 2 chambres à coucher, 1235 p.c.
Prix à partir de $75 000.
Visite: Dimanche 27 mars de 15 à 17 heures,
s'adresser au: **1530, avenue Bernard**
appartement #9
Outremont
271-6674 — 866-1919 28-3-83

■ Instruments de musique

A VENDRE CLAVECIN français. Hubbard, 2 claviers. (514)683-3764 ou (819)377-1990. 28-03-83

« Clavecins, virginals, faits par Laurent Fouilland, R.R. 2, Racine, J0E 1Y0, (514) 532-3976. » 28-03-83

■ Maisons à louer

OUTREMONT "EN HAUT", luxueuses maisons de ville de 3 étages. Prix $1200/mois, comprenant chauffage, taxe d'eau, déneigement, entretien des gazons et garage intérieur. 340-9646. 1-4-83

ST-LAMBERT, cottage détaché avec garage, 9 pièces, foyer, avenue Walnut, $600/mois, non chauffé, bail d'un an, références exigées. 672-7903 28-03-83

PRÈS DE THE BOULEVARD, adorable maison semi-détachée, très éclairée, 7 pièces, 2 s.b., s/s fini,, grand living room — salle à diner, tapis m/m, foyer, lave-vaisselle, four encastré, laveuse, sécheuse, jardin, stationnement. $900/mois Après 17 h: 933-5143. 28-03-83

■ Occasions d'affaires

BONJOUR — Je suis Murielle une gérante de Lady Finelle, si vous cherchez un emploi pour le printemps, à temps partiel, il y a des ouvertures dans ces régions pour entrevues demander Thérèse: 353-9156, Tétreauville, Jacqueline: 645-5825, P.A.T., Marie-Reine: 585-8504, Charlemagne, Murielle: 581-6052, Repentigny 28-03-83

■ Oeuvres / objets d'art

HUILE MARC AURÈLE FORTIN, période des années 50, maison sous grands arbres, grandeur 21X26", prix $12 500 ou meilleure offre. 384-4614 28-03-83

ACCEPTERAIS oeuvres d'art de très grande valeur en échange d'une auto Audi Quatro 83, seulément 13 000 km, 4 roues motrices, 3 différentiels, parfait état, comme neuve. Appelez 382-8443, demandez Marie-France Alives. Lundi à vendredi de 9 à 4 h 30. 28-3-83

OEUVRES CONTEMPORAINES de Mill Bolduc et autres, aussi dessin d'Ozias Leduc et autres. Tél: 284-1713. 28-03-83

C.C. ROCHES du LAC
LIVRES et PÉRIODIQUES de COLLECTION
Sur rendez-vous:
(514) 527-7336
28-3-83

■ Offres d'emploi

TECHNICIEN DE SERVICE « NASHUA » Technicien de service avec expérience demandé pour photocopieur à encre sèche et liquide. Auto nécessaire. Appelez M. Merlin: 735-4367, 487-6229 28-03-83

AGENT DE BREVETS bilingue, à temps partiel, expérimenté, 861-4831. 29-03-83

■ On demande

ÉTUDIANT AMÉRICAIN (Université Yale) désire habiter avec famille francophone afin d'améliorer son français. Travaillera en échange de chambre et pension, peut enseigner l'anglais. S'intéresse à la politique, l'histoire, la littérature, aime faire de la bicyclette. Fiable, honnête. Références si désiré. Mi-mai au début juillet. Mark Burde, Box 67, Yale Station, New Haven, Connecticut, 06520, U.S.A. (203) 432-0114. 28-03-83

■ Propriétés à vendre

OUTREMONT, Lajoie et McEachran, 4 chambres, 2 s.b., sous-sol, garage, $250 000. 844-0770 29-3-83

N.D.G., Earnscliffe et Dupuis, duplex, 3 chambres, 2 s.b., foyer, garage, $145 000. 844-0770 29-3-83

AHUNTSIC
BORD DE L'EAU
Bungalow détaché, 7 pièce + sous-sol, construction récente, système d'alarme, piscine Valmar chauffée, terrain 12 400 p. c., 135' de front sur rivière. **381-9524.**
30-3-83

C.D.N., près U. de M., cottage 7 pièces semi-détaché, 4 c.c., $105 000. 739-9454 visite samedi et dimanche 13 h 30 à 16 h 00. 28-3-83

ANJOU: place Chenier, luxueux bungalow, 8 pièces, près du métro, beaucoup d'extra. SHIRLEY BLAINEY 254-4591. LE PERMANENT — COUTIER 28-3-83

ANJOU: split-level, rénové, sous-sol fini, très bien paysager, secteur rechercher. SHIRLEY BLAINEY 254-4591. LE PERMANENT — COURTIER 28-03-83

ST-LAMBERT, cottage 4 chambres, salle à diner, planchers chêne, foyer naturel, 1½ salle de bains, abri d'auto. Du propriétaire 671-5844 28-03-83

OUTREMONT
Sur les flancs du Mont-Royal
4 cottages de grand luxe
- Conception architecturale raffinée.
- 3 chambres à coucher, 3 salles de bains, foyer, garage intérieur double, terrain paysager;
- de $169 000 à $185 000.

Dumas et Brasseur, architectes
845-4402 (jour);
842-1046, 632-8402 (soir).
28-3-83

OUTREMONT, bas de duplex ensoleillé + sous-sol fini, 10½ pièces en tout, 2½ salles de bain, garage, près de parcs, libre juillet, $96,000. 733-8331 28-03-83

OUTREMONT, bas de duplex ensoleillé + sous-sol fini, 10½ pièces en tout, 2½ salles de bain, garage, près de parcs, libre juillet, $96,000. 733-8331 28-03-83

OUTREMONT, cottage rénové, rue Querbes, vente privée, $149 500. 274-5826, visite libre dimanche entre 13 et 16 heures. 28-03-83

DUPLEX 7½-6½-3½, en copropriété ou ensemble. Visites samedi et dimanche, midi à 16 heures. 5910, Dolbeau, 738-5047. 28-03-83

CENTRE $125,000, résidence et magasin tout rénové, présentement vitrerie, près antiquaire. W. Palmer 489-5896. A.E. LePage Courtier. 28-03-83

MASCOUCHE: cottage 7 pièces, foyer, secteur de prestige, $58,500. T. Laporte 667-3333, 471-9132 TRUST GÉNÉRAL, courtier 28-03-83

ST-ANDRÉ EST (ARGENTEUIL)



Ancienne église United en pierre de taille (1927). Partiellement: rénovée — équipée et meublée. Vente nette $75,000. Location: $600 (déductible) par mois avec option d'achat. Rens: **(514) 479-6768. (Pas d'intermédiaire)**
28-3-83

■ Propriétés à vendre

DROLET — DULUTH, maison 4 étages, restaurée, possibilité copropriété, cour arrière, pas d'agent. AM: 484-1306, PM: 288-5903 05-04-83

ST-SAUVEUR: canadienne 81, 6 pièces, bachelor, 2 foyers, bonne construction, aubaine. M. Girard 667-3333, 669-3262 TRUST GÉNÉRAL, courtier 28-03-83

ST-LAURENT: Rue Barré triplex commercial chauffé, revenu $14,580. $120,000. M. Girard 667-3333, 669-3262 TRUST GÉNÉRAL, courtier 28-03-83

ST-LAMBERT — Cottage style, briques, 3-4 c.c. secteur paisible, près village, $88,000.00 Sam Tran 651-9381 TRUST GNÉRAL, courtier 28-03-83

CHOMEDEY — Cottage 8½, cuisine ultra moderne, foyer, garage, piscine creusée. À voir! Cécile Cardin 651-9381 TRUST GÉNÉRAL, courtier 28-03-83

TRIPLEX VICTORIEN rénové, 2 appartements de 4½, 1 appartement de 5½, centre-ville, quartier agréable, arbres bordant l'avenue, rue transversale piétonnière. 843-3630 28-03-83

OUTREMONT, prix réduit, magnifique résidence rénovée pour 2 propriétaires, $285 000. Privée, soir 270-2090 28-03-83

OUTREMONT, duplex détaché 6½ - 7½, très éclairé, garage double, superbe terrasse, s/s fini, possibilité de copropriété, $164 000. 279-9593 28-03-82

OUTREMONT, Maplewood — VUE! Résidence détachée, qualité supérieure, boiseries, plancher marqueterie, s. de bains attenante chambre principale. S/s fini + grenier. J. Brault ou Lillian O'Mara. 934-1818, 488-3331 MONTRÉAL TRUST COURTIER. 28-03-83

WESTMOUNT, visite libre dimanche 2 à 4 h, 54 Summit Cercle, cottage, $450 000. Sonia Collins. 934-1818, 989-1488. MONTRÉAL TRUST COURTIER. 28-03-83

ST-LAMBERT, luxueux condominium, 2 chambres, vue magnifique sur Montréal, excellente hypothèque 10¼ %, idéal pour professionnel. Ruth Zuliani, 672-6450, 671-4363, MONTRÉAL TRUST COURTIER 28-03-83

BROSSARD, spacieux cottage, 4 chambres, dans croissant prestigieux, salle familiale pour réception, construction supérieure, Louis Chartrand 672-6450, 465-9800. MONTRÉAL TRUST COURTIER 28-03-83

TRUST GÉNÉRAL

CDN: Triplex 3 c.c., jardin près parc et université, idéal pour co-prop. **Alice Pelletier, 739-5160.**

OUTREMONT: Duplex 5-7 pces, s.s. aménagé avec 2e cuisine, garages, bon secteur. **M. Trudeau, 731-4338.**

OUTREMONT: Bas de triplex rénové, chauf. élect., plomberie neuve, stat. occupation. **M. Trudeau, 731-4338.**

OUTREMONT: Cottage exceptionnel, 10 pces, grenier, séjour avec terrasse, garage en façade. **M. Asselin, 279-9803.**

OUTREMONT ADJ: Près tous services, 2X7, boiserie, s.s. spacieux, occupation RDC. **M. Asselin, 279-9803.**

PLATEAU MT-ROYAL: face Parc Laf. 2x5", boiserie, bas libre à l'acheteur juil. 83, $98,000. **J. Poissant, 735-6433.**

OUTREMONT, CDN: Vaste choix de duplex, triplex et coprop. **Louise Valois, 733-6681.**

OUTREMONT: 17x4½, 2x3½, chauf. gaz, rev. $79,020., hyp. $25,500. **Pierre Pétrucci, 342-1039.**

OUTREMONT: Condo "Tournesol" luxueux 5½, 2 garages, 10e étage, aussi penthouse 6½, 15e. **P. Pétrucci, 342-1039.**
COURTIER
28-03-83

■ Propriétés à vendre

PIERREFONDS OUEST, site calme, paysager, 3 c.c., sous-sol fini, garage, $59 900. Mme C. Mills 683-1330 28-03-83

Trust Royal
Services immobiliers

CONDOMINIUM RIVE SUD — style townhouse, 3 niveaux entièrement finis, foyer, garage, salle familiale, piscine communautaire à proximité de tous les services, décoration professionnelle. On demande $79,000. JOCELYNE DOSTALER, 463-3731, ou 655-5521.

RIVE SUD — Occasion exceptionnelle 30 minutes de Montréal, canadienne remarquable, par qualité de construction et atmosphère chaleureuse. Vaste pièce de séjour, 2 foyers, 15 arpents de terrain. Bijou à prix très réduit. JOCELYNE DOSTALER 655-5521 ou 463-3731.
28-03-83

COURTIER

■ Sociétés-Loisirs

AMOUR ENR., c'est du sérieux. Notre fort c'est vous aider, notre force notre honnêteté. 1851 est, Sherbrooke, 526-4467. 29-3-83

RENDEZ-VOUS...
...est une agence de rencontre professionelle. Une intervention discrète de notre part vous permettra de nouer des relations avec des gens sérieux. Nous servons exclusivement une clientèle distingué.(Cadres, Professionnels, femmes et hommes d'affaires).
Pour une brochure ou une consultation gratuite, téléphonez au:
282-0058
1117 ouest, rue Ste-Catherine, Suite 108, Heures de bureau: 1:00 PM à 8:30 PM
29-3-83

■ Théâtre à louer

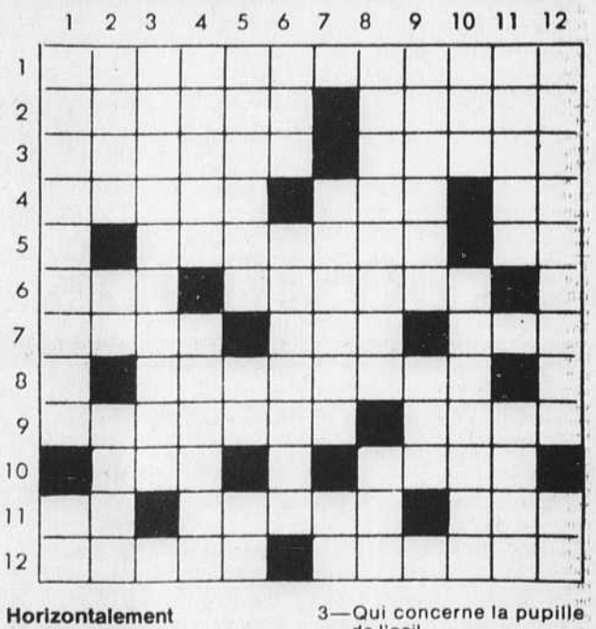
THÉÂTRE D'ÉTÉ À LOUER
467-5849, 464-4420
29-03-83

■ Vacances

ÉCHANGEZ
votre résidence pour des vacances en EUROPE
Economiques, confortables, originales,
Informations gratuites.
Écrire à:
INTERLINK
B. P. 1124, 69203
Lyon, Cedex 01.
FRANCE.
28-3-83

Un mot vous échappe... le petit Robert le rattrape.

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement
1—Qu'on ne peut prévoir.
2—Voyou. — Ion chargé négativement.
3—Habiller. — Poisson.
4—Espèce de saule. — Adolescent admirateur des vedettes de l'écran ou de la chanson. — Patrie d'Abraham.
5—On l'apprécie pour sa fourrure. — St-Valentin.
6—Sorte d'oignon. — Chants funèbres, chez les Grecs et les Romains.
7—Dis qu'une chose n'était pas vraie. — Transpire. — Partie tombante et flottante d'un vêtement.
8—À Rome, sous la République, magistrat qui gouvernait entre deux consultats.
9—État d'une personne ivre. — Vase d'ornement.
10—Terme de tennis. — Instrument pour maintenir des objets qu'on veut limer.
11—Tellure. — Qui n'existe que dans l'imagination. — Plante herbacée, type de la famille des linacées.
12—Massif de maçonnerie adossé à un terrassement. — Certitude qui empêche de se tromper.

Verticalement
1—Elle manque de connaissances. — Technétium.
2—Division de l'année. — Deux. — Couleur.
3—Qui concerne la pupille de l'oeil.
4—Réduite en miettes. — Met au courant des secrets d'un art, d'une science.
5—Ergot des coqs, des chiens. — Tellure. — Petit cube.
6—Animal mou. — Petite balance de précision.
7—État de ce qui est fané. — Le meilleur en son genre.
8—Donner un salaire. — Bienheureux.
9—Recouvre un terrain d'eau. — Terme de tennis.
10—Unité élémentaire d'information. — Courbe non fermée.
11—Nom donné à plusieurs espèces de nénuphars: — Du soir au matin.
12—Agaçante. — Venu au monde.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	I	N	C	L	A	S	S	A	B	L	E	
2	S	O	U	I	L	L	O	N	O	V		
3	T	U	L	L	E	L	A	U	R	E	E	
4	H	G	A	S	C	E	N	S	I	O	N	
5	M	A	S	S	E	R	A	N	S	T		
6	E	T	E	R	O	S	S	E	R	I	E	
7		I	L	E	C	E	O	N				
8	O	N	E	R	E	U	S	E	S	E	L	
9	N	E	C	E	S	S	A	I	R	E	A	
10	G	T	T	M	D	I	S	U				
11	L	A	I

Choc

Suite de la page 17

pui de M. Jean-Pierre Mongeau, commissaire au CRTC. « Cet organisme répondra à une nécessité évidente, a-t-il dit, quand apparaîtront sur le marché les systèmes de diffusion bidirectionnels, commandés par le consommateur. S'il n'y a pas à ce moment une sorte de maison de courtage capable de régler rapidement les problèmes de droits d'auteur, on se trouvera dans un vide juridique qui mènera à un piratage inévitable et irréversible. »

M. Paul Rousseau, de Radio-Canada, et M. Roger Jauvin, de Câblevision Nationale, ont aussi reconnu l'utilité d'un registre national qui recenserait toutes les oeuvres canadiennes de façon informatisée. À leurs yeux, il est urgent de se préoccuper du contenu des nouvelles technologies et de ne pas consacrer toutes les ressources disponibles à la seule quincaillerie de communication.

Selon M. Paquin, la plupart des oeuvres musicales ou littéraires canadiennes ont une vie très courte et tombent rapidement dans l'oubli une fois que l'actualité les a chassées des rayons. « On ne peut pas s'attendre à ce que les compagnies de câblodistribution interactives de demain aillent rencontrer chaque auteur personnellement pour connaître leurs oeuvres passées et négocier des droits d'utilisation. Ce ne serait pas un produit attrayant pour eux . . . »

À plusieurs reprises, les participants ont évoqué le risque culturel que représente la complète liberté de choix que promettent les systèmes de l'avenir. Il ne sera plus possible, par exemple, d'imposer 30 % de contenu canadien comme cela se fait encore à la télévision, la radio ou sur le câble.

« On ne doit pas se faire illusion, dit M. Paquin, l'industrie canadienne du disque a vécu grâce aux exigences du CRTC sur le contenu national à la télévision. Il a fallu produire des disques pour les postes de radio! C'est tellement artificiel qu'il arrive souvent que des oeuvres soient des «succès de radio» même si le disque se vend très mal en magasin. Au naturel, la vraie part canadienne du marché culturel est à peine de 6 % chez les marchands de disques. »

Si on ne peut plus imposer un contenu canadien, la seule solution serait de promouvoir activement les oeuvres canadiennes et de faciliter leur utilisation publique, estime la SGDA. C'est pourquoi elle propose cette espèce de banque de données nationale qui contiendrait une reproduction en haute fidélité de l'oeuvre elle-même en plus des renseignements utiles sur son auteur, ses caractéristiques, etc.

Du même coup, la SGDA espère régler en bonne partie l'autre problème épineux et méconnu que constitue la collecte et la répartition des droits d'auteur. À cet égard, le colloque a longuement traité du piratage des disques et de la difficulté, pour un auteur, de contrôler l'usage qui est fait de son oeuvre.

Il existe certes des ententes internationales, des lois et d'innombrables organismes chargés de surveiller l'utilisation des oeuvres théâtrales, littéraires, musicales et leur reproduction mécanique. Toutefois, ces lois sont rarement adaptées au progrès technologique et leur application demande une bureaucratie écrasante. Même les tribunaux sont souvent beaucoup trop lents pour apporter des correctifs utiles.

D'ailleurs personne ne peut tenir compte, en ce moment, de tous les spectacles qui se donnent partout dans le pays, de tous les auditeurs qui écoutent des pièces musicales à la radio ou des copies magnétophoniques ou magnétoscopiques à domicile. « Les auteurs ont perdu la bataille du câble et de l'audiovisuel, ils ne doivent pas perdre celle de la télématique », souligne M. Paquin.

Selon la SGDA, l'organisme central qu'elle évoque pourrait suivre avec précision l'utilisation des oeuvres codées de son répertoire et rémunérerait l'auteur en conséquence. Elle pourrait aussi utiliser des sondages pour déterminer les oeuvres recopiées à domicile et, éventuellement, répartir avec justice parmi les auteurs les revenus d'une éventuelle taxe de piratage sur les bandes magnétiques vierges ou sur les appareils de reproduction.

Il existe déjà une taxe de ce genre en Allemagne mais la répartition des sommes recueillies fait problème. Statisticiens et actuaires croient pourtant résoudre bientôt la difficulté et identifier quelles sont les oeuvres les plus copiées.

Le ministre fédéral des Communications, M. Francis Fox, a assuré l'auditoire qu'il prendrait leurs suggestions en considération dans la réforme de la loi sur les droits d'auteur qui est déjà en préparation et il a invité le milieu artistique à poursuivre le débat.

Le projet de la SGDA suscite déjà des réticences et il devra être ajusté avec patience: les organismes qui perçoivent déjà des droits d'auteur ne sont pas disposés à céder la place sans coup férir. Certains craignent aussi que la nouvelle structure ne devienne un monopole capable, un jour, d'exclure certains auteurs du marché. D'autres redoutent que les ententes internationales déjà signées par le Canada n'empêchent de mettre sur pied un organisme voué à la défense des seuls canadiens.

Notre pays s'est en effet engagé à traiter de la même façon tous les auteurs, de quelque pays qu'ils soient. La majorité des spectacles présentés chez nous étant d'origine américaine, on devrait peut-être distribuer des droits aux Américains tandis que l'absence d'un organisme semblable aux États-Unis empêcherait la réciproque.

Comme quoi la défense de la culture et des droits des créateurs artistiques n'est pas une entreprise de tout repos, par les temps qui courent!

Vania

Suite de la page 17

lieu signent le décor, les costumes et les éclairages. L'affiche est la plus impressionnante de la saison.

Jean-Louis Roux me parle de Vania avec plus d'inquiétude que de certitude. Le personnage demeure insondable. Léon Chestov disait que Vania ne trouvait pas de solution raisonnable à sa situation. Brassard, lui, semble vouloir parler d'espoir chez cet homme qui, après une douloureuse traversée du désert (une vie manquée), reste là, résiste.

C'est dans une perspective optimiste que Brassard et Roux abordent Vania. « C'est la velléité de sortir de cette petite vie que je ressens le plus », dit Jean-Louis Roux en parlant de cet homme de 49 ans qui réalise qu'il vient de passer 25 ans à gérer une grande maison, à faire commerce d'huile, de pois, de de fromage blanc, à compter factures, à réunir des roubles pour les envoyer à Sérébriakov, son beau-frère qu'on croyait écrivain de génie et à qui, maintenant, Vania dit que « pas une ligne ne survivra ».

Dans cette grande maison de la province russe, où Sérébriakov, maintenant à la retraite, vient s'installer avec sa jeune femme Éléna, il pourrait sembler qu'il ne se passe rien. Mais Tchekhov traque et écoute Vania. Chestov disait que Vania est l'un des derniers personnages de Tchekhov qui « essaie encore de crier ». À l'acte trois, Vania éclate, il brame, il dit à Sérébriakov ce qu'il retenait (« Tu as perdu ma vie »), il tire sur lui, le rate lamentablement, c'est « l'inepte et affreuse scène » où Vania n'a plus rien d'autre à faire que de se frapper la tête au mur.

« C'est la résignation malgré lui », propose Jean-Louis Roux qui ne veut pas parler carrément de désespoir. « Que va-t-il lui arriver après le départ de Sérébriakov, après cette dernière réplique où il exprime tout son chagrin...? on ne le sait pas », dit Roux qui situe là le génie de la pièce, son mystère. « Il ne dit jamais 'plus tard' », admet-il lorsque je lui suggère que la pièce de Tchekhov peut être analysée comme le combat d'un homme qui va refuser les moyens de salut ordinairement admis.

(En allant chez Tchekhov il est important de se rappeler ce principe élaboré par Léon Chestov sur la création *ex nihilo* dans le théâtre de ce chantre de la désespérance. Les personnages de l'auteur de Vania sont des gens anormaux qui ont devant eux nul espoir, nulle issue, nulle possibilité de faire quoi que ce soit, et cependant ils vivent. L'homme normal va détruire pour reconstruire avec d'anciens matériaux. Pas le personnage de Tchekhov, qui sait que personne ne lui viendra en aide, qui vit sa vie de solitaire, qui a peur de la lumière).

« Ce rôle est difficile à interpréter à cause de tout ce non-dit, affirme Jean-Louis Roux, on ne peut pas être certain de son sentiment, rien n'est défini précisément; Sonia, sa nièce qui demeure près de lui, est croyante, cela la sauve en quelque sorte, Astrov (ce médecin désenchanté, que la vie de province empoisonne) trouve une certaine raison de vivre dans un rêve écologique étonnamment précurseur, mais Vania et Eléna sont, oui, les plus désespérés, ils sentent que leur domaine de compréhension mutuelle est l'ennui, qu'ils aspirent à quelque chose qu'ils ne trouveront pas, la pièce les abandonne en quelque sorte...»

Dans *L'Esprit des forêts*, la première mouture dramatique qui a débouché sur *Oncle Vania*, me rappelle Roux, Vania était nettement plus dur, il détruisait Astrov, ses côtés négatifs étaient exacerbés, alors que dans *Vania* il est plus secret, les facettes de son caractère s'en trouvent multipliées, d'où l'exigence du rôle.

« Avec Brassard, dès le début, on s'est entendu pour accentuer et ne jamais oublier le côté risible et pitoyable des personnages, tout le dérisoire qui surgit de cette situation d'échec dans un grope, afin d'éviter le piège habituel du mélodramatique ou du pleurnichard. C'est de ce dérisoire que découle toute la dimension humaine de ce drame. »

C'est la troisième fois que Jean-Louis Roux travaille avec Brassard. Il avait fait le général dans *Le Balcon* de Genêt au TNM, et le père dans la version anglaise de *Bonjour là bonjour* de Tremblay au Saydie-Bronfmann. « Avec Brassard, on travaille par persuasion, jamais par imposition. Il a sa façon fort imagée de s'exprimer, et cette façon est efficace parce que l'on sait qu'il a une idée précise de ce qu'il entend faire. Sa mise en scène de *Vania* est somme toute traditionnelle, sauf l'ajout d'un propos de l'auteur sous les traits d'Astrov au début et à la fin, cela dit quant à la forme, mais dans l'approfondissement du texte cette mise en scène, chaude, stiuée dans un décor qui rend tout le côté à la fois sombre et confortable de cette grande maison labyrinthique, il y a des qualités, beaucoup de qualités...»

À nous de les découvrir. Demain, le 27 mars, c'est la Journée mondiale du théâtre. Quelle belle façon de la célébrer que d'aller au TNM voir l'un des chefs d'oeuvre de la dramaturgie moderne, mis en scène par Brassard, traduit par Tremblay, et joué par une équipe de comédiens hors du commun, où Jean-Louis Roux, dit-on, et Brassard le savait, tient l'un de ses plus grands rôles. « Difficile », dit-il, avec un sourire un peu sec, très contrôlé, secret... comme celui de Vania.

Génie

Suite de la page 17

le vieux dicton selon lequel nul n'est prophète dans son pays.

Quelques heures plus tard, Gilles Renaud et Marcel Sabourin, cuvaient leur peine en bons perdants. « L'important c'est d'être en nomination, disait Sabourin devenu philosophe. Et Gilles Renaud de renchérir: « Dans le fond je me rends compte que Donald Sutherland a autant besoin d'un Genie que moi, je ne sais pas si c'est bon ou mauvais signe. »

À côté d'eux, flamboyant dans son costume de scène écarlate, Elvis Gratton, le vrai héros de la soirée, trônait parmi les flashs et les regards ébahis, exerçant une drôle de fascination autant sur le solliciteur général du Canada, Robert Kaplan, que sur Dave Thomas, le célèbre frère Mackenzie, idole des Newfies. Jamais Québécois n'avait fait autant d'effet au Canada anglais, jamais Québécois n'avait aussi clairement renvoyé l'image d'une colonisation culturelle que les deux solitudes partagent désormais également.

cinéma

Toutes les informations à paraître dans cette page doivent parvenir par écrit au DEVOIR au plus tard le mercredi de chaque semaine. Demandes d'insertion ou corrections doivent être adressées au Service de publicité.

ASTRE I: (327-5001) — "Le dernier clairon" 1 h 20, 5 h 15, 9 h 10. "La folle histoire du monde" 3 h 35, 7 h 30.
ASTRE II: — "Les farceurs" 1 h 15, 6 h 00, 10 h 40. "Pétrole, Pétrole" 2 h 45, 7 h 30. "Les Charlots contre Dracula" 4 h 25, 9 h 05.
ASTRE III: — "T'empêche tout le monde de dormir" 1 h 15, 4 h 30, 7 h 50. "Les folies D'Élodie" 2 h 55, 6 h 16, 9 h 30
ASTRE IV: — "Le lac des morts vivants" 1 h 30, 4 h 40, 7 h 50. "Le manoir de la terreur" 3 h 05, 6 h 15, 9 h 30.
AVENUE: (937-2747) — "Table for five" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 15.
BERRI I: (288-2115) — "Le retour de Martin Guerre" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 40.
BERRI II: "Boulevard des assassins" 1 h 30, 3 h 35, 5 h 40, 7 h 45, 9 h 50.
BERRI III: — "Le grand frère" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 05, 9 h 20.
BERRI IV: — "Qu'est-ce qui fait courir David" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
BERRI V: — "Diva": 12 h 35, 2 h 50, 5 h 05, 7 h 25, 9 h 40.
BONAVENTURE I: (861-2725) — "Tootsie": 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
BONAVENTURE II: — "E.T.": 12 h 40, 2 h 55, 5 h 05, 7 h 15, 9 h 20.
BROSSARD I: (465-3851) — "Tootsie" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
BROSSARD II: — "Les chariots de feu" 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 15, 9 h 30.
BROSSARD III: — "Le verdict" 12 h 00, 2 h 15, 4 h 30, 7 h 30, 9 h 20.
CHAMPLAIN I: (271-1103) — "Le verdict" 12 h 35, 2 h 45, 5 h 05, 7 h 20, 9 h 40.
CHAMPLAIN II: — "E.T." 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
CHÂTEAU I: (271-1103) — "L'enfer du plaisir" 1 h 25, 4 h 10, 6 h 55, 9 h 40. "L'un dans l'autre" 2 h 55, 5 h 40, 8 h 25.
CHÂTEAU II: "Marika l'insatiable" 1 h 20, 4 h 00, 6 h 45, 9 h 30. "Jeunes filles à vendre" 2 h 35, 5 h 15, 8 h 05.
CINÉMA LUMIÈRE: — "La passion de Jésus" 12 h 00, 2 h 00, 4 h 00, 7 h 00. 7 h 00. "Genesis et Yessongs" 9 h 15.
CINÉMA DE PARIS: — "Let's spend the night together" 1 h 25, 3 h 25, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25, 11 h 25.
CINÉPLEX I: (849-4518) — "By design" 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
CINÉPLEX II: — "My favorite year" 1 h 35, 5 h 40, 9 h 45. "Victor Victoria" 3 h 15, 7 h 20.
CINÉPLEX III: — "Smithereens" 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20.
CINÉPLEX IV: — "Come back to the 5 + Dime, Jimmy Dean" 1 h 35, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
CINÉPLEX V: — "The stationmaster's wife" 1 h 35, 3 h 35, 5 h 35, 7 h 35, 9 h 40.
CINÉPLEX VI: — "Lords of discipline" 1 h 45, 3 h 35, 5 h 25, 7 h 25, 9 h 25.
CINÉPLEX VII: — "Dark Chrystal" 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
CINÉPLEX VIII: — "Frances" 1 h 35, 4 h 10, 7 h 00, 9 h 33.
CINÉPLEX IX: — "First Blood" 1 h 40, 3 h 30, 5 h 20, 7 h 10, 9 h 05.
CINÉMA MONTRÉAL I: (521-7870) — "L'oeil du tigre" 2 h 00, 5 h 50, 9 h 40. — "L'homme des cavernes" 12 h 15,4 h 05, 7 h 55.
CINÉMA MONTRÉAL II: — "Les chariots de feu" 1 h 00, 5 h 10, 9 h 20. — "Le complot diabolique du Dr. Fu Manchu" 3 h 15, 7 h 25.
CINÉMA NEW YORKER: — "Carrie" 7 h 30. "Home movies" 9 h 30. "Shall we dance" 11 h 30.
CLAREMONT: (486-7395) — "The black stallion returns" 1 h 25, 3 h 20, 5 h 20, 7 h 15, 9 h 15.
CINÉMATHÈQUE: (842-9763) — "L'as de pique" Doulos" 18 h 35. "Les amours d'une blonde" 20 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS I: — "Et Dieu créa les hommes": 12 h 15, 13 h 50, 15 h 25, 17 h 00, 18 h 35, 20 h 10, 21 h 45.
COMPLEXE DESJARDINS II: — "Moments", 12 h 10, 14 h 00, 15 h 50, 17 h 40, 19 h 30, 21 h 20.
COMPLEXE DESJARDINS III: — "Adolescentes brûlantes" 12 h 05, 14 h 30, 16 h 55, 19 h 20, 21 h 45. — "Partouzes franco-suédoises" 13 h 20, 15 h 45, 18 h 10, 20 h 35.
COMPLEXE DESJARDINS IV: — "L'amant de Lady Chatterley" 13 h 00, 15 h 00, 17 h 00, 19 h 00, 21 h 00.
CONSERVATOIRE D'ART CINÉMATOGRAPHIQUE: (879-4349) — "Les visiteurs du soir" 19 h 00 — "Les enfants du paradis", 21 h 00.
CÔTE-DES-NEIGES I: (735-5528) — "The Verdict": 12 h 40, 2 h 50, 5 h 10, 7 h 30, 9 h 40.
CÔTE-DES-NEIGES II: "Tootsie": 12 h 15, 2 h 30, 4 h 45, 7 h 00, 9 h 10.
CRÉMAZIE: (388-4210) — "Ghandi" 12 h 00, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN I: (721-6060) — "Lucien Brouillard" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
DAUPHIN II: "Pixotte la loi du plus faible" 2 h 15, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
DORVAL I: (631-8587) — "High Road to China" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
DORVAL II: "The sword and the stone" 1 h 00, 3 h 05, 5 h 05, 7 h 05, 9 h 05.
DORVAL III: "Raiders of the lost Ark" 12 h 20, 2 h 30, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 15.
DÉCARIE I: (341-3190) — "Sophie's choice" 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
DÉCARIE II: "Spring break" 1 h 00, 3 h 00, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 00.
ÉLYSÉE I: (842-6053) — "Au clair de la lune" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
ÉLYSÉE II: — "Yol" 12 h 45, 2 h 50, 4 h 55, 7 h 00, 9 h 05.
FAIRVIEW I: (697-8095) — "May Dugan return" 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
FAIRVIEW II: — "The black stallion" 1 h 10, 3 h 10, 5 h 10, 7 h 10, 9 h 10.
IMPÉRIAL: (288-7102) — "Les aventuriers de l'arche perdue" 12 h 40, 2 h 45, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
JEAN-TALON: (725-7000) — "Le verdict" 12 h 15, 2 h 35, 5 h 00, 7 h 25, 9 h 50.
KENT I: (489-9707) — "High Road to China" 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
KENT II: — "The swords and the stone" 12 h 30, 2 h 30, 5 h 30, 7 h 30, 9 h 30.
LA CITÉ I: (844-2829) — "La balance" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h 00, 9 h 00.
LA CITÉ II: — "Qu'est-ce qu'on attend pour être heureux" 12 h 50, 2 h 35, 4 h 20, 6 h 05, 7 h 50, 9 h 35.
LA CITÉ III: — "Le bateau" 1 h 30, 4 h 00, 6 h 30, 9 h 00.
L'AUTRE CINEMA: (722-1451) — "La symphonie pathétique" 7 h 00. "Le poids des rêves" 7 h 15. "New York 42e rue" 9 h 30.
LAVAL I: (688-7778) — "Officier et gentleman" 12 h 00, 2 h 20, 4 h 40, 7 h 00, 9 h 20.
LAVAL II: — "L'enfer du plaisir" 1 h 55, 4 h 35, 7 h 15, 9 h 55. "Amour extra-terrestre" 12 h 45, 3 h 25, 6 h 05, 8 h 45.
LAVAL III: — "Portrait de groupe avec dame" 12 h 00, 1 h 50, 3 h 40, 5 h 30, 7 h 20, 9 h 10.
LAVAL IV: — "Pour toi mon amour" 2 h 15, 6 h 00, 9 h 45. "La passante du sans souci" 12 h 10, 3 h 55, 7 h 40.
LAVAL V: — "Aventuriers de l'arche perdue" 12 h 40, 2 h 50, 5 h 00, 7 h 00, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON I: — "E.T. Extra-Terrestrial" 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
LAVAL-ODÉON II: — "Descente aux enfers" 1 h 40, 3 h 40, 5 h 45, 8 h00, 9 h 50.
LOEW'S I: (861-7437) — "High Road to China" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 10, 9 h 30.
LOEW'S II: — "The year of living dangerously" 12 h 25, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 15, 9 h 35.
LOEW'S III: — "The return of the black stallion" 12 h 05, 2 h 00, 4 h 00, 6 h 00, 8 h 00, 10 h 00.
LOEW'S IV: — "An officer & gentleman": 12 h 00, 14 h 20, 16 h 40, 19 h 05, 21 h 30, 23 h 50.
LOEW'S V: — "Without a trace": 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30, 11 h 50.
MERCIER: — "Descente aux enfers" 1 h 25, 4 h 40, 8 h 00. — "Arlequin" 3 h 05, 6 h 25, 9 h 45.
OUIMETOSCOPE: (525-8600) — "La cage aux folles" 7 h 30, 9 h 30. "Clara et âes chics types" 7 h 00, 9 h 15.
OUTREMONT: (277-4145) — "Fifi Brindacier en ballade", "Le roi et l'oiseau" 1 h 00. "L'état des choses" 4 h 30, "La nouvelle publicité lave plus blanc" 7 h 15, "Breaking glass" 9 h 30.
PALACE I: (866-6991) — "Trenchcoat" 12 h 25, 2 h 15, 4 h 05, 5 h 55, 9 h 35, 11 h 25.
PALACE II: — "The entity": 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10, 11 h 20.
PALACE III: — "Lovestick" 12 h 25, 2 h 25, 4 h 15, 6 h 05, 7 h 55, 9 h 45, 11 h 35.
PALACE IV: — "Road warrior" 12 h 15, 2 h 05, 3 h 55, 5 h 45, 7 h 35, 9 h 25.
PALACE V: — "Pink Floyd: The Wall" 12 h 10, 2 h 00, 3 h 50, 5 h 40, 7 h 30, 9 h 20, 11 h 10.
PALACE VI: — "48 hours": 12 h 30, 14 h 20, 16 h 10, 18 h 00, 19 h 50, 21 h 40.
PARALLÈLE: (843-4725) — "Le futur intérieur" 19 h 30, 21 h 00.
PARADIS I: (866-6991) — "L'empire contre-attaque" 1 h 15, 5 h 30, 9 h 40. "La guerre des étoiles" 3 h 25, 7 h 40.
PARADIS II: — "Nimitz" 1 h 20, 5 h 40, 10 h 05. "C'est l'apocalypse" 3 h 05, 7 h 30.
PARADIS III: — "Dames de compagnie" 1 h 00, 4 h 00, 10 h 05. "Provinciale ardente" 2 h 00, 5 h 00, 8 h 00. "Clinique pour soins très spéciaux" 3 h 00, 6 h 00, 9 h 00.
PARISIEN I: (866-3856) — "Officier et gentleman" 12 h 10, 2 h 30, 4 h 50, 7 h 10, 9 35, 11 h 50.
PARISIEN II: — "Les uns les autres": 13 h 00, 14 h 30, 20 h 00.
PARISIEN III: — "Les misérables": 1 h 10, 4 h 45, 8 h 30.
PARISIEN IV: — "L'étoile du nord" 12 h 20, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35, 11 h 50.
PARISIEN V: — "Portrait de groupe avec dames" 12 h 15, 2 h 00, 3 h 50, 7 h 25, 9 h 15.
PLACE LONGUEUIL I: (679-7451) — "Descente aux enfers": 2 h 40, 6 h 15, 9 h 50. "Déviations mortelles": 12 h 50, 4 h 25, 8 h 00.
PLACE LONGUEUIL II: — "E.T. l'extra-terrestre": 12 h 30, 2 h 40, 5 h 00, 7 h 10, 9 h 20.
PLACE VILLE-MARIE I: (866-2644) — "Betrayal" 1 h 15, 3 h 10, 5 h 05, 7 h 00, 9 h 00.
PLACE VILLE-MARIE II: — "Coup de torchon" 12 h 15, 2 h 35, 4 h 55, 7 h 15, 9 h 35.
PLACE ALEXIS NIHON I: (935-4246) — "Sophie's choice": 12 h 30, 3 h 30, 6 h 30, 9 h 15.
PLACE ALEXIS NIHON II: — "Spring break": 1 h 30, 3 h 30, 5 h 30, 7 30, 9 h 30.
PLACE ALEXIS NIHON III: — "The verdict": 1 h 30, 4 h 00, 6 h 45, 9 h 30.
PLACE DU CANADA: (861-4595) — "Ghandi": 12 h 00, 4 h 00, 8 h 00. Dim. 2 h 00, 8 h00.
SAINT-DENIS II: (845-3222) — "C'est l'apocalypse" 12 h 05, 16 h 25, 20 h 50. "Nimitz, retour vers l'enfer": 14 h 40, 18 h 00.
SAINT-DENIS III: — "Caligula" 12 h 05, 14 h 50, 17 h 35, 20 h 30.
VERDUN: — "Le verdict" 12 h 05, 2 h 25, 4 h 50, 7 h 10, 9 h 30.
VERSAILLES I: (353-7880) — "Officier et gentleman": 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
VERSAILLES II: — "Explosion du Poseidon" 3 h 10, 6 h 25, 9 h 35. "Brigade anti-racket" 1 h 30, 4 h 40, 8 h 00.
VERSAILLES III: — "Pour toi mon amour", 1 h 30, 5 h 25, 9 h 25. "La passante du sans-souci" 3 h 15, 7 h 15.
VILLERAY: (388-5577) — "Descente aux enfers": 3 h 00, 6 h 15, 9 h 35. "Arlequin" 1 h 25, 4 h 40, 8 h 00.
WESTMOUNT SQUARE: (931-2477) — "King of Comedy" 12 h 30, 2 h 40, 4 h 50, 7 h 00, 9 h 10.
YORK: (937-8978) — "Max Dugan returns": 1 h 15, 3 h 15, 5 h 15, 7 h 15, 9 h 15.

sur scène

ATELIER CONTINU: (270-1175) — Danse Louise Lapierre, musique de Pierre Flynn, 14 h 30, 19 h 00, 21 h 00.
CAFÉ DE LA PLACE: Place des Arts (842-2112) — "La bête dans la jungle". Jusqu'au 9 avril.
CAFÉ-THÉÂTRE L'AVANT-SCÈNE: 11 Laurier ouest, (495-1952) — Judith Chevalier 20 h 30. Yves Raymond et Thomas Graton 22 h 30.
CENTRE SAIDYE BRONFMAN: (739-7944) — "Exposition Eric Fische" jusqu'au 14 avril.
CENTRE CALIXA LAVALLÉE: 3819 Calixa-Lavallée (526-1164). — "Girafes" 20 h 30.
CHAPELLE LOYOLA: (482-0320). — Concert, 27 mars, 15 h 00.
CAFÉ-CONCERT "LA CHACONNE": 342 rue Ontario E. (843-8620) — Concert classique, 21 h 00.
CITÉ DES JEUNES: Vaudreuil (455-1664) — Spectacle pour enfants. Théâtre de la marmaille "Ni ange, ni bête" Dimanche, 27 mars, 13 h 30.
BATEAU IVRE DU GRAND CAFÉ: 1720 rue St-Denis (849-6955). — "Reggi Schwager" 22 h 00.
CAFÉ TERRASSE MIRVA: 74B rue Ste-Anne (457-2063) — David Gossage Quartet, 22 h 00.
CENTRE CULTUREL DE BELOEIL: (464-2509) — "Coeur de verre" 20 h 30.
ÉCOLE NATIONALE DE THÉÂTRE: 5030 St-Denis (842-7954). — "Woyzeck" 20 h 00.
JONAS EN HAUT: 209 bl. des Laurentides, Laval (667-8975) — Spectacle Clairette.
IT-DARSTELLUNG INC.: 2013-15, boul. St-Laurent (849-8246) — Concert, 21 h 00, Pierre St-Jacques, et 23 h 00 "Pollux".
GARDERIE DE L'AMITIÉ: 120 est rue Duluth. — Pièce "Une statut dans la ville" 27 mars, 14 heure.
GALERIE TRANSGRESSION: 1447 rue Bleury (526-6196). — Spectacle Alberto Kurapel, 20 h.
L'AIR DU TEMPS: 190 ouest, St-Paul (842-8003) — L'ensemble de Charles Ellison.
L'IMPRÉVU DE LA PLACE: 446 Pl. Jacques Cartier Vieux Mtl (861-5470) — Yvon Serre.
LA LICORNE: 2075 Boul. St-Laurent, (843-4166) — "Quatre tableaux d'une cruauté sans nom" 20 h 30.
LE BORDUAS: (522-1554) — "Jean-Marc Moncelet chante Paris Pègre" 21 h jusqu'au 26 mars.
L'OPALE BAR-REST: 3887 St-Denis (843-6089) — Noir sur blanc, 21 h 30.
CAFÉ CONCERT LA BELLE ÉPOQUE: (1-373-3262) 19 St-Laurent, St-Timothée — "Partouze aux enfers" 21 h
LE CARROUSSEL: 556 rue Mercille, St-Lambert (671-0836). — "Les petits pouvoirs". 20 h 00.
ST-VINCENT: 410 St-Vincent, Vieux-Montréal (861-5039). — Spectacle Manuel Tadros 9 h 30, 12 h 00, Selim, 8 h 15, 11 h 00, 1 h 30.
TANGENTE: 3070, Ste-Catherine (842-3532). — "Terry Hunter et Savannah Walling" 20 h 30.
THÉÂTRE DU CENTAUR: 453 St-François Vanier (288-3161). — "Quiet in the land" 20 h 00.
CAFÉ-THÉÂTRE QUARTIER LATIN: 4303 rue Saint-Denis (843-4384) — "L'entracte" 20 h 00 jusqu'au 3 avril.
THÉÂTRE PORT-ROYAL: (Place des Arts) — (842-2112) — Compagnie Jean Duceppe, "La mort d'un commis voyageur" 17 h 00, 21 h 00.
QUAT'SOUS: 100 est, Av. des Pins. (845-0840). — "Arturo Ui" 20 h 00.
QUAT'SAOUL BAR: 100 est, Av. des Pins (845-0840) — "Portrait de Dora" 23 h 00.
SALLE FRED BARRY: 4353 Ste-Catherine est, (253-8974) — "Danse, p'tite désobéissance", 20 h 30.
CAFÉ MOLIÈRE: 1200 St-Hubert, 844-7000 — "Areu=MC" 20 h 30.
L'ESPACE LIBRE: 1945 rue Fullum, (521-4191) spectacle mime Omnibus. — "Beau monde, jusqu'au 3 avril, 20 h 30.
THÉÂTRE STE-ADÈLE: 1069 boul. Ste-Adèle (514)229-2921. — Louise Portal, 20 h 30.
LIRE ET DELIRE: 371 Roy E., (284-1790). — Isabelle Rioux, 21 h 00. Le 27 mars déjeuner concert, 11 h 00. mario gendron, violon.
THÉÂTRE RIDEAU VERT: 4664 St-Denis (844-1793) — "Les drolatiques, horrifiques et épouvantables aventures de Panurge, ami de Pantagruel" 20 h 00.
THÉÂTRE DU NOUVEAU-MONDE: 84 ouest Ste-Catherine (861-0563) — "Oncle Vania" 20 h 00.
THÉÂTRE MALENFANT: 734 St-Jean-Baptiste, (514) 492-0165. — "Avec les mots des autres." Mer. au sam. 20 h 30.
TESS IMAGINAIRE: 5402 St-Laurent (277-7242) — "La dernière heure d'Harrison Fish".
THÉÂTRE DE L'ÎLE: 1 rue Wellington, Hull (819) 771-6669. — "Un sur six" jusqu'au 2 avril.
THÉÂTRE L'AVANT-PAYS: 1379 Sherbrooke ouest. — "La couleur chante un pays". 20 h 30.
THÉÂTRE MAISONNEUVE: (Place des Arts) — Jean Lapointe 20 h 00.
THÉÂTRE GRANDE RÉPLIQUE: 200 Sherbrooke ouest (282-3147) — "Les frères Karamazov" 20 h 30.
RISING SUN: 286 Ste-Catherine O. (861-0657) — Spectacle "Archie Shepp Quartet.
SALLE POLLACK: 555 ouest rue Sherbrooke — Concerts de musique de chambre Allegro, 20 h 00.
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL: Salle Claude-Champagne. Concert — "Trio" 20 h 00.
SALLE WILFRID-PELLETIER: (842-2112) Grands ballets Canadiens — "Giselle" 20 h 00.
THÉÂTRE DU PETIT BONHEUR: Toronto (363-4977) — "La joyeuse criée" d'Antonine Maillet.

expositions

ARISTOCRATE: 1500 Atwater, Altitude 3 (953-8030) — Sélection de tableaux de plusieurs artistes.
ATELIER GALERIE SERGE LACROIX: 4593 (843-4335) — Gravures de Monique Mercier, René Richard, Paul Li-vernois, Louise Pomminville. Du 1er mars au 30 avril.
CENTRE DE CRÉATION ET DIFFUSION: 175 Av. du Président-Kennedy (282-4122) — Exposition d'affiches polonaises.
CENTRE ARTICULE: 4060 Boul. St-Laurent = 106 Mtl. (842-9686) — Pamela Hori, Eva Nebeska, Terry Last, Marshall Hopkins, Anne Billy, jusqu'au 31 mars inc. Andy Fabo, Stephen Andrews, John McKinnon, peintres torontois, jusqu'au 30 mars. Vidéo avec John Greyson, 26 mars, 21 h 00.
CENTRE DES ARTS VISUELS: 350 ave Victoria (488-9559) — Mois de la bijouterie, tous les vendredis et samedis d'avril.
CENTRE CULTUREL DE VERDUN: 5955, ave Bannantyne. Oeuvres de Basque, jusqu'au 10 avril.
LA COLLECTION TUDOR INC.: 1538 Sherbrooke Ouest (933-2694) — Exposition solo de peintures et dessins récents d'Ernestine Tadhedr.
DAVID ELLIOT: exposera ses peintures récentes au 301 rue Murray, Montréal du 17 mars au 27 mars.
GALERIE ALEXANDRE: 1456 Sherbrooke Ouest (844-2493) — Oeuvres québécoises de Louis Tremblay, jusqu'au 2 avril.
GALERIE ALLIANCE: 680 rue Sherbrooke Ouest (284-3768) — Essences et extraits — Oeuvre de J.W. Stewart, du 17 mars au 8 avril.
GALERIE L'AS: 1832 rue Sherbrooke Ouest (933-4588) — Icônes de Magdatena Tzygmunt Stygar. Du 24 mars au 18 avril.
GALERIE ART & STYLE: 4875A, Sherbrooke ouest (484-3184) — Oeuvres de Bruno Côté, Robert Genn, F. Iacurto, P. Soulikias, jusqu'au 22 avril.
GALERIE AUBES 3935: 3